Belgique
partenaire du développement

Vétérinaires Sans Frontières
Dierenartsen Zonder Grenzen

« Evaluation à mi-parcours du programme VSF-B / DGD » 2017-2021

Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial
Vers une approche One Health

Zones : Afrique de l'Ouest, Grands lacs et Belgique

Rapport de mission, version finale

« Les points de vue et opinions exprimés dans ce rapport sont ceux des experts chargés de l'évaluation et ne reflètent pas nécessairement ceux du commanditaire »

Consultant international : Alexandre VIGOT
Consultant régional : Keffing Sissoko

avril 2020

TERO
Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

Table des matières

Table des matières **2**
Liste des abréviations **3**
Résumé exécutif **5**
1 Compréhension des termes de référence **8**
1.1 Le programme VSF-B / DGD 8
1.2 Objectifs et enjeux de la mission 8
2 Méthodologie proposée **9**
2.1 Une démarche progressive 9
2.2 Une démarche participative 9
2.3 Parties prenantes de l'évaluation 10
2.4 Les questions évaluatives 10
3 Les différentes étapes de l'intervention **12**
3.1 Etape 1 : Analyse documentaire et entretiens avec le comité de pilotage 12
3.2 Etape 2 : Partage d'une note de cadrage 13
3.3 Etape 3 : Missions de terrain 13
3.4 Etape 4 : Analyse des données, rédaction, discussion et rédaction du rapport provisoire 13
3.5 Etape 5 : Présentation des résultats et réalisation du rapport final 14
4 Chronogramme indicatif **14**
5 Présentation des résultats **16**
5.1 La théorie du changement suivie par VSF-B 16
5.2 Pertinence 17
5.3 Cohérence 20
5.4 Efficacité et efficience 23
5.5 Effets et impacts 29
5.6 Durabilité 32
5.7 Critères complémentaires 34
6 Conclusion **38**
7 Recommandations **40**
8 Annexes **42**
8.1 Profils des membres de l'équipes 42
8.2 Tableau récapitulatif des consultants mobilisés 43
8.3 Liste des principaux documents consultés 44
8.4 Aide-mémoires (par pays) incluant programmes des missions sur le terrain, avec les personnes et organisations rencontrées 45
8.5 Termes de référence de la mission 157

Liste des abréviations

ACNG	Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale
ACC	Analyse Contextuelle Commune
ACSA	Agent Communautaire de la Santé Animale
AE	Auxiliaire d'élevage
AGR	Activités génératrices de revenus
ASC	Agents de Santé Communautaire
AT	Assistant Technique
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BD	Bénéficiaire direct
BF	Bénéficiaires finaux
BI	Bénéficiaires indirects
BIAE	Banque d'intrants Agri-Elevage
CAD	Comité d'Aide au Développement de l'OCDE
CAHW	Community Animal Health Worker
CED	Chargé d'Elevage de District
CPM	Country Programme Manager
CRB	Croix Rouge Belge
CRR	Croix Rouge Rwandaise
CSC	Cadre Stratégique Commun
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DR BRGL	Directeur Régional VSF-B au Bureau Régional de Grands Lacs
DTF	Document technique et financier
EVE	Projet Energie Verte et Elevage
FAO	Food and Agriculture Organisation
IMF	Institution de Microfinance
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
LHG	Livestock Husbandry Group
LMA	Livestock Marketing Association
MECRA	Mutuelle d'Epargne et de Crédit Agricole
MSC	Microfinance Support Center
NDBP	National Domestic Biogas Programme
ODD	Objectifs de Développement Durable
OP	Organisation de Producteurs
OS	Objectif Spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
PAI	Parc agro-industriels
PLP	Partenaire Local Principal

PROXIVET	Projet de Promotion d'un Service Vétérinaire Privé de Proximité au Sud du Rwanda
RSAP	Réseau de Santé animale de Proximité
RCVD	Rwanda Council of Veterinary Doctors
SACCO	Savings and Credit Cooperative
SDAI	Score de diversité alimentaire individuel
SFD	Services Financiers Déconcentrés
SVPP	Service Vétérinaire Privé de Proximité
STD	Services Techniques Déconcentrés
VICOBA	Village Community Banking
VPP	Vétérinaires Privés de Proximité
VSF-B	Vétérinaires sans Frontières-Belgique
VSLA	Village Saving and Loan Association

Résumé exécutif

L'objet de la mission est l'évaluation du programme quinquennal 2017-2021 de VSF-Belgique subsidié par la Coopération belge (DGD). Ce programme s'inscrit dans une succession de programmes subsidiés par la coopération belge, précédemment triennaux (2008-2010, 2011-2013, 2014-2016) et actuellement quinquennaux. Intégré dans les divers Cadres Stratégiques Communs (1 par pays) élaborés pour une période de 10 ans, ce programme sera suivi par un second programme quinquennal (2022-2026). Le programme étant à sa troisième année d'exécution, il s'agit de conduire une évaluation à mi-parcours conformément à la planification. L'évaluation couvre l'ensemble du programme c'est-à-dire les deux régions du Sud et la Belgique. La théorie du changement suivie par VSF-B est propre à chaque pays, elle tient compte du contexte de chaque pays tel qu'il a été défini dans l'analyse contextuelle commune (ACC) ainsi que le cadre stratégique commun (CSC). L'intervention s'appuie ainsi sur plusieurs leviers de changement propres au contexte de chaque pays.

Le programme répond majoritairement aux attentes et préoccupations des acteurs locaux et des bénéficiaires directs. Il travaille avec les groupes cibles les plus pertinents et les attentes de ces groupes sont majoritairement couvertes. En effet, le programme appuie principalement à la fois des agro-éleveurs.euses à se structurer en groupement et à développer des activités génératrices de revenus (AGR) pour une meilleure intégration dans les filières, mais également les ménages les plus vulnérables, et favorise le déploiement de services de santé animale privés pour apporter un service à ces bénéficiaires.
La méthodologie de sélection des ménages les plus vulnérables est pertinente, dans une optique de lutte contre la vulnérabilité. Elle repose sur des critères de sélection connus et acceptés et l'implication des autorités locales et de l'ensemble de la population. Cela permet une bonne acceptation de la sélection. Si cette sélection permet bien de s'assurer de toucher le public le plus vulnérable, il n'y a pas de critère lié à la capacité à développer une activité économique, ce qui ne permet pas de penser que la plupart des ménages les plus vulnérables seront en capacité de produire suffisamment d'excédent de manière régulière pour s'insérer dans des filières, comme cela est attendu dans certains pays du programme ; contrairement aux autres cibles du programme que sont les groupements de producteurs et productrices. Les activités d'appui aux ménages vulnérables, centrées sur la recapitalisation des cheptels sont pertinentes. Le ciblage également de groupements de producteurs et productrices est pertinent dans une optique de renforcement des filières et d'intégration des groupements dans ces filières. Au contraire des ménages vulnérables sélectionnés sur des critères de vulnérabilité, les groupements également appuyés par le programme, sont sélectionnés sur des critères de fonctionnalité et de capacités. Ce sont en effet les groupements qui ont déjà fait preuve de leur capacité à développer des activités qui sont ciblés. Cela est pertinent dans une optique de renforcer ces groupements pour leur intégration dans des filières.
Les activités mises en place dans le cadre du programme sont pertinentes car elles permettent de lutter contre les principales causes de la pauvreté en rapport avec l'agriculture et l'élevage, à savoir principalement, la faible fertilité des terres cultivables suite à l'érosion et au manque de fumure organique, l'absence de formation et la difficulté d'accéder aux crédits et aux services de santé animale pour une majorité d'agriculteurs et d'éleveurs, et l'absence de cheptel pour les ménages les plus vulnérables.
Le choix du public cible visé par le volet Nord est pertinent. Il s'agit des acteurs qui sont considérés comme ayant un impact significatif sur l'atteinte de l'objectif spécifique de ce volet : les étudiants qui ont un lien clair avec l'élevage / l'agriculture familiale ou la santé animale et qui travailleront plus tard dans les domaines de l'élevage et de la santé animale ; les professionnels de la santé animale que sont les vétérinaires (base sociale de VSF-B) et indirectement leurs réseaux et leurs pairs ; les politiciens belges et européens, notamment les députés européens. Les activités menées auprès de ce public cible sont également pertinentes, que ce soit l'approche avec les ambassadeurs, les outils pédagogiques et interventions dans les écoles, l'organisation de concours avec les étudiants vétérinaires, ou les activités de plaidoyer en partenariat avec d'autres acteurs. Plusieurs partenariats avec d'autres ONG sont mis en place et sont très pertinents dans une optique de synergie, pour la mise en œuvre des activités ou pour la vie de réseaux et plateformes (tels que la Coalition contre la Faim, be-troplive, CELEP).

Le programme montre une cohérence dans ses interventions, approches et stratégies, eu égard à la multiplicité des objectifs dans une diversité de pays. Il met en effet en œuvre dans chaque pays des activités proches (parfois similaires), répondant au même objectif général mais adaptées à des contextes qui peuvent être très différents. Par exemple, dans l'ensemble des pays, le programme permet l'amélioration de la santé animale grâce aux services de santé animale de proximité. Mais les services de santé animale vont être mis en œuvre de différentes manières en fonction du contexte : soutien à des techniciens vétérinaires, mise en place de réseaux d'ACSA, renforcement de vétérinaires privés, etc.
Les activités sont en cohérence avec les CSC de chaque pays et également en cohérence entre elles : les activités liées aux soins des animaux, à la distribution de cheptels caprins, aux Activités Génératrices de

Revenus (AGR) d'élevage sont connectées. VSF-B a également harmonisé de manière cohérente, son approche et sa stratégie d'intervention, à travers, dans chaque pays : le choix d'une ONG partenaire expérimentée qui doit conduire, mettre en œuvre et suivre les activités de terrain, les opérations et activités de suivi des activités terrain ; le choix des ménages vulnérables comme groupe cible bénéficiaire ; le choix de groupements de producteurs et productrices de bénéficiaires pour le développement d'AGR.
Les approches et stratégies de mise en œuvre sont majoritairement conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre. VSF-B s'assure que les partenaires locaux principaux (PLP) respectent les approches du programme. Les équipes sont formées et mettent en œuvre de manière effective les activités. VSF-B met à la disposition de chaque ONG partenaire, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités. Les ressources humaines sont aussi mobilisées en nombre suffisant et nécessaire pour la bonne réalisation des activités.
Les approches et stratégies de mise en œuvre sont également conformes aux interventions des services de l'Etat et aux éventuelles interventions d'autres ONG dans la zone.

Les objectifs et résultats du programme sont en passe d'être atteints, avec un bon suivi des indicateurs de la part de VSF-B (même si les indicateurs pour 2019 n'étaient pas forcément tous renseignés au moment de la mission d'évaluation). Les objectifs spécifiques de chaque pays concernent l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation socio-économique des bénéficiaires directs et indirects. Plusieurs résultats doivent permettre d'atteindre cet objectif, ils traitent principalement de la santé animale, du développement des AGR et du micro-crédit, et de l'appui aux plus vulnérables.
Dans le domaine de la santé animale, le programme a permis la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) adapté au contexte, qui apporte une réelle plus-value aux éleveurs et éleveuses de la zone d'intervention, et notamment aux autres bénéficiaires du programmes (groupements de producteurs et ménages vulnérables). Les acteurs des SVPP ont ainsi été renforcés en termes de soutiens matériels, en termes de capacités techniques et managériales. Lorsque c'était possible et nécessaire, ces acteurs ont été structurés en réseau. Ces renforcements des SVPP ont ainsi grandement contribué à l'augmentation de leur capacité d'intervention. En cela, le volet lié à la santé animale est en bonne voie d'être atteint.
La stratégie de VSF-Belgique d'appuyer le développement d'AGR, notamment en favorisant l'accès des groupements de producteurs et productrices au micro-crédit auprès des IMF est globalement efficace. Cette activité a un apport important dans le changement visé, permettant d'améliorer la situation socio-économique des bénéficiaires. Ces AGR sont majoritairement rentables et permettent aux groupements de rembourser le crédit aux IMF. Néanmoins, bien que financièrement efficaces, les AGR sont majoritairement menées de façon individuelle et les groupements apportent peu de services à leurs membres en-dehors de l'accès au micro-crédit.
Pour les ménages les plus vulnérables, la démarche de VSF-B permet d'agir sur plusieurs dimensions de la vulnérabilité. Avec la dotation d'un petit cheptel sous le principe de la chaîne de solidarité, les ménages reçoivent des appuis complémentaires aussi bien en termes de formation (technique, santé, nutrition…), de matériel et d'intrants. Les chaînes de solidarité mises en place par VSF-B fonctionnent dans de bonnes conditions, avec un bon taux de remboursement des animaux. La mise en place des chaînes de solidarité est la condition pour que les activités auprès des ménages vulnérables soient efficaces : elles permettent les échanges et formations de groupes, la solidarité entre les personnes vulnérables, la mise en place d'un suivi sanitaire, un ensemble de conditions indispensables pour la réussite des élevages.
La collaboration avec les partenaires locaux principaux est de manière globale très bonne. En effet, VSF-B collabore depuis de nombreuses années avec ses PLP, qu'elle a renforcés et accompagnés dans leur développement interne.
Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) nous paraissent adéquates et gérées convenablement. L'accent est généralement mis sur la mise en œuvre des activités avec une majorité de ressources humaines au sein du PLP consacrée à l'animation et au suivi des activités sur le terrain. Les ressources humaines de VSF-B sont limitées au strict minimum.

Le programme a induit (ou est en cours d'induire) plusieurs changements positifs au niveau des différents bénéficiaires directs et indirects du programme et différents impacts positifs sont visibles ou prévisibles.
Le 1er impact du programme est lié à la santé animale. L'amélioration de la couverture de santé animale, grâce à un meilleur accès aux soins (en raison des SVPP mis en œuvre par VSF-B), a un impact direct sur la santé des troupeaux, aux dires des éleveurs et éleveuses. Les professionnels de santé animale témoignent du développement de leur activité et d'un meilleur maillage du SVPP permettant d'assurer plus de soins auprès des animaux des autres bénéficiaires du programme (groupements de producteurs et productrices, ménages vulnérables). Un meilleur accès aux soins permet une meilleure productivité numérique des élevages.
Le programme permet également une amélioration de la situation socio-économique des ménages les plus vulnérables. En effet, le petit élevage joue un rôle fondamental dans les stratégies de survie des ménages vulnérables et permet d'assurer une sécurité alimentaire, économique et nutritionnelle. Le revenu tiré des

activités d'élevage et des tontines stimule l'épargne des ménages et leur permet de payer des frais de premières nécessités. Les revenus liés aux activités du programme permettent ainsi notamment aux ménages vulnérables de couvrir les frais scolaires et uniformes des enfants, d'améliorer l'alimentation familiale, mais également de louer des parcelles agricoles supplémentaires et/ou de diversifier l'agriculture. Grâce aux pratiques d'intégration agriculture-élevage favorisées par le programme (utilisation du fumier), les ménages vulnérables peuvent également améliorer leur rendement agricole.
L'accès au micro crédit a un impact positif sur les capacités financières des groupements de producteurs et productrices bénéficiaires du programme, en permettant le développement d'AGR. Le programme a permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant.

Concernant le volet nord, il est toujours difficile d'évaluer l'impact des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, et de plaidoyer. Ce sont des petites graines qui germent avec le temps… et qui peuvent aussi être très éphémères (engagement ponctuel). Il est certain que les actions d'ECMS et de plaidoyer, menées par VSF-B, contribuent à un environnement plus favorable. Mais cette contribution peut prendre différentes formes et elle est même différente selon le public cible. En effet, les activités de plaidoyer auprès des politiques européennes vont pouvoir apporter des impacts plus importants.

Les innovations introduites et les approches socio-économiques ont de manière globale été bien adoptées par les populations bénéficiaires. Une mise à l'échelle et une démultiplication des principaux changements, pour toucher un nombre de bénéficiaires plus importants, nécessitera néanmoins des moyens accrus. Les changements sociaux souhaités au niveau des différents acteurs (principalement professionnels de la santé animale, groupements de producteurs et productrices et ménages vulnérables) sont bien amorcés et les bases de leur durabilité sont bien posées grâce à des actions de formation, aux appuis techniques, financiers, managériaux et marketings. L'autonomisation des PLP est un facteur important de la durabilité. Le partenaire local principal est en effet un acteur indispensable pouvant garantir la durabilité des changements engagés. Néanmoins, les PLP restent très (voire entièrement) dépendants des projets extérieurs pour leur viabilité financière (le programmes DGD avec VSF-B ou d'autres projets).

Les analyses de vulnérabilité et les activités de ciblage ont permis une réelle prise en compte des femmes parmi les bénéficiaires des actions du programme, particulièrement pour le renforcement de leurs moyens d'existence. Ainsi, le programme améliore les relations de genre et l'empowerment des femmes et cela a été pris en compte dès sa conception et dans sa mise en œuvre.
Le programme prend en compte les aspects environnementaux et a des incidences positives sur la protection des ressources environnementales. De manière générale, le programme permet une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage. De plus, les ménages bénéficiaires ont généralement été formés au compostage et accompagnés pour la production et l'utilisation du fumier organique. Cela permet notamment d'améliorer la fertilité des sols.

En référence au contenu et objectifs à la fois du Sud (les 7 pays d'Afrique) et du Nord (Belgique) du programme, il existe des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord : des collaborations avec les hautes écoles en Belgique qui impliquent les projets du Sud, principalement sous forme de stage ; des activités de renforcement de capacités des PLP au Sud dans le domaine du plaidoyer, réalisées par VSF-B ; des partenariats avec les ONG belges ayant également des activités au Sud telles que la Croix-Rouge Belgique, TRIAS ou ADA, dans les mêmes pays que VSF-B.

1 Compréhension des termes de référence

1.1 Le programme VSF-B / DGD

L'objet de la mission est l'évaluation du programme quinquennal 2017-2021 de VSF-Belgique subsidié par la Coopération belge (DGD).
Dans sa stratégie « Horizon 2025 », VSF-B couvre quatre axes thématiques (i) la productivité et la consommation durable en lien avec l'élevage et ses produits, (ii) l'accès au marché et l'approche filière (chaîne de valeurs en lien avec l'élevage et ses produits), (iii) l'acquisition de moyens d'existence diversifiés et durables, et l'accès amélioré à la nourriture, (iv) le renforcement des capacités des communautés et autres parties prenantes.
Sur le terrain, ces axes thématiques sont déclinés en plusieurs domaines d'intervention qui sont : (1) La santé animale de proximité, (2) La gestion des ressources naturelles et pastoralisme, (3) La gestion des risques de catastrophes, (4) La reconstitution sociale du cheptel, (5) Les chaines de valeur du secteur de l'élevage, (6) Les activités génératrices de revenus et, (7) La conduite du bétail, dont notamment l'alimentation.
Le programme VSF-B / DGD a démarré ses activités le 1er janvier 2017 pour une période de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2021. Il couvre 3 pays en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali Niger), 4 pays dans la région des grands Lacs (RD Congo, Rwanda, Burundi et Ouganda) et la Belgique. Le budget global du programme est de 13.872.901,26 €. Les coûts directs du programme sont de 12.872.901,26€, subsidiés par la DGD à raison de 80%. Le cofinancement de 20% est mobilisé par VSF-B.
Ce programme s'inscrit dans une succession de programmes subsidiés par la coopération belge, précédemment triennaux (2008-2010, 2011-2013, 2014-2016) et actuellement quinquennaux. Intégré dans les divers Cadres Stratégiques Communs (1 par pays) élaborés pour une période de 10 ans, ce programme sera suivi par un second programme quinquennal (2022-2026).
Un objectif spécifique est attribué à chaque pays. Dans les pays du Sud, les actions concernent la sécurité alimentaire & socio-économique des ménages et le renforcement de capacités des acteurs liés au secteur de l'élevage, et en Belgique (volet Nord) l'action consiste à informer, sensibiliser/ conscientiser et mobiliser les actuels et futurs professionnels de l'élevage et de la santé animale, les décideurs politiques et le secteur privé aux enjeux et opportunités de l'élevage familial selon une approche One Health[1] pour un monde plus juste et plus durable.

1.2 Objectifs et enjeux de la mission

Le programme étant à sa troisième année d'exécution, il s'agit de conduire une évaluation à mi-parcours conformément à la planification. L'évaluation couvre l'ensemble du programme c'est-à-dire les deux régions du Sud et la Belgique.

L'objectif principal de cette évaluation est d'appuyer VSF-B et ses partenaires en termes **d'adaptations et d'ajustements éventuels** pour la mise en œuvre du présent programme en 2020 et 2021 d'une part, et en termes **de lignes directrices et d'orientions à prendre** pour le prochain programme quinquennal d'autre part, à travers des conclusions et des recommandations précises.

Ces conclusions et recommandations seront issues d'une analyse du programme en cours se référant aux critères du comité d'aide au développement - CAD - de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) auxquels s'ajoute le critère de cohérence, et une **analyse relative à l'approche multi-acteurs** (synergies et complémentarités et aux thèmes transversaux que sont le genre et l'environnement. L'évaluation va apprécier **le niveau d'atteinte des différents objectifs spécifiques par pays, les effets produits par les activités réalisées, l'état d'avancement des activités dans une optique de Gestion Axée sur les Résultats.**

Une série de questions évaluatives, réparties par critères et thèmes transversaux, sont explicitement posées par rapport aux enjeux et objectifs identifiés. Ces questions sont détaillées et regroupées dans un tableau présenté dans le chapitre 2.4.

[1] One health correspond à une approche complexe et intégrée qui prend en compte la forte interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et la « santé environnementale » (préservation des écosystèmes et santé végétale). Cette approche est portée par un certain nombre d'organisations de la société civile spécialisées dans le domaine, notamment les membres du réseau VSF-International, dont VSF-Belgique est partie prenante, ainsi que des organisations internationales telles que l'OIE, la FAP et l'OMS.

2 Méthodologie proposée

2.1 Une démarche progressive

L'analyse suit **une dynamique progressive**, avec un bilan global à partir de la documentation et d'un entretien préalable avec le comité de pilotage[2], un approfondissement à partir des missions de terrain, une présentation et des échanges autour des résultats lors de l'écriture du rapport final.

La mission propose une triangulation des différents types d'informations collectées (perception, données chiffrées, estimations, compréhension), **des points de vue** (différents informateurs) et **des méthodes de collecte** de l'information (entretiens individuels, focus group, ateliers). Il s'agit donc de gérer des données ou des informations appartenant à différents registres :

1. **Le registre du constat** : à partir de l'observation directe des faits, de données chiffrées (appréciation des critères) et d'indicateurs (ceux mentionnés dans le cadre logique de l'intervention).
2. **Le registre de l'opinion** : points de vue des acteurs. La prise en compte de ce registre est fondamentale dans l'objectif de mettre en évidence les incertitudes, les controverses, et la diversité des représentations du programme au travers des différents acteurs et parties prenantes.

L'évaluation se veut une invitation à l'échange, à la communication entre les acteurs, et à la confrontation des logiques de laquelle découle l'appropriation des résultats (évaluation partagée).

3. **Le registre interprétatif** : il s'agit de l'établissement par déduction de relations de causalité non explicites ou évidentes, permettant notamment de confronter la stratégie effective de mise en œuvre du programme (théorie d'action observée et éventuellement reconstruite) avec la théorie d'action initialement conçue lors de l'instruction du programme.

L'argumentation de l'évaluation procède du croisement, du recoupement et d'une prise en compte équilibrée des informations issues de ces trois registres.

La démarche comprend cinq grandes étapes qui permettent d'avancer progressivement :

1. **Phase de cadrage :** analyse de la documentation et entretien préalable à distance avec le comité de pilotage de l'évaluation
2. **Partage d'une note de cadrage** pour valider la méthodologie détaillée, le chronogramme d'intervention et le contenu du rapport final
3. **Missions de terrain** dans la zone d'étude en Afrique Centrale, de l'Ouest, et en Belgique (5 pays visités)
4. **Analyse** des données **et rédaction** du rapport provisoire
5. **Présentation des résultats** au siège de VSF-B **et finalisation** du rapport final

Chaque étape est présentée plus loin.

Le travail de consultation est réalisé dans la langue du pays visité par le consultant et le rapport final fourni en français.

2.2 Une démarche participative

La méthodologie suivie est **participative, itérative et assurant une forte interaction notamment** avec les bénéficiaires finaux et les partenaires locaux, avec **une démarche forte d'apprentissage** au profit de toutes les parties prenantes. La démarche cherche ainsi la **participation active des équipes de VSF-Belgique et de ses partenaires.** Une démarche participative est nécessaire pour garantir un accès aux informations disponibles et aux réflexions que chaque personne peut avoir déjà menées, mais aussi pour qu'il y ait une **dynamique collective d'apprentissage et d'appropriation** des constats et recommandations.

L'implication des acteurs locaux dans l'identification du programme et sa mise en œuvre impose leur participation dans cette évaluation non seulement en tant que sources d'informations mais aussi en tant qu'experts ayant leurs points de vue et leurs perceptions. De plus, l'évaluation doit être un moment d'apprentissage partagé.

Le recueil des données et son analyse se réalisent en toute **indépendance, neutralité et impartialité**, en respectant les critères de respect de la vie privée, de probité et d'intégrité professionnelle.

[2] Composé de l'expert programme de VSF-B et des deux directeurs régionaux

2.3 Parties prenantes de l'évaluation

Les consultants s'assurent que l'ensemble des parties prenantes soient impliquées dans la réalisation de l'évaluation, à savoir :

- le comité de pilotage qui contribue à la réalisation de l'évaluation et à la dissémination des résultats ;
- les partenaires locaux principaux qui sont étroitement liés à VSF-B dans la mise en œuvre du programme ;
- les bénéficiaires directs du programme ;
- les autres bénéficiaires et parties prenantes du programme tels que les services vétérinaires privés, services techniques déconcentrés, les municipalités ou districts, les institutions de micro-crédit, les organisations de femmes, de producteurs, d'éleveurs ;
- la DGD, destinataire du rapport d'évaluation.

2.4 Les questions évaluatives

L'analyse du programme se base essentiellement sur les six critères d'évaluation et tache de répondre aux questions évaluatives présentées dans le tableau suivant.

Dans une optique de **formulation de recommandations d'ordre stratégique** (pour la suite du programme mais également pour la formulation du programme à venir), la mission d'évaluation s'intéresse particulièrement à l'analyse de **l'efficacité du programme en cours, de son impact sur les populations et des questions de durabilité, et de synergie et complémentarité avec les autres acteurs.**

Dans cette optique, la mission se concentre également **sur une analyse transversale du programme,** et non pays par pays, prenant notamment en compte **les liens existants ou nécessaires entre objectif spécifique Nord et objectifs spécifiques Sud**.

Dans le cadre cette analyse plus stratégique**, la mission n'insiste pas sur les données quantitatives** qui sont déjà recueillies par les équipes de VSF-B dans le cadre du suivi/évaluation du programme et présentes dans les rapports annuels.

La mission insiste sur **l'approche du programme vis-à-vis des ménages les plus vulnérables et l'intégration des bénéficiaires dans une approche filière.**

Critère d'évaluation	Commentaires, éléments à prendre en compte
Pertinence	Ce critère concerne le bien-fondé et l'adéquation du programme avec les besoins des bénéficiaires. ***Questions évaluatives :*** - *Dans quelle mesure le programme répond-il aux attentes et préoccupations des acteurs locaux et des bénéficiaires directs ? est-ce que le programme travaille avec les groupes cibles les plus pertinents ? y a-t-il encore des attentes non couvertes ?* - *En tenant compte de la logique d'intervention, quels sont les points forts et les faiblesses du programme, en termes de pertinence des indicateurs dans la mise en œuvre des activités ?*
Cohérence	Ce critère concerne la cohérence de l'intervention dans son ensemble (interne et externe). ***Questions évaluatives :*** - *En tenant compte de la logique d'intervention, quels sont les points forts et les faiblesses du programme, en termes de cohérence dans la mise en œuvre des activités ?* - *Dans quelle mesure, eu égard à la multiplicité des objectifs dans une diversité des pays, le programme montre une cohérence dans ses interventions, approches et stratégies ?* - *Les approches et stratégies de mise en œuvre sont-elles conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre ? et comment VSF-B s'assure que les PLP respectent les approches du programme ?*

Critère d'évaluation	Commentaires, éléments à prendre en compte
	- *Les approches et stratégies de mise en œuvre sont-elles conformes aux interventions des services de l'Etat et aux éventuelles interventions d'autres ONG dans la zone ?*
Efficacité	Ce critère permet d'évaluer l'atteinte des objectifs et des résultats attendus du programme, en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées. ***Questions évaluatives :*** - *Quel est le niveau d'atteinte des objectifs et résultats du programme ?* - *Quels sont les facteurs majeurs qui influencent / ont influencé l'atteinte ou non atteinte des objectifs et résultats du programme ? Ces derniers sont-ils en bonne voie d'être atteints ?* - *Y a-t-il des effets/changements pertinents non prévus obtenus ou que le programme devrait prendre en compte ?* - *Quel est le niveau d'efficacité de la collaboration avec les partenaires locaux principaux ?*
Efficience	Ce critère concerne la relation entre les coûts et les résultats atteints à travers l'analyse des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus. ***Question évaluative :*** - *Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) sont-elles adéquates et sont-elles gérées convenablement et de manière optimale pour l'atteinte des objectifs du programme au moindre coût ?*
Impact	Ce critère concerne les conséquences directes et indirectes, positives et négatives des actions sur les bénéficiaires directs et indirects du programme. ***Questions évaluatives :*** - *Quels sont les principaux changements en cours induits par le programme au niveau des différents acteurs (groupe cibles, acteurs intermédiaires, partenaires, etc.) ?* - *Quels sont les impacts prévisibles ?*
Durabilité	Ce critère concerne la possibilité de poursuite de la dynamique de développement à l'issue du programme en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires. ***Questions évaluatives :*** - *Dans quelle mesure les principaux changements identifiés peuvent être pérennisés à travers leur démultiplication et l'autonomisation des acteurs concernés ?* - *Dans quelles mesures les innovations introduites et les approches socio-économiques utilisées ont été adoptées par les populations bénéficiaires ? quelles en sont les forces, les lacunes ? Quelles possibilités pour une mise à l'échelle ?*
Critères complémentaires	La prise en compte du genre et les effets du programme sur la situation des femmes feront l'objet d'une attention particulière. La question environnementale sera également analysée avec beaucoup de soin. ***Questions évaluatives :*** *(1) Genre* - *(1.1.) Les analyses de vulnérabilité et les activités de ciblage ont-elles permis une réelle prise en compte des femmes et des jeunes parmi les bénéficiaires des actions du programme particulièrement pour le renforcement de leurs moyens d'existences ?* - *(1.2.) Dans sa conception et mise en œuvre, le programme prend-il suffisamment en compte les préoccupations de genre et de quelle manière les effets du programme affectent-ils les relations de genre et l'empowerment des femmes ? Comment le programme peut-il améliorer son approche ?* *(2) Environnement*

Critère d'évaluation	Commentaires, éléments à prendre en compte
	- (2.1.) Quelles sont les forces et les faiblesses du programme et des groupes cibles en termes d'exploitation des ressources environnementales et de prise en compte des aspects environnementaux ? *- (2.2) Le programme réagit il correctement pour tenir compte des effets environnementaux qui surviennent en cours d'exécution ?* ***Autres questions transversales :*** *(3) En référence à la cohérence externe du programme et l'approche multi-acteurs (autres ACNG), quelles sont les collaborations qui ont été menées avec succès ? (pour quelles raisons ?. Sur quelles collaborations VSF-B doit-il continuer d'investir (p.ex. vers des partenariats stratégiques) et sur lesquelles elle doit se désengager (ou se limiter à des collaborations ponctuelles) ?* *(4) En référence au contenu et objectifs à la fois du Sud (les 7 pays d'Afrique) et du Nord (Belgique) du programme, analyser les caractéristiques (forces, faiblesses, …) des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord et formuler des recommandations en vue d'une performance optimale d'intégration des composantes Sud et Nord. Comment mieux intégrer/valoriser (i) le plaidoyer dans les objectifs Sud ? et (ii) les collaborations avec les universités et hautes écoles dans le renforcement des capacités des partenaires/acteurs Sud ?* *(5) Sur la base des résultats des échanges, des besoins exprimés par les bénéficiaires et des constats du terrain, quelles autres et/ou nouvelles activités pourraient être pertinentes pour le prochain programme 2022 -2026* *(6) La capitalisation des leçons apprises du programme DGD est-elle intégrée à la politique de gestion des connaissances de VSF-B ? Est-elle suffisante au niveau des Objectifs Spécifiques mais aussi au niveau programme ? Que faudrait-il faire pour éventuellement l'améliorer ?* *(7) En référence au contexte sécuritaire (dans le sahel), dans quelles mesures les adaptations et adéquations des interventions ont-elles impacté les approches et stratégies initiales ?*

3 Les différentes étapes de l'intervention

La mission s'est déroulée en cinq étapes, présentées ci-dessous.

Pour des raisons de durée de la mission, il n'était pas possible de réaliser des missions de terrain dans l'ensemble des 7 pays du Sud dans lesquels est mis en œuvre le programme DGD. La mission d'évaluation concerne donc en plus de la Belgique, 4 autres pays : Mali, Burkina Faso, Ouganda et Rwanda.

Pour les pays non couverts par la mission d'évaluation (Niger, Burundi et RDC), les directeurs pays sont sollicités pour faire part de leur avis et points de vue sur les résultats et recommandations de l'évaluation : le rapport intermédiaire est partagé avec eux et leurs remarques prises en compte.

3.1 Etape 1 : Analyse documentaire et entretiens avec le comité de pilotage

Le comité de pilotage suit l'ensemble du déroulement de l'exercice d'évaluation et échange, autant que de besoin, avec l'équipe d'évaluation. A son démarrage, la mission a organisé une séance initiale de briefing avec le comité de pilotage de l'évaluation (par skype) pour clarifier les termes de référence et s'assurer de la bonne compréhension mutuelle des enjeux, du contenu et des modalités de la mission. La séance a permis de finaliser et valider le calendrier, ainsi que les dispositions organisationnelles.
Pour compléter cette réunion de cadrage, une réunion s'est tenue entre le chef de mission, l'expert programme et le responsable du volet Nord au siège de VSF-B, la veille du départ en Ouganda du chef de mission.

Concernant l'analyse documentaire, plusieurs documents ont été mis à disposition des consultants : le document programme, les Cadres Stratégiques Communs (CSC) de chaque pays, les rapports annuels 2017 et 2018 par pays.

3.2 Etape 2 : Partage d'une note de cadrage

La note de cadrage a présenté, en amont des missions terrain, les réflexions issues des premiers entretiens avec le comité de pilotage et de l'analyse bibliographique. Cette note a permis de valider l'analyse et de discuter des points à approfondir. Ce premier bilan a alimenté la réflexion sur l'échantillon de la mission de terrain et le choix des acteurs à rencontrer. L'organisation des missions de terrain a également été précisée.

Cette étape a également été l'occasion d'échanges entre les deux experts, permettant de s'accorder sur la méthodologie.

3.3 Etape 3 : Missions de terrain

La mission de terrain est l'occasion d'un moment d'apprentissage partagé entre évaluateurs et parties prenantes du programme. La collecte d'information mais aussi son analyse, au moins en partie, se fait le plus possible directement auprès des bénéficiaires directs et indirects des activités du programme. Une attention particulière est ainsi faite afin de pouvoir réaliser le plus grand nombre d'entretiens avec les principales parties prenantes du programme. L'équipe d'évaluateurs organise, avec l'appui des PLP, des séances de travail et des entretiens avec le personnel des programmes, les partenaires, les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des actions (organisations paysannes, ONG locales ou internationales, autorités, services techniques déconcentrés…) ainsi qu'avec les bénéficiaires. Elle visite les zones d'intervention des programmes retenus et s'entretient avec les populations cibles (bénéficiaires directs) et bénéficiaires intermédiaires (Vétérinaires Privés de Proximité, Auxiliaires d'Elevage ou Agro-Eleveur…). Des entretiens (généraux et plus spécifiques) individuels, des focus group permettent de recueillir ces informations du terrain, ces points de vue d'acteurs, et de les mettre en débat. Un atelier d'évaluation participative est organisé avec des représentants des bénéficiaires, à la fin de chaque mission de terrain. Sur la base d'un mémo de mission, les consultants animent la réunion de restitution autour des résultats préliminaires avec les différentes parties impliquées dans la mise en œuvre du programme. Durant la réunion, des commentaires et des inquiétudes/suggestions sont soulevés concernant les conclusions du rapport préliminaire au niveau de chaque zone d'intervention du programme. Des réunions de restitution sont également organisées avec les directeurs régions et entre l'expert programme et le chef de mission, au retour de mission de ce dernier.

Le choix des localités à visiter se fait sur différents critères, notamment :

1. les principales réalisations pour 2017, 2018 et l'importance relative de la zone en termes d'activités
2. l'accessibilité (temps et distance)
3. le niveau d'insécurité

La mission de terrain en Belgique est organisée après les missions de terrain en Afrique. L'évaluateur réalise des entretiens avec les membres de VSF-B impliqués dans les actions d'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) ainsi que des partenaires et des représentants des bénéficiaires de ces actions. Les rendez-vous avec l'ensemble de ces acteurs sont pris avec l'appui de l'équipe de VSF-B en amont de la mission de l'évaluateur en Belgique. En raison de l'épidémie de coranovirus sévissant en Europe au moment de la période de mission prévue en Belgique, l'ensemble des entretiens a été réalisé par skype.

3.4 Etape 4 : Analyse des données, rédaction, discussion et rédaction du rapport provisoire

Une analyse croisée et une prise de recul amènent à préciser le bilan du programme et des changements induits, et à formuler des recommandations et conclusions.

L'équipe d'évaluateurs a réalisé un **aide-mémoire** pour chaque pays visité, comprenant les principales conclusions et recommandations faites par la mission d'évaluation. L'aide-mémoire a été partagé avec chaque équipe pays qui a pu faire part de ses remarques, qui ont ensuite été intégrées dans la version consolidée de l'aide-mémoire. C'est cette version qui est présentée en annexe du présent rapport.

Un rapport provisoire est élaboré, il est basé sur les données collectées lors de l'évaluation. Le rapport est lu, partagé et commenté par le comité de pilotage de l'évaluation. Les principaux constats et recommandations sont détaillés, expliqués et discutés. Les membres du comité de pilotage font part de leurs réactions (questions complémentaires, réactions et points éventuels de désaccords) et de leurs avis à ce stade sur les recommandations (positionnement).

La mission d'évaluation se concentrant **sur une analyse transversale du programme,** et non pays par pays, **le rapport présente une analyse et des recommandations stratégiques pour l'ensemble du programme** et non une présentation des résultats et recommandations pays par pays. L'analyse plus spécifique par pays est présentée dans les aide-mémoires en annexe.

Le rapport comprend : une table des matières, une liste des abréviations, un résumé exécutif de 2 pages, une présentation de la méthodologie et des différentes étapes de la mission, les résultats de l'évaluation du programme (présentés par critère et répondant aux questions évaluatives), ainsi que les principales conclusions et recommandations. La liste des personnes enquêtées est présentée dans les calendriers détaillés des aide-mémoires en annexe. On retrouve également en annexe la liste des documents analysés, ainsi que les Termes de Référence de la mission.

3.5 Etape 5 : Présentation des résultats et réalisation du rapport final

Le chef de mission organise une **présentation des résultats de la mission d'évaluation** par skype (elle était initialement prévue au siège de VSF-B à la fin de la phase de terrain en Belgique). Le rapport provisoire est retravaillé en tenant compte des réactions du comité de pilotage reçues par écrit et une version finale du rapport est élaborée.

4 Chronogramme indicatif

La consultation a commencé début février et se termine au plus tard le 30 avril 2020.

Le calendrier réalisé est présenté dans le tableau suivant. Outre les visites de terrain, le calendrier présente les réunions avec le comité de pilotage et le timing des rapportages.

Le calendrier détaillé de chaque visite de terrain est présenté dans les aide-mémoires en annexe.

TERO

Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

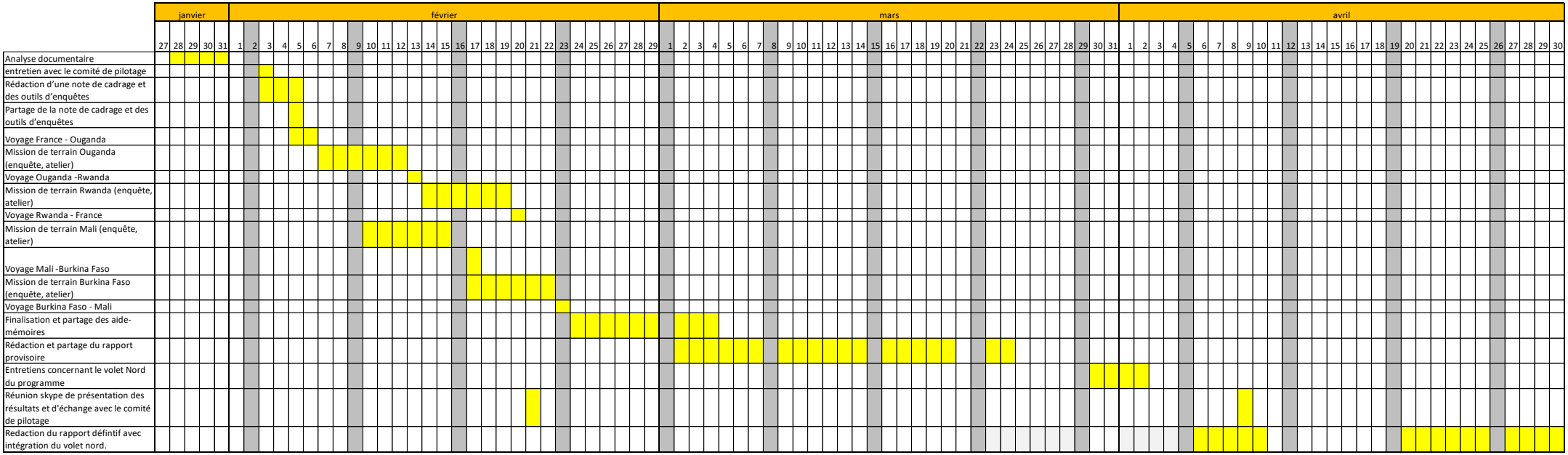

5 Présentation des résultats

5.1 La théorie du changement suivie par VSF-B

La théorie du changement suivie par VSF-B est propre à chaque pays, elle tient compte du contexte de chaque pays tel qu'il a été défini dans l'analyse contextuelle commune (ACC) ainsi que le cadre stratégique commun (CSC). L'intervention s'appuie ainsi sur plusieurs leviers de changement propres au contexte de chaque pays.

On retrouve néanmoins des points de similitude entre chaque théorie du changement, qui permettent de brosser d'une manière globale les changements que veut voir apparaitre VSF-B à l'échelle du programme et de voir de quelle manière ces changements ont été ou sont en passe d'être atteints.

Les ménages ruraux tirent une majorité de leurs revenus des activités agricoles et l'élevage occupe une place importante dans cette économie. Le secteur agricole et rural est généralement caractérisé par une forte vulnérabilité des acteurs qui en dépendent pour leur existence et une paupérisation souvent croissante malgré les programmes de développement. L'élevage est généralement caractérisé par une faible productivité, ce qui limite considérablement le rôle que joue l'élevage dans la constitution et la stabilisation des moyens d'existence des ménages ruraux.

Les connaissances techniques limitées des agro-éleveurs font que l'utilisation des intrants qui permettraient de développer les productions agricoles dans un contexte de baisse de la fertilité des sols reste très limitée. Ainsi le premier levier du changement consiste dans la promotion d'un modèle intégrant l'agriculture et l'élevage et permettant des transferts horizontaux de fertilité qui auront des effets bénéfiques sur les productions agricoles tout autant que sur les productions animales (utilisation des sous-produits agricoles comme aliments).

L'accès amélioré aux services de santé animale installés par le projet devra permettre une sécurisation du cheptel qui assure en retour la fumure organique des parcelles et donc l'augmentation des productions agricoles. Ceci doit permettre d'améliorer la productivité du système agraire qui prévaut dans les zones d'intervention.

Les services de santé animale privés doivent prendre conscience de l'importance de l'élevage familial pour le bien-être des populations et de l'importance de leur contribution au développement de cette activité. Cette prise de conscience est rendue possible grâce à des actions de renforcement des capacités techniques (formation, voyages d'étude, visite de terrain), financière (mise en relation avec les institutions financières, formation sur le plan d'affaire, tenue de la comptabilité…), managériale et marketing (appui à l'insertion sociale, gestion des stocks, amélioration de la fonctionnalité des cabinets…). En agissant sur ces leviers, VSF-B a déjà montré une meilleure fonctionnalité et viabilité des cabinets vétérinaires, un engagement de ces cabinets à améliorer l'accès au service de santé des éleveurs dépendant de l'élevage familial.

Dans un contexte de petites exploitations disposant de peu de moyens, les ménages agro-éleveurs sont peu structurés et peu organisés. En outre ils ont difficilement accès aux facteurs de production et ont peu de capacités financières et techniques, ce qui limite leur développement socio-économique. L'intervention vise à travailler auprès de groupement d'agro-éleveurs.euses pour améliorer l'accès des membres des groupements au crédit et à la connaissance, ce qui doit permettre l'augmentation de leurs revenus à travers l'amélioration de leurs pratiques, la diversification et l'accroissement de leurs activités.

La structuration et l'organisation des éleveurs doit faciliter leur accès au crédit et ainsi le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) diversifiant les sources de revenu. Mais ceci améliore aussi la prise en compte des besoins de représentation des agro-éleveurs aussi bien au niveau local que plus largement. Les organisations peuvent assurer un meilleur accès aux services indispensables tels que le conseil technique ou le conseil en gestion. La structuration en groupement permet également de donner plus de poids aux producteurs dans les filières et ainsi de renforcer leur intégration dans ces filières. Au final les agro-éleveurs évoluent dans un environnement organisationnel et institutionnel plus favorable.

La sensibilisation et la formation, le renforcement des capacités se trouvent au cœur des processus de changement. En effet, le manque de connaissances des producteurs ne leur permet pas de saisir toutes

les opportunités que le contexte offre. L'organisation et la structuration des producteurs doivent permettre dans un premier temps de favoriser les échanges locaux tout en ouvrant un espace de dialogue entre pairs, favorables aux améliorations des pratiques. Les groupements créés sont aussi les outils majeurs permettant d'assurer le renforcement des capacités techniques des agro-éleveurs.

Les femmes étant au cœur des activités rurales et des dynamiques de changement, leur accès aux facteurs de production et aux revenus de leurs activités, leur insertion dans la sphère économique et sociale, constituent un des leviers majeurs du changement. Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter les rendements de leur exploitation, ce qui aurait pour effet d'accroître la production agricole totale des ménages et par conséquent des pays. Le choix du petit élevage comme levier de changement facilite l'atteinte de cet objectif car les femmes sont en majorité impliquées dans le petit élevage (chèvres, moutons, porcs, volailles) et assurent la transformation et l'approvisionnement des marchés locaux en produits de pêche à l'état frais ou transformé (poissons fumés, crevettes).

L'intervention cible également les ménages vulnérables dépendant de l'élevage pour assurer leur bien-être, en adoptant une démarche holistique. Le projet cherche à toucher plusieurs composantes de la vulnérabilité des ménages en renforçant leurs capital physique, social, humain, financier et environnemental à travers des approches combinées.

Pour les ménages les plus vulnérables, les processus de changement s'appuient sur une démarche multi dimensionnelle qui permet d'agir sur plusieurs dimensions de la vulnérabilité. Avec la dotation d'un petit cheptel sous le principe de la chaîne de solidarité, les ménages reçoivent des appuis complémentaires aussi bien en termes de formation (technique, santé, nutrition…), de matériel et d'intrants.

Ainsi, dans un premier temps, l'intervention permet ainsi la restauration des capitaux productifs des ménages vulnérables afin de les préparer à la production agro-pastorale. En parallèle, la restauration du pouvoir d'achat des ménages est entreprise pour leur permettre de répondre aux besoins immédiats et protéger les capitaux productifs. Cela doit permettre d'améliorer significativement la sécurité alimentaire et économique des ménages vulnérables. La structuration des ménages doit permettre d'améliorer leur capital social. Il s'agit de les organiser en groupe solidaire pour initier des activités structurantes de premier niveau (tontine, chaîne de solidarité, crédit rotatif) puis éventuellement évoluer progressivement vers les activités génératrices de revenus plus structurantes (embouche, aviculture…). Dans certaines zones d'intervention (tel que le Mali), le programme prévoit également d'insérer les groupements de ménage vulnérables, dans des chaînes de valeur, grâce à des AGR rentables, de la même manière que les autres groupements de producteurs, tel que vu plus haut. Cela doit faire des ménages vulnérables des acteurs économiques capables de contracter avec des IMF mais également de nouer des relations avec les différents acteurs de leur chaîne de valeur, pour créer de la richesse et améliorer leur bien-être.

Les agro-éleveurs des zones d'intervention dépendent quasi exclusivement des activités agricoles et d'élevage. Ainsi l'augmentation de la production agricole et animale générée par les activités menées aussi bien en termes de santé animale, d'accès au crédit ou de lutte contre la vulnérabilité doit permettre rapidement d'avoir une meilleure disponibilité et un meilleur accès aux aliments ainsi qu'un surplus de revenu (par la vente des surplus de production). L'objectif est donc que les agro-éleveurs soient dans une situation de sécurité alimentaire mais aussi économique améliorées. L'amélioration des capacités économiques des ménages, soutenue par une productivité accrue des élevages familiaux, doit permettre aux ménages de disposer des ressources nécessaires pour les besoins en soins de santé, en éducation et en alimentation.

5.2 Pertinence

Le programme répond majoritairement aux attentes et préoccupations des acteurs locaux et des bénéficiaires directs. Le programme travaille avec les groupes cibles les plus pertinents et les attentes de ces groupes sont majoritairement couvertes. En effet, le programme appuie

principalement à la fois des agro-éleveurs.euses à se structurer en groupement et à développer des AGR pour une meilleure intégration dans les filières, mais également les ménages les plus vulnérables, ainsi que les services de santé animale privés pour apporter un service à ces bénéficiaires.

La méthodologie de sélection des ménages les plus vulnérables est pertinente, dans une optique de lutte contre la vulnérabilité. Cette méthodologie repose sur des critères de sélection et l'implication des autorités locales et de l'ensemble de la population. Cela permet une bonne acceptation de la sélection. Si cette sélection permet bien de s'assurer de toucher le public le plus vulnérable, il n'y a pas de critère lié à la capacité à développer une activité économique, ce qui ne permet pas de penser que la plupart des ménages les plus vulnérables seront en capacité de produire suffisamment d'excédent de manière régulière pour s'insérer dans des filières (voir la partir impact), comme cela est attendu dans certains pays du programme ; et contrairement aux autres cibles du programme que sont les groupements de producteurs et productrices, comme nous le verront plus loin. Les activités d'appui aux ménages vulnérables, centrées sur la recapitalisation des cheptels sont pertinentes.

Au Rwanda, les ménages les plus vulnérables ont majoritairement été choisis en assemblée villageoise, par l'ensemble de la communauté. L'absence de cheptel est un critère de sélection pertinent pour le choix des ménages les plus vulnérables. En effet, l'élevage a une grande importance dans l'ensemble du pays (source du fumier et revenu du ménage) et le fait que des ménages n'aient pas la possibilité de posséder même des petits ruminants est un bon indicateur de leur vulnérabilité. Le principe de la chaîne de solidarité, mis en place, est aussi pertinent : les bénéficiaires (1ère génération) qui reçoivent des animaux du projet, doivent ensuite rembourser des animaux pris sur les naissances de leur cheptel pour les bénéficiaires suivants (2ème génération). Cela permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires touchés par le projet et d'instaurer une dynamique au sein des villages. Cela assure une solidarité locale qui améliore la mobilisation sociale et assure une certaine redevabilité des bénéficiaires. La pression sociale du groupe est aussi importante pour assurer un bon taux de remboursement des animaux distribués.

Par contre, en Ouganda, même les activités initialement conçues comme un appui aux plus vulnérables reposent sur des Village Saving & Loan Association (VSLA), dénommées également VICOBA (Village Community Banking). Or, les VSLA sont montées au départ par les ménages volontaires, il n'y a pas de critères de vulnérabilité dans la sélection des membres : au contraire, pour s'assurer un bon fonctionnement à venir du groupe et un meilleur remboursement des crédits potentiels, sont plutôt sélectionnés des ménages ayant déjà au moins un peu de capital (terre et animaux), et qui sont jugés capables par les autres membres de gérer un crédit. Si ce système permet un très bon fonctionnement du groupe et une meilleure efficacité dans les activités à venir, cela a également pour conséquence que les ménages vulnérables sont de fait pas ou peu intégrés dans ces groupes, incluant les groupes recevant des distributions de chèvres. De fait, ce ne sont pas les plus vulnérables qui reçoivent les caprins. Cela se retrouve dans les enquêtes faites auprès des ménages ayant reçu des chèvres (la plupart ayant déjà des chèvres avant la distribution) ou auprès des ménages allant recevoir des chèvres (certains ayant déjà jusqu'à 15-20 chèvres ou le cas de cette femme témoignant ne pas avoir de chèvres mais son mari oui).

Au Mali, le choix des ménages vulnérables au sein des populations a été effectué dans chaque village par un comité villageois intégrant toutes les sensibilités du village (Hommes, Femmes, Jeunes), responsables des organisations ou groupements de toutes catégories (Hommes, Femmes, et diversité socio-professionnelle). Ces sensibilités ou composantes sociales des villages ont été appuyées par les mairies et les structures techniques pour avoir un choix judicieux des Ménages Vulnérables. Les appuis ont été fournis sous forme d'octroi de noyaux caprins ou de volailles soutenus par différentes activités de renforcement de capacités des bénéficiaires ; de suivi de santé animale des effectifs distribués, ainsi que la mise en place de systèmes de crédit solidaire, et le soutien des activités agricoles notamment les champs appartenant et entretenus par les femmes, la facilitation de l'accès aux produits et aux intrants (engrais, semences améliorées, production de fumier/compost ; la facilitation de l'accès aux marchés par les actions des vendeurs d'intrants (ou commerçants intermédiaires) et des intermédiaires commerciaux. L'introduction de noyaux de caprins et de volaille, est une activité pertinente compte tenu du rôle économique important joué par les petits ruminants (ovins/caprins) et la volaille au sein des ménages vulnérables.

Au Burkina Faso, dès son démarrage, le programme PARPEL a procédé au choix des Ménages Vulnérables et des groupements d'aviculteurs dans les différents villages-échantillons retenus dans les deux régions. Le choix des ménages vulnérables a été effectué selon les critères prédéfinis avec la contribution des autorités villageoises (chefferie) et des représentants des différentes organisations et

catégories sociales (Hommes, Femmes, Jeunes) dans les villages sélectionnés. En effet, le projet PARPEL a mis en place dans ses villages de concentration d'activités 13 CODIL (Comité directeur Local) constitués de personnes ressources avec la prise en compte des sensibilités au niveau local (femmes, jeunes). Ces comités ont été impliqués dans le choix des Ménages Vulnérables, et ont ensuite assuré un rôle de veille sur les activités du projet et d'accompagnement en termes de coaching endogène. Les appuis se sont manifestés à travers l'octroi de noyaux caprins (5 femelles plus 1 mâle) aux ménages vulnérables et de noyaux de volaille aux groupements d'aviculteurs. Il y a eu ensuite des activités pertinentes de renforcement de capacité des bénéficiaires ; de suivi de santé animale des noyaux d'animaux distribués. Tous les autres types d'activités initiées et mises en œuvre par le projet PARPEL ont été d'une grande pertinence : i) l'activité de mise en place de crédit solidaire a renforcé la pertinence du programme à travers la mise à disposition de cash pour entreprendre d'autres activités génératrices de revenus tels que le petit commerce ; ii) Le soutien aux activités agricoles, a été d'une grande pertinence notamment pour les champs appartenant et entretenus par les femmes. Ceci a permis la facilitation de l'accès aux intrants (engrais, semences améliorées), et a permis de renforcer les capacités des femmes dans la confection de fosses fumières et d'accroitre ainsi la production de fumier/compost ainsi que les rendements et la production agricole provenant des champs et des jardins potagers.

Le ciblage également de groupements de producteurs et productrices est pertinent dans une optique de renforcement des filières et d'intégration des groupements dans ces filières. Au contraire des ménages vulnérables sélectionnés sur critère de vulnérabilité, les groupements également appuyés par le programme, sont sélectionnés sur des critères de fonctionnalité et de capacités. Ce sont en effet les groupements qui ont déjà fait preuve de leur capacité à développer des activités qui sont ciblés. Cela est pertinent dans une optique de renforcer ces groupements pour intégration dans des filières.

Au Rwanda, ce sont les groupements Imbaraga qui sont appuyés par le programme pour développer des AGR. Les groupements sont donc membres de l'organisation Imbaraga, Partenaire Local Principal (PLP) du programme. Mais tous les groupements Imbaraga ne participent pas aux activités du programme : les plus fonctionnels sont sélectionnés.

En Ouganda, ce sont les VSLA les plus fonctionnelles qui reçoivent l'appui du programme pour développer des AGR. Mais nous venons de voir que les activités menées auprès des plus vulnérables sont basées sur les mêmes critères de sélection. Ainsi, les activités de distribution de caprins à destination normalement des plus vulnérables mixent deux approches avec deux objectifs différents : l'appui aux plus vulnérables et l'amélioration génétique (avec distribution d'un bouc de race améliorée par ménage, en plus des quatre chèvres) à destination en théorie d'éleveurs ne faisant pas partie des plus vulnérables. Si les deux objectifs ne sont pas contradictoires et peuvent même être complémentaires, les activités doivent être spécifiques à chaque objectif et s'adresser à des bénéficiaires différents, comme nous le verront de manière générale dans la partie relative aux recommandations.

Au Mali, le projet PISAREL appuie les Organisations de Producteurs Féminins (OPF) ou groupements de femmes dans les activités d'élevage de volaille, de mise en place de crédit solidaire, d'embouche ovine et autres appuis.

Les activités mises en place dans le cadre du programme sont pertinentes car elles permettent de lutter contre les principales causes de la pauvreté en rapport avec l'agriculture et l'élevage, à savoir principalement, la pauvreté des terres cultivables suite à l'érosion et au manque de fumure organique, l'absence de formation et la difficulté d'accéder aux crédits et aux services de santé animale pour une majorité d'agriculteurs et d'éleveurs, et l'absence de cheptel pour les ménages les plus vulnérables.

Le programme répond ainsi aux attentes des acteurs locaux et des bénéficiaires directs accompagnés à travers l'accès à de la formation, l'accès aux soins vétérinaires, l'accès au micro-crédit, ou la distribution de petit élevage.

Les activités de soutien à un service vétérinaire privé de proximité sont pertinentes dans une optique de renforcer l'accès aux soins vétérinaires pour les éleveurs et éleveuses des zones d'intervention, qu'ils soient parmi les ménages vulnérables ou non.

Les activités d'appui aux groupements à travers l'accès aux crédits accompagné d'un soutien financier direct est pertinent et permet de répondre aux problèmes de manque de moyens productifs et de faible diversification des activités économiques.

Les activités d'appui aux ménages les plus vulnérables centrées comme nous l'avons vu sur la recapitalisation en petit élevage, sont également pertinentes, et permettent de répondre aux besoins à court et moyen termes de ces bénéficiaires.

Au Rwanda, les activités d'appui au développement du biogaz familial sont également pertinentes car le biogaz constitue une source d'énergie très intéressante pour les ménages disposant d'un élevage bovin.

En dehors du contexte sécuritaire qui s'est fortement dégradé dans les deux pays (notamment dans les régions du Centre et du Nord du Mali, et dans la Région du Sahel au Burkina Faso, voir la question spécifique à la sécurité en zone sahélienne), le contexte sectoriel n'a pas connu de changement majeur au cours de cette première étape des programmes. Au Mali, aussi bien qu'au Burkina, l'Etat a continué de réaffirmer son soutien à l'élevage familial, notamment les espèces à cycle court, qui sont reconnues par différents acteurs, et notamment les partenaires techniques et financiers, comme un moyen efficace de lutte contre la pauvreté en milieu rural et constituent un potentiel moyen d'existence important pour les ménages vulnérables. Les activités menées par les projets de VSF-B (PISAREL-Mali et PARPEL-Burkina) restent ainsi d'actualité et répondent de façon pertinente aux problématiques de la sécurité alimentaire de ces pays en général et dans les zones d'intervention de ces projets en particulier.

Les indicateurs du cadre logique du programme sont globalement pertinents, ils permettent de mesurer le niveau d'atteinte des principaux objectifs et résultats, notamment selon les pays : l'évolution des rendements et de la production agricole issus des champs des ménages vulnérables appuyés ; la performance et la fonctionnalité du système de santé animale ; le taux de remboursement des crédits ; le taux d'endettement des chefs de ménages pendant la période de soudure ; les taux de malnutrition ; le niveau d'organisation des acteurs ; l'évolution des cheptels distribués.

La principale faiblesse au niveau des indicateurs est la présence de certains indicateurs moins bien définis et plus difficilement mesurables selon le consultant telles qu'au Mali et Burkina Faso par exemple : le taux de satisfaction des acteurs clés du marché à bétail ; le Taux de satisfaction des bénéficiaires des services rendus par les Organisations de la Société Civile (OSC) ; le taux de satisfaction des utilisateurs du SAP Pastoral basé sur les TIC. VSF-B élabore néanmoins des questionnaires auprès du public cible pour pouvoir évaluer au mieux ces indicateurs.

Le choix du public cible visé par le volet Nord est pertinent. Il s'agit des acteurs qui sont considérés comme ayant un impact significatif sur l'atteinte de l'objectif spécifique :

- les étudiants qui ont un lien clair avec l'élevage / l'agriculture familiale ou la santé animale et qui travailleront plus tard dans les domaines de l'élevage et de la santé animale ainsi que leurs regroupements (groupes d'étudiants relais) ;
- les professionnels de la santé animale que sont les vétérinaires (base sociale de VSF-B) et indirectement leurs réseaux et leurs pairs ;
- les politiciens belge et européens, notamment les députés européens.

Les activités menées auprès du public cible sont également pertinentes, que ce soit l'approche avec les ambassadeurs, les outils pédagogiques et interventions dans les écoles, l'organisation de concours avec les étudiants vétérinaires, ou les activités de plaidoyer en partenariat avec d'autres acteurs.

Plusieurs partenariats avec d'autres ONG sont mis en place et très pertinents dans une optique de synergie, pour la mise en œuvre des activités ou pour la vie de réseaux et plateformes (tels que la Coalition contre la Faim, be-troplive, CELEP).

5.3 Cohérence

Le programme montre une cohérence dans ses interventions, approches et stratégies, eu égard à la multiplicité des objectifs dans une diversité de pays.

Le programme met en effet en œuvre dans chaque pays des activités proches (parfois similaires), répondant aux mêmes objectifs mais adaptées à des contextes qui peuvent être très différents. Par exemple, dans l'ensemble des pays, le programme permet l'amélioration de la santé animale grâce aux services de santé animale de proximité. Mais les services de santé animale vont être mis en œuvre de différentes manières en fonction du contexte : soutien à des techniciens vétérinaires, mise en place de réseaux d'ACSA, renforcement de vétérinaires privés, etc.

Les activités sont en cohérence avec les CSC de chaque pays et également en cohérence entre elles : les activités liées aux soins des animaux, à la distribution de cheptels caprins, aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) d'élevage sont connectées. Au Rwanda par exemple, les bénéficiaires développant l'élevage témoignent ainsi être en relation avec les techniciens vétérinaires mis en place par le projet.

VSF-B a également harmonisé de manière cohérente, son approche et sa stratégie d'intervention, à travers, dans chaque pays : le choix d'une ONG partenaire expérimentée qui doit conduire, mettre en œuvre et suivre les activités de terrain, les opérations et activités de suivi des activités terrain ; le choix des ménages vulnérables comme groupe cible bénéficiaire ; le choix de groupements de producteurs et productrices de bénéficiaires pour le développement d'AGR (notamment les organisations professionnelles féminines (OPF) au Mali, les groupements d'aviculteurs au Burkina Faso, les groupements Imbaraga et apicoles au Rwanda).

Au niveau des pays du Sahel, l'approche essentielle sur laquelle a été bâtie la stratégie d'intervention est de considérer le petit élevage à cycle court comme moteur du changement notamment pour les ménages vulnérables.

Pour augmenter le capital financier des ménages (et promouvoir les AGR et d'autres activités telles que les SVPP) VSF-B combine deux approches : l'accès au crédit et le soutien financier direct. Ainsi un groupement de producteurs et productrices, par exemple, pour un montant donné du plan financier prévu pour la réalisation d'AGR, va recevoir une partie de montant en soutien financier direct de VSF-B et une partie par l'accès au micro-crédit via une Institution de Micro-Finance (IMF). Ces deux approches sont cohérentes et même complémentaires. Il est nécessaire que les bénéficiaires soient incités à rembourser une partie de l'appui reçu (et le fait qu'ils reçoivent le crédit à travers une IMF et non directement de VSF-B est cohérent pour les inciter à rembourser) dans le but de promouvoir des AGR rentables leur permettant de tirer un bénéfice conséquent (et de rembourser le crédit). Mais dans un même temps, dans une optique d'encourager le développement d'activités, il est cohérent qu'une partie de l'appui (minoritaire) soit apporté sous forme d'appui financier direct.

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) mises en place par les bénéficiaires grâce à l'accès au crédit sont globalement cohérentes avec une optique de développement de l'agriculture et de l'élevage.

Au Rwanda, par exemple, ces AGR sont principalement l'élevage porcin, l'apiculture ou la culture de maïs et de légumes.

Néanmoins, en Ouganda, les AGR mises en place par les bénéficiaires dans le cadre des VSLA ne sont pas forcément cohérentes avec une optique de développement de l'agriculture, de l'élevage et de filière agroalimentaire (voir le critère efficacité).

Les approches et stratégies de mise en œuvre sont majoritairement conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre. VSF-B s'assure que les PLP respectent les approches du programme (voir le passage consacré aux PLP dans la partie relative à l'efficacité du programme). Les équipes sont formées et mettent en œuvre de manière effective les activités. VSF-B met à la disposition de chaque ONG partenaire, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des activités. Les ressources humaines sont aussi mobilisées en nombre suffisant et nécessaire pour la bonne mise en œuvre des activités.

Au Mali par exemple, l'équipe du programme PISAREL chargée de la mise en œuvre des activités est composée essentiellement d'agents de terrain (Agents de Développement communautaires) qui interviennent dans les villages pour soutenir et appuyer les bénéficiaires. Ces agents ainsi que ceux des structures techniques de l'Etat, bénéficient régulièrement de renforcement de capacités et forment à leur tour les groupes de bénéficiaires.

Au Burkina Faso, le retrait d'ASUDEC comme partenaire de mise en œuvre du PARPEL a nécessité des réadaptations. Cependant, cette situation a été bien gérée par A2N, qui a très vite assumé les prérogatives dévolues à ASUDEC en plus des siennes, notamment en embauchant directement les employés qui étaient engagés par ASUDEC, évitant ainsi qu'une partie du personnel soit remplacée. Le retrait de la MECRA (Mutuelle d'Epargne et de Crédit Agricole) suite au retrait d'ASUDEC a nécessité la recherche de nouveaux Systèmes Financiers Déconcentrés (SFD) pour assurer le financement des AGR et le développement entrepreneurial des bénéficiaires. Cette situation a donc causé des délais certains dans la mise en œuvre des activités, mais n'a nullement remis en cause la pertinence du résultat.

Pour s'assurer que les PLP respectent et appliquent les approches du Programme, VSF-B assure une coordination conjointe avec l'ONG partenaire à travers des concertations régulières pour procéder à la planification conjointe des activités dans un programme annuel d'activités. Les missions conjointes de suivi des activités qui sont organisées régulièrement permettent à VSF-B de s'assurer que les approches et stratégies qui sous-tendent ses interventions sont bien maitrisées et appliquées sur le terrain au niveau des bénéficiaires.

Les approches et stratégies de mise en œuvre sont également conformes aux interventions des services de l'Etat et aux éventuelles interventions d'autres ONG dans la zone.

En effet, les autorités locales ont été impliquées et ont collaboré depuis le début du projet, pour le choix des zones d'intervention, d'abord au niveau des districts puis au niveau des secteurs. Les communautés villageoises participent également, souvent, à la sélection des bénéficiaires vulnérables, à partir de critères de sélection définis par l'équipe du projet.

VSF-B et ses ONG partenaires ont su mettre en place et promouvoir une stratégie de partenariat efficace et consensuelle qui a permis d'établir une très grande conformité et des synergies entre les activités du projet et les interventions aussi bien des structures de l'Etat que des autres intervenants et acteurs parties prenantes.

Pour s'assurer de la cohérence avec les activités des autres acteurs, VSF-B a généralement mis en place un système de santé animale de proximité mobilisant autant les acteurs privés que les services techniques de l'Etat quand cela était possible (des protocoles d'accord sont établis annuellement avec les services techniques de l'Etat et font l'objet de revue annuelle) ; un partenariat formel a été aussi établi avec les services techniques de l'Etat et d'autres organisations pour les impliquer très étroitement dans la mise en œuvre des activités des projets et établir ainsi une grande cohérence et synergie d'action autour des activités menées par le programme.

Néanmoins, au Mali et Burkina, le constat établi est que les activités menées par les projets de VSF-B ne sont pas comptabilisées dans le bilan des programmes locaux de développement initiés et mis en œuvre par les Collectivités/Mairies. Pour arriver à cette fin, il faudra d'une part que VSF-B insère les activités de ces projets respectifs dans le cadre des Programmes locaux de développement, plus particulièrement les Programmes de Développement Economique et Social des Collectivités locales/mairies des différentes localités. D'autre part, les Collectivités/Mairies doivent inscrire leur partenariat avec VSF-B comme contribution au développement local de leur localité et faire apparaitre le bilan de ces activités.

Concernant les interventions d'autres ONG dans la zone, le programme collabore étroitement avec la Croix Rouge Belge. Il y a une volonté affichée d'accroitre la synergie et la cohérence dans la mise en œuvre des activités (voir la partie consacrée à aux collaborations).

De manière générale, le programme est en cohérence avec la note stratégique « Agriculture et sécurité alimentaire » de la Coopération belge au développement. En effet, la coopération belge au développement s'est fixée pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat durable dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire et améliorer ainsi la sécurité alimentaire. La note précise que l'agriculteur occupe, en tant qu'entrepreneur social, une position centrale et il convient de renforcer ses capacités. Pour cela, plusieurs thèmes sont mis en évidence, notamment la promotion de la participation des agriculteurs aux marchés et aux chaînes de valeur, thème dans lequel s'inscrit le programme DGD de VSF-B.

5.4 Efficacité et efficience

Les objectifs et résultats du programme sont en passe d'être atteints, avec un bon suivi des indicateurs de la part de VSF-B (même si les indicateurs pour 2019 n'étaient pas forcément tous renseignés au moment de la mission d'évaluation).

Les objectifs spécifiques de chaque pays concernent l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la situation socio-économique des bénéficiaires directs et indirects. Plusieurs résultats doivent permettre d'atteindre cet objectif, ils traitent principalement de la santé animale, du développement des AGR et du micro-crédit, et de l'appui aux plus vulnérables.

Ces résultats à atteindre sont également repris dans les théories du changement de chaque pays d'intervention, dont une synthèse est présentée plus haut.

Santé animale

Dans le domaine de la santé animale, le programme a permis la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) adapté au contexte, qui apporte une réelle plus-value aux éleveurs et éleveuses de la zone d'intervention, et notamment aux autres bénéficiaires du programmes (groupements de producteurs et ménages vulnérables). Les acteurs des SVPP ont ainsi été renforcés en termes de soutiens matériels, mais aussi de capacités techniques et managériales. Lorsque c'était possible et nécessaire, ces acteurs ont été structurés en réseau. Ces renforcements des SVPP ont ainsi grandement contribué à l'augmentation de leur capacité d'intervention. En cela, le volet lié à la santé animale est en bonne voie d'être atteint.

Pour le projet EVE II au Rwanda, le résultat 1 concerne l'amélioration de la santé animale grâce aux services de santé animale de proximité. Dans le but d'améliorer le service vétérinaire privé de proximité auquel les agroéleveurs ruraux ont accès, le projet a soutenu des techniciens vétérinaires par une subvention et la facilitation de l'accès au crédit. Les techniciens sélectionnés ont aussi bénéficié de formations visant à renforcer leurs capacités techniques et managériales et sont accompagnés pour des appuis-conseils réguliers. 15 nouveaux techniciens vétérinaires ont été appuyés dans le cadre du projet EVE 2. Ils sont opérationnels et ont augmenté leur activité grâce au projet. Chaque technicien appuyé par le projet a eu accès à 3 millions de francs rwandais parmi lesquels 2,2 millions sous forme de crédit et 1 million sous forme de subvention directe du projet. Les crédits ont été accordés par les SACCO, le projet ayant déposé un fonds de garantie pour cela. Ces moyens financiers ont permis aux techniciens d'acquérir un moyen de transport (une moto) et d'augmenter leur stock de médicaments et de matériel, et ainsi d'accroître leur activité de soins. Les techniciens vétérinaires remboursent tous le crédit au SACCO avec un taux d'intérêt préférentiel de 18% annuel.

En Ouganda, les groupements d'auxiliaires de santé animale (CAHW – Community Animal Health Worker) sont opérationnels et avec l'appui de matériel permettant de maintenir la chaîne du froid, ils participent aux campagnes de vaccination. Ils permettent un meilleur maillage du SVPP car les vétérinaires sont peu nombreux et pas toujours proches du terrain. Le problème de sécurité, de concurrence avec des fournisseurs de produits vétérinaires de moins bonne qualité mais moins cher, les difficultés parfois d'approvisionnement en intrants impactent néanmoins l'efficacité des associations. De plus, il n'y a pas de vétérinaires privés installés par le projet en lien avec les CAHW, qui sont peu ou pas du tout appuyés par les vétérinaires (privés ou publics) déjà présents dans la zone avant le projet.

Au Sahel, le dispositif mis en place en matière de santé animale repose sur deux piliers : le système national et les acteurs privés. Au Burkina, le système national de santé animale est mis en œuvre à travers le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH) et ses structures techniques. Au Mali, les structures nationales impliquées dans la santé animale sont le Ministère de l'Elevage et de la Pêche et ses services rattachés. Dans les deux pays les acteurs privés impliqués dans le dispositif de santé animale sont les Cabinets ou Cliniques Vétérinaires Privés de Proximité (CVPP) avec leur personnel technique rattaché.

Au Mali, les CVPP assurent l'offre et la disponibilité de produits vétérinaires et facilitent leur accessibilité à un bon nombre de ménages vulnérables ainsi qu'à tous les autres bénéficiaires et acteurs. Ils contribuent aussi conjointement avec les services techniques de l'Etat aux campagnes de vaccination dans leurs zones respectives. Néanmoins, ils ont une capacité limitée en personnel et en moyens logistiques pour couvrir efficacement l'ensemble des zones d'action du projet. Ils manquent de

personnel qualifié et motivé pour assurer la vente des produits et la fourniture de prestations dans les différents villages. Ils font face à la concurrence déloyale des revendeurs non agréés de produits vétérinaires.

Au Burkina Faso, les SVPP assurent le ravitaillement en produits vétérinaires des bénéficiaires dans les villages du PARPEL et autres localités ; ils contribuent au renforcement de capacités et à la sensibilisation des éleveurs autour de la vaccination et la contribution aux activités de vaccination dans les villages, ils disposent d'Auxiliaires d'Elevage (AE) qui contribuent fortement dans leurs activités notamment dans les zones d'insécurité. A noter que dans le contexte d'insécurité grandissante, les Auxiliaires d'Elevage (AE) constituent la clé de voute du succès et de la pérennité des activités de suivi vétérinaire de proximité. Néanmoins, nous avons relevé que la fonctionnalité des SVPP est limitée faute de moyens de déplacement adéquats (notamment véhicule 4X4 tout terrain) leur permettant d'aller partout où besoin est et à tout moment. Concernant les A), leur nombre est encore insuffisant, et il existe une contreperformance dans la fonctionnalité de certains AE. Cette contre-performance semble être liée à plusieurs facteurs, dont : des fonds de roulement insuffisants, le manque de reconnaissance officielle dans leurs villages d'origine et au niveau des autorités (agents de sécurité) ; la faible capacité d'intervention en raison de l'absence de moyens de déplacement adéquats, la faible mobilisation des éleveurs dans certaines localités malgré les efforts de sensibilisation.

Au Burkina Faso, les effectifs d'animaux vaccinés ont fortement régressé en année 3 par rapport à l'année de base du projet. Cette régression semble plutôt due à la recrudescence de l'insécurité qui empêche les structures chargées de la vaccination de se déplacer dans les zones d'insécurité. Les éleveurs aussi ne veulent pas déplacer leurs animaux pour des raisons d'insécurité.

Au Mali, on note par contre qu'il y a une forte augmentation des effectifs des petits ruminants et volailles vaccinés, comparativement à la valeur cible avec respectivement 112% d'accroissement par rapport à la valeur cible pour les petits ruminants et 91% d'accroissement pour la volaille. Les activités menées par le projet PISAREL-Mali ont donc porté leurs fruits durant ces quelques années. Cependant, malgré ces nombres élevés de sujets vaccinés, d'autres maladies ont provoqué de forte mortalité dans les effectifs d'animaux au Sahel (volaille et caprins), ce qui a atténué la progression numérique des effectifs d'animaux. La productivité numérique a été évaluée à 0,67 au Mali (moyenne année 3) et à 0,5 au Burkina (moyenne Année 1 et 2).

Développement d'AGR auprès des groupements de producteurs et de productrices

La stratégie de VSF-Belgique d'appuyer le développement d'AGR, notamment en favorisant l'accès des groupements de producteurs et productrices au micro-crédit auprès des IMF est globalement efficace. Cette activité a un apport important dans le changement visé, permettant d'améliorer la situation socio-économique des bénéficiaires, comme nous le verrons dans la partie effets et impacts. Comme nous l'avons vu, VSF-B combinent deux approches : l'accès au crédit et le soutien financier direct. L'accès au crédit auprès des IMF est permis car VSF-B dépose au sein de l'IMF un fonds de garantie proportionnel au crédit accordé. Les groupements de producteurs et productrices qui n'ont, en temps normal, que très peu accès au crédit car l'agriculture et l'élevage sont généralement considérés par les IMF comme trop risqués, peuvent ainsi emprunter pour développer leur activité. Les deux approches de VSF-B sont efficaces : les groupements de producteurs et productrices utilisent le soutien financier direct pour compléter le crédit et développer des AGR, majoritairement en lien avec le développement de l'agriculture et de l'élevage. Ces AGR sont majoritairement rentables et permettent aux groupements de rembourser le crédit aux IMF. Néanmoins, bien que financièrement efficaces, les AGR sont majoritairement menées de façon individuelle et les groupements apportent peu de services à leurs membres en-dehors de l'accès au micro-crédit. VSF-B n'a également généralement pas une vision précise et globale des filières dans lesquelles s'intègrent ces AGR.

Au Rwanda, concernant le développement d'AGR, les groupements Imbaraga et les groupements apicoles ont été renforcés par l'accès au crédit pour le développement d'AGR liées à l'élevage (principalement l'élevage de porc en raison de sa prolificité et sa capacité à donner du fumier utilisé en agriculture), mais aussi à l'agriculture et l'apiculture. Sur le même modèle que le projet EVE 1, chaque groupement sélectionné propose un projet d'au moins 2.100.000FRW dont 1.400.000FRW financé par le SACCO et 700.000FRW de subvention du projet EVE. Le projet déposait 50% en fonds de garantie auprès du SACCO. Les activités mises en place semblent financièrement efficaces et les groupes remboursent le crédit au SACCO avec un taux d'intérêt négocié de 16 % annuel. Bien que

financièrement efficaces, les AGR sont majoritairement menées de façon individuelle et les groupements apportent peu de services à ses membres en-dehors de l'accès au micro-crédit. Par exemple, pour l'élevage porcin, les membres d'un groupement Imbaraga ayant accès au crédit vont bénéficier du crédit pour l'achat d'une truie et le développement d'un système d'élevage naisseur avec vente de porcelet (d'autres pour engraisser des porcelets). Néanmoins ces bénéficiaires reçoivent peu d'appui du groupement pour l'élevage porcin (pas d'achat ou de vente de porcelets en commun, pas d'achat ou de fabrication en commun d'intrants tels que l'alimentation, pas de mise en place d'un suivi sanitaire régulier des élevages porcins) ce qui limite le développement de l'élevage (les bénéficiaires ont notamment des problèmes de santé animale importants avec des taux de mortalité pour les porcelets pouvant dépasser les 50% mais les membres de l'équipe du projet précisent qu'en moyenne le taux de mortalité est beaucoup plus bas).

En Ouganda, le retard pris en raison de négociations longues avec l'institution de microfinance MSC (Microfinance Support Center) d'un an environ a impacté les activités d'accès au micro-crédit. De plus entre le moment où le fonds VSF est versé sur le compte de MSC et l'accès au crédit par les bénéficiaires, il faut compter un délai de quasiment 5 mois environ. De plus, le fonds de VSF n'est pas un fonds de garantie mais une ligne de crédit (MSC ne complète pas ou quasiment pas le montant). Les groupes reçoivent le crédit sur des critères purement financiers : MSC, VSF et ses partenaires (DADO et MADEFO) s'accordent sur des critères de sélection financiers, tous les groupes sont mobilisés et deux questionnaires sont utilisés : le formulaire de collecte de données de groupe et le formulaire de collecte de données individuelles. MSC encourage les crédits courts (de 2 à 3 mois) pour des profits à court terme et pour des AGR individuelles. Dans cette optique, les bénéficiaires privilégient des activités faciles pour eux/elles et générant rapidement du bénéfice, mais pas toujours pertinentes vis-à-vis de la sécurité alimentaire globale (fabrication de bières locales, commerce d'essence ou petit commerce). De plus, il n'y a pas à proprement parler de business plan mis en œuvre par les VSLA qui reçoivent le crédit, ce qui limite l'efficacité et l'impact de ce crédit. MSC est censé réaliser un business model développement mais cela s'apparente plus à une analyse de la solvabilité des groupes, de la capacité de leurs membres à développer de petites activités et rembourser le crédit. Un business plan doit être réalisé par les groupes eux-mêmes, qui doivent le conserver. On n'en trouve pas trace sur le terrain. Les activités mises en place sont financièrement efficaces et les VSLA remboursent pour la totalité le crédit de MSC avec un taux d'intérêt de 13% annuel. En Ouganda, les Livestock Marketing Association sont également fonctionnelles, elles permettent à des éleveurs de réaliser des activités d'achat/vente d'animaux qu'ils ne faisaient pas avant.

Au Mali, les facteurs de succès dans le domaine des AGR sont liés à l'établissement de liens entre les organisations professionnelles féminines (OPF) et les Intermédiaires commerciaux (IC) pour un meilleur accès des avicultrices au marché de la volaille. Les IC ont été également à leur tour affiliés aux Institutions de Micro-Finance (IMF) pour assurer leur accès à un fonds de roulement conséquent. Avec un tel dispositif, le projet a pu organiser une série de ventes groupées (35 au total) qui ont permis aux avicultrices de générer des chiffres d'affaire importants. Comme autre facteur de succès, les fonds AGR ont permis aussi aux OPF d'entreprendre et de développer d'autres AGR telles que l'embouche ovine et le petit commerce. Les chiffres d'affaires et revenus monétaires issus des AGR ont permis aux avicultrices membres des OPF d'améliorer les conditions de vie de leurs ménages en assurant la sécurité alimentaire et en prenant en charge plusieurs dépenses familiales dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'autres dépenses socio-économiques.

Au Burkina Faso, les facteurs de succès au niveau des AGR sont le renforcement de capacités des bénéficiaires sur la gestion des AGR ; la facilitation de leur accès au crédit à travers la disposition des fonds AGR au sein des Services Financiers Décentralisés (SFD) ; la mise à disposition de fonds de roulement via les IMF qui a permis aux bénéficiaires de développer une diversité d'AGR. Toutes ces AGR ont permis aux bénéficiaires de générer des revenus monétaires substantiels qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages (sécurité alimentaire et autres dépenses socio-économiques familiales).

Appui aux ménages vulnérables

Pour les ménages les plus vulnérables, la démarche de VSF-B permet d'agir sur plusieurs dimensions de la vulnérabilité. Avec la dotation d'un petit cheptel sous le principe de la chaîne de solidarité, les ménages reçoivent des appuis complémentaires aussi bien en termes de formation (technique, santé, nutrition…), de matériel et d'intrants. Les chaînes de solidarité mises en place par VSF-B fonctionnent dans de bonnes conditions, avec un bon taux de remboursement des animaux.

L'établissement des chaînes de solidarité est la condition pour que les activités auprès des ménages vulnérables soient efficaces : elles permettent les échanges et formations de groupes, la solidarité entre les personnes vulnérables, la réalisation d'un suivi sanitaire, un ensemble de conditions indispensables pour la réussite des élevages.

Dans le cadre du projet EVE au Rwanda, les ménages vulnérables appuyés sont organisés en groupements solidaires, permettant la mise en place d'une chaine de solidarité, à travers le crédit rotatif. Les groupements solidaires rencontrés lors de la mission d'évaluation sont dynamiques : ils regroupent les bénéficiaires de 1ère génération (19 par groupe) et de 2ème génération (9 par groupe) ensemble. La dynamique de groupe a constitué une force permettant un bon taux de remboursement des animaux suivant le principe de la chaine de solidarité. Les ménages vulnérables font appel aux techniciens vétérinaires quand cela est nécessaire.

Les programmes mis en place par VSF-B au Sahel (PISAREL-Mali et PARPEL-Burkina) ont également tous apporté des appuis importants aux Ménages Vulnérables (MV) en vue de réhausser leurs moyens d'existence sur la base de l'approche et de la stratégie d'intervention de VSF-B et ses partenaires locaux principaux (PLP). Au Mali, le projet PISAREL a renforcé les moyens d'existence des ménages vulnérables et leurs capacités de production agro-pastorale ont été restaurées. En effet, il y a un total de 461 ménages vulnérables dotés (dont 30 MV en volailles et 431 en caprins) dans 40 villages, avec renforcement de capacités techniques et de gestion des MV. Ces Ménages Vulnérables ont aussi pratiqué des cultures sèches avec des semences améliorées donc mise en relation avec des fournisseurs d'intrants agricoles et des BIAE gérées par des coopératives de producteurs pour rendre disponible et accessible financièrement les intrants aux MV. Trois Banques d'Intrants Agri-Elevage (BIAE) ont été mises en place pour la vente d'aliments bétail et d'autres intrants. De plus, les capacités de production de ces ménages ont été renforcées grâce à des formations, et à l'accès aux services d'élevage de 3 Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité (CVPP) pour les soins sanitaires aux animaux. Le renforcement des capacités de production a permis aussi à terme de dégager des excédents (meilleure productivité numérique des élevages, meilleur rendement agricole) favorables à l'autoconsommation et à la commercialisation. Le capital physique de ces ménages a été donc renforcé.

Au Burkina Faso, le projet PARPEL a aussi renforcé les moyens d'existence des Ménages Vulnérables, avec au titre des actions, 280 ménages de 16 villages qui ont bénéficié d'un noyau de 6 caprins (à raison de 5 femelles et 1 mâle par ménage). Pour sécuriser davantage ce troupeau, les bénéficiaires ont été formés en élevage traditionnel amélioré et ont bénéficié chacun de 3 sacs de tourteau de coton pour la complémentation de leurs animaux. Sur le plan sanitaire, un protocole a été signé avec les SVPP pour un suivi. Toutes ces actions visaient la croissance de la productivité numérique du cheptel. Mais, fin 2017 à fin 2018, le taux de croissance numérique global n'est que de 0,5%. Ce faible taux s'explique par la forte mortalité constatée dans certaines localités (Naré, Damesma, Koulogo), suite à la prévalence de plusieurs maladies infectieuses d'une part et d'autre part suite au placement tardif des animaux, qui n'avaient pas encore fini leur pleine croissance pour entrer en reproduction. Comme mesure palliative, un remplacement des animaux morts a été envisagé dans certains élevages avec des actions de renforcement des mesures de prophylaxie. Comme leçons à tirer, il faudra mener un diagnostic approfondi concernant l'ensemble des endémies qui prévalent dans les zones d'actions des projets et prendre les mesures efficaces qui s'imposent. Il s'agit aussi de maintenir des actions de veille visant à identifier et à éradiquer à temps opportun les foyers de maladies infectieuses qui apparaitraient dans les zones d'action des projets afin de limiter leurs impacts négatifs sur le cheptel.

Concernant les recettes ou revenus tirés des activités d'élevage des bénéficiaires, au Mali, on constate un niveau de revenus plus important que la valeur cible visée. Ceci dénote que les activités d'élevage initiées par le projet ont permis aux ménages vulnérables de dégager des revenus monétaires à travers la vente d'animaux.

Développement de l'énergie renouvelable

Au Rwanda, les activités du projet EVE qui concernent les bio-digesteurs s'inscrivent dans le cadre d'une campagne nationale de promotion du biogaz. Pour pouvoir installer un bio-digesteur, il est nécessaire de posséder deux vaches et d'avoir accès à l'eau. Les bovins sont en stabulation permanente pour recueillir suffisamment de déjections. Les biodigesteurs mis en place par le projet sont fonctionnels. Le seul facteur limitant, qui avait été déjà souligné lors de l'évaluation du projet EVE 1 est l'accès à l'eau durant la saison sèche. Des améliorations ont été apportées pour résoudre ce problème : des stabulations sont bétonnées permettant une meilleure récupération des bouses et urines des animaux, les toilettes sont connectées aux bio-digesteurs (il peut néanmoins y avoir encore une certaine

réticence des ménages à cela). Les ménages rencontrés mentionnent un besoin en équipement de récupération d'eau de pluie (citerne) pour améliorer l'accès à l'eau pendant la saison sèche.

Volet Nord

L'engagement actif des vétérinaires ambassadeurs et ambassadrices de VSFB, permet de toucher un public vétérinaire grâce à leur réseau professionnel. Ils peuvent ainsi sensibiliser leur réseau sur ce qui se passe sur le terrain, l'objectif étant de sensibiliser plus de monde à travers eux. Selon les ambassadeurs et ambassadrices, leurs pairs peuvent facilement s'identifier à eux qui sont partis en mission avec VSF-B, ce qui facilite la diffusion du message auprès de public. Les vétérinaires témoignent de la bonne organisation de leurs voyages et de l'appui qu'ils reçoivent de la part de l'équipe de VSF-B pour l'organisation d'activités lors de leur année en tant qu'ambassadeur et ambassadrice.

Le concours pour devenir ambassadeur et ambassadrice de VSF-B s'adresse aux étudiants vétérinaires (avec une thématique particulière à chaque fois) mais pas aux étudiants agronomes. Les étudiants interrogés lors la mission d'évaluation témoignent avoir approfondi certains concepts en participant au concours, tels que l'approche One Health. Les étudiants vétérinaires qui ont rejoint les équipes de VSF-B dans les pays du Sud témoignent d'une très bonne organisation de leur mission, avec une phase de préparation pertinent puis une bonne logistique et un bon encadrement.

Le projet JAGROS se met en effet en place dans les écoles d'agronomie et d'agriculture avec l'appui des professeurs relais. Mais, tous les enseignants ne sont pas fortement impliqués dans les activités avec VSF-B, il y a une grande disparité. Les activités du projet JAGROS sont obligatoires pour les étudiants (il y a donc un fort taux de participation) : ce sont des activités de ciné-débat avec des intervenants du monde rural et une journée de sensibilisation en février ou mars regroupant des conférences et ateliers en sous-groupe. Les professeurs interrogés témoignent d'une coopération très positive avec VSF-B dans l'organisation des différentes activités avec les étudiants, et d'un travail d'animation de VSF en classe très intéressant.

Nous n'avons pas identifié d'effets pertinents non prévus, que le programme devrait prendre en compte. Les effets et impacts positifs étaient initialement prévus. Ils sont présentés dans la partie 5.4.

La collaboration avec les partenaires locaux principaux est de manière globale très bonne. En effet, VSF-B collabore depuis de nombreuses années avec ses PLP, qu'elle a renforcés et accompagnés dans leur développement interne. La collaboration est donc souvent ancienne et a permis la plupart du temps au PLP de s'affirmer en tant qu'acteur du développement agricole et rural de sa région ou de son pays. Pour le PLP, la collaboration avec VSF-B apporte en cela une très grande plus-value. Mais cette collaboration est un renforcement mutuel : la collaboration avec les PLP apporte également beaucoup à VSF-B et au programme dans son ensemble. En effet, VSF-B dispose dans chaque pays de ressources humaines limitées, centrées majoritairement sur des activités de coordination, de gestion, de suivi et de représentation. Ce sont les équipes des PLP qui assurent l'animation sur le terrain.

Au Rwanda, Imbaraga est le PLP dans la mise en œuvre du programme. VSF-B collabore également avec les services étatiques. Imbaraga est une structure ancienne (fondée en 1992) et bien implantée sur le terrain, à travers les sections de base et les antennes au niveau des districts et des provinces. Imbaraga annonce 51 000 membres mais considèrent que ses moyens sont limités. Sur les 104 agents salariés de la structure, 80% sont financés sur des projets particuliers. Imbaraga est donc dépendant des bailleurs et souhaite développer ses fonds propres qui représentent aujourd'hui seulement 10% du budget total. Le secrétaire général d'Imbaraga apprécie la coopération avec VSF-B qui les implique dans la gestion du programme, à la différence d'autres partenaires.

En Ouganda, DADO et Madefo développent leurs capacités. Ces structures ont, ont eu ou prévoient des programmes avec d'autres partenaires. Elles reposent néanmoins essentiellement sur la volonté de la personne dirigeante ; elles restent tributaires de financements de programmes extérieurs et il y a un turn-over important dans les équipes.

Au Sahel, VSF-B s'est également appuyé sur des partenariats stratégiques avec des ONG locales pour la mise en œuvre de ses projets. Il s'agit de l'ONG ICD pour la mise en œuvre du Projet PISAREL au Mali et de l'ONG A2N pour la mise en œuvre du Projet PARPEL au Burkina Faso. Ces ONG sont dotées d'une grande notoriété et cumulent de nombreuses années d'expérience notamment dans la mise en

œuvre de projets et programmes. Ces ONG partenaires, grâce à leurs compétences et expériences avérées, ont pu apporter une plus-value dans la mise en œuvre des projets VSF-B. Il y a eu une mutualisation des efforts et expériences tant avec VSF-B qu'avec l'ensemble du réseau étoffé de partenaires impliqués dans plusieurs domaines pour assurer une mise en œuvre efficace des projets au Mali aussi bien qu'au Burkina.

Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) nous paraissent adéquates et gérées convenablement. L'accent est généralement mis sur la mise en œuvre des activités avec une majorité de ressources humaines au sein du PLP consacrée à l'animation et au suivi des activités sur le terrain. Les ressources humaines de VSF-B sont limitées au strict minimum.

Les ressources matérielles ont quant à elles été disponibles, suffisantes et adéquates pour conduire convenablement les activités au niveau du programme mis en œuvre par VSF-B. Elles sont composées de la logistique (véhicule, motos), du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, camera), du matériel didactique (photocopieurs, projecteurs vidéo) et du matériel électrique (groupe électrogène). La gestion de ces ressources matérielles est soutenue par des procédures (fiche d'affectation, carnet de bord, registre de gestion des stocks) qui sont globalement bien respectées, sous la responsabilité du gestionnaire du projet.

Les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du projet ont régulièrement été mises à la disposition de l'équipe dans les délais requis pour conduire les activités, selon les conventions qui lient VSF-B et ses PLP. Cette bonne adéquation des ressources financières a permis un bon niveau de consommation budgétaire.

En Ouganda, le fait que le partenariat avec MSC implique que le montant mis à disposition par VSF-B soit considéré comme une ligne de crédit et non pas un fonds de garantie (et donc que MSC n'allouent pas de crédit au-delà du montant mis à disposition par VSF-B) limite le montant total de crédit possible pour les bénéficiaires. De la même manière, les distributions de chèvres ne sont pas basées sur un système de crédit rotatif, ce qui limite la portée de l'activité aux seules bénéficiaires directs.

Pour le Projet PARPEL-Burkina Faso, les différentes décisions stratégiques prises à un moment donné de l'année 2018 ont permis de rehausser le taux d'exécution budgétaire à 86% en 2018 contre 75% en 2017 malgré une prévisibilité budgétaire qui a connu une coupe de l'ordre de 12% en 2018 et un vieillissement du parc automobile du projet constitué de 3 véhicules hérités du projet ZEPESA II (FBSA). Aussi les stratégies de mise en œuvre de certaines activités ont été revues pour se conformer à la disponibilité financière. Néanmoins certaines activités n'ont pu être réalisées malgré cette conformité à la disponibilité financière. Il s'agit par exemple de l'étude sur les initiatives innovantes validées en alimentation des animaux, ainsi que les formations GERME (Gérer mieux votre entreprise).

Pour le Projet PISAREL-Mali, l'efficacité de l'organisation interne du projet est à l'origine de la bonne adéquation des ressources humaines. En effet, en plus de l'organigramme qui explique la structuration de l'équipe, définit le rôle de chaque membre de l'équipe, les principales activités ont été regroupées en volets et chaque volet confié à un cadre chargé de concevoir et d'accompagner les animateurs. Les animateurs couvrent chacun dix villages, dans lesquels ils apportent des appui-conseils aux bénéficiaires selon la planification mensuelle, déclinée en planification hebdomadaire. La mise en place d'un circuit de communication permet la remontée des informations du terrain vers l'unité de gestion basée à Bamako et vice-versa, ce qui permet une utilisation efficiente et efficace des ressources humaines.

Pour le Projet PARPEL-Burkina Faso, la qualité du personnel et sa disponibilité en 2018 par exemple ont permis de bien préparer l'élaboration des stratégies de mise en œuvre des activités et leur exécution. Néanmoins, l'équipe a par la suite été réduite temporairement, suite à l'absence de deux staffs respectivement en congé de maternité pour une durée de 4 mois et en stage de formation en agroécologie en Belgique pour 3 mois et demi. Pour pallier ces absences, la Direction de A2N s'est vite adaptée en redéployant à temps partiel deux autres personnes ressources, en l'occurrence le Responsable Suivi évaluation et le Directeur Exécutif lui-même sur le projet PARPEL. Par la suite, la base du projet à Kaya s'est vue transformée en une antenne régionale de l'Association A2N et sa gestion a été confiée à la Responsable Chaine de Valeur cumulativement à ses fonctions. Ce choix a répondu à deux besoins : d'une part, rapprocher les deux staffs qui étaient dispersés dans deux régions différentes et qui ont en charge la mise en œuvre de toutes les activités de promotion de la chaine de valeur volaille, la plupart des bénéficiaires étant localisés dans la région du Centre-nord ; d'autre part, pour plus d'efficacité dans la coordination des activités, surtout dans la région du Centre-nord où A2N

est dans un nouveau paysage institutionnel et du fait que ASUDEC s'est retiré du consortium en juillet 2018.

5.5 Effets et impacts

Le programme a induit (ou est en cours d'induire) plusieurs changements positifs au niveau des différents bénéficiaires directs et indirects du programme et différents impacts positifs sont visibles ou prévisibles.

Le 1er impact du programme est lié à la santé animale. L'amélioration de la couverture de santé animale, grâce à un meilleur accès aux soins (en raison des SVPP mis en œuvre par VSF-B), a un impact direct sur la santé des troupeaux, aux dires des éleveurs et éleveuses. Les professionnels de santé animale témoignent du développement de leur activité et d'un meilleur maillage du SVPP permettant d'assurer plus de soins auprès des animaux des autres bénéficiaires du programmes (groupements de producteurs et productrices, ménages vulnérables). Un meilleur accès aux soins permet une meilleure productivité numérique des élevages.

Au Rwanda, les techniciens vétérinaires témoignent du développement de leur activité. Des techniciens vétérinaires appuyés dans le cadre du projet EVE 1 et interrogés lors de la présente mission témoignent continuer de développer leur activité avec la mise en place d'un nouveau dépôt-vente d'intrants vétérinaires ou la mise en place d'une aire d'abattage pour le bétail.

En Ouganda, l'amélioration de la santé animale est permise en raison notamment d'un meilleur maillage du service vétérinaire privé de proximité avec les CAHW. Un éleveur témoigne : « Nous aurions perdu des animaux si nous n'avions pas cette association et ce magasin d'intrants vétérinaires ». Le bon fonctionnement des CAHW peut également avoir un impact positif sur d'autres programmes dans le pays : un des CAHW interrogés lors de la phase terrain a été sollicité par CARITAS pour les soins des caprins qu'ils ont distribués.

Grâce à un traitement gratuit des effectifs des noyaux d'animaux distribués durant une année, un dispositif efficace de santé animale a été concrétisé par la mise en place et l'opérationnalisation des Cabinets et Cliniques Vétérinaires Privés de Proximité au Mali aussi bien qu'au Burkina Faso, pour assurer l'approvisionnement des ménages vulnérables et des populations locales en produits vétérinaires. La mise en place des cabinets est l'œuvre de prestataires privés (Docteurs vétérinaires) qui recrutent des assistants contribuant à la gestion quotidienne des points de vente. Le Projet PISAREL-Mali a aussi appuyé le choix et le renforcement de capacités de deux vaccinateurs villageois de volaille (VVV) installés dans les villages. Malgré la mise en place de ce système privé de santé animale, les femmes sont tout de même inquiètes de la persistance des mortalités notamment des poussins ainsi que de quelques têtes de caprins. Les raisons de ces mortalités restent à élucider car elles n'ont pas fait l'objet de diagnostic spécifique.

Le programme permet également une amélioration de la situation socio-économique des ménages les plus vulnérables. En effet, le petit élevage joue un rôle fondamental dans les stratégies de survie des ménages vulnérables et permet d'assurer une sécurité alimentaire, économique et nutritionnelle. Le revenu tiré des activités d'élevage et des tontines stimule l'épargne des ménages et leur permet de payer des frais de premières nécessités. Les revenus liés aux activités du programme permettent ainsi notamment aux ménages vulnérables de couvrir les frais scolaires et uniformes des enfants, d'améliorer l'alimentation familiale, mais également de louer des parcelles agricoles supplémentaires et/ou de diversifier l'agriculture. Grâce à l'appui holistique (utilisation du fumier), les ménages vulnérables peuvent également améliorer leur rendement agricole.

Au Rwanda, dans le cas des activités de distribution de chèvres, un développement du cheptel a été observé et les ventes se sont accrues (également pour les bénéficiaires du projet EVE 1 interrogés au cours de la présente mission). Le développement de l'élevage auprès des ménages vulnérables a également permis l'augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation du fumier, selon le témoignage des bénéficiaires. Les revenus liés à l'élevage servent à payer les mutuelles de santé mais également d'autres frais comme l'entretien des maisons ou les frais de scolarité des enfants. Les bénéficiaires du projet EVE 1 témoignent également avoir pu acheter ou louer un lopin de terre pour le

développement de l'agriculture grâce à la vente de chèvres. Il y a eu un changement de stratégie pour l'appui aux plus vulnérables par rapport au projet EVE 1 : lors du projet EVE 1, seulement 2 chèvres étaient distribuées aux vulnérables et ceux-ci devaient rembourser également 2 chèvres. Pour le projet EVE 2, 4 chèvres sont distribuées aux plus vulnérables pour 2 chèvres rendues et distribuées aux bénéficiaires de 2ème génération (qui reçoivent à leur tour 4 chèvres). Ce changement d'approche nous semble préférable, permettant un impact plus important sur l'amélioration du niveau de vie des ménages vulnérables appuyés par le projet, même si le projet touche moins de ménages vulnérables. Les ménages vulnérables restent néanmoins encore confrontés à certaines difficultés (notamment l'accès à des moyens financiers pour régler les soins vétérinaires). Certains ménages ont développé leur élevage caprin de manière plus importante que d'autres. Les boucs sont distribués au niveau du groupe (4 par groupe pour le projet EVE 2) et utilisés par l'ensemble des membres du groupe pour les saillies : cela ne semble pas poser de problèmes aux groupes rencontrés.

Au Sahel également, un développement du cheptel a été observé grâce à la distribution de noyaux de caprins et de volaille et grâce au renforcement de la santé animale et beaucoup d'autres appuis techniques et logistiques apportés par les projets au Mali aussi bien qu'au Burkina, notamment les renforcements de capacités. Lors des focus-group au Mali, les ménages vulnérables ont témoigné que la plupart ne détenait auparavant aucun effectif de caprins, mais à ce jour, certains ont 6, 7 voire 8 caprins au bout de trois ans. Le nombre de caprins distribués étant plus important au Burkina (6 au lieu de 3 au Mali), certains ont eu 10, 15 voire 17 caprins, 2 à 3 ans après la distribution du premier noyau de 6 têtes. L'accroissement du nombre de têtes de caprins a été effectif mais a été quelque peu atténué par des taux de mortalité élevés, d'où un niveau de croissance numérique assez bas de 0,5% évalué en 2018 au Burkina Faso.

L'élevage de noyaux caprins a ainsi été classifié en 1ère position (70%) par les ménages vulnérables du Sahel à travers : l'accroissement de la production agricole permise par la production de fumier/ compost, appliqué dans les jardins potagers et les champs ; la génération de revenus monétaires par la vente de caprins : la vente de caprins n'a pas été pratiquée par tous les ménages vulnérables, car certains ménages vulnérables avaient plutôt le souci de l'accroissement de leur troupeau (à cause notamment des mortalités subies) ; la production et l'autoconsommation de lait de chèvre a été signalée dans certains villages au Mali.

Les focus-group avec les OPF/groupements de femmes au Mali et les aviculteurs au Burkina Faso ont permis de cerner les impacts du développement de l'aviculture sur l'économie familiale et locale à travers l'utilisation des revenus monétaires générés par la vente de volaille. En effet, il est ressorti des échanges lors des focus-group, que les ventes de volaille leur ont permis de faire face à de nombreuses dépenses familiales, notamment : les soins de santé de la famille, l'achat de condiments, les dépenses scolaires des enfants, l'achat d'autres animaux (brebis notamment), l'achat d'habillement pour la famille, le financement du petit commerce, l'achat de trousseau de mariage pour leurs filles ; le financement du coût des travaux agricoles (paiement de main-d'œuvre et achat d'intrants).

Si le renforcement du petit élevage est central dans l'approche holistique de VSF-B auprès des ménages vulnérables, cette approche comprend également d'autres activités de renforcement de capacités, d'appui à la mise en place de tontine (qui peut prendre la forme d'AVEC) ou à la mise en œuvre de petites AGR (à travers notamment un appui financier). L'impact de ces AGR est plus limité que dans le cas des groupements de producteurs et productrices tel que nous allons le voir par la suite (en raison d'AGR plus réduites). Les AGR doivent permettre aux ménages vulnérables d'assurer leurs besoins alimentaires immédiats, et protéger ainsi le noyau d'élevage de toute décapitalisation. Un transfert monétaire inconditionnel pourrait compléter l'appui de VSF-B (toujours dans le but de protéger le cheptel distribué) mais cela doit être réfléchi au niveau de chaque projet, pour s'assurer qu'une telle activité est nécessaire, serait pertinente et aurait un impact au niveau des ménages mais également que les conditions sont remplies pour mettre en œuvre une telle activité.

Une analyse plus précise de l'impact de la valorisation des troupeaux sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages nécessite de suivre l'évolution des indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le principal indicateur suivi par le programme est le score de diversité alimentaire individuel (SDAI). Au moment de l'évaluation, l'évolution de cet indicateur entre l'année 0 et l'année 3 du programme n'était pas disponible, ne permettant pas de confirmer une évolution positive de cet indicateur, même si cela est pressenti en raison des témoignages des bénéficiaires allant dans ce sens.

L'accès au micro crédit a un impact positif sur les capacités financières des groupements de producteurs et productrices bénéficiaires du programme, en permettant le développement d'AGR.

Le projet EVE, au Rwanda, a permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant, faute de garanties suffisamment importantes. Les Sacco rechignaient également à faire des crédits pour des activités d'agriculture et d'élevage, jugées à risque. La gestionnaire du SACCO de Gahama interrogée témoigne ne pas pouvoir, avant le projet, accorder de crédit aux groupes Imbaraga. Aujourd'hui, elle souhaiterait accorder des crédits à plus de groupes et précise qu'elle vient d'accorder un 2nd crédit de 2 ans au groupement Imbaraga qu'ils appuient (d'un montant de 2 millions de francs rwandais contre 1,4 million lors du 1er crédit et ce pour un même fonds de garantie de 700 000 F de VSF-B). L'accès au crédit a permis aux groupements d'apiculteurs de développer le nombre de ruches modernes, qui permettent des récoltes plus importantes. Les groupements d'apiculteurs restent néanmoins confrontés à différentes difficultés : problème de rentabilité pour les plus petits groupes, prix du miel jugé parfois insuffisant, problèmes de vol, difficultés d'accès aux équipements et nombre de ruches insuffisant, problème lié au Varoa, aux pesticides ou au changement climatique. L'accès au crédit a également permis aux groupements Imbaraga de développer la culture de maïs ou de légumes ou l'élevage porcin même s'ils restent confrontés à certaines difficultés dans ce domaine, comme nous l'avons vu précédemment.

En Ouganda, l'accès au microcrédit a également un impact positif sur les capacités financières des bénéficiaires. Les VICOBA n'avaient jusqu'à maintenant pas accès au crédit. Mais l'impact des AGR est limité car il n'y a pas d'activités collectives importantes mises en place mais des petites activités ayant peu ou pas du tout d'impact sur la sécurité alimentaire à l'échelle de la communauté. Les LMA qui reçoivent le crédit ne l'utilisent pas forcément pour le développement de leur activité collective mais pour des petites activités qui n'ont pas vraiment de liens entre elles. Néanmoins les bénéficiaires mentionnent un meilleur accès à l'alimentation en période de pénurie notamment et une meilleure scolarisation des enfants grâces aux AGR et VICOBA. Nous n'avons pas non plus une bonne connaissance des différentes filières au sein desquelles seraient mises en œuvre les AGR, ni des opportunités de marché. Ainsi, pour le développement des AGR, nous n'avons pas une vision globale d'une filière en particulier. De plus, 10 % de taux d'intérêt mensuel (pour les crédits en interne aux VICOBA) impactent la rentabilité des AGR même si les membres s'y retrouvent ensuite en fin de cycle lors du partage du capital. Mais ce partage se fait en fonction des parts mis chaque semaine dans le VICOBA (d'une valeur de 1 à 5) donc les moins vulnérables reçoivent le plus. Mais c'est le choix des groupes VICOBA eux-mêmes. Cette activité permet à MSC d'être présents dans des zones où ils n'étaient pas présents jusqu'à maintenant. Aux dires des membres de MSC, cela leur donne également de la visibilité : ils ont depuis un autre partenariat en cours avec ZOA, dans un autre district du pays. Le fait que les plus vulnérables ne soient en majorité pas membres des VICOBA implique que cette activité de développement du crédit n'a pas ou peu d'impact sur les conditions financières des plus vulnérables.

En Ouganda toujours, un autre impact est l'amélioration de l'accès des bénéficiaires au marché des animaux. Des membres d'un groupe rencontré développent des activités d'achat de céréales dans la zone et de vente au Sud Soudan (où les céréales manquent) en échange d'animaux. Mais cet impact est limité car nous avons vu qu'il n'y avait pas d'activités collectives et que les ressources de ces groupes étaient limitées. De plus, l'accès au crédit est également utilisé pour le développement d'AGR individuelles qui ne sont pas toutes dans le domaine du commerce des animaux, notamment la fabrication de la bière locale. De manière globale, les filières animales ne sont pas prises en compte dans leur globalité dans le cadre du programme. Nous n'avons pas une bonne connaissance de ces différentes filières. Les LMA ont un rôle d'intermédiaires et sont en cela concurrents des intermédiaires existants. Ils vendent au marché à bestiaux à d'autres intermédiaires extérieurs à la région.

Au Sahel, l'un des aspects importants de l'intégration des bénéficiaires au marché est l'accès aux intrants : les Banques d'intrants agricoles et d'Elevage (BIAE) ont été installées et promues ; des vendeurs d'intrants ont appuyé la mise en marché de leurs produits grâce à l'appui de la Société Mali Mark (volaille et autres) ; un appui financier a été apporté aux Intermédiaires commerciaux (IC) de volaille (dépôt de garantie à l'IMF CAECE pour l'accès au crédit d'augmentation du fonds de roulement pour 07 IC de volaille) ; l'établissement de convention de partenariat entre groupements féminins et IC de volaille a permis la facilitation de l'accès des productrices de volaille à un marché sécurisé et juste. Au final, toutes ces actions d'appui et de renforcement de capacités ont permis aux avicultrices d'avoir une bonne maitrise de l'activité et d'accroitre la productivité à travers un accroissement des effectifs de volaille ainsi que leurs niveaux de revenus à travers la vente régulière de volaille. Les impacts ont été aussi ressentis au niveau des ménages des avicultrices à travers l'autoconsommation/abattages

domestiques de volaille à l'occasion notamment de festivités. Aussi les revenus issus de la vente de volaille a permis de financer plusieurs dépenses familiales (frais de scolarité des enfants, soins de santé pour les enfants et autres membres de la famille, achat d'aliments, etc.). Les groupements ou associations féminines regroupant les avicultrices ont été aussi renforcées par une plus forte adhésion et à travers les multiples appuis reçus des projets au niveau du crédit solidaire et du soutien à l'aviculture dans les domaines de la santé et de l'alimentation et de l'accès au marché. En d'autres termes, le soutien aux différentes associations d'avicultrices a eu un impact important sur l'ensemble de la filière avicole dans les zones des projets VSF-B par l'accroissement des effectifs, la redynamisation des circuits commerciaux de la volaille, une meilleure disponibilité de l'aliment volaille et un appui conséquent dans le domaine de la santé animale.

Concernant le volet nord, il est toujours difficile d'évaluer l'impact des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, et de plaidoyer. Ce sont des petites graines qui germent avec le temps… et qui peuvent aussi être très éphémères (engagement ponctuel).

Il est certain que les actions d'ECMS et de plaidoyer, menées par VSF-B, contribuent à un environnement plus favorable, et en cela l'objectif spécifique sera atteint. Mais cette contribution peut prendre différentes formes et elle est même différente selon le public cible. En effet, les activités de plaidoyer auprès des politiques européennes vont pouvoir apporter des impacts plus importants, que les activités auprès des étudiants et des vétérinaires, à la portée plus limitée.

Au niveau des ambassadeurs étudiants et vétérinaires, les changements attendus sont tant au niveau individuel (avec la participation au concours, la participation aux missions) qu'au niveau collectif (activités des groupes d'étudiants, conférences et autres activités organisées par les ambassadeurs). Le travail auprès des ambassadeurs leur permet de prendre conscience de leur futur rôle à jouer en tant que vétérinaire, de leur ouvrir l'esprit. Les étudiants ambassadeurs et ambassadrices témoignent de l'impact de leur mission avec VSF-B sur leur perception du développement. Les vétérinaires sont très différents en fonction de leur activité propre comme vu précédemment. Il est difficile d'évaluer l'impact que peuvent avoir les ambassadeurs et ambassadrices vétérinaires sur leurs réseaux en termes de prise de conscience, ni l'impact de leur discours sur les questions d'élevage familial et d'approche One Health.

Les activités « politique » ont un impact plus fort. La campagne « N'exportons pas nos problèmes » par exemple, en coopération avec d'autres ONG, concerne la défense de la filière lait au Sud, axée vers un plaidoyer auprès des instances européennes. C'est une campagne menée avec peu de moyens aux dires des partenaires mais qui a permis déjà d'avoir plus de transparence sur les données d'exportation pour le lait en poudre. Des dialogues ont aussi été initiés avec 3 DG de l'Union Européenne (Agriculture, développement et commerce) et il y a une reconnaissance au niveau de la commission européenne.

Il est aujourd'hui encore trop tôt pour voir des impacts des activités de plaidoyer au Nord sur les pays du Sud.

5.6 Durabilité

Les innovations introduites et les approches socio-économiques ont de manière globale été bien adoptées par les populations bénéficiaires. Une mise à l'échelle et une démultiplication des principaux changements, pour toucher un nombre de bénéficiaires plus importants, nécessitera néanmoins des moyens plus importants. Mais cette démultiplication est effectivement possible, les activités du programme sont généralement limitées à une région et dans un même pays d'intervention, d'autres régions ont des besoins d'appuis et pourraient bénéficier d'un programme similaire. La bonne fonctionnalité des groupes de bénéficiaires mis en place ou appuyés par VSF-B et les PLP est un gage de durabilité.

Les changements sociaux souhaités au niveau des différents acteurs (principalement professionnels de la santé animale, groupements de producteurs et productrices et ménages vulnérables) sont bien amorcés et les bases de leur durabilité sont bien posées grâce à des actions de formation, d'appuis techniques, financiers, managériaux et marketings. Globalement, ces changements visent à amener les différents acteurs à prendre conscience de l'importance de l'élevage familial pour le bien-être des populations, et de l'importance de leur contribution au développement de cette activité. Ainsi les professionnels de la santé animale ont développé leurs activités et leur clientèle (certains sont installés depuis plusieurs années lors de précédents programmes) et comptent poursuivre en-dehors de l'appui du programme. Les groupements de producteurs et productrices ont développé des AGR rentables, ont

remboursé leur crédit et ainsi établi un lien avec une IMF qui se poursuivra (les groupements ont souvent renouvelé le crédit pour de nouvelles AGR et les IMF sont prêtes à poursuivre les activités de micro-crédit maintenant qu'elles ont vu que les groupements étaient en capacité d'honorer leur crédit. Une majorité de ménages vulnérables poursuivent leurs activités d'élevage : certains ménages ont clairement développé leur élevage pour sortir de la vulnérabilité, ce qui constitue un gage de la durabilité de leur activité d'élevage. D'autres ménages vulnérables, avec initialement moins de capacités de travail (notamment par exemple les personnes âgées) ont continué leur élevage mais avec un développement numérique moins important. La durabilité de ces derniers élevages reste plus incertaine, en raison de contraintes extérieures qui peuvent obliger ces personnes vulnérables à décapitaliser.

Pour juger de la durabilité des changements impulsés par l'intervention de VSF-B depuis plusieurs années, nous avons rencontré des bénéficiaires des programmes précédents, autant que faire se peut.

Ainsi, au Rwanda, les techniciens vétérinaires appuyés lors du projet EVE 1 continuent tous leur activité. Parmi ceux rencontrés, ils ont même développé leur activité. Cela est un indicateur important de la pérennisation des impacts du projet. De plus, les techniciens vétérinaires assurent les soins auprès des bénéficiaires du projet qui développement l'élevage caprin ou porcin. Les différents groupes rencontrés (qui développent des AGR) sont fonctionnels. Ce bon fonctionnement des groupements et des chaines de solidarité constitue un gage de durabilité. Une majorité des ménages vulnérables rencontrés (des projets EVE 1 et 2) a aussi conservé jusqu'à présent les animaux distribués et a parfois augmenté son cheptel, ce qui permet d'être optimiste sur la durabilité de ces élevages.

En Ouganda, les groupes aussi sont fonctionnels : les CAHW prévoient de continuer. Ils sont néanmoins confrontés à des problèmes d'analphabétisme et de concurrence avec d'autres vendeurs de produits de moins bonnes qualités mais possiblement moins chers, et certains problèmes de gestion dans les dépôts d'intrants vétérinaires qu'ils gèrent ainsi que le problème de non connexion avec des professionnels publics ou privés posent question sur la durabilité. Les LMA et VICOBA prévoient de poursuivre leurs activités en-dehors de l'appui du programme. On peut également être optimiste sur la durabilité des élevages de caprins car les bénéficiaires ayant reçu les caprins ont l'habitude de cet élevage. De plus, les différents groupes sont connectés entre eux, ce qui est pertinent également pour la durabilité de ces groupes.

Au Sahel, les multiples sessions de renforcement de capacités des ménages vulnérables ainsi que les membres des groupements de femmes ont permis de renforcer leurs connaissances et pratiques en matière d'élevage (soins, alimentation, entretien habitat, etc.). Cependant, pour renforcer encore la durabilité des activités d'élevage, les efforts de suivi rapproché et de coaching des agents de terrain doivent être encore renforcés car la plupart des ménages vulnérables ne possédaient pas d'animaux avant l'acquisition des noyaux et n'ont donc pas l'habitude de l'élevage caprin. Cependant, l'élevage de caprins était bien pratiqué dans les villages avant l'arrivée des noyaux ; les expériences des uns pourront aussi profiter aux autres moins expérimentés, car les différents ménages sont connectés entre eux au sein du village, pour la mise en œuvre des différentes activités.

Pour renforcer la durabilité des programmes, des cadres de concertation entre les acteurs privés et publics qui ont été organisés pour échanger sur les thématiques de l'exercice de la fonction vétérinaire public et privé et le cycle de distribution des médicaments ont permis aux différents acteurs de prendre connaissance des textes et de comprendre leurs limites d'activités. En effet, avant de traiter ces questions dans les cadres de concertation, chaque acteur interprétait les textes en sa faveur, soit expressément, soit par ignorance de la substance de ces textes. Les concertations ont donc permis d'amorcer une meilleure collaboration entre les acteurs publics et les acteurs privés de la santé dans les zones d'intervention du projet. Ceci permet plus de synergie et de durabilité des actions entreprises dans le domaine de la santé animale.

Pour le programme PARPEL-Burkina, l'ensemble des composantes des SVPP sont mises en place et sont en train d'être renforcées en nombre et capacités. Le maillon qui est encore le plus faible est le maillon local, à savoir les AE qui sont encore totalement nouveaux, et donc qui nécessitent encore des appuis techniques. Le projet travaille donc à la fois à l'augmentation de leur nombre, à leur acceptation au niveau local et au renforcement de leurs capacités sur certaines thématiques, notamment les concepts zoonoses. Par ailleurs, le promoteur du cabinet de Barsalgho par exemple, qui exerçait déjà dans une autre zone et qui a dû se déplacer pour raison de sécurité, doit continuer à travailler pour fidéliser une clientèle de proximité.

L'autonomisation des PLP est un facteur important de la durabilité. Le partenaire local principal est en effet un acteur indispensable de la durabilité. Néanmoins, les PLP restent très (voire entièrement) dépendants des projets extérieurs (le programmes DGD avec VSF-B ou d'autres projets) pour leur viabilité financière. Les PLP disposant d'une forte base sociale (comme Imbaraga au Rwanda) ont la possibilité de chercher d'autres sources de financement via leur base sociale. C'est un enjeu pour tous les PLP dans un souci de durabilité de leur structure et donc de la durabilité des appuis qu'ils peuvent apporter aux producteurs et productrices bénéficiaires du programme DGD de VSF-B.

Au Rwanda, Imbaraga est ainsi une structure ancrée localement, bien structurée et très impliquée dans la réalisation des activités du projet, avec un bon suivi des activités des groupements de base. Elle a été renforcée par le projet. En Ouganda, DADO et Madefo développent leurs capacités ; elles ont, ont eu ou prévoient des programmes avec d'autres partenaires. Au Mali, avec un effectif de 73 personnes, ICD a mis en œuvre une dizaine de projets. Au Burkina, près de 20 ans après sa création, A2N a été reconnue d'utilité publique par le gouvernement du Burkina Faso le 14 août 2015 pour ses efforts pour l'amélioration des conditions des populations de la Région du Sahel du Burkina Faso. A ce jour, Nodde Notto compte plus de 75 salariés, des membres actifs prenant une part significative aux activités de l'Association, des membres d'honneur et des membres associés qui sont des organisations et institutions poursuivant les mêmes objectifs.

5.7 Critères complémentaires

1) Genre

Les analyses de vulnérabilité et les activités de ciblage ont permis une réelle prise en compte des femmes parmi les bénéficiaires des actions du programme, particulièrement pour le renforcement de leurs moyens d'existence. En renforçant les moyens d'existence des femmes, le programme améliore les relations de genre et l'empowerment des femmes. Cela a été pris en compte dès la conception et dans la mise en œuvre du programme. Cela s'illustre dans de nombreux cas par le choix des espèces que VSF-B distribue et qui prend en compte les préférences de genre et les contraintes auxquelles font face les femmes telles que bien souvent l'absence de foncier. Travailler avec des espèces que les hommes ne considèrent pas (comme la volaille au Sahel) permet que les femmes aient pouvoir de décision et de gestion de l'activité et des revenus qu'elle génère. Cela permet une amélioration de la place de la femme dans la sphère économique et dans la gouvernance des activités. Le programme comporte également des indicateurs spécifique « genre » pour faire le suivi de ces activités.

Les ménages vulnérables bénéficiaires des distributions des caprins et des activités d'appui aux plus vulnérables sont également majoritairement des femmes.

Dans le cadre du projet EVE, au Rwanda, les bio-digesteurs et fours améliorés construits pour les familles ont un rôle important dans la vie de la femme car c'est majoritairement elle qui est responsable de la préparation des repas et de la recherche du bois de chauffage. Le projet EVE a ainsi permis de réduire la pénibilité des tâches pour les femmes.

En Ouganda, il y a eu une faible analyse de la vulnérabilité des bénéficiaires potentiels et de faibles activités de ciblage. Il n'y a pas ou peu de prise en compte des plus vulnérables qui sont souvent des femmes seules pour les activités de « recapitalisation » du cheptel caprin. Les femmes seules ne sont pas les principales bénéficiaires de ces distributions. Mais les femmes sont bien impliquées dans les VICOBA et les petites AGR, ce qui leur permet une meilleure autonomie financière.

Les équipes des projets PISAREL – Mali et du PARPEL-Burkina ont précisé dès le départ que la dotation en animaux (caprins ou volaille) concerne le ménage en entier (hommes, femmes et enfants). Les femmes et les enfants ont été au cœur du ciblage des ménages vulnérables à travers des actions de conscientisation au démarrage des appuis. Il a été spécifié que les noyaux distribués sont surtout affectés à l'ensemble du ménage (hommes, femmes, enfants) mais plus particulièrement à l'endroit des femmes et des enfants. Les femmes sont très bien impliquées et même prédominantes aussi bien dans les activités d'élevage de caprins que l'aviculture (noyaux caprins et volaille) et semblent avoir pris la responsabilité de ces activités au sein des ménages.

Mais le programme peut encore améliorer son approche genre en l'harmonisant plus entre les pays, c'est à dire en développant dans tous les pays du programme des AGR spécifiques pour

les femmes et les jeunes, et en prenant systématiquement en compte les contraintes auxquelles est confronté ce public cible.

En effet, en Ouganda par exemple, les femmes sont peu nombreuses dans les groupes liés au commerce des animaux et à la santé animale. Le commerce des animaux et dans une moindre mesure le soin aux animaux nécessite de se déplacer sur de grandes distances, ce qui n'est pas possible / permis pour les femmes qui ont notamment la responsabilité des enfants. De plus l'insécurité règne dans la campagne. Pour impliquer les femmes dans les activités de commerce des animaux, il faut développer des activités spécifiques accessibles aux femmes, telles que le commerce des volailles par exemple.

(2) Environnement

Le programme prend en compte les aspects environnementaux et a des incidences positives sur la protection des ressources environnementales.

De manière générale, le programme permet une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage. De plus, les ménages bénéficiaires ont généralement été formés au compostage et accompagnés pour la production et l'utilisation du fumier organique. Cela permet notamment d'améliorer la fertilité des sols.

Au Rwanda, les aspects environnementaux sont également pris en compte, à travers la promotion du biogaz et des fours améliorés. En effet, le développement de telles installations contribue à la réduction du bois de chauffage et ainsi à la protection des ressources forestières. Les bénéficiaires de biodigesteurs interrogés témoignent ainsi dorénavant utiliser le bois seulement pour la cuisson du haricot. Ils témoignent aussi d'une diminution de la pénibilité du travail pour chercher du bois et préparer les repas avec un gain de temps pour la cuisson. Les bénéficiaires mentionnent aussi la diminution des fumées liées au feu de bois et l'amélioration de la qualité du fumier (du digestat issu du bio-digesteur) qui est directement utilisable.

En Ouganda, des comités de gestion de l'eau et des ressources naturelles sont mis en place et des points d'eau ont été réhabilités, avec le partenariat du district water departement, avec leurs techniciens de l'eau.

Au Mali, au cours de la formulation du PISAREL, quelques problèmes environnementaux ont été identifiés notamment le lessivage des sols, la déforestation due aux coupes abusives d'arbres en vue de la vente du bois ou du charbon, la réduction des aires de pâtures qui induit une surcharge pastorale, etc. Pour chacune de ces contraintes environnementales, le projet a apporté une réponse adaptée. Ainsi pour réduire la déforestation, le projet a initié avec les groupements féminins des AGR dont le revenu est plus important que celui procuré par la coupe et la vente du bois. De plus, l'intérêt des arbres pour la protection des sols est un thème de travail dans les champs écoles paysans. Pour éviter la surcharge des pâturages sur le peu d'aires pastorales présentes dans les villages, le projet a privilégié des achats d'animaux disponibles localement. Cette redistribution de la biomasse animale permet de garder un équilibre entre les ressources fourragères et la charge animale dans la zone. En plus, le projet forme les bénéficiaires à la valorisation des résidus de récoltes. En réponse au lessivage du sol, le projet a introduit la valorisation de la fumure organique et envisage pour les autres années la formation des bénéficiaires sur les cordons pierreux afin de réduire l'érosion hydrique des sols. La conduite d'une étude d'impact environnemental avant la construction du marché à bétail de Sirakorola a permis de s'assurer que le marché n'aura pas un impact négatif sur l'environnement.

Au Burkina Faso, en 2018 le projet a appuyé la commune de Kaya pour la mise en place de structure de gestion foncière au niveau de la commune. La Mairie de Kaya a aussi collaboré avec le projet PARPEL dans le domaine de la gestion des espaces et parcours dédiés à l'élevage. La Mairie de Kaya a aussi contribué dans les activités du programme de mise en place de Commissions Foncières Villageoises au niveau de 71 villages. Il y a eu la production d'un rapport de synthèse de la mise en place des commissions foncières villageoises.

Un arrêté de mise en place d'une commission de conciliation foncière villageoise a été élaboré et signé pour notamment la prévention et la gestion des conflits fonciers. Il y a eu la formation de tous les membres des commissions foncières dans 30 villages sur l'application de la loi sur la gestion foncière, les rôles et responsabilités des membres, etc. Plusieurs missions d'appui aux commissions foncières villageoises ont été organisées avec la participation de la Mairie de Kaya. Ces commissions foncières ont pour rôles essentiels de contribuer à la prévention et à l'atténuation des conflits fonciers. Les membres des commissions foncières qui participent à plusieurs sessions de renforcement de capacité

dans le domaine environnemental sont aussi des relais de formateurs pour la population locale dans le domaine de la gestion durable des ressources naturelles. La population a largement adhéré à cette démarche participative et intégrée dans le domaine foncier. Cependant des contraintes budgétaires ont limité le fonctionnement des commissions foncières villageoises.

Nous n'avons pas identifié d'effets environnementaux négatifs qui auraient nécessité une adaptation du programme.

Autres questions transversales :

La collaboration avec les PLP est globalement menée avec succès (voir le paragraphe sur la collaboration avec les PLP dans la partie relative à l'efficacité du programme).

Il existe également d'autres collaborations, plus ou moins formalisées, sur lesquelles VSF-B peut continuer d'investir.

Des collaborations ont été mises en place avec les acteurs nationaux telles que les structures étatiques, notamment les directions régionales de l'élevage, des services vétérinaires et de l'agriculture, mais également avec les autorités locales telles que les communes et les mairies. Toutes ces conventions de partenariat ont été régulièrement évaluées et révisées à un rythme annuel.

Concernant les autres acteurs de la coopération non gouvernementale, la Croix Rouge Belgique est la principale ONG belge avec qui VSF-B collabore. D'autres acteurs belges collaborent également avec VSF-B tels que TRIAS et ADA. Les collaborations sont détaillées dans les paragraphes suivants. Au regard des réalisations, on peut considérer que ces collaborations sont réussies car des activités conjointes sont mises en place et que les projets bénéficient de la complémentarité de chaque partenaire apportant une expertise spécifique. Les partenariats peuvent donc être poursuivis voire encore être consolidés à travers des conventions de collaboration ambitieuses précisant les modalités d'échanges entre les structures.

Ainsi, au Rwanda, VSF-B échange avec la Croix-Rouge Belgique qui développe un projet similaire dans la région de l'Ouest. Les membres d'Imbaraga ont formé les volontaires de la Croix-Rouge du Rwanda qui mettent en place des activités d'élevage du petit bétail. Au Mali, un partenariat a été établi avec la Croix Rouge Belge sur la base d'un protocole d'accord de collaboration pour mettre en œuvre des activités conjointes dans les zones d'action respectives. Au Burkina Faso, une convention de collaboration a été signée entre VSF-B et la CRB pour la mise en œuvre des activités d'éducation nutritionnelle et de formation sur l'approche One Health. Des Activités en lien avec la lutte contre malnutrition ont été initiées en synergie avec la Croix Rouge et ont permis de réaliser des formations, des démonstrations culinaires et des dépistages dans 5 villages dont 4 au Sahel et 1 au Centre-Nord.

Au Burkina Faso, pour la mise en œuvre des activités d'intégration agriculture/Elevage, la synergie entre le projet PARPEL et l'ACNG Belge TRIAS, a concerné aussi les acteurs qui pratiquent le maraichage et l'agriculture saisonnière avec des noyaux d'élevage afin de pouvoir disposer des déjections des animaux pour fertiliser naturellement leur sol. Cette synergie a permis déjà en 2018 d'organiser des formations en agroécologie avec l'appui des acteurs de TRIAS sur le terrain.

Au Rwanda, le PLP Imbaraga échange également avec l'ONG locale APROJUMAP, partenaire de l'ONG belge ADA (Auto Développement Afrique). Les deux structures seraient partantes pour formaliser plus leurs échanges, sous forme d'une convention entre VSF-B et ADA.

En Ouganda, VSF-B collabore également ou a collaboré avec KDF pour les aspects plaidoyers.

De manière générale, on pourrait aussi imaginer de nouvelles collaborations avec des acteurs impliqués dans le microcrédit et dans le cadre de l'approche One Health, des acteurs impliqués dans la santé humaine et dans la protection des ressources naturelles en soutien aux actions déjà mises en place dans ce domaine.

Nous n'avons pas identifié de collaboration sur lesquelles VSF-B devrait se désengager.

Interconnexion Nord / Sud

En référence au contenu et objectifs à la fois du Sud (les 7 pays d'Afrique) et du Nord (Belgique) du programme, il existe des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord:

- Il existe déjà des collaborations avec les hautes écoles en Belgique qui impliquent les projets du Sud, principalement sous forme de stages. Ces collaborations pourraient être approfondies avec des propositions de stage de la part de VSF-B et également en participant à des partenariats et programmes de recherche existants déjà entre écoles d'agronomie et vétérinaires du Nord Belgique) et du Sud.
- les interconnexions Nord / Sud existent également à travers le renforcement de capacités des PLP au Sud dans le domaine du plaidoyer, réalisé par VSF-B. Les PLP ont fait des retours très positifs auprès des consultants sur la qualité et l'utilité de ce renforcement de capacités.

Développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B. C'est parfois le cas avec les PLP qui ont une forte base sociale, comme par exemple Imbaraga au Rwanda.

C'est le cas au Rwanda, avec Imbaraga qui met en place depuis sa création des activités de plaidoyer auprès de l'Etat rwandais pour défendre les agriculteurs et leur accorder plus de droits. Néanmoins le secrétaire général d'Imbaraga précise qu'il n'y a pas d'activités spécifiques pour le plaidoyer dans le projet EVE. Ils n'ont pas assez de fonds et de soutien sur les activités de plaidoyer (actuellement plaidoyer sur la question du statut des agriculteurs).

En Ouganda, KDF est le partenaire pour le plaidoyer. Ils ont réalisé dans le cadre de précédents programmes des activités de plaidoyer (à travers des vidéos notamment) et d'appui aux communautés pour la défense de leurs droits sur le foncier. Ils ne sont pas financés dans le cadre du KLEP. Dado et Madefo sont plus impliqués dans les activités de mise en œuvre et ont moins d'équipe disponible pour le plaidoyer.

- Les interconnexions Nord / Sud existent également à travers les partenariats avec les ONG belges ayant également des activités au Sud telles que la Croix-Rouge Belgique, TRIAS ou ADA, dans les mêmes pays que VSF-B. Ces partenariats pourraient être renforcés.

Les recommandations sont présentées dans la partie spécifique, de même que d'éventuelles autres/nouvelles activités qui pourraient être pertinentes pour le prochain programme 2022 – 2026.

Au moment de la mission d'évaluation à mi-parcours, les documents de capitalisation n'étaient pas encore réalisés. Cela se justifie car ces activités interviennent plus en dernière phase du programme. Il est néanmoins encore trop tôt pour savoir si les activités de capitalisation sont suffisantes ou s'il faudrait éventuellement les améliorer.

Le contexte sécuritaire au Sahel

Durant ces dernières années, au Mali et au Burkina Faso, la situation socio-politique a été fortement marquée par des perturbations importantes liées à la présence de groupes étrangers qui effectuent régulièrement des attaques de villages et populations.

Il est important de souligner qu'il y a déjà eu au Burkina Faso, certains cas d'attaques de villages où résident des ménages vulnérables suite à la recrudescence de l'insécurité notamment dans la Région du Sahel (Zone de Dori) au Burkina Faso. C'est le cas par exemple de ménages vulnérables qui se sont déplacés des villages de Gorgadji et de Gourouol Galolé vers Dori avec de graves conséquences sur leurs conditions de vie : pertes d'animaux, et de beaucoup d'autres biens, et abandon de leurs villages pour se réfugier dans les capitales provinciales (Dori, Kaya). Ceux qui ont pu garder leurs animaux ont été dans l'obligation de les vendre pour survivre suite à leur séjour comme réfugiés. En effet parmi les contraintes citées lors des rencontres en focus-group, les Ménages Vulnérables au Burkina Faso ont beaucoup insisté sur les cas des Ménages Vulnérables dont les villages ont été attaqués qui se retrouvent complètement démunis, dans leur nouveau statut de réfugiés avec perte et/ou bradage de leurs animaux, dans des conditions de vie précaires avec des besoins de survie importants à satisfaire (logement, nourriture, matériels divers, etc.).

Au Burkina Faso, de manière générale, l'objectif spécifique (OS3) est toujours pertinent dans la zone d'intervention (la sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des femmes et des hommes est améliorée grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial). On note, cependant que la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du projet nécessite de mieux s'adapter afin d'assurer l'atteinte de l'objectif spécifique. Ainsi, une telle situation d'insécurité perturbe l'approche et la stratégie initiale d'intervention de VSF-B. En effet, l'ensemble des éléments ou aspects des approches et stratégies ont été perturbés car les attaques des villages ont entrainé un déplacement précipité des ménages hors du village. D'où un changement de statut et de conditions de vie, passant

du statut de populations à conditions normales à celui de réfugiés vivant dans la précarité avec des besoins fondamentaux de survie à assurer. Cela oblige VSF-B à adopter des stratégies d'intervention d'urgence humanitaire.

Il faut donc prévoir renforcer les moyens de subsistance de ces personnes dès cette année 2020 en raison de leurs conditions de précarité. Pour ce faire, l'Equipe du VSF-B/PARPEL a suggéré une certaine flexibilité budgétaire d'au moins 5% pour la prise en charge des cas d'urgence (ex PDI) afin de dégager un budget de soutien aux ménages vulnérables réfugiés affectés par les attaques de leurs villages. Ceci permettra de renforcer progressivement leurs moyens de subsistance et prendre en compte des possibilités éventuelles de recasement soit dans leurs villages d'origine, soit dans d'autres zones plus consensuelles.

De plus, les évènements survenus dans le village de Yirgou, qui ont occasionné plus d'une centaine de victimes, exigent une prudence particulière pour l'intervention de l'équipe dans la commune de Barsalgho. Par ailleurs, les déplacements en véhicule dans la région du Sahel et plus particulièrement la province du Soum sont de plus en plus risqués. Pour l'instant, le projet ne met pas en œuvre d'activités avec les populations de la zone, mais il appuie le service vétérinaire privé de proximité (SVPP) de la province du Soum.

Dans ce contexte, le projet a décidé de mettre en place un dispositif faisant recours à des agents d'encadrement originaires des villages (coach endogènes), au lieu de recruter des agents venant de tout le pays, ce qui a permis de continuer un suivi des actions dans les zones à risque. Ainsi, pour l'instant, aucune activité n'a dû être annulée et/ou adaptée pour raisons sécuritaires, mais des plans B sont établis régulièrement, afin d'être en mesure de réagir au plus vite en cas de nécessité. Il s'agit par exemple des dispositions qui ont été prises pour des éventuels remplacements de coach villageois en cas de défaillances constatées ou pour des raisons d'absence. Face à cette situation, des formations spécifiques ont été dispensées à certains membres des équipes, et continuent de l'être. Un respect strict des règles de sécurité internes est exigé de la part de tous les employés des membres du consortium, y compris donc l'équipe du projet. Ces mesures concernent notamment les heures de déplacement dans les zones à risque, ainsi que les différentes conduites à tenir dans certains contextes.

6 Conclusion

Si, la théorie du changement suivie par VSF-B est propre à chaque pays, on retrouve néanmoins des points de similitude entre chaque théorie du changement, qui permettent de brosser d'une manière globale les changements que veut voir apparaitre VSF-B à l'échelle du programme et de voir de quelle manière ces changements ont été ou sont en passe d'être atteints.
L'intervention de VSF-B a pour origine le fait que les ménages ruraux tirent une majorité de leurs revenus des activités agricoles et l'élevage occupe une place importante dans cette économie. Le premier levier du changement consiste dans la promotion d'un modèle intégrant l'agriculture et l'élevage et permettant des transferts horizontaux de fertilité qui auront des effets bénéfiques sur les productions agricoles tout autant que sur les productions animales (utilisation des sous-produits agricoles comme aliments).

L'accès amélioré aux services de santé animale installés par le projet doit ainsi permettre une sécurisation du cheptel qui assure en retour la fumure organique des parcelles et donc l'augmentation des productions agricoles. Le programme appuie la mise en place d'un service vétérinaire privé de proximité (SVPP) adapté au contexte, qui apporte une réelle plus-value aux éleveurs et éleveuses de la zone d'intervention, et notamment aux autres bénéficiaires du programme (groupements de producteurs et ménages vulnérables). Les acteurs des SVPP ont été renforcés en termes de soutiens matériels, en termes de capacités techniques et managériales. Lorsque c'était possible et nécessaire, ces acteurs ont été structurés en réseau. Ces renforcements des SVPP ont ainsi grandement contribué à l'augmentation de leur capacité d'intervention. En cela, le volet lié à la santé animale est en bonne voie d'être atteint. L'amélioration de la couverture de santé animale, grâce à un meilleur accès aux soins, a un impact direct sur la santé des troupeaux, aux dires des éleveurs et éleveuses. Les professionnels de santé animale témoignent du développement de leur activité et d'un meilleur maillage du SVPP permettant d'assurer plus de soins auprès des animaux des autres bénéficiaires du programmes. Un meilleur accès aux soins permet une meilleure productivité numérique des élevages. Les professionnels de la santé animale ont développé leurs activités et leur clientèle (certains sont

installés depuis plusieurs années lors de précédents programmes) et comptent poursuivre en-dehors de l'appui du programme.

Dans un contexte de petites exploitations disposant de peu de moyens, les ménages agro-éleveurs sont peu structurés et peu organisés. La structuration et l'organisation des éleveurs doit faciliter leur accès au crédit et ainsi le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) diversifiant les sources de revenu. Le ciblage de groupements de producteurs et productrices est donc pertinent dans une optique de renforcement des filières et d'intégration des groupements dans ces filières. Ces groupements sont sélectionnés sur des critères de fonctionnalité et de capacités. Ce sont en effet les groupements qui ont déjà fait preuve de leur capacité à développer des activités qui sont ciblés.
Pour augmenter le capital financier des ménages (et promouvoir les AGR et d'autres activités telles que les SVPP) VSF-B combinent deux approches : l'accès au crédit et le soutien financier direct. Ces deux approches sont cohérentes et même complémentaires. Les AGR mises en place par les bénéficiaires grâce à l'accès au crédit sont globalement cohérentes avec une optique de développement de l'agriculture et de l'élevage. La stratégie de VSF-Belgique d'appuyer le développement d'AGR, notamment en favorisant l'accès des groupements de producteurs et productrices au micro-crédit auprès des IMF est globalement efficace. Cette activité a un apport important dans le changement visé, permettant d'améliorer la situation socio-économique des bénéficiaires. Ces AGR sont majoritairement rentables et permettent aux groupements de rembourser le crédit aux IMF. Néanmoins, bien que financièrement efficaces, les AGR sont majoritairement menées de façon individuelle et les groupements apportent peu de services à leurs membres en-dehors de l'accès au micro-crédit. VSF-B n'a également généralement pas une vision précise et globale des filières dans lesquelles s'intègrent ces AGR. Les groupements ont établi un lien avec les IMF qui se poursuivra (les groupements ont souvent renouvelé le crédit pour de nouvelles AGR et les IMF sont prêtes à poursuivre les activités de micro-crédit maintenant qu'elles ont vu que les groupements étaient en capacité d'honorer leur crédit). Le programme a permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant.

L'intervention cible également les ménages vulnérables dépendant de l'élevage pour assurer leur bien-être, en adoptant une démarche holistique. Le projet cherche à toucher plusieurs composantes de la vulnérabilité des ménages en renforçant leurs capital physique, social, humain, financier et environnemental à travers des approches combinées. La méthodologie de sélection des ménages les plus vulnérables est pertinente, dans une optique de lutte contre la vulnérabilité. Cette méthodologie repose sur des critères de sélection et l'implication des autorités locales et de l'ensemble de la population. Cela permet une bonne acceptation de la sélection. Si cette sélection permet bien de s'assurer de toucher le public le plus vulnérable, il n'y a pas de critère lié à la capacité à développer une activité économique, ce qui ne permet pas de penser que la plupart des ménages les plus vulnérables seront en capacité de produire suffisamment d'excédent de manière régulière pour s'insérer dans des filières, comme cela est attendu dans certains pays du programme.
Pour les ménages les plus vulnérables, la démarche de VSF-B permet bien d'agir sur plusieurs dimensions de la vulnérabilité. Avec la dotation d'un petit cheptel sous le principe de la chaîne de solidarité, les ménages reçoivent des appuis complémentaires aussi bien en termes de formation (technique, santé, nutrition…), de matériel et d'intrants. Les chaînes de solidarité mises en place par VSF-B fonctionnent dans de bonnes conditions, avec un bon taux de remboursement des animaux. La mise en place des chaînes de solidarité est la condition pour que les activités auprès des ménages vulnérables soient efficaces : elles permettent les échanges et formations de groupes, la solidarité entre les personnes vulnérables, la mise en place d'un suivi sanitaire, un ensemble de conditions indispensables pour la réussite des élevages. Le petit élevage joue un rôle fondamental dans les stratégies de survie des ménages vulnérables et permet d'assurer une sécurité alimentaire, économique et nutritionnelle. Le revenu tiré des activités d'élevage et des tontines stimule l'épargne des ménages et leur permet de payer des frais de premières nécessités. Une majorité de ménages vulnérables poursuivent leurs activités d'élevage : certains ménages ont clairement développé leur élevage pour sortir de la vulnérabilité, ce qui constitue un gage de la durabilité de leur activité d'élevage. D'autres ménages vulnérables, avec initialement moins de capacités de travail (notamment par exemple les personnes âgées) ont continué leur élevage mais avec un développement numérique moins important. La durabilité de ces derniers élevages reste plus incertaine, en raison de contraintes extérieurs qui peuvent obliger ces personnes vulnérables à décapitaliser.

Les femmes étant au cœur des activités rurales et des dynamiques de changement, leur accès aux facteurs de production et aux revenus de leurs activités, leur insertion dans la sphère économique et sociale, constituent un des leviers majeurs du changement. Les analyses de vulnérabilité et les activités

de ciblage ont permis une réelle prise en compte des femmes parmi les bénéficiaires des actions du programme, particulièrement pour le renforcement de leurs moyens d'existence. En renforçant les moyens d'existence des femmes, le programme améliore les relations de genre et l'empowerment des femmes. Cela a été pris en compte dès la conception et dans la mise en œuvre du programme.
Le programme prend en compte également les aspects environnementaux et a des incidences positives sur la protection des ressources environnementales. De manière générale, le programme permet une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage, entrainant notamment une amélioration de la fertilité des sols.

La collaboration avec les PLP est globalement menée avec succès. Il existe également d'autres collaborations, plus ou moins formalisées, sur lesquelles VSF-B peut continuer d'investir. Des collaborations ont ainsi été mises en place avec les acteurs nationaux telles que les structures étatiques, notamment les directions régionales de l'élevage, des services vétérinaires et de l'agriculture, mais également avec les autorités locales telles que les communes et les mairies. Concernant les autres acteurs de la coopération non gouvernementale, la Croix Rouge Belgique est la principale ONG belge avec qui VSF-B collabore. D'autres acteurs belges collaborent également avec VSF-B tels que TRIAS et ADA. Au regard des réalisations, on peut considérer que ces collaborations sont réussies car des activités conjointes sont mises en place et que les projets bénéficient de la complémentarité de chaque partenaire apportant une expertise spécifique. Les partenariats peuvent donc être poursuivis voire encore être consolidés à travers des conventions de collaboration ambitieuses précisant les modalités d'échanges entre les structures.
Il existe des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord, qui doivent également être poursuivis et consolidées : des collaborations avec les hautes écoles en Belgique qui impliquent les projets du Sud, principalement sous forme de stage ; des activités de renforcement de capacité des PLP au Sud dans le domaine du plaidoyer, réalisé par VSF-B ; des partenariats avec les ONG belges ayant également des activités au Sud telles que la Croix-Rouge Belgique, TRIAS ou ADA, dans les mêmes pays que VSF-B.

7 Recommandations

Nous présentons ici les recommandations d'ordre général pour le programme, qui peuvent s'appliquer à différents pays. Elles sont issues des principales conclusions de la mission d'évaluation, présentées dans la partie précédente. Les recommandations propres à chaque objectif spécifique ne sont pas présentées ici mais dans les aide-mémoires en annexe de rapport.

Certaines recommandations, d'ordre plus stratégiques concernent le prochain programme, mais elles nécessitent d'initier la réflexion et les échanges entre équipes et partenaires en amont. Ces recommandations sont présentées ci-dessous :

- **Avoir une distinction claire et une stratégie différenciée entre les activités de lutte contre la vulnérabilité** (d'appui aux ménages plus vulnérables), **et les activités de développement des filières** auprès de groupement de producteurs et productrices pouvant produire des excédents commercialisables réguliers. Cette stratégie différenciée est à l'origine des 3 recommandations suivantes, qui concernent les ménages vulnérables et les groupements de producteurs et productrices.

- **Renforcer les bénéficiaires vulnérables ayant le mieux réussi** tout en continuant les activités auprès des plus vulnérables : les bénéficiaires les plus vulnérables ayant développé leur activité avec succès peuvent être appuyés dans le développement d'autres activités plus conséquentes qui pourraient être liées à l'élevage et l'agriculture ou d'autres domaines comme l'apiculture. L'objectif serait de sortir durablement ces ménages d'une situation de vulnérabilité et de renforcer encore plus le lien agriculture – élevage. Il reste néanmoins pertinent de continuer en parallèle les mêmes activités d'appui à de nouveaux ménages vulnérables.

- **Réaliser des études des filières animales** mais également agroalimentaires, ainsi que des études de marchés pour le développement d'AGR collectives pertinentes et adaptées. Ces études

doivent permettre de définir les plans d'actions pour appuyer les filières d'élevages et agricoles et potentiellement de nouvelles filières comme l'apiculture ou les produits forestiers non ligneux (PFNL). En parallèle de ces études, il sera nécessaire de renforcer les capacités des équipes de mise en œuvre du programme ainsi que l'ensemble des partenaires-clés, dans la connaissance et la maitrise de l'approche chaîne de valeur. Un accompagnement extérieur peut être nécessaire pour cela. Ce travail pourra reposer sur des études filières pré-existantes mais les études doivent bien être spécifiques à l'approche de VSF-B et au contexte d'intervention pour que les équipes de VSF-B et des PLP puissent se les approprier.

- **Renforcer l'appui aux groupements développant des AGR**, suite aux résultats des études filières réalisées. L'appui aux groupements peut prendre la forme de renforcement de capacités des membres du groupement dans de développement de l'AGR (avec notamment la mise en œuvre de plans d'affaires détaillés) mais également d'accompagnement du groupement pour développer des activités d'appui à leurs membres : achat / vente collectifs d'intrants, fabrication d'aliments, etc. Il est également nécessaire de développer des AGR spécifiques pour les femmes et les jeunes, quand cela est possible.

- **Renforcer la collaboration avec les autres acteurs belges de la coopération, et les Hautes écoles,** avec lesquels des liens ont déjà été établis et pour lesquels des complémentarités sont prouvées, autant au Nord qu'au Sud. Renforcer les partenariats avec les écoles d'agronomie et vétérinaires pour l'organisation de stages, de doctorats ou autres travaux de recherche. Renforcer le lien entre VSF-B et des travaux de recherche menés par les hautes écoles belges dans les pays du Sud. S'associer avec d'autres ONG à l'échelle européenne (France, Allemagne, …) pour le plaidoyer au niveau des institutions européennes.

- **Intégrer et valoriser les aspects plaidoyer dans les objectifs Sud** en gardant en tête que développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B. Les PLP ont fait des retours très positifs auprès des consultants sur la qualité et l'utilité de ce renforcement de capacités et mentionner clairement cet aspect dans les objectifs Sud permet de valoriser ce travail.

D'autres recommandations, plus opérationnelles, concernent plus spécifiquement le programme en cours. Ces recommandations sont, en majorité, spécifiques à chaque pays et donc présentées dans les aide-mémoires. Certaines sont néanmoins applicables à l'échelle du programme, elles sont présentées ci-dessous :

- **Continuer de renforcer les liens avec les Institutions de microfinance (IMF)** pour le développement du micro-crédit. La stratégie de VSF-B de combiner deux approches, l'accès au crédit et le soutien financier direct, est efficace et doit donc être poursuivie pour les nouveaux bénéficiaires. Avec les groupements actuels, qui renouvellent leur crédit, l'appui doit maintenant être axé sur le renouvellement de ce crédit pour que les liens entre les groupements et les IMF soient suffisamment forts pour que ceux-ci continuent de travailler ensemble en-dehors du programme.

- **Prendre en compte et approfondir les questions foncières** notamment la disponibilité et l'accessibilité des groupes vulnérables (Femmes, Jeunes et Ménages Vulnérables) à la terre pour mener des activités agricoles nécessitant des investissements à moyen et long terme.

8 Annexes

8.1 Profils des membres de l'équipes

L'équipe comprend un consultant international, Alexandre Vigot et un consultant régional, Keffing Sissoko. En effet pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible d'envoyer un consultant européen pour réaliser les missions de terrain au Mali et Burkina Faso. C'est donc le consultant régional (malien) qui réalise ces deux missions de terrain. Le consultant international réalise les missions de terrain dans les autres pays et a la responsabilité de la coordination de l'ensemble de l'évaluation et donc du suivi à distance du travail réalisé par le consultant régional. Ces deux personnes ont des expériences et des qualités complémentaires dans la conduite d'évaluation de programmes de développement.

Alexandre VIGOT, consultant international

Alexandre Vigot est ingénieur agroéconomiste (Sup'Agro Montpellier) et travaille depuis 2006 sur les thématiques de la sécurité alimentaire et de la nutrition, du développement agricole et de l'élevage et de l'appui aux filières. Il a une expérience concrète de terrain de plus de 12 ans sur des projets d'urgence et de développement agricole, principalement en Afrique Sub-Saharienne, et travaille comme consultant depuis 5 ans. Il est aujourd'hui responsable du développement des expertises au sein du bureau d'études TERO. Il possède une large expérience de problématiques liées au développement agricole et rural. La diversité de son expérience lui permet de saisir rapidement les problématiques de développement et de les aborder de manière globale et synthétique. Alexandre Vigot a une expertise confirmée en évaluation et étude prospective. Il possède une expérience et une connaissance approfondie des techniques d'enquêtes de terrain, notamment auprès des organisations paysannes. Il a réalisé ces dernières années diverses études et missions d'appui, principalement en Afrique. Il a notamment réalisé l'évaluation du programme triennal DGD précédent de VSF-Belgique, et dispose donc au préalable d'une connaissance assez fine des enjeux et modalités de mise en œuvre de l'action à évaluer.

Keffing Sissoko, consultant régional

Dr Keffing Sissoko est de nationalité malienne. Il est titulaire d'un Doctorat (PhD), de l'Université Agronomique de Wageningen (Pays-Bas) de 1995 à 1998. Il a assumé plusieurs postes de responsabilité tels que Chercheur Agro-économiste de l'Institut d'Economie Rurale (IER) du Mali de 1984 à 1990 ; Représentant régional et coordonnateur du programme régional moyens d'existence de l'ONG Save the Children (UK) de 2000 à 2002 ; Expert senior régional en Sécurité Alimentaire au CILS / Burkina de 2002 à 2010. L'ensemble de ces postes lui a permis d'acquérir une bonne expertise notamment dans l'appui aux dispositifs de pilotage et de suivi-évaluation, l'analyse de stratégie et le développement d'outils importants pour la gestion et la promotion des exploitations agricoles/organisations/Associations et entreprises agricoles. Aujourd'hui consultant, il a développé de fortes compétences dans l'évaluation de projets nationaux et régionaux dans le domaine agricole et de l'élevage et dans le domaine environnemental, et le diagnostic des systèmes de production agricoles.

8.2 Tableau récapitulatif des consultants mobilisés

Nom et prénom	Niveau d'études	Résumé du profil en lien avec la mission	Principaux rôles pendant l'évaluation	Nb homme jour total
Alexandre Vigot	Ingénieur agronome	- Expériences et compétences en évaluation et bonne connaissance de la gestion axée résultat ; - Expériences dans le domaine des approches multi-acteurs ainsi que dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; -Connaissances des enjeux, pratiques, et acteurs de la solidarité internationale non gouvernementale ; connaissances de l'éducation au développement ; - Expériences de travail et connaissance à la fois des pays sahéliens et des pays des grands lacs. - Excellente capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ; -Maitrise du français et de l'anglais ; - expérience avérée en tant que chef de mission d'évaluation.	Chef de mission	27
Keffing Sissoko	Docteur en Economie du Développement et Agriculture Durable	- Expériences et compétences en évaluation ; - Expériences dans le domaine des approches multi-acteurs ainsi que dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; - Expériences et connaissances des enjeux, pratiques, et acteurs de la solidarité internationale non gouvernementale ; - Expériences de travail et connaissance des pays sahéliens ; - Excellente capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ; - Maitrise du français et de l'anglais.	Expert régional	18

8.3 Liste des principaux documents consultés

Programme quinquennal VSF-B / DGD 2017 – 2021, Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial. « Vers une approche One Health », document adapté, VSF-B, 2017

Programme quinquennal VSF-B / DGD 2017 – 2021, Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial. « Vers une approche One Health », généralités, VSF-B, 2017

Annexe B Programme DGD cohérence interne et externe, doucement ppt, VSF-B, 2017

Cadre de cohérence interne, VSF-B, 2017

De l'agriculture de subsistance à l'entrepreneuriat agricole, Note stratégique « agriculture et sécurité alimentaire », Coopération belge au développement, 2017

Cadres Stratégiques Communs (par pays), 2016

Individual Diet Diversity Score (IDDS), Data collection KLEP Year 3, VSF-B, septembre 2019

Memorandum of Understanding, VSF-B / DADO – Madefo, janvier 2017

Programme Quinquennal VSF-B / DGD, KLEP, leçons apprises (2018), VSF-B, avril 2019

Fichier suivi des IOV EVE II, Imbaraga, 2019

Rapport annuel du projet EVE II / Apiculture-AGR, année 2019, ARDI, janvier 2020

le Programme Intégré de Sécurité Alimentaire et Economique Renforcée par l'Elevage (PISAREL) - LE POINT DE L'EXECUTION DU PROJET AU 31 DECEMBRE 2019, ICD – VSF-B, 2019

Fichier base de données Matrice IOV_PISAREL _ VF_BG_Decembre_2019_Renseignée.xlsx, VSF-B, 2019

Mali-Mark, Rapport d'activités, ICD, VSF-B/Mali, Avril-Décembre 2018, Janvier 2019

Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL), Synthèse des comptes rendus des évaluations et actualisations des différents protocoles de collaboration entre le PARPEL et ses partenaires, A2N, Ellevage Sans Frontières, VSF-B, Avril – Mai 2018

Fichier base de données 2019_11_17_Matrice_Suivi_Indicateurs_PARPEL_08_08_19.xlsx

Development Education and Awareness Raising Strategy (DEAR), an integrated approach for develoment education and awareness raising, 2017 – 2021, VSF-B, août 2017

CELEP engagement strategy, CELEP

VSF DEAR activities, Monitoring Report 2018, VSF-B, mai 2019

VSF DEAR activities, Report, Auto evaluation / self-asessment of 2017-2018 activities, VSF-B, mai-août 2019

Les 72 H du lait de Bruxelles, Rapport des sessions du 8 et 9 avril 2019

Vets, insights on how to harmonize our approach towards veterinarians and their professional/student organizations in Belgium, VSF-B, novembre 2014

8.4 Aide-mémoires (par pays) incluant programmes des missions sur le terrain, avec les personnes et organisations rencontrées

Aide-Mémoire
Mission d'Evaluation mi-parcours du Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) au Burkina Faso
Février - Avril 2020
Consultant régional : Dr Keffing Sissoko

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte général

L'objet de la mission est l'évaluation du programme quinquennal 2017-2021 de VSF-Belgique subsidié par la Coopération belge (DGD). Dans sa stratégie « Horizon 2025 », VSF-B couvre quatre axes thématiques (i) Elevage avec des modèles durables de production et de consommation, (ii) Elevage intégré dans l'économie de marché et les chaines de valeur, (iii) Diversification des moyens de subsistances et accès amélioré à la nourriture, (iv) Capacitation (empowerment) des communautés et autres parties prenantes. Sur le terrain, ces axes thématiques sont déclinés en plusieurs domaines d'intervention qui sont : (1) La santé animale de proximité, (2) La gestion des ressources naturelles et pastoralisme, (3) La gestion des risques de catastrophes, (4) La reconstitution sociale du cheptel, (5) Les chaines de valeur du secteur de l'élevage, (6) Les activités génératrices de revenus et, (7) La conduite du bétail, dont notamment l'alimentation.

Le programme VSF-B / DGD a démarré ses activités le 1er janvier 2017 pour une période de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2021. Il couvre 3 pays en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali Niger), 4 pays dans la région des grands Lacs (RD Congo, Rwanda, Burundi et Ouganda) et la Belgique.

Un objectif spécifique est attribué à chaque pays. Dans les pays Sud, les actions concernent la sécurité alimentaire & socio-économique des ménages et le renforcement de capacités des acteurs liés au secteur de l'élevage, et en Belgique (volet Nord) l'action consiste à informer, sensibiliser/ conscientiser et mobiliser les actuels et futurs professionnels de l'élevage et de la santé animale, les décideurs politiques et le secteur privé aux enjeux et opportunités de l'élevage familial selon une approche One Health1 pour un monde plus juste et plus durable.

- L'objectif spécifique attribué **au Burkina Faso** (CSC Burkina Faso - OS S3) est : **« La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socioéconomique des femmes et des hommes est améliorée grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial ».**

Les objectifs et enjeux globaux de la mission :

Le programme étant à sa troisième année d'exécution, il s'agit de conduire une évaluation à mi-parcours conformément à la planification. L'évaluation couvre l'ensemble du programme c'est-à-dire les deux régions du Sud (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est) et la Belgique.

L'objectif principal de cette évaluation est d'appuyer VSF-B et ses partenaires en termes d'adaptations et d'ajustements éventuels pour la mise en œuvre du présent programme en 2020 et 2021 d'une part, et en termes de lignes directrices et d'orientions à prendre pour le prochain programme d'autre part, à travers des conclusions et des recommandations précises.

Ces conclusions et recommandations seront issues d'une analyse détaillée du programme en cours en se référant aux critères d'évaluation du comité d'aide au développement - CAD - de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) auxquels s'ajoute le critère de cohérence, et une analyse relative à l'approche multi-acteurs (synergies et complémentarités).

De façon spécifique :

- L'évaluation va ainsi décrire et apprécier l'état d'avancement des activités, les effets produits par les activités réalisées ainsi que les principaux changements induits au niveau des bénéficiaires notamment en se référant aux différents niveaux d'indicateurs ;

- Il s'agit de comparer la situation actuelle à celle en début de programme et d'évaluer de la façon la plus précise et objective possible le niveau d'atteinte des différents résultats et objectifs : produits directs de l'action, effets sur la population, impacts (positifs et éventuellement négatifs) visibles ou probables à moyen et long terme, durabilité des bénéfices pour la population.

- L'évaluation analysera les éventuels effets multiplicateurs, et s'attachera à mesurer les écarts entre ce qui était attendu et ce qui est effectivement obtenu à mi-parcours du programme.

- L'évaluation complétera cette analyse objective du niveau d'atteinte des résultats et de la progression vers la réalisation des objectifs du programme par la description et l'analyse des facteurs de succès et d'échecs ainsi que les leçons apprises.

- Cette phase s'appuie sur la précédente mais il ne s'agit plus ici de seulement constater les résultats et les éventuels écarts avec les prévisions mais d'essayer de les expliquer. Pour cela, l'évaluation va questionner les choix stratégiques faits au moment de la conception du programme(pertinence), les modalités de mise en œuvre des actions, de gestion des partenariats.

Cette évaluation mi-parcours concerne le Projet d'Amélioration de Résilience par le petité par le Petit Elevage (PARPEL) qui est mis en œuvre au Burkina Faso de 2017 à 2019 en deux étapes : la première étape de mise en œuvre avec deux partenaires locaux (ASUDEC et A2N) et une deuxième étape caractérisée par la sortie de ASUDEC. Il faudra souligner que ESF cofinance le projet à hauteur de 80% des cofinancements nécessaires.

1.2. Approche méthodologique

Du 17 au 21 Février 2020, la mission d'évaluation à mi-parcours du Projet PARPEL-Burkina Faso a été conduite sur le terrain par Dr Keffing Sissoko, Consultant régional, accompagné par Mr Youssouf Ouattara (VSF-B – Burkina) et l'équipe technique du projet.

Globalement au niveau des deux régions de mise en œuvre du projet, la mission a effectué des visites de terrain afin de pouvoir s'entretenir avec les bénéficiaires notamment dans les villages de Koulgo et Damesma et des rencontres avec les acteurs au niveau de Kaya pour ce qui concerne la région du Centre Nord. Cependant vue la situation sécuritaire au niveau des la région du Sahel, les bénéficiaires et autres acteurs ont été invité à se rendre à Dori afin que la mission puisse s'entretenir avec ces derniers.

Au niveau des deux axes, les activités de la mission ont été centrées sur une série de rencontres comme consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : CHRONOGRAMME ET ORGANAISATION DE LA MISSION D'EVALUATION

Date/Horaires	Activités	Lieu	Personnes concernées
Lundi 17 Février 2020			
12h30 à 15h30	Rencontre préliminaire à Ouaga	Ouaga	Nathalie, YODA, Ouattara, Consultant
16h00	Départ pour Kaya	Ouaga	Nathalie, YODA, Ouattara, Consultant
Mardi 18 février			
07h30-8h00	Rencontre avec le Haut-commissaire	Haut-commissariat	Consultant, Nathalie, Ouattara, H-C
8h00-09h00	Rencontre avec la mairie	Mairie	Consultant, Yoda, Ouattara, Mairie
09H00-10H00	Rencontre avec la DRRAH	DRRAH	Consultant, Yoda, Ouattara, Mairie
10H00-11H00	Rencontre avec le VETO	Bureau VETAGRI	Consultant, Ouattara, Équipe projet
11 H-13h00	Rencontre avec les coaches Rencontre avec AE	Bureau-PARPEL Kaya	Consultant, Ouattara, Équipe projet
13H-14H00	**Pause**		
14H-16H00	Focus groupe avec les aviculteurs Focus groupe avec les ménages vulnérables Visites des réalisations	Koulogo	Consultant, Ouattara, Équipe projet
16H30-17H30	Rencontre avec Union Provinciale des Producteurs du riz du Sanmatenga	Kaya	Consultant, OUATTARA, Equipe projet
Mercredi 19 février			

08H00-10H00	Focus groupe avec les aviculteurs Focus groupe avec les ménages vulnérables Visites des réalisations	Damesma	Consultant, Ouattara, Équipe projet
11h00	Départ pour Dori	Kaya	Consultant, Ouattara,
16h00-17H00	Rencontre avec DRRAH/SHL	Dori	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, RSEC
17H00-18H00	Rencontre avec le Gestionnaire	Bureau A2N	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, RSEC
Jeudi 20 février 2020			
07h30-08h30	Rencontre avec les MV	Bureau VSF	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, MV,
8H30-09H30	Rencontre avec les aviculteurs	Bureau VSF	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, MV,
09H30-10H30	Rencontre avec coaches	Bureau VSF	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, Coaches
10h30-11h30	Rencontre avec les Auxiliaire	Bureau VSF	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, Auxiliaires
11h30-12h30	Rencontre avec le Veto	Clinique VETOPROX	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, Veto
12h-13h30	**Pause**		
13h30-14h30	Rencontre avec DE	A2N	Consultant, Ouattara, Gestionnaire, DE
15H-00	Départ pour Ouaga	Dori	Consultant, Ouattara, Gestionnaire
Vendredi 21 Février			
14h-16h00	Débriefing de la mission d'évluation	Ouaga	Consultant, Équipe PARPEL, VSF

16H15- 17H30	Rencontre avec le Représentant Pays de la Croix Rouge Belge (CRB) au Burkina Faso basé à Ouaga	Ouaga	Consultant, VSF-B

II. LES QUESTIONS EVALUATIVES

Les termes de référence de cette évaluation indiquent de manière précise les principales questions auxquelles l'évaluation devra répondre. L'évaluation se basera essentiellement sur l'analyse du cadre logique et sur les 5 critères d'évaluation retenus par le CAD (Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité), auxquels s'ajoute le critère de cohérence. L'évaluation aura également une attention particulière sur les questions spécifiques liées notamment à la prise en compte du genre et de l'environnement.

2.1. Pertinence

Le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage PARPEL) répond bien aux attentes des populations dans les deux régions ciblées au Burkina Faso à savoir la Région du Centre Nord et la Région du Sahel.

Dès son démarrage, après la sélection des villages d'intervention selon des critères bien défini de commun accord avec les autres acteurs intervenants dans la zone, le projet PARPEL a procédé au choix des Ménages Vulnérables et des groupements d'aviculteurs dans ces différents villages-échantillons retenus au niveau des deux régions. Le choix des ménages vulnérables (MV) a été effectué selon les critères prédéfinis avec la contribution des autorités villageoises (chefferie) et des représentants des différentes organisations et toute les couches sociales (Hommes Femmes, Jeunes) dans les villages concernés.

En effet, le projet PARPEL a mis en place dans ses villages de concentration d'activités 13 CODIL (Comité directeur Local) constitués de personnes ressources avec la prise en compte des sensibilités au niveau local (Femmes, jeunes.). Ces comités ont été impliqués dans le choix des Ménages Vulnérables, et ont ensuite assuré un rôle de veille sur les activités du projet et d'accompagnement en termes de coaching endogène. Le projet saisit donc chaque occasion pour renforcer leur capacité en les impliquant dans les actions au niveau local. Les sensibilités/ groupes sociaux et les CODIL dans les villages ont été appuyés par les mairies et les structures techniques pour avoir un choix judicieux des Ménages Vulnérables (MV). Le projet a utilisé aussi la technique du HEA (Household Economy Approach) pour affiner le choix des Ménages Vulnérables. Ce qui renforce aussi la pertinence du PARPEL c'est le ciblage des ménages les plus vulnérables des villages sélectionnés, c'est-à-dire, ceux-là mêmes qui sont confrontés aux problèmes extrêmes de survie, de moyens d'existence notamment la pauvreté et l'insécurité alimentaire.
La pertinence du projet PARPEL se manifeste à travers l'octroi de noyaux d'animaux aux différents acteurs dont les noyaux de caprins aux Ménages Vulnérables (MV) et noyaux de volaille aux aviculteurs.) On note aussi la fourniture d'appuis multiformes à ces ménages vulnérables en grande nécessité. Ces appuis se sont manifestés à travers des activités pertinentes de renforcement de capacité des bénéficiaires ; de suivi de santé animale des noyaux d'animaux distribués, de subvention de la vaccination des volailles. Tous les autres types d'activités initiées et mises en œuvre par le projet PARPEL ont été d'une grande pertinence : i) l'**activité de mise**

en place de crédit solidaire a renforcé la pertinence du projet à travers la mise à disposition de cash pour entreprendre d'autres activités génératrices de revenus tels que le petit commerce ; ii) **Le soutien aux activités agricoles**, a été d'une grande pertinence notamment pour les champs appartenant et entretenus par les femmes. Ceci a permis la facilitation de l'accès aux intrants (engrais, semences améliorées), et a permis de renforcer les capacités des femmes dans la confection de fosses fumières et d'accroitre ainsi la production de fumier/compost et par conséquent les rendements agricoles des champs et des jardins potagers.

La pertinence du projet PARPEL se manifeste aussi par rapport aux plans/politiques et orientations sectorielles de l'Etat concernant le secteur de l'Elevage. En effet, sur le plan macro-économique ; un des plus grands défis auquel le Burkina-Faso reste confronté au seuil du troisième millénaire est de parvenir à assurer un niveau de sécurité alimentaire adéquat pour une population toujours plus nombreuse, tout en préservant de façon durable ses ressources naturelles. **Et la solution à ce défi repose notamment sur le secteur élevage qui contribue de manière soutenue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle**. Ce secteur a participé pour plus de 10% au Produit Intérieur Brut, compte non tenu de sa contribution dans la traction animale, le transport et la fumure organique. En matière de création de richesse au Burkina-Faso, l'élevage passe devant la plupart des productions végétales (mais derrière le coton) et sa part dans le secteur primaire est en pleine croissance, passant de 28,9% en 2001 à 44% en 2010 (voir schéma ci-dessous, revue des dépenses publiques, RDP 2012).

Figure 1 : Contribution de l'élevage dans la création de richesse au niveau du secteur primaire

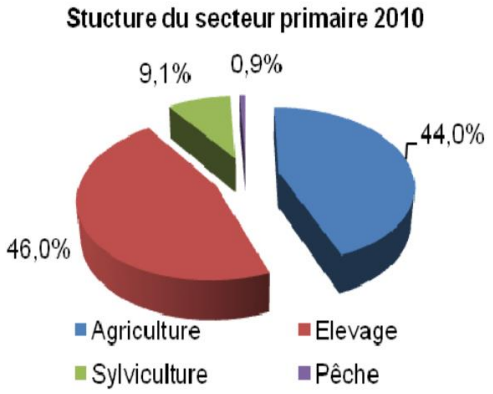

D'où la pertinence du Projet d'Appui à l'Amélioration de la Résilience par le Petit l'Elevage (PARPEL). Aussi, au plan national, l'élevage constitue le plus souvent la source principale de revenus pour une grande partie des ménages ruraux; près de 86% de la population active tireraient entièrement ou en partie leurs revenus à partir de l'élevage. Il figure aujourd'hui au second rang en valeur des exportations totales du pays après le coton. **L'élevage est ainsi un secteur qui s'inscrit dans les priorités de développement social et économique du Gouvernement. Il concourt à la réalisation des grandes orientations nationales de développement et notamment participe à la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, à la Stratégie Nationale de Développement Durable et à la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire**. L'Etat Burkinabè dispose d'un Plan d'Actions et Programme d'Investissement, dont l'objectif est d'améliorer de façon durable les performances du secteur de l'élevage, en préservant l'élevage traditionnel comme facteur d'équilibre en matière de gestion des ressources naturelles, en accroissant sa productivité afin d'améliorer les

revenus des éleveurs, en encourageant et intensifiant le développement d'un élevage moderne hautement productif pouvant intéresser de nouveaux acteurs, créer des emplois, et accroître la contribution de l'élevage à la balance commerciale du pays.

2.2. Cohérence

Les activités du projet PARPEL au Burkina Faso sont en cohérence entre elles et en cohérence avec celles des divers acteurs qui ont noué des partenariats avec le projet. **Les activités d'élevage de noyaux caprins et volaille sont en cohérence et synergie avec les activités agricoles** : L'élevage de noyaux caprins et volaille fournit du fumier (ou compost) pour les champs, et les tiges de mil, fanes de niébé et d'arachide provenant des champs servent d'aliments bétail pour nourrir les noyaux d'élevage. Les ventes de volaille servent aussi à payer de la main-d'œuvre et des intrants pour les travaux des champs.

Quant à la cohérence avec les activités des autres acteurs, le dispositif de mise en œuvre du projet PARPEL mobilise plusieurs partenaires locaux.

i) **le projet a beaucoup œuvré pour établir une cohérence autour des activités de santé animale** en mettant en place et en promouvant un système de santé animale de proximité mobilisant autant les acteurs du privés que les services techniques de l'Etat ;

ii) **le projet a établi un partenariat formel avec les collectivités territoriales/mairies, les services techniques de l'Etat et d'autres organisations** (ONGs et autres) pour les impliquer très étroitement dans la mise en œuvre de ses activités et établir ainsi une grande cohérence et synergie d'action autour des activités du projet.

Quant à la cohérence globale : De manière générale, l'objectif spécifique (OS3) est toujours pertinent dans la zone d'intervention. (La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des femmes et des hommes est améliorée grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial).

On note, cependant que la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention du projet nécessite de mieux s'adapter afin d'assurer l'atteinte de l'Objectif spécifique. En effet, les évènements survenus dans le village de Yirgou, qui ont occasionné plus d'une centaine de victimes, exigent une prudence particulière de l'équipe dans leur intervention au niveau de la commune de Barsalogho. Aussi les évènements survenus à Gorgadji ont touché plus d'une vingtaine de ménages vulnérables qui se sont ainsi déplacés de Gorgadji vers Dori. Certains ont fui laissant dernière eux leurs animaux et d'autre les ont bradés pour pouvoir acheter des aliments pour leur famille. Par ailleurs, les déplacements en véhicule dans la région du Sahel et plus particulièrement la province du Soum sont de plus en plus risqués. Pour l'instant, la seule action prévue au Soum est l'appui au système de santé animale avec la mise en place du service vétérinaire privé de proximité (SVPP) de la province du Soum à travers la sélection, la formation et l'équipement d'auxiliaires d'élevage et un appui direct à la clinique vétérinaire et le cabinet de soin vétérinaire installés à Djibo. . Il faudra noter que le projet dès sa formulation, a prévu le recrutement de coaches endogènes comme approche de vulgarisation. L'adoption de cette option stratégique s'est ainsi avérée bien adaptée au changement intervenu dans le contenu. Cette décision du projet de mettre en place un dispositif faisant recours à des agents d'encadrement originaires des villages (coaches endogènes), a facilité en quelques sorte le déroulement des activités et le le suivi des actions dans ces zones à risque. Ainsi, pour l'instant, aucune activité n'a dû être annulée et/ou adaptée pour raisons sécuritaires, mais des plans alternatifs sont établis régulièrement, afin d'être en mesure de réagir au plus vite en cas de nécessité. Il s'agit par exemple des dispositions qui ont été prises pour des éventuels remplacements de coach villageois en cas de défaillances constatées ou pour des raisons d'absence. Il y a aussi le renforcement des capacités techniques des coaches pour les rendre polyvalent. Ainsi en plus de leur rôle d'appui conseil et encadrement technique des bénéficiaires, les coaches accompagnent les groupes solidaires dans les activités génératrices de revenus, assure le relais entre les bénéficiaires et les institutions de microfinances et anime la vie associative au sein des groupements.

Face à cette situation, des formations spécifiques ont été dispensées à certain staff, et continuent de l'être. Un respect strict des règles de sécurité internes est exigé de la part de tous les employés et les membres du consortium, y compris donc l'équipe du projet. Ces mesures concernent notamment les heures de déplacement dans les zones à risque, ainsi que les différentes conduites à tenir dans certains contextes.

L'autre situation qui a aussi induit des réadaptations est le retrait d'ASUDEC du consortium PARPEL. Cependant, cette situation a été bien gérée par A2N, qui a très vite assumé les prérogatives dévolues à ASUDEC en plus des siennes, notamment en embauchant directement les employés qui étaient engagés par ASUDEC, évitant ainsi qu'une partie du personnel soit remplacée. Le retrait de la MECRA suite au retrait d'ASUDEC a nécessité la recherche de nouveaux Systèmes financiers décentralisé (SFD) pour assurer le financement des activités génératrices de revenus et le développement de l'entrepreneuriat des bénéficiaires. Cette situation a impacté négativement le projet en occasionnant un grand retard dans la retards mise en œuvre de certains activités, mais n'a nullement remis en cause la pertinence de l'outcome.

2.3. Efficacité

En termes d'Efficacité, il serait judicieux et pertinent d'établir à ce niveau l'état des lieux du niveau **d'atteinte des objectifs et résultats du programme PARPEL.** Cette analyse de l'efficacité sera menée pour les quatre résultats attendus du programme PARPEL. Et pour chacun des résultats, les activités menées et les contraintes et difficultés rencontrées seront analysées et les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs afférant aux différents résultats. Pour rappel, le projet PARPEL vise 4 résultats, qui sont : i) **Résultat 1 :** L'accès aux services de santé animale est amélioré aussi bien pour les agro-pasteurs que pour les transhumants ; ii) **Résultat 2** Les moyens d'existence des petits producteurs sont améliorés grâce à une approche holistique ; iii) **Résultat 3 :** L'accès au marché est facilité grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation, etc.,) des chaines de valeur ; iv) **Résultat 4 :** Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (collaboration avec tous les ACNG belges).

2.3.1. Analyse de l'efficacité des actions au niveau du Résultat 1 (L'accès aux services de santé animale est facilité aussi bien pour les agros pasteurs que les transhumants)

Dans le domaine de l'accès aux services de santé animale, le projet PARPEL a développé un partenariat fécond aussi bien avec les structures techniques de l'Etat, qu'avec les Cliniques Vétérinaires Privées de Proximité (CVPP). Concernant le partenariat avec les structures techniques de l'Etat, des protocoles d'accord de collaboration ont été élaborés et signés entre le PARPEL et les structures techniques de l'Etat.. Concernant les cliniques vétérinaires privés de proximité, il ressort de leurs entretiens que le projet PARPEL est la suite des deux phases du projet Zébu Peulh du Sahel (ZEPESA) II. Le PARPEL a ainsi pris contact dès son démarrage avec les cliniques vétérinaires privées (clinique vétérinaire privée VETAGRI à Kaya, et la clinique vétérinaire privée VETOPROX – Sahel à Dori) pour échanger sur l'approche et le déroulement des activités du projet dans le domaine de la santé animale.

Photo 1 : Partenariat avec la clinique vétérinaire VETOPROX à Dori

Des protocoles d'accord de collaboration ont été élaborés et signés entre le PARPEL et ces cliniques vétérinaires privées. Les protocoles d'accord de partenariat avec les services techniques de l'Etat aussi bien qu'avec les cliniques vétérinaires privées de proximité ont été régulièrement mis en œuvre et évalués annuellement.

2.3.1.1. Principales activités menées pour l'atteinte du Résultat 1

Le bilan des activités au cours des trois années dans le domaine de l'accès aux services de santé animale (Résultat 1) est établi ainsi comme suit :

(i) **Participation des acteurs privés et des services techniques nationaux** aux activités de lancement de PARPEL ;

(ii) **Appui à l'installation et l'équipement de vétérinaires privés selon le dispositif SVPP développé (recensement, sélection, équipement)** : 3 cliniques vétérinaires privés ont été appuyés durant les trois ans (VETAGRI (Centre Nord) et VETOPROX (Sahel)et la Clinique de Djibo. Ils ont reçu des renforcements des capacités, des accompagnements logistiques et financiers (appui en fonds de roulement pour l'achat de médicaments et de vaccins pour la campagne 2018 - 2019) pour l'organisation de leur campagne de vaccination question de pouvoir toucher un plus grand nombre d'éleveurs en faisant précéder par exemple les séances de vaccination par des séances de sensibilisation. Ces cliniques ont été ensuite renforcées à travers la sélection/recrutement te la formation de techniciens d'élevage ainsi que des auxiliaires d'élevage. Les AE et les techniciens constituent en fait le personnel d'appui des vetos privés qui gèrent les cliniques privées de proximité.

(iii) **Appui à l'installation et l'équipement de techniciens vétérinaires selon le dispositif SVPP développé (recensement, sélection, équipement)** : Au cours des trois années passées le projet a appuyé 4 cabinets vétérinaires sous plusieurs formes : i) Appui en matériel roulant, en matériel vétérinaires, ii) organisation de tournées de reconnaissance dans la zone d'intervention, iii) organisation de sessions de renforcement des capacités. Ces appuis étaient constitués de matériel médicochirurgical, de matériel de chaine de froid pour la conservation des médicaments et des vaccins et enfin en moto.

(iv) **Appui à l'installation et l'équipement d'Auxiliaires d'Elevage (AE) selon le dispositif de Suivi Vétérinaire Privé de Proximité (SVPP)** développé (recensement, sélection, équipement) : Durant les 3 années 55 auxiliaires d'élevage (AE) ont été identifiés, formés et équipés pour étoffer les trois SVPP mis en place par le projet

(Djibo, Kaya, Dori). **Les AE affiliés à ces cliniques** ont été impliqués dans les activités de sensibilisation sur le Programme de Prophylaxie Annuelle (PPA), et autres activités telles que : le ravitaillement en produits vétérinaires des bénéficiaires dans les villages du PARPEL et autres localités et le renforcement de capacités et la sensibilisation des éleveurs autour de la vaccination et la contribution aux activités de vaccination dans les villages. Par ailleurs, des actions ont été conduites dans le but de renforcer les capacités du dispositif de surveillance épidémiologique mise en place par de l'Etat.

(v) **Actualisation des supports de formation des AE :** Trois modules (deux calendriers et une boîte à image) ont été imprimés. Pour les 150 aviculteurs modèles, 150 calendriers sur la prophylaxie sanitaire et 15 boites à images portant sur les principales maladies ont été mis à leur disposition. En ce qui concerne les ménages vulnérables, 327 calendriers sur la prophylaxie sanitaire des petits ruminants ont été imprimés et mis à leur disposition pour faciliter le suivi sanitaire du noyau.

(vi) **Formation et suivi-accompagnement des AE (en techniques d'élevage et en organisation/gestion des auxiliaires) :** 4 sessions de formations ont été organisées pour permettre aux AE de mieux s'organiser et gérer leur activité. Ils ont été également formés sur le dispositif SVPP afin de mieux s'y intégrés. 4 sessions de formations ont été organisées pour permettre aux AE de mieux s'organiser et gérer leur activité. Les activités de sélection, de formation et l'équipement des AE ont permis de rendre fonctionnels 25 AE sur les 60 prévus soit 20 dans la région du Centre-nord et 5 dans la région du Sahel (Séno).

(vii) **Formation complémentaire (gestion, nouvelles techniques…) et accompagnement des vétérinaires et techniciens :** Pour permettre aux techniciens de soins vétérinaires appuyés dans le cadre du projet, d'avoir des notions sur l'entreprenariat et avoir une bonne gestion de leur cabinet, les responsables de cabinets de soins vétérinaires (Djibo, Barsalogho, Korsimoro, Falagountou) ont été formés sur la méthodologie GERME. Suite à cette formation, des outils ont été mis à leur disposition pour la gestion de leur cabinet. Deux autres techniciens affiliés au SVPP du Centre-Nord ont reçu des appuis pour leur installation dans les communes rurales de Korsimoro et Barsalogho

(viii) **Sensibilisation des éleveurs pour création de la demande :** plusieurs acteurs ont participé et divers outils et canaux ont été utilisées. On note entre autres des émissions radiophoniques suivies de rediffusion, une tournée de présentation des activités et interventions des cabinets, des séance de causerie débat. Tout cela a permis de réaliser au total 60 séances de sensibilisation menées par les différents acteurs, en particuliers ceux de la composante SVPP des zones d'intervention du projet (cliniques vétérinaires, cabinets de soin vétérinaires, auxiliaires d'élévages). Ces actions ont touché les communes de Kaya, Dori, Gorom-Gorom, Seytenga, Djibo, Korsimoro. Au bilan global de cette activité, les séances de sensibilisation ont permis de toucher des milliers d'éleveurs dans les 6 communes.

(ix) **Accompagnement dans la mise en œuvre d'un dispositif d'épidémio-surveillance national (feuille de route, financement,….) et opérationnalisation de ce dispositif sur la zone d'intervention :** Une convention a été signé avec les structures étatiques pour permettre le fonctionnement d'un dispositif qui existait au sein de la DGSV (Direction Générale de Service Vétérinaire), en l'occurrence la RESUREP. La convention a permis d'apporter du matériel pour le fonctionnement de ce dispositif.

(x) Appui à la mise en œuvre des actions de soutien aux ménages vulnérables et aux aviculteurs dans les villages **:** contribution des services techniques de l'Etat ainsi que les cliniques privées et leur personnel (AE et techniciens), notamment la validation du choix des animaux sélectionnés pour distribution comme noyaux d'élevage (acceptation

ou non sur la base de critères sanitaires et zootechniques ; les activités de suivi sanitaire : prophylaxie, et programme de vaccination élaboré sur une base annuelle ; les actions de désinfection des poulaillers, etc.

(xi) Organisation et animation des cadres de concertation des acteurs de la santé animale aux niveaux provincial et régional : **ces rencontres** regroupent tous les acteurs impliqués dans les activités de suivi sanitaire : services techniques de l'Etat, acteurs privés, préfectures, mairies, ONGs, Autres projets, représentants des groupements et organisations de bénéficiaires. En trois ans le projet a **organisé 4 cadres** de concertation des acteurs de la santé animale.

(xii) Mise en place et renforcement de réseaux de santé animale de proximité : Il faut noter que depuis les 2 phases du projet ZEPESA, le Projet PARPEL a hérité des 2 Réseaux de Santé Animale de Proximité (RSAP) déjà fonctionnels dans la région du Sahel, précisément dans les provinces du Séno et de l'Oudalan avec un maillage territorial assez dense de 35 Auxiliaires d'élevage. Dans le PARPEL, il s'agissait de renforcer le maillage des deux réseaux déjà existants et d'en créer deux autres notamment 1 RSAP dans la province du Soum (région du Sahel) et 1 autre RSAP dans la province du Sanmatenga (région du Centre-nord) avec au total de 2 Techniciens Vétérinaires et 60 Auxiliaires d'élevage à appuyer pour leurs installations.

(xiii) Pour la question du concept One Health, une étude sur les zoonoses majeures a été réalisée et a abouti à l'élaboration d'un guide de sensibilisation avec des outils adaptés. Cependant certains acteurs du personnel en santé animale de la composante SVPP ont été formés en zoonoses, notamment les 20 AE du centre-nord et les 5 AE du Sahel. Il y'a aussi des Agents Communautaires de Santé et des volontaires de la croix rouge du projet intégré de santé communautaire de Mangodara qui ont été formés sur la prévention et prise en charge des zoonoses.

(xiv) Les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs afférant au Résultat 1 : Les valeurs des indicateurs sont présentés au tableau 2, comme suit :

- **L'indicateur portant sur le Taux de services vétérinaires privés de proximité qui adoptent les bonnes pratiques de santé publique** : Il y'a eut un une forte augmentation de 0 à 66% en 2eme année ;

- **L'indicateurs sur le Taux d'auxiliaires fonctionnels**, il est passé de 65% en année de base à 80% en année 3 grâce aux actions du projet PARPEL-Burkina : en effet de nouveaux auxiliaires ont été recrutés pour assurer une plus grande couverture géographique ;

- **L'indicateur portant sur les effectifs petits ruminants, bovins et volailles vaccinés** par les SVPP appuyés par le projet, révèle que ces effectifs ont fortement diminués en année 3 du programme comparativement au à la Baseline et aux autres années.

2.3.1.2. Contraintes/défis et enjeux dans le domaine de la santé animale :

Malgré ces résultats probants obtenus dans le domaine de la santé animale, la mission a noté sur la base des constats et des résultats des entretiens que des contraintes/défis et enjeux demeurent, notamment :

(i) Il est à noter une contreperformance actuelle du niveau de fonctionnalité des AE, principalement due au retard (plus de 6 mois) accusé dans leur sélection, formation et équipement. Ce retard est imputable à la faible disponibilité du Responsable de la clinique, en charge de la conduite du processus de sélection. Des nouveaux dossiers d'agréments d'auxiliaires d'élevage, de cabinets restent encore à finaliser ;

(ii) Cependant il est ressorti des entretiens avec les Auxiliaires d'Elevage (AE) que des efforts sont encore à fournir pour sensibiliser les éleveurs concernant la participation aux campagnes de vaccination ;

(iii) Cependant il est ressorti des entretiens avec les Auxiliaires d'Elevage (AE) que des efforts sont encore à fournir pour sensibiliser les éleveurs concernant la participation aux campagnes de vaccination ;

(iv) Les difficultés observées pour les sensibilisations et formations sont surtout liées à l'indisponibilité des cliniques vétérinaires, ce qui a occasionné des reports réguliers de certaines séances ;

(v) **De manière générale**, le réseau de santé animale a bénéficié de plusieurs actions de renforcement de capacité qui ont fortement contribué à l'augmentation de sa capacité d'intervention, mais il faut encore développer le faire-faire dans le contexte d'une insécurité grandissante à travers le soutien et le développement des activités des Auxiliaires d'élevage (AE). En effet les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) et les Auxiliaires d'Elevage (AE) ont souvent des contraintes de fonctionnement.

(vi) **La fonctionnalité des SVPP** est limitée de moyens de déplacement adéquats (notamment véhicule 4X4 tout terrain) leur permettant d'aller partout où besoin est et à tout moment. **Concernant les AE**, les contraintes majeures sont : la faiblesse/insuffisance des fonds de roulement, la faible mobilisation des éleveurs dans certaines localités malgré les efforts de sensibilisation, le manque de reconnaissance officielle (formelle et juridique) des AE au niveau des autorités (Agents de sécurité); la faible capacité d'intervention/absence de moyens de déplacement adéquats.

Conclusions/Perspectives (Résultat 1) :

Le renforcement du réseau de santé animale dans les zones d'action du PARPEL a été réalisé grâce au partenariat avec les structures techniques de l'Etat et avec les cliniques vétérinaires privées. Cependant, eu égard aux contraintes/défis ci-dessus : le projet PARPEL et ses partenaires doivent s'atteler à lever ces contraintes à travers la mise en œuvre de solutions idoines afin d'accroitre l'efficacité des activités. Il est important de souligne que le principal enjeu et défi est qu'actuellement les aspects sécuritaires limitent les activités en terme notamment de couverture géographique. Dans ce contexte d'insécurité grandissante, les Auxiliaires d'Elevage (AE) constituent la clé de voute du succès et de la pérennité des activités.

2.3.2. Analyse de l'efficacité des actions au niveau du Résultat 2 : Les moyens d'existence des petits producteurs sont améliorés à travers une approche holistique :

2.3.2.1. Principales activités menées pour l'atteinte du Résultat 2

Suite aux rencontres en focus-group avec les bénéficiaires dans quelques villages et à l'exploitation de documentations mises à disposition par l'équipe du projet, la mission a relevé les actions probantes suivantes dans le cadre de l'atteinte du Résultat 2 (Amélioration des moyens d'existence des menages vulnérables et autres bénéficiaires) :

i) Identification des ménages vulnérables : 280 ménages vulnérables ont été identifiés dans les zones d'intervention du projet par le biais de la méthose HEA. Les autorités communales et techniques ont participé à la validation des listes définitives des bénéficiaires.

ii) Dotation de ménages vulnérables de noyaux de caprins : Au titre des actions, ces 280 ménages vulnérables de 13 villages ont bénéficié chacun de 6 caprins (1 mâle et 5 femelles) pour constituer un noyau d'élevage naisseur. Les services techniques

nationaux ainsi que les SVPP ont fortement contribué au choix des animaux sur la base de critères zootechniques et sanitaires. Pour sécuriser davantage ce troupeau, les bénéficiaires ont été formés en élevage traditionnel ;

iii) **Appui en aliment bétail :** 280 ménages vulnérables ont bénéficié chacun de 3 sacs de SPAI (Sous-produit Agro alimentaire/tourteau de coton) pour la complémentation de leur noyau d'élevage.

iv) **Appui initial dégressif pour le suivi sanitaire du cheptel des ménages vulnérables : les** 280 ménages vulnérables ont bénéficiés d'un appui gratuit en santé animale pour leur noyau d'élévage naisseur durant un ans. Un protocole a été signé avec les SVPP pour un suivi durant une année après les dotations des animaux.

v) Toutes ces actions visaient la croissance de la productivité numérique du cheptel. Mais, fin 2017 à fin 2018, le taux de croissance numérique global n'est que de 0,5%. Ce faible taux s'explique par la forte mortalité constatée dans certaines localités (Naré, Damesma, Koulogo), suite à la prévalence de plusieurs maladies infectieuses d'une part et d'autre part suite au placement de sujets jeunes, qui n'avaient pas encore fini leur pleine croissance pour entrer en reproduction. Comme mesure palliative, un remplacement des animaux morts a été envisagé dans certains villages notamment à Naré avec des actions de renforcement des mesures de prophylaxie.

vi) Il est important de souligner le cas des ménages vulnérables dont les villages ont été victimes d'attaques suite à la recrudescence de l'insécurité notamment dans la Région du Sahel (Zone de Dori). C'est le cas par exemple de plus d'une vingtaine de ménages vulnérables qui se sont déplacés de Gorgadji vers Dori. Certains ont fui sans leurs animaux et d'autres dès leur arrivée à Dori ont tous vendu pour nourrir leur famille. Il faut donc prévoir renforcer les moyens de subsistance de ces personnes dès cette année 2020 à cause de leurs conditions de précarité.

vii) **Organisation des campagnes d'immunisation de la volaille :** Durant deux années successives **deux campagnes de vaccination** de la volaille ont été organisées dans les zones d'intervention du projet. Cette de l'année 2018 était entièrement gratuite tandis que celle de l'année 2019 a été plutôt une subvention et le producteur devrait apporter une contribution d'environ 20%.

viii) **Organisation des sessions de formation et du suivi des exploitations avicoles avec des outils et canaux adaptés : Au total 12 sessions de formations** ont été organisées en trois ans. Elles ont permis aux aviculteurs modèles de connaitre les dispositions sanitaires et organisationnelles pour mieux pratiquer leurs activités. Parmi les méthodes utilisées ici, nous avons des formations sur l'aviculteurs moderne, des visites d'échanges, des voyages d'études.

ix) **Sensibiliser les aviculteurs avec des outils et canaux adaptés : En trois ans, 33 séances** de sensibilisation ont été organisés pour consolider les acquis de formations auprès des aviculteurs

x) **Appui à des aviculteurs modèles :** Le projet a vulgarisé un modèle de poulailler de 150 aviculteurs modèles dont 130 ont déjà construit leur poulailler et attendent d'être subventionnés avec le toit et les ouvertures.

Photo 2 : Groupement d'avicultrices du village de Damesma (Région du Centre Nord/Kaya)

xi) Après n diagnostic mené auprès des 280 ménages dotés en petits ruminants, une formation sur la gestion des AGR leur a été dispensée. A ce jour, des fonds ont été disposés au sein des Services Financiers décentralisés (SFD) pour faciliter l'accès aux crédits, pour l'amélioration de leurs activités.

xii) Aussi tous les 280 ménages vulnérables ont bénéficié de la formation en agro-écologie soit directement soit par réplique de la formations par les coaches endogènes: compostage, production d'insecticides bio et mise en place de pépinières de riz et d'oignon.

xiii) Assurer le financement (crédit équipements/matières 1ères, fonds de roulement) des AGR via les IMF : Une subvention de 30000~~10 000~~ Fcfa/Ménage a été accordée à 247 ménages pour leur permettre de mener des AGR de leur choix, sur la base duquel le PAS a été monté. .

xiv) Accompagnement des ménages bénéficiaires dans le montage de "dossiers AGR pour diversification"/Montage de plan d'affaire simplifiés (PAS) :
En 2018 ; les 280 ménages vulnérables qui ont bénéficié de noyaux caprins ; ont été ensuite accompagnés pour monter 280 plans d'affaires simplifiés afin que chaque ménage puisse mener une activité génératrice de revenus porteuse pour ne pas décapitaliser le noyau qui leur a été remis avant 18 mois, période après laquelle le troupeau serait exploitable. Les plans d'affaires ont concerné plusieurs secteurs, notamment le petit commerce. Ils ont été fait en fonction du choix des bénéficiaires et la portée économique de l'activité. Ensuite, au cours de l'année 2019, 103 ménages ont demandé et bénéficié de prêt pour mener des AGR. Pour l'évaluation de cette première phase d'AGR le projet a pris en compte le montant du crédit, le respect du plan d'affaire, la capacité de gestion (appropriation de l'activité, engagement du bénéficiaire, suivi des dépenses et des recettes dans un document), la marge bénéficiaire et le respect de l'échéance de remboursement. Les résultats ont permis d'identifier au moins 50% de ces ménages qui sont capables de respecter le plan d'affaire, d'avoir une bonne marge bénéficiaire et de respecter les échéances de remboursement. Cependant les prévisions

budgétaires ne pouvaient nous permettre que de proposer 15 dossiers émergents aux IMF pour financement. Donc pour le moment seuls 15 dossiers ont été montés.

xv) **Suivi de la rentabilité des activités AGR et du recouvrement de crédit contractés, un dispositif performant et rassurant IMF/ONG/entrepreneurs a été mis en place :** Pour les 103 premiers ménages qui ont bénéficié d'un prêt pour mener des AGR, le projet a fait un rapport du suivi de leurs activités. Il ressort que tous les bénéficiaires ont pu rembourser leur crédit. L'analyse des fiches de suivi a montré que 70 % des bénéficiaires ayant pris le crédit ont eu une marge bénéficiaire avec une somme moyenne de 12000 F. Cependant 12% ont enregistré des pertes, et ont eu des contraintes de remboursement. Il s'agit particulièrement de celles qui ont fait le stockage du niébé qui a connu une mévente liée en partie à la situation sécuritaire. Cette situation a eut impact sur leur capacité de remboursement. Par ailleurs 8% n'ont pas pu mener des activités pour des raisons de maladies. On note qu'au départ la stratégie de soutien des AGR des MV était basée sur le crédit. Mais plus tard après le monitoring du projet la recommandation qui a été approuvée est de convertir ce crédit de 30 000 en subvention

xvi) **En matière de renforcement de capacité, le projet a mis en place dans ses villages de concentration d'activités, 13 CODIL** (Comité directeur Local) dans le cadre de l'accompagnement dans l'organisation des communautés. Ces CODIL sont constitués de personnes ressources avec la prise en compte des sensibilités au niveau local (Femme, jeunes.). Leur rôle est surtout de constituer une sorte de veille sur les activités du projet et d'accompagner le coach endogène (originaire du village et basé dans son village d'origine) ;

xvii) **Dans le domaine de la lutte contre la malnutrition** : elles ont été initiées en synergie avec la Croix Rouge et ont permis de réaliser des formations, des démonstrations culinaires et des dépistages dans 5 villages dont 4 au Sahel et 1 au Centre-Nord. En trois ans le projet PARPEL a organisé 3 sessions de formation sur la situation nutritionnelle avec la Croix Rouge Belgique, dans le cadre de la synergie. Au-delà de ces trois cessions, cinq autres sessions ont été organisées par les districts sanitaires de la région du Centre Nord à travers des conventions signées avec le projet car pour raison de sécurité la croix rouge ne pouvait se rendre dans certaines localités. En plus de la connaissance sur les aliments locaux riches en nutriments, les bénéficiaires ont connu et apprécié surtout les techniques de préparation de la bouillie enrichie. Toutefois des ajustements ont été faits et certaines activités qui n'ont pu être réalisées suite aux réadaptations de budget après les coupes de 2018 et ont été reportées et réalisées en 2019 (notamment l'étude sur l'innovation validée des itinéraires techniques en alimentation visant à améliorer la production animale principalement les petits ruminants et la volaille dans la zone d'intervention du projet et le programme d'éducation nutritionnelle de concert avec la croix rouge).

xviii) **Accompagnement des référents dans la mise en pratique des protocoles par formation pratique :** Pour la mise en oeuvre des activités d'intégration agriculture/Elevage, le projet a entrepris une synergie avec l'ACNG Belge TRIAS, d'abord en appuyant ses acteurs qui pratiquent le maraichage et l'agriculture saisonnière avec des noyau d'élevage afin de pouvoir disposer des défections des animaux pour fertiliser naturellement leur sol.

xix) **Recherche de l'innovation validée dans les réseaux de Professionnels :** Pour atténuer les difficultés liées à l'alimentation dans le cadre de l'élevage des petits ruminants et de la volaille, le projet a mené une étude sur l'alimentation de la volaille et des petits ruminants dans ses zone d'intervention. A la suite de cette étude il est prévue un guide de vulgarisation que l'équipe utilisera pour vulgariser les innovations alimentaires auprès des acteurs concernés.

xx) **Les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs afférant au Résultat 2** (Les moyens d'existence des petits producteurs sont améliorés à travers une approche holistique)/cf. Tableau 2) :

- On note, il y'a une baisse de la **productivité numérique** chez les caprins de 0,71 à 0,67
- Il y'a un taux de mortalité élevé d'environ 25% chez la volaille des bénéficiaires
- L'indicateur portant sur le **fonds de roulement des AGR** produite par les femmes a augmenté de 5%

Conclusion/perspectives : Dans le domaine du renforcement des moyens d'existence : la mission note que le projet PARPEL a mené durant ces quelques années des actions concrètes au profit des petits producteurs. Ces actions ont bien contribué à l'accroissement de la productivité numérique du cheptel distribué aux ménages vulnérables, notamment les caprins. Cependant cet accroissement a été souvent atténué par des taux de mortalité élevés chez certains ménages. On note tout de même, la réduction du taux de mortalité chez la volaille et enfin l'évolution des fonds de roulement consacré au développement des AGRs (Petit commerce, et pratique du jardinage/maraichage notamment).

2.3.3. Analyse de l'efficacité des actions au niveau du Résultat 3 : « L'accès au marché est facilité grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation, etc.) des chaines de valeur »

2.3.3.1. Principales activités menées pour l'atteinte du Résultat 3

La mise en œuvre des activités dans le cadre de l'atteinte de ce résultat a été particulièrement affectée par la mise en place tardive des fonds de crédit pour démarrer les AGR (Petit commerce, jardins maraichers, etc.). Les actions d'accompagnement à la structuration des acteurs des chaines de valeurs et de mises en relation (formations/renforcement de capacité, atelier d'échanges, ouverture de ligne de crédit) se sont bien déroulées. Le bilan des activités dans le domaine de l'accès au marché est établi comme suit :

i) **Sensibilisation des producteurs aux opportunités économiques pour éveil à l'esprit/gestion entrepreneuriale (ateliers) :** Durant les 3 ans, le projet PARPEL a réalisé 12 sessions de sensibilisation et de renforcement des capacités sur les opportunités économiques; Le projet identifie dans un premiers temps les insuffisances récurrentes et oriente les interventions sur les thèmes qu'il faut.

ii) **Accompagnement dans le montage de dossier pour développement de l'activité économique des producteurs émergents (projection, modèle d'affaires, Plan de développement économique, plan d'affaire bancable, obj. SMART, gestion humaine/financière et des risques…) :** Un atelier d'explication de plan d'affaire en 2019 ; pour permettre aux acteurs de savoir réunir les informations nécessaires pour faciliter l'élaboration des plans d'affaires.

iii) **Développement de cadre de collaboration avec les structures de financement (ONG, IMF, OP faîtières) pour le développement de produits financiers adaptés au sous-secteur de l'élevage et Mise en relation micros entrepreneurs/IMF pour instruction, sélection et financement des meilleurs dossiers :** Deux conventions ont été signées dans le domaine de la mise en relation micros entrepreneurs/IMF pour instruction, sélection et financement des meilleurs dossiers : et une convention a été signée au centre-nord avec la CODEC et une autre au Sahel avec GRAINE. le Pour la m**ise en relation micro- entrepreneurs/IMF,** le projet a accompagné aussi les acteurs émergents pour monter des plans d'affaires à soumettre pour traitement etfinancement par les IMF/ SFD ;

iv) **Organisation d'ateliers de mise en relation des différents micro-entrepreneurs (producteurs, transformateurs, commerçants de volailles, etc.) avec les IMF :** Au total 4 ateliers de mise en relation avec les IMF ont été organisés.

v) Depuis le début du projet 15 ateliers de formations spécifiques ont été organisés par le projet, sur la conduite technique des activités des micro-entrepreneurs **;** Ces ateliers ont porté principalement sur deux thèmes : à savoir la production par bande et la technique de négociation et de contractualisation du marché. A l'issue de ces formations, les producteurs se sont engagés à mettre en pratique les connaissances acquises (la collecte d'information sur les intentions d'achats (Clients), l'identification des collaborateurs/partenaires, les engagements à prendre). Le suivi en 2020 permettra de mieux capitaliser les acquis de ces formations.

vi) Quatre ateliers bilan multi-acteurs pour planification/bilan de campagne et établissement des liens d'affaires ont été organisés avec les acteurs des différents maillons de la chaine de valeur volaille.

vii) En trois ans le projet a permis la participation de ses bénéficiaires à trois foires et a organisé un voyage d'étude pour eux.

viii) **Les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs afférant au Résultat 3** (L'accès aux marchés est facilité grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation, etc.) des chaines de valeur)

- **On note une augmentation de l'indicateur portant sur la valeur moyenne des recettes (ou revenus) par acteur tous types confondus** (producteurs, transformateurs, collecteurs, commerçants) de la chaine de valeur (volailles) appuyées (Figure 1). Cet accroissement est beaucoup plus importante chez les hommes qui sont surtout prédominants au niveau de la chaine de valeur et maitrisent les rôles les plus bénéfiques tels que collecteurs et commerçants :

Figure 2 : Augmentation des recettes chez les principaux acteurs de la chaine de valeur volaille appuyée par le projet PARPEL-Burkina.

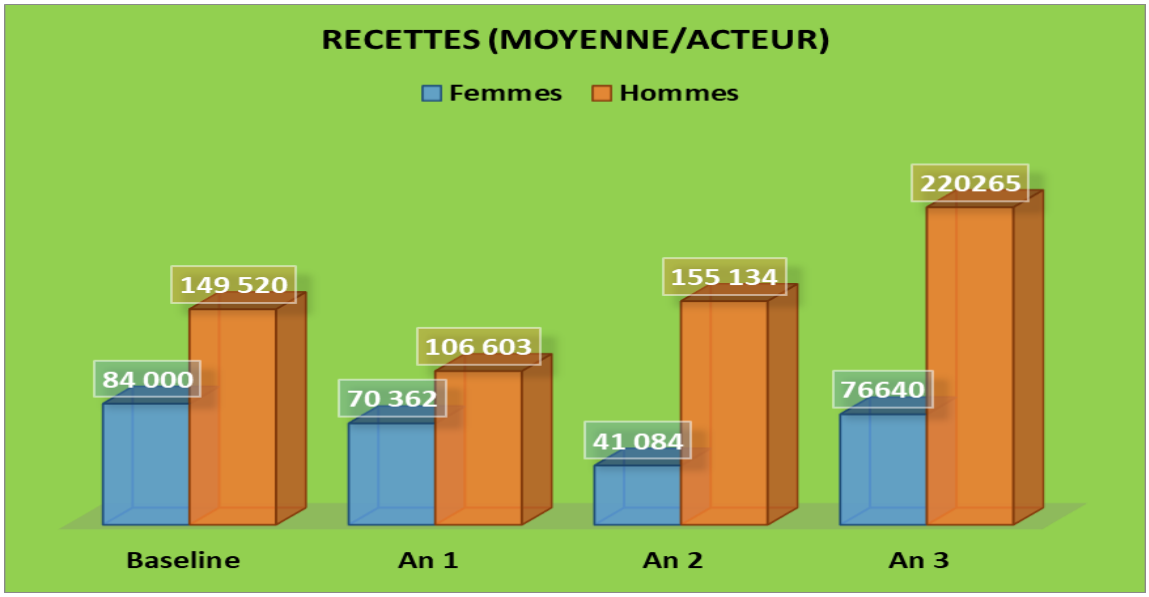

- Quand à l'indicateur portant sur **le nombre d'acteurs organisés et structurés (MV, aviculteurs, collecteurs, transformateurs, commerçants qui ont bénéficié de crédit des IMF** et qui le remboursent) sont essentiellement des femmes (103 femmes ont été recensées en année 3)

En conclusion : les diverses activités mises en œuvre par le projet PARPEL ont permis d'améliorer et de faciliter l'accès aux marchés aux différents acteurs des chaines de valeur. En particulier, les ménages vulnérables, les aviculteurs et les organisations socio-professionnelles ont pu pour la plupart mieux gérer leurs AGRs et dégager quelque surplus économique (recettes) à travers les appuis multiples et multiformes du projet. En effet les actions d'intermédiation et le renforcement de capacité dans divers domaines (santé animale, alimentation, accès au marché etc.) ont permis aux bénéficiaires et autres acteurs d'avoir plus d'efficacité dans leurs activités.

2.3.4. Analyse de l'efficacité des actions au niveau du Résultat 4 : Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (Collaboration avec les ACNG Belges)

2.3.4.1. Principales activités menées pour l'atteinte du Résultat 4

2.3.4. Analyse de l'efficacité des actions au niveau du Résultat 4 : ***Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (Collaboration avec les ACNG Belges)***

2.3.4.1. Principales activités menées pour l'atteinte du Résultat 4

Les actions de ce volet ont été focalisées sur le renforcement des capacités en direction des organisations paysannes professionnelles (OPF) : leadership, loi OHADA, plaidoyer, etc.

i) la mise en place effective des RSAP, les appuis directs aux bénéficiaires et l'adoption de la stratégie sur le Système d'Alerte Précoce Pastorale (SAP). Il n'était donc pas évident qu'en fin 2018 le projet puisse évaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires des services rendus par les OSC d'une part et d'autre part le niveau de satisfaction des utilisateurs du SAP.

ii) **Accompagnement des communes dans la mise en place ou l'opérationnalisation des SAP :** Le projet a mis en place 2 SAP (Système d'alerte précoce), un au sahel et un autre au centre-nord.

iii) **Organisation de session de formation sur la GACF en milieu rural au profit des leaders communautaires :** 4 sessions de formation en Gestion Alternative des Conflits Fonciers ont été réalisés avec pour but de gérer et de prévenir les conflits fonciers dans les zones d'intervention du projet. Cette formation était surtout destinée aux Commissions de Conciliation Foncière Villageoise (CCFV). Cependant dans la plupart des villages d'intervention actuelle du projet ces structures ne sont pas mises en place ou ne sont pas fonctionnelles. Dans ces villages les questions foncières sont pour le moment gérées par la communauté avec l'appui du président CVD. Pour permettre de mieux gérer ces conflits au niveau de nos villages d'intervention le projet a convenu de former les présidents CVD dans ses villages d'intervention en attendant que les structures officielles soient opérationnelles.

iv) **Accompagnement des communes dans la mise en place ou l'opérationnalisation des SAP :** Le projet a mis en place un Système d'alerte précoce pastoral qui couvre les régions du Sahel et du Centre-Nord avec l'accompagnement des services techniques déconcentrés.

v) **Contribution à l'élaboration d'un document d'orientation stratégique (DOS) quinquennal au profit de A2N :** Le projet a contribué à l'élaboration du DOS (Document d'orientation Stratégie) d'A2N) lui permettant de mieux se positionner vis à vis de ses partenaires ;

vi) Pour la gestion et la sécurisation des ressources naturelles, un appui a été apporté à la commune de Kaya pour la mise en place de comités de gestion dans 32 villages organisés en "grappe" dont 3 villages relèvent de la zone d'intervention du projet (CODIL).

vii) Analyse des Synergies établies entre le projet PARPEL et les ACNG Belges : Synergies avec l'ACNG Belge TRIAS : La synergie avec l'ACNG-Belge (TRIAS) a été établie dans le cadre de l'accompagnement des référents dans la mise en pratique des protocoles par formation pratique **:** Pour la mise en œuvre des activités d'intégration agriculture/Elevage, le projet a entrepris une synergie avec l'ACNG Belge TRIAS, d'abord en appuyant ses acteurs qui pratiquent le maraichage et l'agriculture saisonnière avec des noyaux d'élevage caprins afin de pouvoir disposer des déjections des animaux pour fertiliser naturellement leurs parcelles de culture. Cette synergie a permis déjà en 2018 d'organiser des formations en agro-écologie avec l'appui des acteurs de TRIAS sur le terrain. En 2019 l'équipe a fait une petite étude pour faire la situation des pratiques agricoles dans la zone du projet. Ensuite une formation agro-écologique a été organisée au profit des coaches, des AE et des MV sur 3 modules : Compostage en tas ; Engrais liquide ; Bio-pesticides. 2 sessions ont été faites par l'équipe projet et 3 sessions répliquées par les coaches endogènes (agents d'encadrement recrutés et basés dans leurs villages d'origine). Au total 5 sessions ont été réalisées. Ce qui fait qu'en trois ans, 7 sessions de formations ont été réalisées sur la notion de l'intégration agriculture élevage en montrant comment ces deux secteurs peuvent profiter l'un de l'autre.

viii) **Accompagnement des communes dans la mise en place ou l'opérationnalisation des SAP :** Le projet a mis en place un Système d'alerte précoce pastoral qui couvre les régions du Sahel et du Centre-Nord avec l'accompagnement des services techniques déconcentrés.

ix) **Organisation de caravane de la paix :** Le projet a organisé deux caravanes de la paix dans ses zones d'intervention en 2018.

x) **Appui à la mise en place d'un dispositif endogène de suivi (A2N) Coaches endogènes :**Pour faciliter le travail sur le terrain le projet a mis un dispositif de suivi basé sur des relais communautaires. Dans notre cas il s'est agit d'engager 13 coaches endogènes qui ont contribué au suivi des activités du projet durant toute l'année.

xi) **Organisation des sessions de formation/recyclage des dirigeants des organisations (présidents, secrétaires, trésoriers...) en Gouvernance, Gestion/Fonctionnement :** 4 sessions de formation /recyclage ont été dispensées aux membres des OP des bénéficiaires (MV, Aviculteurs) sur les principes de vie d'une coopérative. Ces formations ont permis de revenir sur les rôles et responsabilités des organes et des membres. Aussi, Un focus a été fait sur la réalisation de plan d'action. Au terme de la formation, Il a été recommandé aux groupements d'élaborer leur plan d'action pour chaque année.

xii) **Organisation d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires pour les services rendus par les OP/assos aux bénéficiaires (SVPP, Prestations des Ops) :** Au cours de l'année 2019 le projet a réalisé une enquête de satisfaction des bénéficiaires pour les services rendus par les OP aux bénéficiaires (SVPP, prestation des Ops)

xiii) **Implication/responsabilisation des collectivités locales dans les activités de suivi-accompagnement :** en trois ans les collectivités ont effectué 8 sorties terrains pour la validation des listes des bénéficiaires, pour le suivi des activités notamment les campagnes de vaccination de la volaille, le suivi sanitaire des caprins des ménages vulnérables. Ces sorties s'inscrivent dans la logique de la pérennisation des actions du projet et certaines sont faites conjointement avec les services techniques et l'équipe du projet.

xiv) **Appui dans l'animation des cadres communaux et provinciaux de concertation (bilan, perspectives, recueil des avis citoyens…) :** en trois ans le projet a appuyé l'organisation de **6 cadres de concertations**, CCP (Cadre de concertation provincial) et CCCO (Cadre de concertation communal) ;

xv) **Appui aux STD du MRAH pour le contrôle régalien :** En trois ans les STD ont effectué 19 sorties pour diverses actions du projet ; certaines de ces missions ont été conjointement organisées avec l'équipe du projet. Des sorties ont été effectuées par les DRRAH du Sahel et du Centre Nord pour le contrôle régalien des activités du projet. Il s'agit du suivi des cliniques et cabinets, de la campagne de vaccination de la volaille et ruminants, le suivi sanitaire des animaux des ménages, etc. Ces sorties ont eu pour mérite de renforcer la collaboration entre le secteur public et le secteur privé d'une part et d'autre part accorder plus de crédibilité aux SVPP.

xvi) Diffusion de l'expérimentation de l'intégration agriculture/élevage par des sessions de formation/sensibilisation dans les sites écoles en se basant sur les producteurs modèles : A la suite de la formation qu'ils ont reçue en agro-écologie, les coaches ont répliqué la formation qu'ils ont reçue aux ménages de leur zone. Au total 6 sessions de réplique ont été réalisées. En plus de cela les coaches ont suivi les producteurs dans leur exploitation.

xvii) Les niveaux d'atteinte des principaux indicateurs afférant au Résultat 4 (Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (collaboration avec tous les ACNG Belges) :

- **L'indicateur portant sur le Taux de satisfaction des bénéficiaires des services rendus par les Organisations de la Société Civile (OSC)** est à 81% assez élevé pour les Hommes aussi bien que les femmes en année 3 du projet PARPEL-Burkina ;
- **Par ailleurs le Taux de satisfaction des utilisateurs du SAP Pastoral basé sur les TIC** est assez bas (20%) pour les hommes aussi bien que les femmes, en année 3 du projet PARPEL-Burkina ;

- **La valeur de l'indicateur qui évalue la performance des partenaires (OP et A2N)** dans l'exécution des contrats et conventions de partenariat a été porté à 90% dans l'année 2

Conclusion : Au vu des extrants obtenus dans la mise en œuvre des différentes activités et au vu des niveaux des indicateurs relatifs aux différents résultats, on pourra bien affirmer que la mise en œuvre du projet PARPEL durant ces trois premières années a fait preuve d'une grande efficacité. Cependant pour préserver et consolider les acquis et relever les défis et enjeux, il serait nécessaire de lever les contraintes et difficultés relatives à certaines activités et gérer les conséquences de certaines menaces liées notamment au changement climatique et à l'insécurité grandissante qui affectent la mise en œuvre des activités dans certaines zones d'action du projet.

Tableau 2: Valeurs des indicateurs de performance et niveaux d'atteinte des objectifs et résultats du Programme PARPEL- Burkina (2017 – 2019)

Libellés des indicateurs par Objectif et résultat	**Unité**	**Evolution de l'indicateur**				**Commentaires**
		A0	**A1**	**A2**	**A 3**	
		baseline	**réalisé**	**réalisé**	**réalisé**	
OS1 : La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique est améliorée à travers le renforcement des capacités des acteurs de l'élevage						
Indicateur 1 : Taux de chef de menage (hommes et femmes) ayant récours à l'endettement pendant la periode de soudure (juillet à septembre)	Taux femme	**71%**			**-**	**Indisponible**
	Taux homme	**71%**			**23,0%**	**Le taux a fortement baissé par rapport à la situation de référence**
Indicateur 2 : Score de diversité alimentaire individuel des femmes et des enfants de 6 à 59 mois	Score fem	**3,2**			**3,75**	**Les scores de diversité alimentaire ont augmenté pour les femmes et les enfants**
	Score enf 24-59 mois	**3,2**			**4,03**	
	score enf 6-23 mois	**A renseigner**			**1,70**	
Indicateur 3 : Taux d'enfants (de 0 à 59 mois) malnutri chez les bénéficiaires	%	**28**			**2,0**	**Forte baisse du taux d'enfants malnutris chez les ménages bénéficiaires**
Résultat 1 :L'accès aux services de santé animale est facilité aussi bien pour les agropasteurs que pour les transhumants						
Indicateur 1: Taux de services vétérinaires privés de proximité qui adopte les bonnes pratiques de santé publique	%	0	33	66	Indisponbile	Fort accroissement du taux de 0 à 66% en 2eme année
Indicateur 2 : Taux d'auxiliaires d'élevage fonctionnels	%	**65**	**72**	**80**	**80**	Le taux d'auxilliaires fonctionnels est passé de 65 à 80%
	%	**42**	**48**	**46**	**65**	
Indicateur 4 : Effectifs petits ruminants, bovins et volailles	Nb bovins	2 882 293	**4 430 767**	**3 321 698**	**313 408**	**Forte baisse des effectifs vaccinés**

vaccinés par les SVPP appuyés par le projet	Nb PR				**495 569**	
	Nb volailles	6 207 805	**11 630 876**	**14 168 271**	**11 308**	
Résultat 2 : Les moyens d'existence des petits producteurs sont améliorés à travers une approche holistique						
Indicateur 1 : Productivité numérique des caprins	indice	0,71	**0,64**	**0,91**	**0,67**	**Baisse de la productivité numérique chez les caprins de 0,71 à 0,67**
Indicateur 2 : Taux de mortalité chez la volaille des bénéficiaires	%				**25%**	
Indicateur 3 : Evolution des fonds de roulement des AGR produite par les femmes	%				**5**	
Résultat 3 : L'accès aux marchés est facilité grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation, etc.) des chaines de valeur						
Indicateur 1 : Augmentation des Recettes des acteurs (producteurs, transformateurs, collecteurs, commerçants) de la chaine de valeur (volailles) appuyées	FCFA Fem	84 000	**70 362**	**41 084**	**76640**	
	FCFA Hom	149 520	**106 603**	**155 134**	**220265**	
Indicateur 2 : Nombre d'acteurs organisés et structurés (MV, aviculteurs, collecteurs, transformateurs, commerçants) qui ont bénéficié de crédit des IMF et qui le rembourse	Hommes				**-**	
	Femmes				**103**	
Résultat 4 : Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (collaboration avec tous les ACNG Belges)						
Indicateur 1 : Taux de satisfaction des bénéficiaires des services rendus par les OSC	% hommes	55	**57**	**62**	**81**	
	% Femmes				**81**	
Indicateur 2 : Taux de satisfaction des utilisateurs du SAP Pastoral basé sur les TIC	% Hommes	69	**42**	**55**	**20**	
	% Femmes				**20**	
Indicateur 3 : Performance des partenaires (OP et A2N) dans l'exécution des contrats et conventions de partenariat	%	NA		**90**	**ND**	

2.4. Efficience

Le programme PARPEL est exécuté par VSF-B au Burkina Faso à travers un partenariat et une convention de collaboration avec un partenaire local qui est A2N. Les ressources financières sont ainsi mises à la disposition de A2N pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Au cours de ces quelques années les ressources du projet PARPEL (humaines, budgétaires, matérielles…) ont été adéquates et gérées convenablement de façon efficiente pour l'atteinte des résultats. Concernant la gestion des ressources humaines ; la qualité du personnel et sa disponibilité en 2018 par exemple ont permis de bien préparer l'élaboration des stratégies de mise en œuvre des activités et leur exécution. Néanmoins, l'équipe a par la suite été réduite temporairement, suite à

l'absence de deux staffs respectivement en congé de maternité pour une durée de 4 mois et en stage de formation en agro-écologie en Belgique pour 3 mois et demi. Pour pallier ces absences, la Direction de A2N s'est vite adaptée en redéployant à temps partiel deux autres personnes ressources, en l'occurrence le Responsable Suivi évaluation et le Directeur Exécutif lui-même sur le projet PARPEL. Par la suite, la base du projet à Kaya s'est vue transformée en une antenne régionale de l'Association A2N et sa gestion a été confiée à la Responsable Chaine de Valeur cumulativement à ses fonctions. Ce choix a répondu à deux besoins : i) D'une part, rapprocher les deux staffs qui étaient dispersés dans deux régions différentes et qui ont en charge la mise en œuvre de toutes les activités de promotion de la chaine de valeur volaille, la plupart des bénéficiaires étant localisés dans la région du Centre-nord ; ii) D'autre part, pour plus d'efficacité dans la coordination des activités, surtout dans la région du Centre-nord où A2N est dans un nouveau paysage institutionnel et du fait que ASUDEC s'est retiré du consortium en juillet 2018.

Dans tous les cas, ces différentes décisions stratégiques prises à un moment donné de l'année 2018 ont permis de rehausser le taux d'exécution budgétaire à 86% en 2018 contre 75% en 2017 malgré une prévisibilité budgétaire qui a connu une coupe de l'ordre de 12% en 2018 et un vieillissement du parc automobile du projet constitué de 3 véhicules hérités du projet ZEPESA II (FBSA). Aussi les stratégies de mise en œuvre de certaines activités ont été revues pour se conformer à la disponibilité financière. Néanmoins certaines activités n'ont pu être réalisées malgré cette conformité à la disponibilité financière. Il s'agit par exemple de l'étude sur les initiatives innovantes validées en alimentation des animaux, ainsi que les formations GERME (Gérer mieux votre entreprise). Pour les formations GERME, l'équipe a su se réadapter mais l'étude sur les initiatives pilotes n'a pas pu se réaliser pour des raisons d'ordre budgétaire. Cette activité n'a pu se réaliser dans le délai car il était prévu que l'étude soit faite par des consultants. Mais cela s'est révéler beaucoup plus cher que prévu. Raison pour laquelle l'option de permettre à un étudiant stagiaire de mener l'étude. Les résultats de cette étude auraient dû être vulgarisés auprès des bénéficiaires, notamment pour l'alimentation de la volaille et des petits ruminants. Il y a donc un retard dans la mise à disposition de nouvelles connaissances aux éleveurs et aviculteurs, sur les techniques innovantes d'alimentation de leur cheptel. Mais le projet a décidé d'une part, de vulgariser les résultats de recherche de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) sur les itinéraires techniques de l'alimentation des petits ruminants et, d'autre part, de recourir aux services d'un étudiant en nutrition animale pour investiguer sur les itinéraires techniques de l'alimentation de la volaille locale.

A noter que le projet a toujours planifié ses activités dans un programme annuel qui a obtenu le budget nécessaire pour son exécution.

2.5. Impacts

Après trois années de mise en œuvre, la plupart des activités menées par le projet PARPEL ont eu dans un premier temps des effets qui doivent être stabilisés et consolidés à moyen et long terme en impacts durables. Cependant la limite entre effets et impacts se situe seulement dans la stabilité et la durabilité de la réponse apportée. Un ménage peut avoir la capacité d'acheter de la nourriture car son activité lui a permis de générer un niveau de revenus lui permettant d'acheter de la nourriture (ça c'est l'effet) ; mais ce ménage n'est pas pour autant en sécurité alimentaire, il le sera si son activité lui permet de produire plus lui-même pour satisfaire les besoins alimentaires de sa famille plutôt que d'acheter de la nourriture (ça c'est l'impact durable). Dans ce chapitre nous allons bien aborder la question la question sous l'angle des « impacts » qui restent la finalité recherchée pour toutes les activités.

2.5.1. Impacts du PARPEL au niveau des ménages vulnérables (MV)

Les focus-group organisés avec les membres des Ménages vulnérables (Hommes, Femmes, Jeunes) dans les villages **de Koulogo et de Damesma**, ont permis de cerner les principaux impacts de l'élevage de noyaux caprins :

- **Comme premier impact, on a observé** un accroissement du nombre de têtes de caprins grâce à la distribution de noyaux de caprins et grâce au renforcement de la santé animale et beaucoup d'autres appuis techniques et logistiques apportés par le PARPEL. Lors des focus-group, les ménages vulnérables ont témoigné que les MV-échantillons sélectionnés par le PARPEL ne détenaient aucun effectif de caprins, **mais à ce jour 60% des ménages ont 10 têtes et plus (de 10 à 17 têtes)** à partir d'un premier noyau de 6 têtes.

Tableau 3: Importance du nombre de têtes de caprins possédés en 2018 – 2020

Nombre de têtes	Nombre de Ménages	% Ménage
3	1	5%
4	1	5%
5	2	10%
6	2	10%
7	1	5%
9	1	5%
10 têtes et plus (10 -17)	12	60%
Total	**20**	**100%**

L'accroissement du nombre de têtes de caprins a été effectif mais ceci a été quelque peu atténué par des taux de mortalité élevés, d'où un niveau de croissance numérique assez bas de 0,5% évalué en 2018. Il faudra aussi noter que les effets des mesures de prophylaxie et de suivi sanitaire se sont surtout faits sentir beaucoup plus tard en 2019 plutôt qu'en 2017 et 2018.

Figure 3 : Evolution de la situation des noyaux caprins (2018 – 2019) : Cas de quelques ménages vulnérables dans les villages de Koulogo et Damesma au Burkina Faso

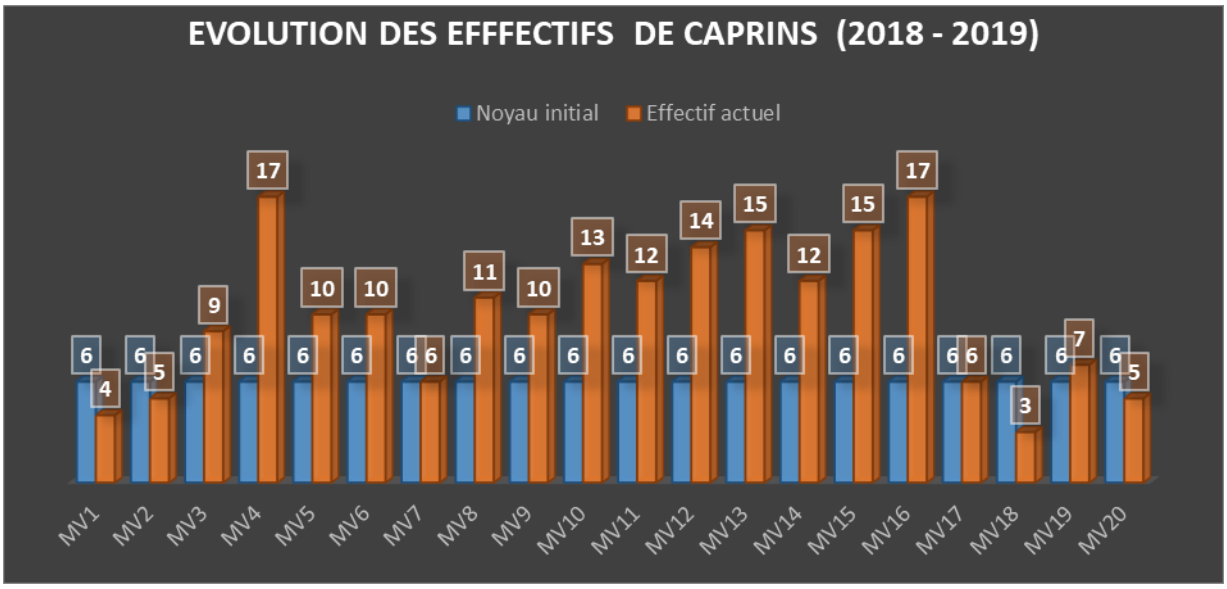

A noter que certains MV n'ont pas enregistré de croissance des effectifs à cause des mortalités importantes dans le troupeau (Figure 4). Aussi, il est important de souligner que dans le cas spécifique de la région du Sahel, certains villages (dont celui de Gorouol Galolé) ont fait l'objet d'attaques avec de graves conséquences sur leurs conditions de vie : pertes d'animaux, et de beaucoup d'autres biens, et abandon du village pour se réfugier dans la capitale provinciale (Dori, Kaya). Ceux qui ont pu garder leurs animaux ont été dans l'obligation de les vendre pour survivre suite à leur séjour comme Personnes déplacées internes .

Figure 4 : Naissances et mortalités enregistrées (2018 – 2020)

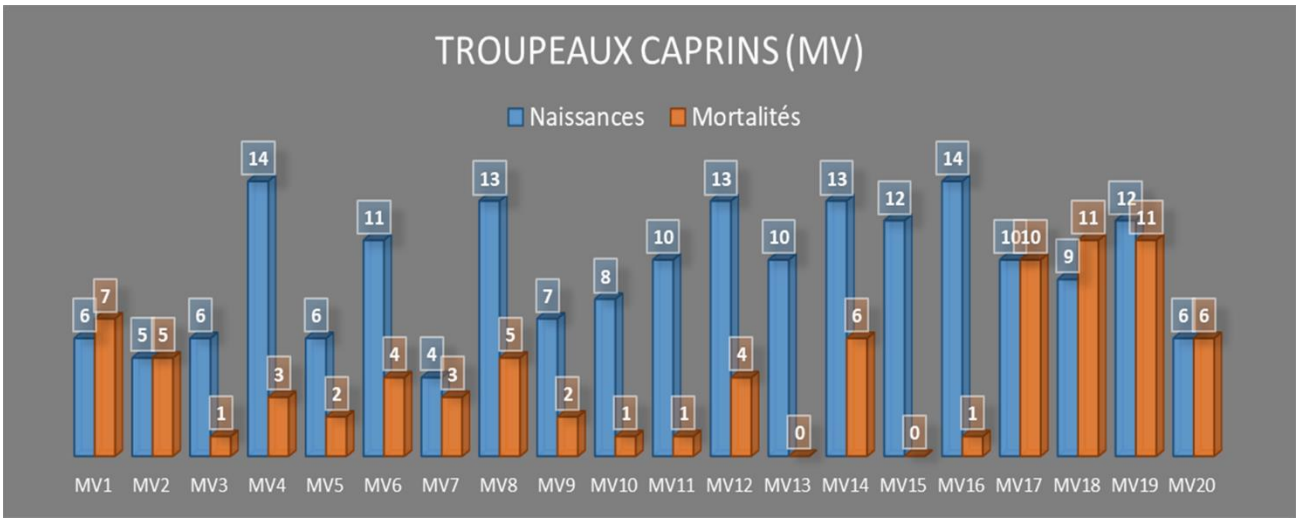

- **Le deuxième impact de l'Elevage de noyaux caprins est la génération de revenus à partir de la vente de caprins :** lors des focus-group, les bénéficiaires/Ménages vulnérables ont classifié eux-mêmes les principaux impacts de la vente de caprins sur l'économie familiale et locale avec l'outil MARP/Pierres & cailloux. Au cours de ces premières années ??? du projet, force est de reconnaitre que ce deuxième impact de l'Elevage de noyau caprins (génération de revenus) a été quelque peu limité. En effet, malgré un nombre élevé de naissances, le taux de croissance numérique du troupeau qui

a été évalué à 0,5% en 2017/2018 a été quelque peu atténué par des mortalités importantes dans certains troupeaux (Figure 2).

Photo 3 : Résultats de la séance de classement des sources de dépenses effectuées à partir des revenus tirés de la vente de caprins.

Tableau 4 : Impacts de l'élevage caprins sur l'économie familiale et locale : Utilisation des revenus monétaires générés des ventes de caprins

Dépenses effectuées avec les revenus ventes de caprins)	Village de Koulogo	Village de Damesma
Achat d'aliments (céréales)	50%	12%
Frais élevage (santé+ aliments)	-	20%
Frais scolaires (Enfants)	19%	10%
Soins de santé (famille)	14%	25%
Achat d'intrants	7%	15%
Petit commerce	5%	7%
Achat d'habits/chaussures	3%	6%
Achat d'animaux (brebis)	-	3%
Autres	2%	2%
Total	100%	100%

L'achat d'aliments pour la consommation familiale, les frais scolaires des enfants, les soins de santé de la famille, les frais d'élevage (soins vétérinaires et achat d'aliments bétail) constituent les principales dépenses effectuées par les MV à partir des revenus générés par la vente de

caprins. Il y'a beaucoup d'autres sources de dépenses effectuées à partir de la vente de caprins : par exemple, dans le village de Damesma, c'est un (1) Ménage Vulnérable (sur les 10 enquêtés) qui a vendu son bouc (mâle) pour acheter 2 brebis. Par ailleurs, dans le village de Koulgo, ce sont trois (3) Ménages vulnérables (sur les 10 enquêtés) soit de 10% à 30% des Ménages Vulnérables qui ont adopté cette pratique à cause entre autres de leur engouement pour l'élevage d'ovins afin de diversifier leur petit élevage.

- **Les autres impacts de l'élevage caprins**

✓ Production et disponibilité importante de fumier/compostage (SRI/UPPRS/TRIAS) : utilisation dans les jardins potagers et dans les champs ;

✓ Contribution importante à l'accroissement de la production agricole et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Outre ces principaux impacts, il y a certaines contraintes/Difficultés rencontrées au niveau des MV telles que : le manque d'abris adéquats pour les caprins ; Cherté et faible disponibilité des fanes de légumineuses ; Manque d'équipements (charrettes) pour le transport de la paille et autres besoins de transport. Il y a aussi la situation spécifique dans la Région du Sahel (Dori), insécurité grandissante et cas d'un village (MV) déjà victimes d'attaques (bénéficiaires devenus réfugiés avec perte et bradage de leurs animaux, conditions de vie précaires en tant que réfugiés avec des besoins de survie importants à satisfaire).

2.5.2. Impacts du PARPEL au niveau des Aviculteurs

Le PARPEL a apporté un appui important au niveau des groupes d'aviculteurs avec le renforcement de capacités des bénéficiaires (techniques d'élevage, hygiène habitat et matériels, etc.), la vaccination des effectifs et l'appui pour la construction d'habitat ; Etc.

- **Le premier impact observé au niveau des aviculteurs** est l'accroissement important des effectifs de volaille grâce notamment aux efforts et appuis apportés par le PARPEL (Figure 5, source : rencontre focus-group avec les aviculteurs):

Figure 5 : Accroissement des effectifs de volaille chez les aviculteurs

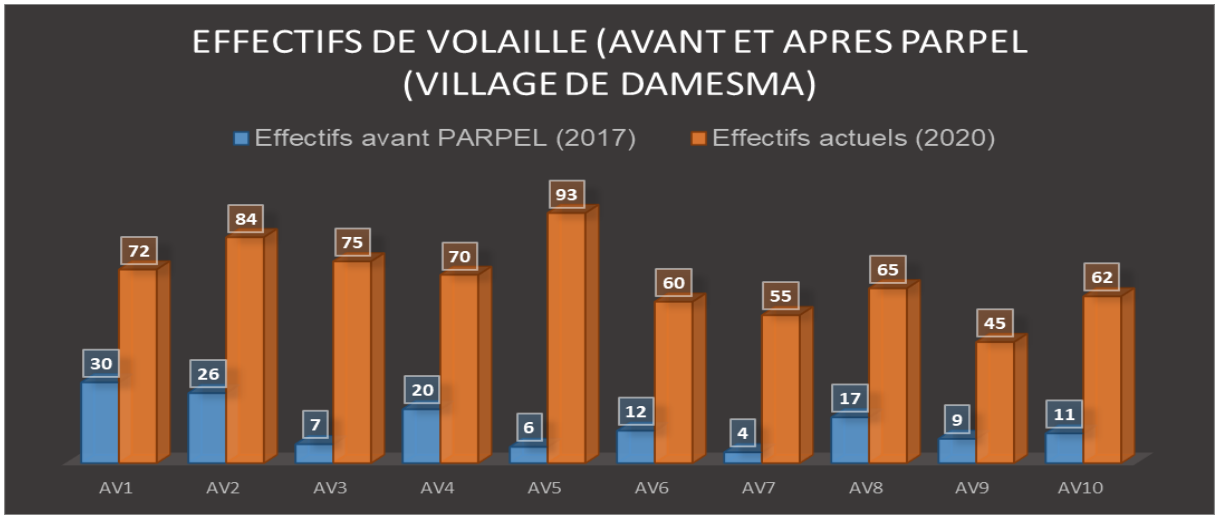

- **L'autre impact important de l'élevage de volaille sur l'économie familiale est la génération de revenus monétaires à partir de la vente de volaille** : Les focus-group avec les Aviculteurs dans **les villages de Koulogo et de Damesma** ont permis de cerner les impacts du développement de l'aviculture sur l'économie familiale et locale à travers l'utilisation des revenus monétaires générés par la vente de volaille. En effet, il

est ressorti des échanges avec **les Aviculteurs**, que les ventes de volaille leur ont permis de faire face à de nombreuses dépenses familiales, notamment : l'achat d'aliments pour la consommation familiale (Sécurité alimentaire/nutrition); l'achat de briques et main-d'œuvre pour la construction de poulaillers/maisons; et l'achat d'intrants agricoles pour les champs et les jardins potagers.

- **Les autres impacts de l'élevage de volaille sont :** l'autoconsommation familiale ; la production et collecte des fientes de volaille pour la fertilisation des champs et jardins potagers et pour usage dans la tannerie.

« Selon une avicultrice du village de Damesma *: le projet PARPEL m'a permis de fructifier mon élevage de poules, en me donnant un noyau de volaille et en m'aidant dans leur traitement et leur nourriture. Les retombées sur ma famille n'ont pas tardé, car malgré quelques mortalités j'ai pu acquérir de l'argent à travers la vente de volaille ; cet argent nous a beaucoup aidé dans les dépenses de la famille. A quelques occasions telles que les fêtes, nous avons procédé à quelques abattages pour consommation familiale »*

2.5.3. Le troisième impact du projet PARPEL- est l'amélioration de la santé animale grâce à un traitement gratuit des effectifs des noyaux d'animaux distribués durant une année, la mise en place d'un dispositif efficace de santé animale, la collaboration et le partenariat avec les cliniques vétérinaires privées et avec les services techniques de l'Etat.

2.6. Durabilité

La durabilité du projet PARPEL s'est renforcée au cours de ces quelques années sur le plan économique, financier, social et technique ; grâce aux activités pertinentes qui ont été développées.

- **La durabilité économique et financière**

De façon générale, les différents acteurs clés sur lesquels reposent les activités du projet PARPEL ont pu développer leurs capacités de s'autofinancer pour la pérennisation des acquis après le projet. En effet, les cliniques, les cabinets, les AE et les producteurs bénéficiaires fonctionnent comme des entreprises individuelles, où chacun doit d'abord assurer son existence et vivre de ses activités. Actuellement, les Cliniques qui sont les mieux installées avec une bonne collaboration avec les AE et les cabinets ont atteint un bon niveau d'autonomie financière. D'autres cliniques, ainsi que les cabinets eux-mêmes, ont encore une marge d'amélioration pour mieux s'autonomiser. Cela traduit la bonne implication des différents acteurs par le projet PARPEL pour une meilleure appropriation des actions. Concernant les ménages vulnérables : En parallèle, grâce aux sensibilisations et l'accompagnement des coaches, de plus en plus de ménages assurent progressivement eux-mêmes entièrement la santé de leur cheptel, en payant directement les soins de leurs animaux auprès du SVPP. Pour d'autres (dont la proportion reste encore à déterminer), du fait du retard dans la mise en place d'AGR, leur autonomie financière n'est pas encore pleinement assurée, mais est également en bonne voie.

En conclusion : il est à retenir que le projet PARPEL a déjà posé des bases solides pour parvenir à une bonne autonomisation de l'ensemble des acteurs privés et des bénéficiaires. Cependant cet effort doit être poursuivi de façon continue afin de consolider d'avantage ces acquis appréciables en matière d'autonomisation financière et économique.

- **La durabilité sociale**

Au niveau social, les différents acteurs travaillent à se faire accepter au mieux et à adapter leurs actions pour répondre aux besoins essentiels des populations.
Les coaches endogènes (personnes ressources du village) se sont appropriés leurs rôles et attributions depuis leur mise en place par le projet. Ils assurent l'interface entre le projet et les

bénéficiaires. Ils sont connus et reconnus par les bénéficiaires comme étant des personnes ressources dans leur zone, aux vues des compétences qu'ils ont développées, grâce au projet qui les a formés en technique d'animation et sur le renseignement de tous les outils de suivi du projet. Le processus de sélection des AE, mené de façon participative, facilite également leur socialisation, d'autant plus qu'ils sont issus de cette population et identifiés par celle-ci. Notamment, durant les campagnes de vaccination périodiques organisées par les RSAP des régions du centre-nord et du sahel, tous les AE ont conduit les sensibilisations et mobilisé les populations.. Cependant, il existe encore une marge d'amélioration et cela nécessite un renforcement et un suivi continu, pour une meilleure appropriation de l'approche par ces acteurs. Aussi, l'appui des STD pour le suivi régalien devraient également se poursuivre dans la durée, bien que cela soit dépendant des moyens internes que l'Etat met à leur disposition, souvent jugés insuffisants. La collaboration avec les STD se fait à travers des conventions qui précisent les activités les concernant et la nature de l'appui du projet. Le projet les aide à être plus réguliers en les accompagnant dans le suivi**.**

En conclusion : L'implication des différents acteurs pour la continuité des actions essentielles, notamment le recours aux services des SVPP, l'intégration élevage-agriculture par les ménages vulnérables, ainsi que les sensibilisations par les STD et les Communes montrent que l'action est socialement viable et que la durabilité sociale du projet PARPEL semble assurée.

- **La Durabilité technique** :

Les cadres de concertation entre les acteurs privés et publics qui ont été organisés pour échanger sur les thématiques de l'exercice de la fonction vétérinaires public et privé et le cycle de distribution des médicaments ont permis aux différents acteurs de prendre connaissance des textes et de comprendre leurs limites d'activités. En effet, avant de traiter ces questions dans les cadres de concertation, chaque acteur interprétait les textes en sa faveur, soit expressément, soit par ignorance de la substance de ces textes. Les concertations ont donc permis d'amorcer une meilleure collaboration entre les acteurs publics et les acteurs privés de la santé animale dans les zones d'intervention du projet.

L'ensemble des composantes des SVPP est mis en place et est en train d'être renforcé en nombre et capacité. Le maillon qui est encore le plus faible est le maillon local, à savoir les AE qui sont encore totalement nouveaux, et donc qui nécessitent encore des appuis techniques. Le projet travaille donc à la fois à l'augmentation de leur nombre, et au renforcement de leurs capacités sur certaines thématiques, notamment les concepts zoonoses.

Par ailleurs, le projet travaille aussi à leur acceptation au niveau local, en traitant notamment la grande problématique faiblement abordée concernant le statut juridique et la formalisation de ces AE.

Même si les cliniques et les cabinets de soins vétérinaires ont déjà de bons niveaux de formation, ils doivent encore être renforcés, pour être plus performants. Par ailleurs, le promoteur du cabinet de Barsalogho par exemple, qui exerçait déjà dans une autre zone et qui a dû se déplacer pour raison de sécurité, doit continuer à travailler pour fidéliser une clientèle de proximité. Les organisations professionnelles, dans le domaine de l'aviculture notamment, ont été formées sur les bonnes pratiques de production et pour une meilleure gestion de leur microentreprise. Des ateliers de mise en relation avec les différents acteurs des différents maillons de la chaine de valeur volaille, ainsi qu'avec des institutions financières ont également permis de nouer des relations partenariales pour plus d'efficacité et de rentabilité de leur activité.

En conclusion : Au regard du niveau de fonctionnalité de tout le dispositif d'appui la durabilité technique semble assurée de manière satisfaisante, mais des besoins de renforcements

supplémentaires sont encore nécessaires pour consolider cette durabilité technique des activités et acquis du projet PARPEL dans ces différentes zones d'interventions.

2.7. Genre

L'équipe du PARPEL a bien précisé que la dotation en animaux (caprins) concerne le ménage en entier (Hommes, Femmes et enfants). En effet, bien que les activités s'adressent aux ménages vulnérables dans l'ensemble ; les femmes sont très bien impliquées et même prédominantes aussi bien dans les activités d'élevage de caprins que chez les aviculteurs (noyaux caprins et volaille) et semblent avoir pris le lead de ces activités au sein des ménages. Les hommes supportent tout de même les activités à travers leur implication dans des travaux et fonctions diverses (transport, construction d'habitat, recherche d'aliments, etc.). L'analyse genre doit être faire ressortir l'impact positif et/ou négatif des actions du PARPEL sur les relations hommes/femmes au sein des bénéficiaires. Certains indicateurs ont été spécifiés en hommes et femmes pour mieux faire ressortir les spécifités liées au sexe et au genre dans la mise en œuvre des activités. Le projet PARPEL doit aussi forunir les données sur les proportion d'hommes et de femmes qui ont bénéficiée des dotations

2.8. Environnement

Dans le domaine de l'Environnement, le projet a entrepris quelques actions probantes, dont notamment : En 2018 le projet a appuyé la commune de Kaya pour la mise en place de structure de gestion foncière au niveau de la commune. La Mairie de Kaya a aussi collaboré avec le projet PARPEL dans le domaine de la gestion des espaces et parcours dédiés à l'élevage. La Mairie de Kaya a également contribué dans les activités du programme de mise en place de Commissions Foncières Villageoises au niveau de 71 villages grâce au financement du projet PARPEL. Il y a eu la production d'un rapport de synthèse de la mise en place des commissions foncières villageoises. Un arrêté de mise en place d'une commission de conciliation foncière villageoise a été élaboré et signé pour notamment la prévention et la gestion des conflits fonciers dans quel villages ?. Il y'a eu la formation de tous les membres des commissions foncières dans 30 villages sur l'application de la loi sur la gestion foncière, les rôles et responsabilités des membres, etc. Plusieurs missions d'appui aux commissions foncières villageoises ont été organisées avec la participation de la Mairie de Kaya. La population a beaucoup adhéré à cette démarche participative et intégrée dans le domaine foncier. Cependant des contraintes budgétaires ont limité le fonctionnement des commissions foncières villageoises.
A noter aussi dans le domaine de l'environnement, en 2019 le projet PARPEL en collaboration avec la direction provinciale de l''environnement du Sanmatenga a organisé une session de sensibilisation des acteurs sur la coupe abusive du bois. Au total, 30 participants issus de tous les villages d'intervention du Centre Nord et de la mairie de Kaya ont pris part à cet atelier. Cet atelier a permis aux participants de connaitre les textes et lois relatifs à la coupe et l'élagage dans les aires et forêts classées, les mesures et pratiques à adopter pour atténuer la déforestation, la législation en matière d'exploitation et de gestion des ressources forestières. De la voix des acteurs, l'atelier a été d'une grande importance et pour ce faire, ils ont suggéré que des sessions soient organisées dans chaque localité pour relayer le message. La direction provinciale affirme sa disponibilité à participer à ces dites sessions. Les participants en retour ont souhaité l'accompagnement et l'appui du projet et du service technique pour la consolidation de ces acquis.

2.9. Collaborations et partenariats

Des conventions de collaborations ont été élaborées, signées entre le projet PARPEL et beaucoup de partenaires étatiques et privés :

Photo 4 : Rencontres Bilan d'évaluation et d'actualisation des protocoles de collaboration entre le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) et ses différents .

2.9.1. Collaboration et partenariat avec les structures techniques d'élevage :

la Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques (DRRAH) et la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV) ont toutes signé des conventions de collaboration avec le projet PARPEL. Ces conventions de partenariat sont régulièrement évaluées et révisées à un rythme annuel. Par exemple, Le Bilan d'évaluation et d'actualisation du protocole de collaboration entre la **Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques du Centre Nord (DRRAH CN) à Kaya** et le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) a été établi lors d'une rencontre tenue en Avril 2019. Les travaux de la rencontre se sont déroulés en plénière en trois (03) étapes :

1. La Revue des activités et les engagements des acteurs contenus dans le protocole de collaboration : elle avait pour objet de rafraîchir la mémoire des participants sur le contenu du protocole.

2. Le Point de la mise en œuvre des activités et engagements : Les difficultés rencontrées ont été relevées au fur et à mesure. Aussi, pour une meilleure exécution des actions futures, des recommandations ont été faites. A l'issue de cet exercice, il est ressorti que l'ensemble des activités contenues dans le protocole ont été réalisées ainsi que les engagements des deux parties. Néanmoins, quelques difficultés ont été relevées mais qui n'ont pas impacté négativement la réalisation des activités. Il s'agit entre autres de : l'imprécision sur les dates effectives de réalisation des activités, et que les TDRs élaborés pour le suivi des activités n'ont pas connu une suite favorable.

3. Les propositions de solutions sous forme de recommandations pour les actions futures dont, entre autres : i) Faire une bonne répartition des tâches entre la DRRAH et le projet ; ii) Prévoir des missions conjointes des premiers responsables (DRRAH, DPRAH, privé, projet) ; iii) Laisser la responsabilité à la DRRAH d'organiser librement les activités à lui confiées. La troisième étape a consisté à identifier les activités à mener au cours de l'année 2019.

4. Appréciation générale de la collaboration :De l'avis de tous, la collaboration s'est bien déroulée. Cependant, certaines activités prévues par la DRRAH, n'ont pu se réaliser, c'est notamment le suivi du dispositif SVPP. La formation LEGS a été beaucoup appréciée par les acteurs. Il faudra aussi prévoir des missions conjointes des premiers responsables (DRRAH, DPRAH, privé, projet).

2.9.2. Collaboration et partenariat avec les Mairies/collectivités territoriales : Cette collaboration entre les mairies/collectivités et le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) a fait l'objet de protocole d'accord qui prend en compte les différents domaines d'activités en précisant les rôles et responsabilités des différentes parties. Cependant ces protocoles avec les mairies portent sur toute la durée du projet. Chaque année en fonction du programme de l'année des activités sont menées avec l'une ou l'autre commune. C'est donc l'atteinte des résultats de ces activités qui sont appréciés par l'équipe et commentés dans le rapport bilan annuel. Cette évaluation ne nécessite donc pas de regroupement des parties prenantes comme c'est le cas des protocoles avec les STD et Véto qui sont annuelles avec des activités plus ou moins précises. Comme les autres protocoles, les protocoles avec les mairies ont de closes qui prévoient des mesures à prendre en cas de défaillance de l'une ou l'autre partie. Fort heureusement, la collaboration avec les communes

2.9.3. Collaboration et partenariat avec les Cliniques Vétérinaires Privées de Proximité (CVPP) et leurs Auxiliaires d'Elevage : Le partenariat avec les cliniques vétérinaires a aussi fait l'objet de protocole d'accord dont les contenus sont régulièrement examinés et évalués sur une base annuelle. Par exemple**,** Le Bilan d'évaluation et d'actualisation du protocole de collaboration entre la Clinique VETAGRI Centre Nord et le Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elevage (PARPEL) **a été établi lors d'une rencontre tenue en Avril 2019. Les travaux de la rencontre se sont déroulés en plénière en trois (03) étapes :**

1. La Revue des activités et les engagements des acteurs contenus dans le protocole de collaboration. : elle avait pour objet de rafraîchir la mémoire des participants sur le contenu du protocole.

2. Le **Point de la mise en œuvre des activités et engagements : l**es difficultés rencontrées ont été relevées au fur et à mesure. Aussi, pour une meilleure exécution des actions futures, des recommandations ont été formulées. A l'issue de cet exercice, le bilan global de l'exécution des activités contenues dans le protocole a été jugé satisfaisant il en est de même de celui des engagements des deux parties (cf tableaux ci-dessous). Cependant, quelques difficultés ont été relevées mais qui n'ont pas impacté négativement la réalisation des activités. Il s'agit entre autres de : i) Cas de retard dans le paiement des factures, ii) Quelques cas de chevauchement de calendrier qui n'ont pas permis au projet d'être présent à l'exécution de toutes les opérations par VETAGRI, iii) Rapports d'activités non transmis au projet par VETAGRI, iv) Non-respect du chronogramme de réalisation des activités par VETAGRI dû à des chevauchements de calendrier et des contraintes budgétaires, v) Cas de mortalité de caprins à Naré et Wapassi dont aucun prélèvement n'a été effectué pour des contraintes budgétaires, vi) Nombre de boucles insuffisant, vi) Mauvais abreuvement et alimentation des animaux sur les sites de quarantaine qui étaient inappropriés, vii) Certains rappels de vaccination n'ont pas été faits à la date prévue, viii) Les rappels de vaccination ont été à la charge des bénéficiaires.

3. Propositions de solutions sous forme de recommandations pour les actions futures dont, entre autres : i) Responsabiliser les bénéficiaires pour acquérir eux-mêmes les animaux avec un système de suivi, ii) Prévoir suffisamment de boucles de même série, iii) Prévoir des pièces de recharge des pinces à boucler, iv) Quarantaine à la charge du projet (choix, aménagement et validation du site, désinfection, alimentation, abreuvement), v) Améliorer la communication avec le fournisseur (rencontre de cadrage), vi) Prévoir un lazaret au niveau de chaque site de quarantaine pour le séjour et le traitement des animaux malades, vii)Pas de traitement pour les animaux en quarantaine qui restent en observation, viii) Exiger le certificat de conformité pour le paiement aux fournisseurs, ix) Respecter le schéma prévu pour le traitement des animaux, x) Exclure le blanchiment dans le programme prophylactique, xi) Assurer la désinfection du site d'élevage chez le bénéficiaire, xii) Assurer une prophylaxie annuelle aux animaux, xiii) Prendre en compte les mises bas lors des rappels de vaccination, xiv) Tenir compte de la particularité du vaccin contre la PPR (usage unique après reconstitution), xv)Elaborer et mettre à la disposition de chaque bénéficiaire une fiche d'intervention où le coach pourrait cosigner, xvi) Pour les analyses au laboratoire, le privé informe le projet en cas de suspicion nécessitant des

prélèvements. **La troisième étape** a consisté à identifier les activités à mener au cours de l'année 2019.

L'Appréciation générale de la collaboration a été jugée fructueuse par les différentes parties, les résultats obtenus sont très satisfaisants et aucun incident n'est à déplorer. Toutes les parties s'engagent à poursuivre la collaboration pour le bien être des bénéficiaires du projet. Aussi, pour une bonne réussite des activités, il a été recommandé d'impliquer VETAGRI dans les processus d'acquisition, de distribution des animaux aux bénéficiaires du projet et dans la gestion sanitaire ultérieure de ces animaux. Le Bilan d'évaluation et d'actualisation du protocole de collaboration entre la Clinique VETOPROX Sahel et le PARPEL, a subi le même cheminement**.**

2.9.4. Collaboration et partenariat avec les ACNG Belges :

La DGD accorde une grande importance aux synergies entre ACNG belges. Dans le DTF du PARPEL, des synergies sont prévues. CE serait intéressant de faire un chapitre § sous titre spécifique sur les synergies en mettant surtout en évidence leur opportunité ou pas, leur plus value au niveau des ACNG impliquées, afin de renforcer la synergie d'action dans les zones d'action respectives. Ainsi, dans le cadre du CSC Burkina Faso, il avait été prévu de mener des actions en synergie avec d'autres ACNG belges, à savoir la CRB, TRIAS, OXFAM et SOLIDAGRO. Ces actions ont été bien amorcées. Une convention de collaboration a été signée entre VSF-B et la CRB pour la mise en œuvre des activités d'éducation nutritionnelle et de formation sur l'approche One Health. 280 ménages vulnérables dont 20 ménages issus des bénéficiaires de TRIAS, à travers son partenaire local (UGPOS), ont ainsi bénéficié de formation sur l'éducation nutritionnelle dans la région du Centre Nord et Sahel et une dizaine d'enfants malnutris ont été référencés dans des CSPS pour être pris en charge. Cette formation et les sessions de dépistages ont été conduites par des agents spécialisés de la croix rouge. 100 volontaires de la croix rouge et 15 Agents Communautaires ainsi que les médecins du district sanitaire de Mangodara, ont également été formés sur l'utilisation des modules de sensibilisation sur les zoonoses, dans le cadre du projet intégré de santé Communautaire du district sanitaire de Mangodara (PISC-Mangodaré), financé par la DGD. Les bénéficiaires de TRIAS ont également bénéficié de formations sur les bonnes pratiques d'intégration agriculture élevage par la valorisation des sous-produits (fumier, résidus de récolte, utilisation de paille, cendre, excréments des chèvres, eau,). Des actions de plaidoyers ont enfin été développées en collaboration avec OXFAM. Les 6 laiteries soutenues par VSF-B ont participé aux activités des 72 heures du lait local organisées par l'Union des Mini laiterie et Producteurs de Lait local du Burkina (UMPLB), avec le soutien de OXFAM. Seules les activités en lien avec l'aviculture n'ont pu être partagées avec SOLIDGRO. Il s'agissait surtout de capitaliser et partager des données et des leçons apprises en matière d'aviculture, ainsi que de partager l'approche de gestion économique des exploitations familiales. Aucune des actions n'ont été partagées pour l'instant, principalement dû à des contraintes budgétaires. La synergie se limite donc à des échanges d'informations sur les activités réalisées par chaque partenaire en matière d'aviculture.

2.10. Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) :

Sur la base des résultats des questions évaluatives, une analyse SWOT a été menée afin de mieux cerner les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces dans l'exécution du Projet PARPEL (Figure 4) :

Figure 4 : Analyse SWOT/Projet PARPEL-Burkina Faso

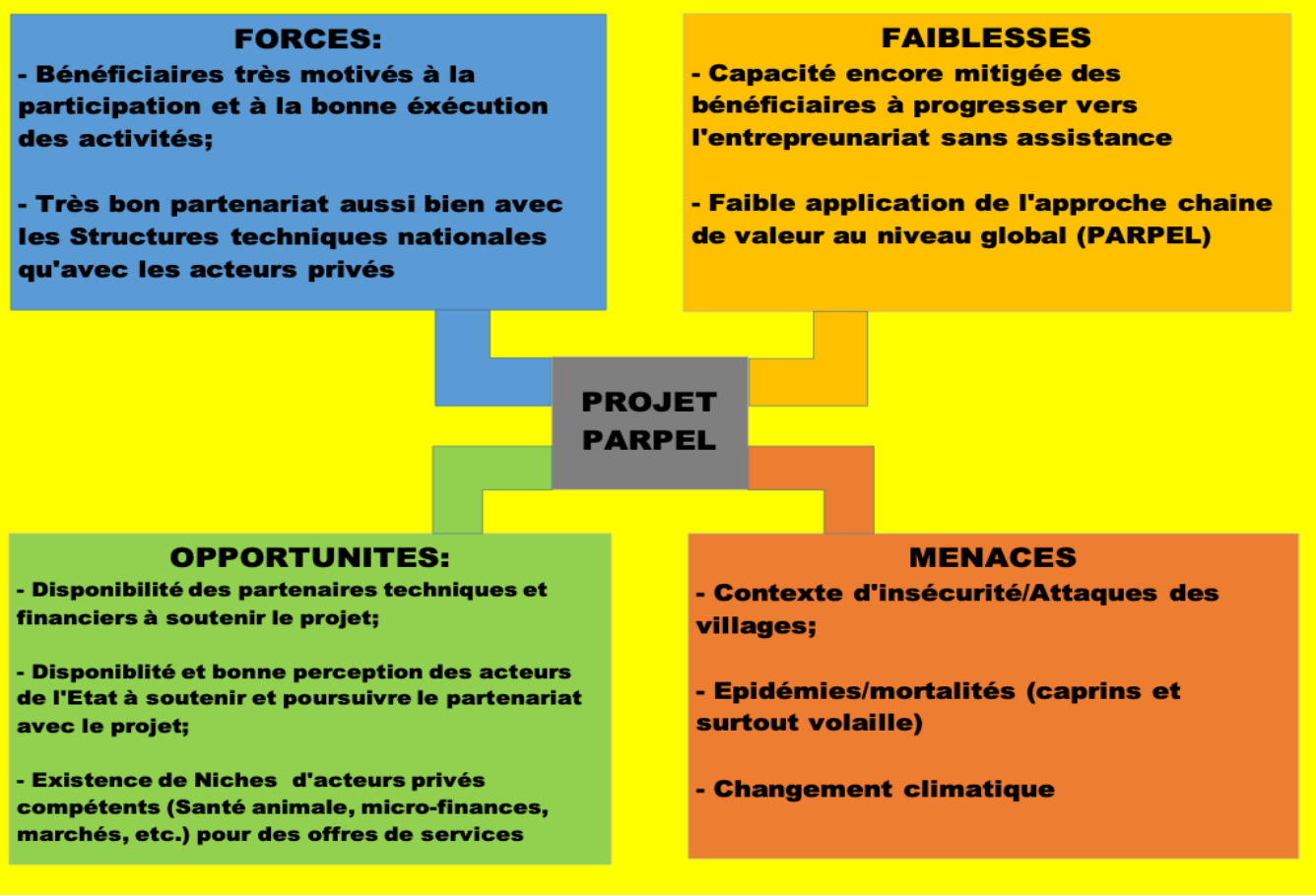

Concernant la disponibilité et l'engagement des PTF de continuer à soutenir le projet PARPEL: on note que VSF-Belgique a commandité cette évaluation mi-parcours en vue de juger des avancées du projet et asseoir les bases de la poursuite du projet à travers une deuxième phase. Concernant l'ONG A2N, son engagement et sa détermination dans la mise en œuvre des activités du projet n'ont pas fait défaut lors de ces premières années du projet.

L'existence d'Institutions de Micro-Finance (IMF) dans les zones d'action du projet constitue une grande opportunité pour les acteurs et bénéficiaires à condition qu'elles soient fiables et accessibles. **La valeur ajoutée de leur présence** est qu'elles permettent aux Ménages Vulnérables et autres catégories socio-professionnelles (petits producteurs) d'avoir des conditions d'accès au crédit beaucoup plus adaptées à leur statut.

2.11. Succès/Insuffisances du programme

SUCCES	INSUFFISANCES/PROGRES A REALISER
1. Appui aux ménages vulnérables/aviculteurs (Résultats et impacts très probants)	1. Renforcement de capacité intrinsèque des acteurs (MV et Aviculteurs) : néo-alphabétisation et autres techniques d'éducation des adultes : la 1ere assistance a porté ses fruits, aux acteurs de mieux gérer pour aller encore plus loin ;
2. Mise en place d'un réseau de proximité avec un mécanisme de suivi en santé animale intégré, efficace et fonctionnel d'acteurs nationaux et privés	2. Faible application de l'approche chaine de valeur au niveau global et de manière transversale

3. Très bonne stratégie de développement et de mise en œuvre du partenariat avec les structures de l'Etat et avec les acteurs privés (Communication, implication, participation et évaluation	3. Faible performance des Auxiliaires d'Elevage (AE)
4. La mise en place des CODIL a été une très bonne initiative qui a permis la prise en compte de la dimension foncière et environnementale (sensibilisation sur la coupe du bois) et qui a permis aussi d'atténuer les conflits fonciers	4.Fonctionnalité limitée des CODIL
5. Une très bonne coordination du projet par l'ONG A2N avec un très bon dispositif d'encadrement, efficace à travers la mise en place de coach dans les villages. Ces coaches sont originaires des villages et choisis de manière consensuelle.	

3. Recommandations

Que faire face aux faiblesses, insuffisances et menaces ?	**Recommandations**
- Faible capacité des bénéficiaires à progresser vers l'entreprenariat à moyen et long terme sans assistance ;	Renforcer les capacités intrinsèques, Relèvement du niveau d'instruction à travers la néo-alphabétisation et autres techniques d'éducation des adultes ; Formation sur les notions de gestion d'exploitation (initiation au compte d'exploitation, Elaboration et application de business-plan pour les différentes activités, etc.;)
Insuffisance dans la mise en œuvre de l'approche chaine de valeur	Renforcer de prime à bord les capacités du staff du projet PARPEL, puis des partenaires - clés du projet et des bénéficiaires dans la connaissance et la maitrise de l'approche chaine de valeur
Faible performance des auxiliaires d'élevage (AE)	Approfondir les réflexions sur les rôles et responsabilités des auxiliaires d'élevage et concevoir une stratégie d'appui pour les rendre plus performants Renforcer le plaidoyer pour la reconnaissance juridique des auxiliaires d'élevage ;
Mortalités (caprins/volaille)	Renforcer le suivi sanitaire des animaux
Insécurité	Coordonner les interventions dans les zones à risques d'insécurité avec l'Etat et d'autres intervenants Trouver des stratégies d'adaptation pour continuer a apporter son assistance aux bénéficiaires
Changement climatique	Approvisionner les bénéficiaires en semences améliorées de qualité

4. Suggestions/Nouvelles orientations en perspectives pour une 2ème

phase du projet

Acteurs	▪ **Suggestions pour la 2ème Phase du PARPEL**
❑ **Ménages vulnérables**	▪ Poursuite de l'activité d'élevage caprins et accroissement du nombre de bénéficiaires ; ▪ Poursuite du renforcement de capacité des bénéficiaires Cultures fourragères pour soutenir l'alimentation des caprins ; ▪ Acquisition d'équipements de transport (charrettes), d'élevage (mangeoires, abreuvoirs, brouettes, râteaux, pelles…) ▪ Aménagement et appui à l'exploitation de jardins potagers (maraichage) ▪ Acquisition d'équipements de transformation (moulins) ▪ Mise en place des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC)
❑ **Aviculteurs**	▪ Poursuite de l'approche développée pour l'activité d'aviculture avec des noyaux plus importants et de nouveaux bénéficiaires ; ▪ Appui à la finalisation des poulaillers (portes et fenêtres); ▪ Appui à l'acquisition d'aliments volaille ; ▪ Appui à l'acquisition d'équipements et matériels (charrues, charrettes, petits matériels aviculture, etc.); ▪ Appui à l'acquisition d'intrants (engrais, semences améliorées/adaptées); ▪ Poursuite des activités de renforcement de capacité ; ▪ Besoins exprimés pour créer une source d'eau permanente (forage, puits à grand diamètre, barrage de retenue d'eau, etc.) dans les localités dépourvues afin de garantir l'approvisionnement en eau potable et permettre la pratique d'autres activités génératrices de revenus (maraichage, riziculture) ;
❑ **Partenaires techniques (Etat)**	▪ Associer d'avantage les agents de l'Etat et ne pas être trop axé sur les acteurs privés ; car la présence de l'Etat rassure les bénéficiaires. Il s'agit plus particulièrement de l'organisation des campagnes de vaccination, ou tout autre activité devant mobiliser les populations. ▪ Eviter la méfiance, et rechercher la synergie d'action entre les acteurs; ▪ Mettre en place une structure (ou un système) de soutien à l'écoulement/vente des animaux ▪ Sortir des petits ruminants et aller aussi vers les gros ruminants (Bovins); ▪ Initier des activités et renforcer les activités des acteurs dans le domaine de la transformation (lait/viande et sous-produits et autres produits agro-sylvo-pastoraux).

❑ **Mairies**	▪ Formation des agents de la mairie en en Elevage de volaille ; ▪ Renforcer la construction de poulaillers au niveau des agriculteurs ▪ Consolider/Renforcer les aspects fonciers ▪ Renforcer la disponibilité de l'eau dans les villages ;
❑ **Agents d'encadrement :** ❖ **Coachs**	▪ Accroitre le nombre de villages et de MV ; ▪ Appuyer les MV en difficulté (réfugiés); ▪ Dotation en moyens de déplacement adéquat ; ▪ Améliorer les conditions des coach (augmentation de salaires) Augmentation du nombre de coaches ▪ Recyclage des coaches ▪ Dotation de matériel adéquat (Tablettes) aux coaches pour le suivi des activités
❖ **AE**	▪ Délivrer des badges aux AE ; ▪ Faciliter leur dotation en moyens de déplacement adéquats
❖ **SVPP**	▪ Organiser des rencontres périodiques avec tous les acteurs (AE, Cabinet, Cliniques, STD) pour le suivi des activités ▪ Dotation de fonds de roulement aux cabinets et auxiliaires
❑ **Staff du projet**	▪ Prévoir une flexibilité budgétaire d'au moins 5% pour la prise en charge des cas d'urgence (ex PDI) pour le nouveau programme DGD pour dégager un budget de soutien aux ménages vulnérables réfugiés affectés par les attaques de leurs villages afin de renforcer leurs moyens de subsistance pour la suite de la première phase du projet et pour une deuxième phase du projet ▪ Renforcer les capacités du STAFF sur les différents concepts de la DGD et du projet ▪ Prévoir annuellement un budget pour la formation du personnel

ANNEXES

ANNEXE 1 : Liste des personnes rencontrées

Structure/Organisation/Société	Nom/prenom	Titre/Fonction
Clinique Veterinaire VETAGRI	Dr Charle Dieudonné MANDE	Responsable clinique vétérinaire privé de Kaya (VETAGRI)
Clinique Veterinaire VETOPROX-SAHEL	Dr Coulibaly Alphonse alcoulibaly@yahoo.fr vetoproxsahel@gmail.com	Gestionnaire/initiateur de VETOPROX-SAHEL 70 60 21 09/64 9025 22
Cabinets de soins veterinaires Korsimoro (CPSV)	Djiguim Kouudre D Emile	Agent Technique D'elevage
Groupe d'aviculteurs/Association Barkè du village de Katchari (Dori)	Diallo Aminata Amadou	NP
	Dicko Aissata Hamma	NP
Groupe d'aviculteurs/Association Barkè du village de Katchari (Dori)	Diallo Abdoulaye Amadou Diallo Brahima Ousmane	**NP**
Groupe de Ménages Vulnérables du village de Gorouol Galolé	Diallo Aïssatou Ousmane Sawadogo Fatimata	NP
Union des producteurs de riz du Sanmatenga	Lanan Marc Ouedraogo	Président union des producteurs de riz du Sanmatenga 78811218
Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques à Kaya	Dr R Dominique Savadogo	Directeur Régional **des Ressources Animales et Halieutiques du centre**
Direction Régionale des Ressources Animales et Halieutiques à Dori	Sow Brahima	Directeur Régional des Ressources Animales et Halieutiques du centre 70188608/79269903

NP : Non Précisé

Annexe 2 : Liste de présence rencontre à la Mairie de Kaya

Liste de présence de la rencontre .....

.....

Mairie de Kaya, le 18 février 2020

N°	Nom & prénom (s)	Fonction	N° de téléphones	Signature
01	Ouedraogo Nathalie	Chef interim	70 36 18 43	
02	TODA Seydou	Resp P. S Animale	70 74 94 64	
03	Chattara youssouf	Assistant Technique VSF-B	66-24-67-69	
04	SIMPORE Jacouba	Chef de Cabinet du maire	70 72 08.11	
05	SAWADOGO Sal/o	AD/Mairie	70 12 21 40	
06	Dr Sissoko Keffing	Consultant	+223 76308426	
07	KOUDOUGOU Jacob	SG/Mairie/Kaya	70.07-78-52	

1

Annexe 3 : Liste des coach rencontrés à Dori

Rencontre Coachs
Dori le 20/02/2020

(1)

Noms / Prénoms	Tel	Emargement
1. Agali Ag Mohamado	72-07-32-65-57-30-63-45	
2. Siogo Issa	76 15 82 67 72 12 71 73	
3. Abdoulaye AS Alzoumagat	70 45 52 02	
4. Sebpo Mamoudou	62 77 55 73 57 94 27 63	
5. Dicko Ousmane	07-91-56-29	
6		

Annexe 4 : Liste des participants à l'évaluation des autorités du projet PARP°2 à Damema les MV

A2N NODDE NOOTO

Elevages sans frontières

DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN VETERINAIRES SANS FRONTIERES BELGIUM

Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elévage (PARPEL)

LISTE DE PRESENCE

Objet : Liste des participants à l'évaluation des activités du projet PARPEL à Damesma les MV

Lieu : Damesma

Date : 18/02/2020

N° Ordre	Nom & Prénoms	Groupements / localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
1	SAWADOGO Bernadine	Damesma		X			
2	Ouédraogo Kouka	"	"	X			"
3	SAWADOGO Safiata	"		X			

Ordre	Nom & Prénoms	Groupements/ localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
4	PAFADNAM Maliam	Damesma		X			
5	Ouédraogo Kiris	"		X			
6	Ouédraogo Alimata	"		X			
7	Ouédraogo L Aissa	"		X			
8	Ouédraogo Tene Asseta	"		X			
9	Kolenzaga Asseta	"		X			
10	Ouédraogo Bibata	"		X			
11	SAWADOGO Zenabo	"		X			
12	Ouédraogo Rasmata	"		X			
13	Ouédraogo Rasmata	"		X			
14	SAWADOGO R. Marie	"		X			
15	SAWADOGO L Catherine	"		X			

Ordre	Nom & Prénoms	Groupements/ localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
16	Ouédraogo Eveline	Damesma		X			
17	Ouédraogo Rasmata			X			
18	Ouédraogo Esther			X			
19	Ouédraogo Adama L			X			
20	Ouédraogo Angele			X			
21	SAWADOGO Aminata			X			
22	Ouédraogo Zenata			X			
23	Belemwine Binta			X			
24	SAWADOGO Rasmata			X			
25	Ouédraogo Christine			X			
26	Kangongou Adissa			X			
27	Ouédraogo Justine			X			
28	Ouédraogo Zalissa			X			

N° Ordre	Nom & Prénoms	Groupements/ localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
29	Ouédraogo Rasmata	Dgmesma		X			
30	SAWADOGO Salamata	"		X			
31	SAWADOGO Dolama	"		X			
32	SAWADOGO Kadidiata	"		X			
33	Ouédraogo Sylvie	"		X			
34	Ouédraogo Silinoeli	"		X			
35	SAWADOGO Minata	"		X			
36	Ouédraogo Fatoma	"		X			
37	Ouédraogo Aminata	"		X			
38	Ouédraogo Rasmata	"		X			
39	Zoure Binta	"		X			
40	Ouédraogo Mahamadou	"			X		
	Ouédraogo Christophe				X		

Annexe 5 :

A2N NODDE NOOTO

Elevages sans frontières

DIERENARTSEN ZONDER GRENZEN VETERINAIRES SANS FRONTIERES BELGIUM

Projet d'Amélioration de la Résilience par le Petit Elévage (PARPEL)

LISTE DE PRESENCE

Objet : Liste des participants à l'évaluation des activités du projets PARPEL des producteur paicodo à Damesma

Lieu : Damesma

Date : 18/02/2020

N° Ordre	Nom & Prénoms	Groupements / localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
1	SAWADOGO Bibata	Damesma Naboswende		X			
2	Ouédraogo Rakeita	"		X			
3	Ouédraogo marie	"		X			

N° Ordre	Nom & Prénoms	Groupements/ localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
4	SAWADOGO AWA	Damesma		X			
5	Ouédraogo Binta			X			
6	Ouédraogo Safiata			X			
7	Ouédraogo Guesmata			X			
8	SAWADOGO Pauline			X			
9	Ouédraogo Mariam			X			
10	Ouédraogo Aissata			X			
11	Ouédraogo Mariam			X			
12	Ouédraogo Bibata			X			
13	SAWADOGO Zenabo			X			
14	Ouédraogo Feni			X			
15	Ouédraogo Marguerite			X			

N° Ordre	Nom & Prénoms	Groupements/ localité	Fonctions	Sexe		Contacts	Emargements J1
				F	M		
16	Ouédraogo Beguista						
17	SAWADOGO Juliette						
18	SAWADOGO Mariam						
19	Ouédraogo Fatimata						
20	Ouédraogo Assita						
21	Ouédraogo Abdoulay			X	X		
22	Ouédraogo Christophe				X		
23	Ouédraogo Felicite	AZN/PAAPEL	AISPA	X		70888069	
24	Ouédraogo Florentin	AZN/PAAPEL	AICV		X		
25							
26							
27							
28							

Aide-Mémoire
Mission d'Evaluation mi-parcours du Programme Intégré de Sécurité Alimentaire et Economique Renforcée par l'Elevage (PISAREL) au Mali

Février – Avril 2020

Consultant régional : Dr Keffing Sissoko

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte général

L'objet de la mission est l'évaluation du programme quinquennal 2017-2021 de VSF-Belgique subsidié par la Coopération belge (DGD). Dans sa stratégie « Horizon 2025 », VSF-B couvre quatre axes thématiques (i) la productivité et la consommation durable en lien avec l'élevage et ses produits, (ii) l'accès au marché et l'approche filière (chaîne de valeurs en lien avec l'élevage et ses produits), (iii) l'acquisition de moyens d'existence diversifiés et durables, et l'accès amélioré à la nourriture, (iv) le renforcement des capacités des communautés et autres parties prenantes. Sur le terrain, ces axes thématiques sont déclinés en plusieurs domaines d'intervention qui sont : (1) La santé animale de proximité, (2) La gestion des ressources naturelles et pastoralisme, (3) La gestion des risques de catastrophes, (4) La reconstitution sociale du cheptel, (5) Les chaines de valeur du secteur de l'élevage, (6) Les activités génératrices de revenus et, (7) La conduite du bétail, dont notamment l'alimentation.

Le programme VSF-B / DGD a démarré ses activités le 1er janvier 2017 pour une période de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2021. Il couvre 3 pays en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali Niger), 4 pays dans la région des grands Lacs (RD Congo, Rwanda, Burundi et Ouganda) et la Belgique.

Un objectif spécifique est attribué à chaque pays. Dans les pays Sud, les actions concernent la sécurité alimentaire & socio-économique des ménages et le renforcement de capacités des acteurs liés au secteur de l'élevage, et en Belgique (volet Nord) l'action consiste à informer, sensibiliser/ conscientiser et mobiliser les actuels et futurs professionnels de l'élevage et de la santé animale, les décideurs politiques et le secteur privé aux enjeux et opportunités de l'élevage familial selon une approche One Health1 pour un monde plus juste et plus durable.

- L'objectif spécifique attribué **au Mali** (CSC Mali - OS S2) est : **« La sécurité alimentaire, nutritionnelle et économique des ménages vulnérables des cercles de Kati et Koulikoro est améliorée grâce a des actions intégrées et concertées autour de l'élevage familial » ;**

Les objectifs et enjeux globaux de la mission :

Le programme étant à sa troisième année d'exécution, il s'agit de conduire une évaluation à mi-parcours conformément à la planification. L'évaluation couvre l'ensemble du programme c'est-à-dire les deux régions du Sud (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est) et la Belgique.

L'objectif principal de cette évaluation est d'appuyer VSF-B et ses partenaires dans en termes d'adaptations et d'ajustements éventuels pour la mise en oeuvre du présent programme en 2020 et 2021 d'une part, et en termes de lignes directrices et d'orientions à prendre pour le prochain programme d'autre part, à travers des conclusions et des recommandations précises.

Ces conclusions et recommandations seront issues d'une analyse détaillée du programme en cours se référant aux critères du comité d'aide au développement - CAD - de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) auxquels s'ajoute le critère de cohérence, et une analyse relative à l'approche multi-acteurs (synergies et complémentarités).

- L'évaluation va ainsi décrire et apprécier l'état d'avancement des activités, les effets produits par les activités réalisées ainsi que les principaux changements induits au niveau des bénéficiaires notamment en se référant aux différents niveaux d'indicateurs ;

- Il s'agit de comparer la situation actuelle et celle en début de programme et d'évaluer de la façon la plus précise et objective possible le niveau d'atteinte des différents résultats et objectifs : produits directs de l'action, effets sur la population, impacts (positifs et éventuellement négatifs) visibles ou probables à moyen et long terme, durabilité des bénéfices pour la population.

- L'évaluation analysera les éventuels effets multiplicateurs, et s'attachera à mesurer les écarts entre ce qui était attendu et ce qui est effectivement obtenu à mi-parcours du programme.

- L'évaluation complétera cette analyse objective du niveau d'atteinte des résultats et de la progression vers la réalisation des objectifs du programme par la description et l'analyse des facteurs de succès et d'échecs ainsi que les leçons apprises.

- Cette phase s'appuie sur la précédente mais il ne s'agit plus ici de seulement constater les résultats et les éventuels écarts avec les prévisions mais d'essayer de les expliquer. Pour cela, l'évaluation va questionner les choix stratégiques faits au moment de la conception du programme(pertinence), les modalités de mise en oeuvre des actions, de gestion des partenariats.

Cette évaluation mi-parcours concerne les actions du Programme Intégré de Sécurité Alimentaire et Economique Renforcée par l'Elevage (PISAREL) mises en œuvre au Mali de 2017 à 2019 par VSF-B à travers un partenariat avec ICD qui est une ONG locale.

1.2. Approche méthodologique

Du 10 au 16 Février 2020, la mission d'évaluation mi-parcours du Programme PISAREL-Mali a été conduite sur le terrain par Dr Keffing Sissoko, Consultant régional, accompagné par une équipe ICD composée de Dr Malick Diallo, Responsable du Partenariat, Mr Yacouba Sangaré, Coordonnateur PISAREL/ICD et Mme Diarra, né **Mariam** KALOSSI. La mission a effectué une visite de terrain sur les deux axes de la zone d'intervention du projet PISAREL : l'Axe Cercle de Koulikoro et l'Axe Cercle de Kati. A chaque étape la mission a été appuyée par les agents de développement communautaire (ADC) chargés de l'encadrement dans les différents villages. Au niveau des deux axes, les activités de la mission ont été centrées sur une série de rencontres comme suit :

Rencontres des acteurs dans le cadre du Résultat 2 : *Les moyens d'existence des ménages vulnérables et leurs capacités de production agro-pastorale sont restaurés durablement*

- **Focus – Group avec les ménages vulnérables (et rencontres individuelles avec 5 ménages vulnérables) dans quatre villages, dont** : deux villages (Sikouna et Sirakorola-Est) dans la commune de Sirakorola (Axe Koulikoro) et deux villages (Bancouma-2 dans la Commune de Ntjiba/Faladié et le village de Djinina dans la commune de Bossofala/Néguéla).
- **Focus – Group avec deux OPF fonctionnelles** dont : 1 OPF dans le village de Sirado/Commune de Sirakorola et 1 OPF dans le village de Djibroula/Commune de Ntjiba/Faladié.

Rencontres des acteurs dans le cadre du Résultat 1 *: L'accès et le recours aux services de productions agro-pastorales sont améliorés chez les producteurs favorisant un accroissement des disponibilités alimentaires*

- **Rencontre avec les coopératives des éleveurs de Sirakorola (Commune de Sirakorola) et de Faladié (Commune de NTjiba**) pour faire le point de la situation des Banques d'intrants agricoles et d'élevage (BIAE) ainsi que d'autres activités relatives aux marchés à bétail ;
- **Rencontre avec l'agent de MaliMark chargé du suivi des activités sur le terrain**
- **Rencontre des deux agro-dealers et de l'Intermédiaire commercial (IC) dans la Commune de Ntjiba (Faladié) ;**
- **Rencontre des deux promoteurs des Cabinets Veterinaires Privés de Proximité (CVPP) à Sirakorola et à Faladié (Commune de NTjiba)**

Rencontres dans le cadre du Résultat 3 : *Les revenus des ménages sont améliorés grâce à l'accès aux marchés des productions agro-pastorales*

- **Rencontre des deux agro-dealers et de l'Intermédiaire commercial (IC) dans la Commune de Ntjiba (Faladié) ;**
- **Les rencontres avec les OPF et les cooperatives d'éleveurs** ont permis d'avoir aussi des informations sur les activités concernant les activités des IC et sur la situation des activités engagées au niveau des marchés à bétail de Sirakorola et de Faladié.

Rencontres dans le cadre du Résultat 4 : *Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une meilleure prise en compte de l'élevage familial dans les actions de développement local*

- Visite de courtoisie au Gouvernorat de la Région de Koulikoro
- Rencontre avec le Directeur régional des Productions et Industries Animales (DRPIA) et son staff à Koulikoro ;

- Rencontre avec deux agents techniques de la Direction Régionale des Services Vétérinaires (DRSV) à Koulikoro;
- Rencontre avec un Représentant de la Croix Rouge Belge (CRB) à Koulikoro.

Les termes de référence de cette évaluation indiquent de manière précise et pertinente les principales questions auxquelles l'évaluation devra répondre. L'évaluation se basera essentiellement sur l'analyse du cadre logique et sur les 5 critères d'évaluation retenus par le CAD (Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité), auxquels s'ajoute le critère de cohérence. L'évaluation aura également une attention particulière sur les questions spécifiques liées notamment à la prise en compte du genre et de l'environnement.
A noter qu'au cours des rencontres en focus-group avec les bénéficiaires, l'équipe de la mission a eu recours à la méthodologie

II. LES QUESTIONS EVALUATIVES

2.1. Pertinence

Le Programme Intégré de Sécurité Alimentaire et Economique Renforcée par l'Elevage (PISAREL) réponds bien aux attentes des populations dans les deux zones ciblées à savoir le Cercle de Koulikoro et le Cercle de Kati dans la Région de Koulikoro..

En effet, le choix des ménages vulnérables au sein des populations est effectué dans chaque village par un comité villageois intégrant toutes les sensibilités du village (Hommes, Femmes, Jeunes), responsables des organisations ou groupements de toutes catégories (Hommes, Femmes, et diversité socio-professionnelle). Ces sensibilités ou composantes sociales des villages ont été appuyées par les Mairies et les structures techniques pour avoir un choix judicieux des Ménages Vulnérables (MV). Le staff du projet a eu recours aussi à la technique du HEA (Household Economy Approach) pour appuyer et orienter le choix des Ménages Vulnérables. La pertinence du PISAREL a été renforcée par le fait que les MV choisis et impliqués dans les activités du programme, sont ceux-là même qui sont confrontés aux problèmes extrêmes de survie, de moyens d'existence notamment la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La pertinence du programme se renforce par la qualité et la diversité des appuis apportés par le programme à ces groupes vulnérables en grande nécessité. Ces appuis sont sous forme d'octroi de noyaux caprins ou de volailles soutenus par des activités de renforcement de capacité des bénéficiaires ; de suivi de santé animale des effectifs distribués, ainsi que la mise en place de système de crédit solidaire, et le soutien des activités agricoles notamment les champs appartenant et entretenus par les femmes, la facilitation de l'accès aux produits aux intrants (engrais, semences améliorées, production de fumier/compost ; la facilitation de de l'accès aux marchés par les actions des agrodealers(ou commerçants intermédiaires) et des intermédiaires commerciaux ; etc. L'introduction de noyaux de caprins et de volaille, est une activité pertinente compte tenu du rôle économique important joué par les petits ruminants (ovins/caprins) et la volaille au sein des ménages vulnérables. Cependant le nombre de ménages vulnérables ayant opté pour l'élevage de volaille a été beaucoup moindre comparativement à ceux ayant opté pour l'élévage de noyaux caprins (avec un noyau initial de 1 mâle (bouc) et 2 femelles ou 3 femelles) comparativement à un effectif initial de volaille de 10 poules plus 1 coq. Sur une prévision de 500 ménages vulnérables, 461 dotés (dont 30 MV en volailles et 431 en caprins) avec don de Kit complet : habitat, aliment bétail concentré, petit équipement, soins des noyaux pendant un an, fonds AGR de 10 000 Fcfa/bénéficiaire). Le projet PISAREL a aussi appuyé les **Organisations de Producteurs Feminins (OPF)** ou

groupements de femmes dans les activités d'élevage de volaille, de mise en place de crédit solidaire, d'embouche ovine et autres appuis.

De manière générale : En dehors du contexte sécuritaire qui s'est fortement dégradé dans le Centre et le Nord du Mali, le contexte sectoriel n'a pas connu de changement majeur au cours de l'année. L'Etat malien continue de réaffirmer son soutien à l'élevage familial, notamment les espèces à cycle court. Ce dernier est reconnu par l'Etat comme un moyen efficace de réduction de lutte contre la pauvreté en milieu rural. De plus, nombreux sont les partenaires techniques et financiers qui prennent conscience que l'élevage des espèces à cycle court représente un levier important dans la lutte contre la pauvreté et constitue un potentiel moyen d'existence important pour les ménages vulnérables. C'est pourquoi, nombreux sont les partenaires techniques et financiers qui s'engagent actuellement à mettre en œuvre des projets similaires au PISAREL, basés sur un appui en noyaux de caprins reproducteurs. **Cela met en évidence la pertinence de l'approche pour les populations cibles. L'environnement et le contexte local et régional demeurent favorables** et le projet s'inscrit parfaitement dans la politique nationale de sécurité alimentaire, tout en répondant à un besoin identifié avec les bénéficiaires. **Les témoignages positifs, la mobilisation, l'engouement et l'engagement des bénéficiaires et des partenaires locaux**, ainsi que les fortes attentes exprimées au cours de l'atelier bilan d'autoévaluation organisé le 20 mars 2019 par VSF-B et son partenaire local, confirment que l'intervention répond bien aux besoins des bénéficiaires et aux préoccupations de développement local des partenaires (Collectivités territoriales, Services Techniques). L'intervention est une réponse adaptée aux besoins exprimés dans le programme de développement économique social et culturel de la région de Koulikoro et des communes d'intervention. **Pour ces motifs, les activités menées par le projet PISAREL restent d'actualité et répondent de façon pertinente aux problématiques de la sécurité alimentaire dans la zone d'intervention du projet et au Mali en général.**

2.2. Cohérence

Les activités du programme PISAREL au Mali sont en cohérence entre elles, à savoir :

i) Les Activités d'élevage (noyaux de caprins et de volailles en cohérence avec la mise en place de cabinets vétérinaires privés de proximité, la caisse solidaire, la mise en place de Banques d'intrants agricoles et d'élevage, etc. ;

ii) Le dispositif de mise en œuvre du programme PISAREL inclut plusieurs partenaires locaux dont : a) le Partenaire local de VSF-B au Mali : ONG ICD ; les Collectivités territoriales communes, Les Services Techniques de l'élevage, Les cabinets vétérinaires privés de proximité ACNG Belges (CRB, Oxfam) et locaux MaliMarket. Les activités du programme PISAREL sont donc en cohérence avec celles des services techniques de l'Etat dans le domaine de l'élevage (productions et industries animales, services vétérinaires, etc.).

Les approches et stratégies de mise en œuvre paraissent conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre. L'équipe du programme PISAREL chargée de la mise en œuvre des activités est composée essentiellement d'agents de terrain (Agents de Développement communautaires) qui interviennent dans les villages pour soutenir et appuyer les bénéficiaires. Ces agents ainsi que ceux des structures techniques de l'Etat, bénéficient régulièrement de renforcement de capacités et qui forment à leur tour les groupes de bénéficiaires.

Concernant les interventions d'autres ONG dans la zone, le programme collabore étroitement avec la Croix Rouge Belge notamment dans le domaine de la nutrition (démonstrations culinaires). Il y'a une volonté affichée d'accroitre la synergie et la cohérence dans mise en œuvre des activités. L'ONG MaliMark a aussi établi un partenariat avec le programme PISAREL pour la mise en œuvre des activités agricoles en soutien aux ménages vulnérables.

2.3. Efficacité

Concernant les objectifs et résultats du programme PISAREL, des progrès tangibles ont été réalisés durant cette première étape du programme (2017 – 2019) avec de bons niveaux atteints par la plupart des indicateurs du programme. Quelques résultats probants attestent cette situation :

2.3.1. **Les résultats de l'évaluation des indicateurs portant sur l'objectif spécifique 2 (OS2): «** La sécurité alimentaire, nutritionnelle et économique des ménages dépendant de l'élevage des cercles de Kati et Koulikoro est améliorée grâce à des actions intégrées et concertées autour de l'élevage familial », relatif à l'ensemble du projet PISAREL-Mali, se présentent comme suit :

- **Le Score de diversité alimentaire individuel (SDAI)** est un indicateur qui a subi un taux de réalisation de 105% chez les femmes en âge de procréer et de 95% chez les enfants de 6 à 23 mois en saison sèche en année 3 en comparaison à la valeur cible en fin de projet;
- **La proportion des femmes bénéficiaires qui contrôlent les divers bénéfices issus des activités agropastorales ou de diversification**, le taux de réalisation est de 71% de la valeur cible en fin de projet ;
  - **La proportion d'hommes qui épargnent et investissent** est en hausse (33%) par rapport à la valeur cible (30%) , contrairement à la proportion de femmes qui épargnent et investissent qui ne représentent que 46% comparativement à une valeur cible en fin de projet de 65% ;

2.3.2. Résultat 1 ***: L'accès et le recours aux services de productions agro-pastorales sont améliorés chez les producteurs favorisant un accroissement des disponibilités alimentaires :***

Les services de soutien aux productions agro-pastorales ont concerné surtout l'accès aux intrants, l'accès au marché et l'offre de service dans le domaine de la santé animale ;

- **Dans le domaine de l'accès aux intrants,** le projet PISAREL a developpé l'initiative des Banques d'intrants agricoles et d'élevage (BIAE) : dont 4 ont été mis en place et rendent les services aux agro-éleveurs. La BIAE de Sirakorola a cependant rencontré quelques problèmes de gestion (en cours de résolution. Les trois autres BIAE fonctionnels sont respectivement dans les communes de Tougouni, N'Tjiba et Bossofala,

Photo : Gestionnaire magasin stockage d'intrants/BIAE - Commune Bossofala) situé à Néguéla

- **Le projet PISAREL a aussi mise en place des Offres de services dans le domaine des Productions végétales** en partenariat avec MaliMark**,** dont : i) le compostage, ii) les expérimentations de nouvelles variétés de semences améliorées, iii) l'élaboration de plans de campagne pour soutenir les MV dans la gestion de leurs exploitations.
- **3 communes couvertes sur 4, mise en rélation des agro-dealers** (Commerçants intermédiaires) avec les BIAE des 3 communes bénéficiaires. A N'Tjiba la collaboration entre 02 agro-dealers et la BIAE a pris corps (contractualisation à hauteur d'un fonds de 400 000 F CFA)
- **Extension des CVPP** : 3 CVPP secondaires promus qui rendent les services aux agro-éleveurs sur une prévision de 4 en fin 2019 (fin projet 6)

Photo : Equipe CVPP de Faladié/Commune de NTjiba

<u>Les résultats de l'évaluation de quelques indicateurs portant sur le Résultat 1</u> (« L'accès et le recours aux services de productions agro-pastorales sont améliorés chez les producteurs favorisant un accroissement des disponibilités alimentaires ») se présentent comme suit :

- **L'indicateur sur la proportion des ménages qui ont eu recours aux services d'élevage** (santé, aliment bétail) n'est que de 47% comparativement à la valeur cible en fin de projet de 60%, soit un taux de réalisation de 78%. Des efforts de sensibilisation doivent donc être poursuivis pour un changement de comportement des éleveurs ;

- **Les effectifs des petits ruminants et volailles vaccinés** : il y'a une forte croissance comparativement à la valeur cible avec respectivement 112% d'accroissement par rapport à la valeur cible pour les Petits ruminants et 91% d'accroissement pour la volaille. Les efforts menés par le projet PISAREL-Mali ont donc porté leurs fruits durant ces quelques années.

- **le Taux de techniciens installés et fonctionnels** sous le contrôle des CVPP, la valeur réalisé est de 50% qui est en encore en déca des 100% prévus comme valeur cible en fin de projet. Il faudrait encore plus d'efforts pour installer des techniciens et cela va résoudre la question du cumul entre l'activité de vente de médicaments dans les cabinets et les missions à effectuer dans les villages pour sensibiliser et intervenir auprès des Ménages Vulnérables éloignés des Cabinets veterinaires.

2.3.3. Résultat 2 : *Les moyens d'existence des ménages vulnérables et leurs capacités de production agro-pastorale sont restaurés durablement :*

- Sur une prévision de 500 ménages vulnérables, 461 dotés (dont 30 MV en volailles et 431 en caprins) et Kit complet : habitat, aliment bétail concentré, petit équipement, soins des noyaux pendant un an, fonds AGR) ;
- Renforcement de capacités techniques et de gestion des MV (dont formation VVV parmi MV) ;
- Mise en relation des fournisseurs d'intrants agricoles et des BIAE gérées par des coopératives de producteurs pour rendre disponible et
- accessible financièrement les intrants aux petits producteurs ;
- Fournitures d'intrants agricoles à 199 ménages vulnérables pour les besoins de productions campagne 2019/2020 ;
- Etude Analyse technique, socio-économique et perspectives d'amélioration des élevages de caprins dans la commune de Bossofala ;
- Etude comparée de la pratique paysanne et de la pratique améliorée sur la production de sorgho dans les communes de N'Tjiba et Bossofala (Malimark).
- Mise en place de 33 groupes solidaires (entraide, crédit solidaire, soins groupés avec le vétérinaire, etc……) ;
- Mise en place de 25 OPF (Organisation Paysanne de Femmes) fonctionnelles sur 25 prévues et dotés en en poulaillers, fonds AGR, VVV, IC, AGR production d'aliments volailles par OPF, formations en vie associative, aux techniques d'élevage, en gestion AGR, au leadership féminin ;

Les résultats de l'évaluation de quelques indicateurs portant sur le résultat 2 (Les moyens d'existence des ménages vulnérables et leurs capacités de production agro-pastorale sont restaurés durablement), se présentent comme suit :

- **Les niveaux de rendements (Kg/ ha) des céréales (mil et sorgho)** des champs des ménages vulnérables appuyés par le projet PISAREL par rapport à la valeur cible projeté en fin de projet, soit un taux de réalisation de 479% et 557% respectivement pour les champs de Mil et Sorgho ;

- **Le Taux de productrices qui appliquent les bonnes techniques d'élevage respectueuses de l'environnement** réalisé est de 72% comparativement à 75% prévu. Contrairement au Taux de producteurs qui appliquent les bonnes techniques d'élevage respectueuses de l'environnement qui est de 81% comparativement à 70% prévu.

2.3.4. Résultat 3 : ***Les revenus des ménages sont améliorés grâce à l'accès aux marchés des productions agro-pastorales :***

- Collaboration établie entre les 25 OPF fonctionnelles et 08 IC (Intermédiaires commerciaux) pour un meilleur accès des productrices de volaille au marché à travers le renforcement du fonds de roulement des commerçants pour les productrices de volaille ;
- 08 IC mis en relation avec l'IMF CAECE de Kati et Koulikoro pour l'augmentation de leur fonds roulement,
- 35 ventes groupées ont permis de vendre 6795 poulets et généré 15 236 750 F CFA de chiffre d'affaire pour 806 productrices des 25 OPF fonctionnelles accompagnées,
- Les fonds AGR des OPF sont à leur troisième rotation. Les 775 bénéficiaires des fonds ont embouché et vendus 835 moutons et réalisé 141 activités de petit commerce. Le chiffre d'affaire généré : 3 904 000 F CFA. Les 25 OPF comptent au total 806 membres ;
- Les 31 femmes qui n'ont pas bénéficié de la rotation du fonds sont des personnes âgées ne pouvant plus mener des AGR (elles ont renoncé en raison de leur incapacité physique à mener l'activité);
- Un marché à bétail construit à Sirakorola (BV et PR + rampe d'embarquement) fonctionnelle partiellement car l'inauguration officielle est toujours attendue
- 02 comités de gestion (PR et GB) mis en place ;
- Les convention et outils de gestion du marché à bétail de Sirakorola sont en cours de validation.

Les résultats de l'évaluation de quelques indicateurs portant sur le résultat 3 (Les revenus des ménages sont améliorés grâce à l'accès aux marchés des productions agro-pastorales) se présentent comme suit :

- **l'indicateur important portant sur les Recettes ou revenus tirées des activités d'élevage des bénéficiaires (hommes et femmes),** on constate un niveau de revenus plus important que la valeur cible visé pour les hommes aussi bien que les femmes (Figure 1). Ceci dénote que les activités d'élevage initiées par le projet ont permis aux Ménages vulnérables de dégager des revenus monétaires à travers la vente. En année 3, le revenu moyen/homme (**294 305 Fcfa/homme)** dépasse de largement le revenu moyen/femme (**108 393 Fcfa/femme)/Figure 1 et Tableau 3 ;**

- **le Nombre d'engagement de vente établis et respectés par les acteurs de la filière élevage (volaille)** est beaucoup plus important que prévu soit 35 engagements réalisés par rapport à 10 planifiés comme valeur cible en fin de projet ;

- **le taux de satisfaction des acteurs clés du marché à bétail**, il est bien en déça des prévisions avec une valeur de 19% au lieu de 80% prévu comme valeur cible.

Figure 1 : Recettes tirées des activités d'élevage des bénéficiaires (hommes et femmes) appuyés par le projet PISAREL - Mali.

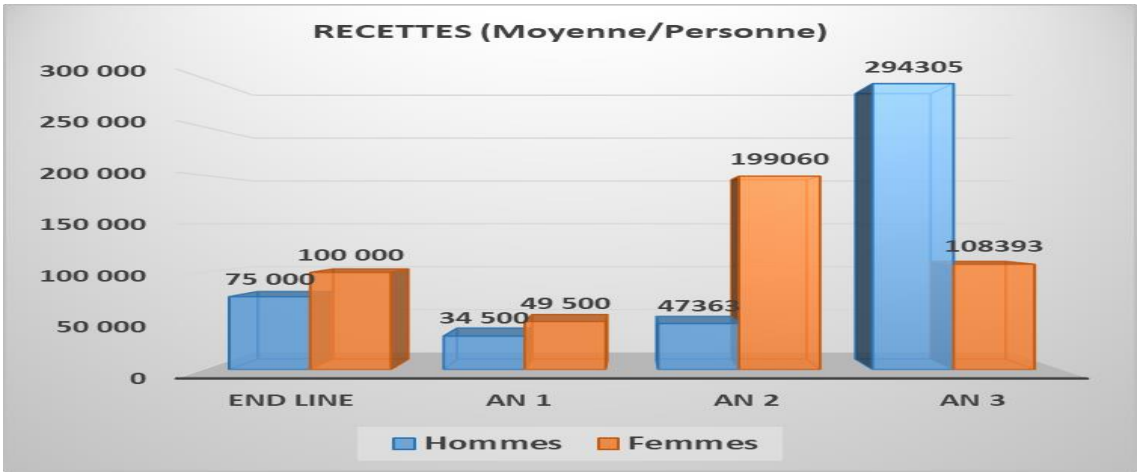

Source : K. Sissoko, adapté des résultats du suivi-évaluation indicateurs, PISAREL, Mars 2020

2.3.5. Résultat 4 : *Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une meilleure prise en compte de l'élevage familial dans les actions de développement local*

- Signature des conventions de partenariat avec la DRSV et la DRPIA Koulikoro, les 04 communes d'intervention ;
- Renforcement de Capacités des STD en matière de vulgarisation, S/E pour un soutien durable à l'élevage familial :
  - ✓ Formation de 22 agents vétérinaires des cercles de Koulikoro et Kati sur en gestion des foyers de maladies contagieuses ;
  - ✓ Financement d'une mission de supervision des 3 CVPP par la DRSV
  - ✓ Formation de 35 agents en Inspection sanitaire des viandes et denrées alimentaires d'origines animales ;
  - ✓ Formation de 17 agents sur l'hygiène du lait : One Health (de la ferme à au consommateur)
- Sensibilisation des élus des 04 communes sur la mobilisation des ressources financières en appui à l'élevage dans la commune,
- Partage des informations et des documents sur le projet avec les partenaires locaux : mise à disposition des textes règlementaires et législatifs de transfert des compétences aux collectivité territoriale (infrastructures d'élevage, gestion des ressources naturelles)
- Renforcement du partenaire local ICD sur les concepts du Genre (ADC de Tougouni), élaboration de politique et de gestion de la sécurité de la structure dans un contexte de conflit armé,

Les résultats de l'évaluation de quelques indicateurs portant sur le résultat 4 (Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une meilleure prise en compte de l'élevage familial dans les actions de développement local), se présentent comme suit :

- **Le Nombre d'actions réalisées par les acteurs locaux en faveur de l'élevage familial** est de huit (8) ce qui correspond aux prévisions effectuées pour la valeur cible ;

- **Le Taux d'exécution du budget annuel alloué à l'élevage familial par les communes dans le PDSEC** est de 22% par rapport à 25% de prévu.

En résumé ; Globalement les indicateurs majeurs devant concourir à la satisfaction du bien-être des bénéficiaires, notamment l'augmentation de leurs revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont majoritairement atteints.

- **Les moyens d'existence des ménages vulnérables** et leurs capacités de production agro-pastorale ont été restaurés et 461 ménages vulnérables disposent de noyaux de caprins et de volaille, tout en pratiquant des cultures sèches avec des semences améliorées ;

- **De plus, les capacités de production de ces ménages ont été renforcées grâce à des formations, et à l'accès aux services d'élevage** de 3 cabinets vétérinaires pour la santé et trois BIAE (Banque d'Intrants Agri-Elevage) pour les aliments bétail. Le renforcement des capacités de production permet à terme de dégager des excédents (meilleure productivité numérique, meilleur rendement agricole) favorables à l'autoconsommation et à la commercialisation. Le capital physique de ces ménages se trouve donc renforcé.

- **Les groupements féminins** quant à eux disposent maintenant de fonds pour initier et diversifier des activités génératrices de revenus. Ainsi, ce sont 21 groupements féminins sur 25 qui ont reçu chacun 500.000 CFA et qui initient différentes AGR (embouche, aviculture, petit commerce). En définitive, pour ces deux groupes, le capital financier s'améliore, permettant d'assurer un meilleur accès aux services sociaux. De même, pour ces deux groupes socio-économiques, le capital social s'améliore également grâce à la mise en place des groupes solidaires organisés autour d'activités structurantes (tontine, crédit solidaire, AGR), à la participation aux chaînes de valeur et à la réintégration dans les activités communautaires. L'acquisition de ce capital social améliore les capacités de négoce, élargit les réseaux et carnet d'adresse des bénéficiaires ce qui crée une ouverture d'esprit favorable à de nouvelles opportunités.

- **Pour l'ensemble des bénéficiaires du projet**, le capital humain se renforce grâce aux compétences acquises dans les différentes formations dispensées en vie associative, sur les techniques d'élevage et de production agricole, sur la gestion comptable, markéting et managériale…

2.4. Efficience

Le programme PISAREL est exécuté par VSF-B au Mali à travers un partenariat et une convention de collaboration avec une ONG locale dénommé ICD. Les ressources financières sont ainsi mises à la disposition d'ICD pour la mise en œuvre des activités sur le terrain. Ainsi, au vu des impacts observés, les ressources du programme PISAREL (humaines, budgétaires, matérielles…) semblent adéquates et gérées convenablement.

A noter aussi que pour cette première phase du projet la dotation des ménages vulnérables en noyaux caprins et de volailles n'a pas été basé sur un système de crédit rotatif, ce qui limite la portée de cette activité aux seuls bénéficiaires directs choisis pour cette première phase d'activités. En effet le jugement de valeur adopté par le Staff du projet est de ne pas intégrer les ménages vulnérables dans un système de crédit dès leur première expérience d'activité pour eviter des contraintes de remboursement.

Les ressources humaines, matérielles et financières disponibles sur le projet ont été suffisantes et adéquates pour la mise en œuvre des activités du projet :

Concernant les ressources humaines, l'efficacité de l'organisation interne du projet est à l'origine de la bonne adéquation des ressources humaines. En effet, en plus de l'organigramme qui explique la structuration de l'équipe, définit le rôle de chaque membre de l'équipe, les principales activités ont été regroupées en volets et chaque volet confié à un cadre chargé de

concevoir et d'accompagner les animateurs. Ainsi, la cadre OP est chargée de la mise en œuvre de la restauration du capital productif des ménages pauvres, de la structuration des groupements féminins et la mise en place des AGR. Le GP assure les activités autour du marché à bétail et de renforcement des capacités des acteurs locaux. Les structures ICD et VSF-B apportent des appuis sur les questions de santé animale et de suivi-évaluation. Les animateurs couvrent chacun dix villages, dans lesquels ils apportent des appui-conseils aux bénéficiaires selon la planification mensuelle, déclinée en planification hebdomadaire. La mise en place d'un circuit de communication permet la remontée des informations du terrain vers l'unité de gestion basée à Bamako et vice-versa, ce qui permet une utilisation efficiente et efficace des ressources humaines. **Quand aux ressources matérielles**, elles ont quant à elles été disponibles, suffisantes et adéquates pour conduire convenablement les activités du projet. Elles sont composées de la logistique (véhicule, motos), du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, camera), du matériel didactique (photocopieurs, projecteurs de video) et du matériel électrique (groupe électrogène). La gestion de ces ressources matérielles est soutenue par des procédures (fiche d'affectation, carnet de bord, registre de gestion des stocks) qui sont globalement bien respectées, sous le leadership du gestionnaire du projet. **Quand aux ressources financières** nécessaires pour la mise en œuvre ont été suffisantes et régulièrement mises à la disposition de l'équipe dans les délais requis pour conduire les activités, selon la convention qui lie VSF-B et son partenaire ICD. Cette bonne adéquation des ressources financières a permis un bon niveau de consommation budgétaire. . Aux regards de ce qui précède, il est donc possible de conclure que les ressources mises à disposition ont été globalement adéquates et bien utilisées pour l'atteinte des résultats.

2.5. Impacts

La Mission a organisé des rencontres en Focus-group avec l'ensemble des ménages – vulnérables (et rencontres individuelles avec 5 ménages vulnérables) dans les quatre villages visités, à savoir : deux villages (Sikouna et Sirakorola-Est) dans la commune de Sirakorola (Axe Koulikoro) et deux villages (Bancouma-2 dans la Commune de Ntjiba/Faladié et Djinina dans la commune de Bossofala/Néguéla). Des Focus – Group ont été organisés aussi avec deux OPF fonctionnelles dont : 1 OPF dans le village de Sirado/Commune de Sirakorola et 1 OPF dans le village de Djibroula/Commune de Ntjiba/Faladié. Ces différentes rencontres en focus-group avec les groupes de bénéficiaires (ménages vulnérables, groupements de femmes) ont permis de recenser les impacts des activités et les contraintes rencontrées. Dans les différents villages, les ménages-vulnérables sélectionnés par PISAREL ont mené plusieurs activités dont : l'élevage de caprins, l'élevage de volaille ; le crédit solidaire, les activités agricoles ; les démonstrations culinaires/Nutrition, la lutte anti-erosive (routes et champs). Les ménages vulnérables ont classé ces différentes activités selon leur niveau d'impacts sur leurs ménages selon la technique MARP (outil pierres& cailloux) :

Figure 2 : Classification des activités du PISAREL menées par les MV selon l'importance de leur niveau d'impact sur les ménages

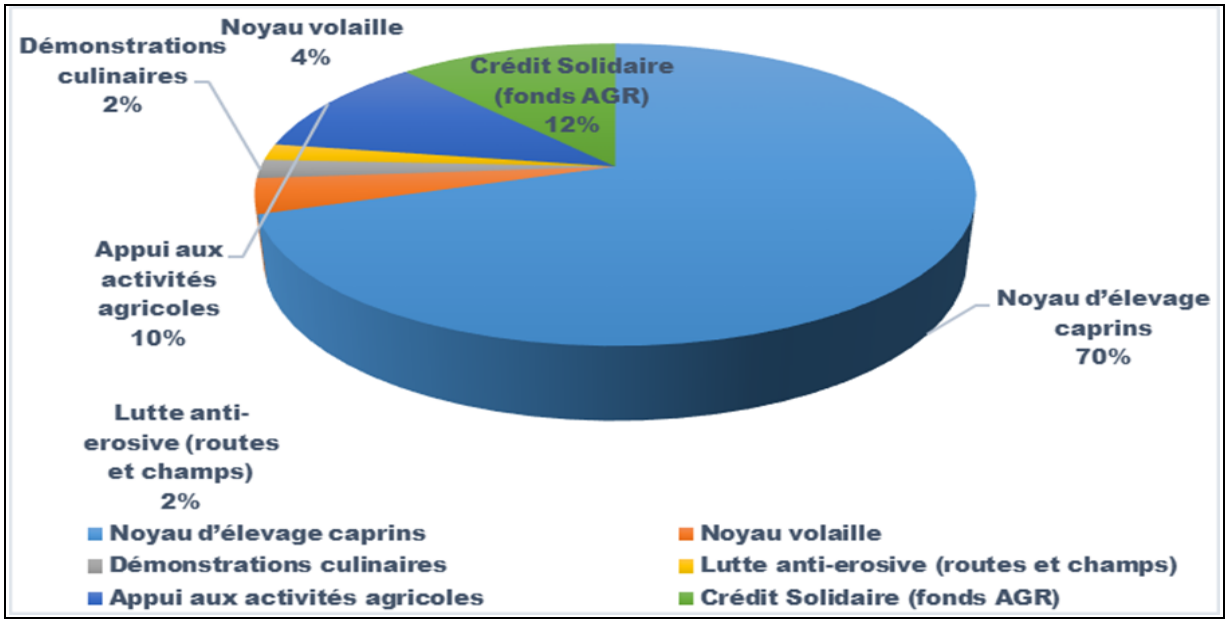

2.5.1. Comme premier impact du PISAREL, un développement du cheptel a été observé grâce à la distribution de noyaux de caprins et de volaille et grâce au renforcement de la santé animale et beaucoup d'autres appuis techniques et logistiques apportés par le PISAREL, notamment les renforcements de capacité. Lors des focus-group, les ménages vulnérables ont témoigné que la plupart des MV ne détenait aucun effectif de caprins, mais à ce jour, certains ont 6, 7 voire 8 caprins au bout de trois ans. La figure 3 atteste de cet accroissement des effectifs sur la base des données récoltées auprès de quelques ménages vulnérables lors des focus group dans deux villages (Sirado dans la commune de Sirakorola et Djibroula dans la commune de NTjiba).

Figure 3 : Accroissement du nombre de caprins à partir du noyau PISAR)L (2017 – 2020)

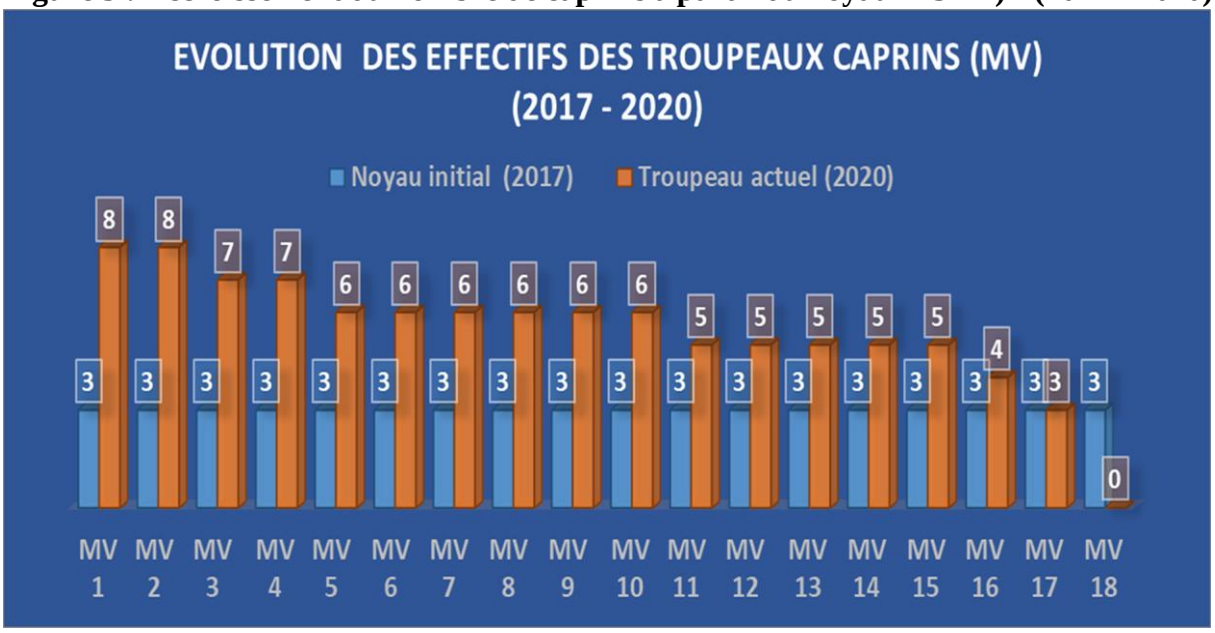

Figure 4 : Evolution de la situation des noyaux caprins (2017 – 2020) : Cas de quelques ménages vulnérables dans le village de Sirakorola –Est : De la subsistance vers l'Entreprenariat

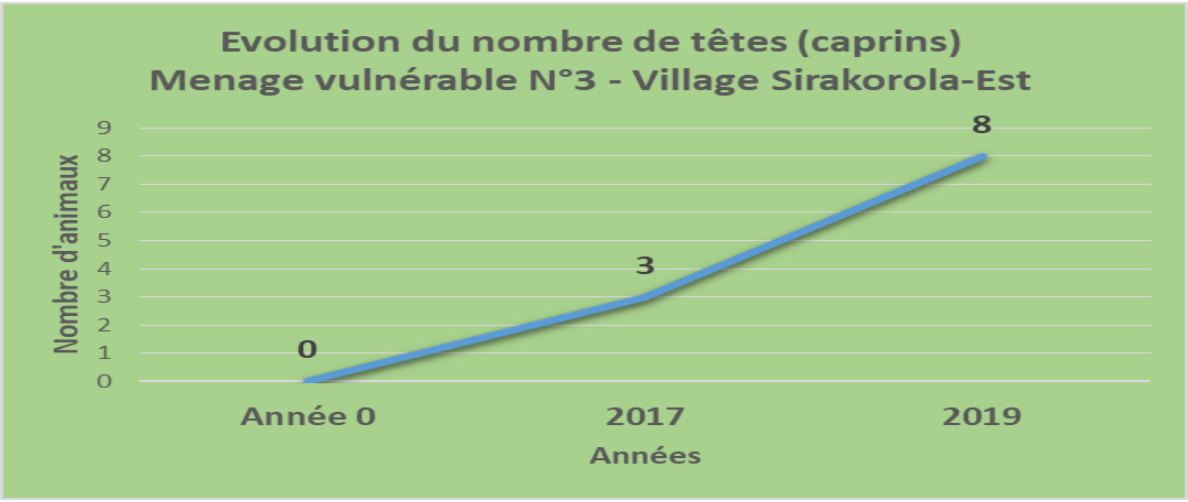

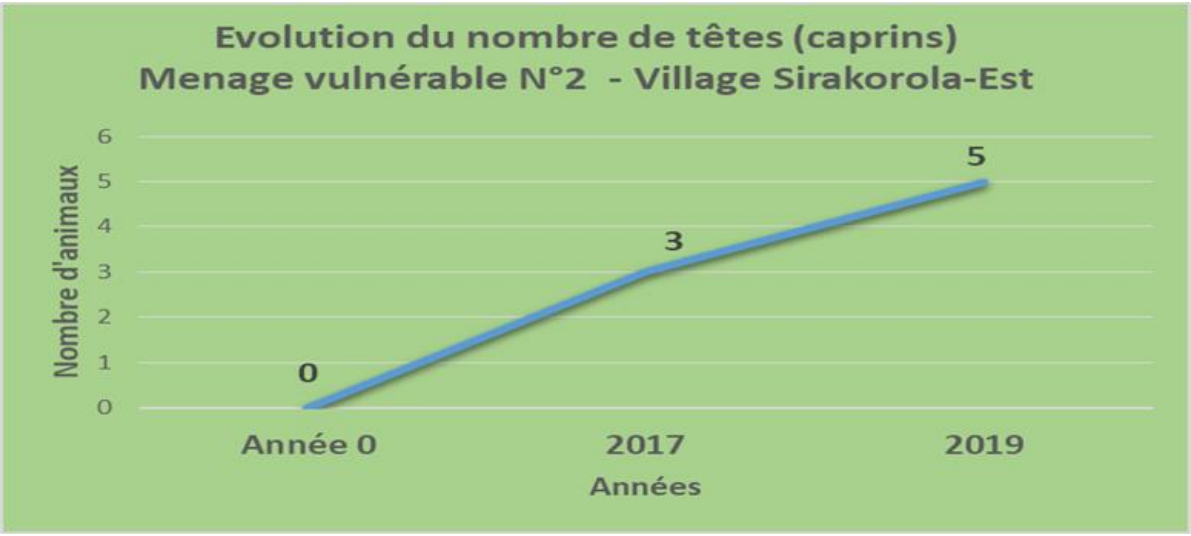

2.5.2. Comme autre impact du PISAREL, l'Elevage de noyaux caprins a été classifié en 1ère position (70%) par les ménages vulnérables à travers : i) l'accroissement de la production agricole à travers la production de fumier/ compost, appliqué dans les jardins potagers et les champs, ii) la génération de revenus monétaires à travers la vente de caprins : la vente de caprins n'a pas été pratiquée par tous les ménages vulnérables, car certains ménages vulnérables avait plutôt le souci de l'accroissement de leur troupeau (à cause notamment des mortalités subies) ; iii) la Ppoduction et auto-consommation de lait de chèvres dans certains villages (Sirakorola-est, Sikouna). Par contre dans les villages situés sur l'axe Kati (Djibroula et Djinina), le lait de chèvres n'est ni collecté, ni consommé dans leurs traditions (us et coutumes) et habitudes alimentaires.

2.5.3. L'autre impact important du PISAREL se manifeste au niveau du développement de l'élevage de volaille : les focus-group avec les OPF/groupements de femmes ont permis de cerner les impacts du développement de l'aviculture sur l'économie familiale et locale à travers l'utilisation des revenus monétaires générés par la vente de volaille. En effet, il est ressorti des échanges avec les femmes lors des focus-group, que les ventes de volaille leur ont permis de faire face à de nombreuses dépenses familiales, notamment : les soins de santé de la famille, l'achat de condiments, les dépenses scolaires des enfants, l'achat d'autres animaux (brebis

notamment), l'achat d'habillement pour la famille, le financement du petit commerce, l'achat de trousseau de mariage pour leurs filles ; le financement du coût des travaux agricoles (paiement de main-d'œuvre et achat d'intrants).

Figure 5 : Impact de l'élevage de volaille (aviculture) sur l'économie familiale notamment sur le portefeuille financier des femmes

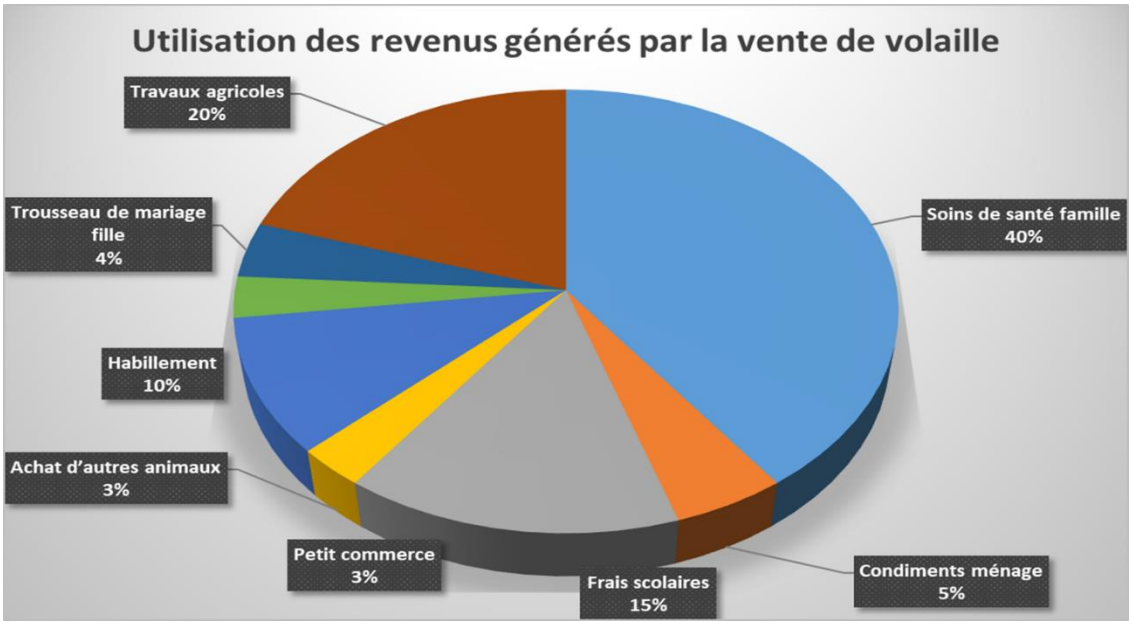

Une grande part des revenus tirés de la vente de volaille est utilisée essentiellement pour les soins de santé de la famille (40%), les coûts des travaux agricoles (20%) et les frais scolaires des enfants (15%). Les autres impacts du développement de l'aviculture sont : i) les abattages pour la consommation familiale ; ii) la production et collecte des fientes de volaille pour la fertilisation des champs et jardins potagers et pour usage dans la tannerie.

2.5.4. Le troisième impact du programme PISAREL- Mali est l'amélioration de la santé animale grâce à un traitement gratuit des effectifs des noyaux d'animaux distribués durant une année, la mise en place d'un dispositif efficace de santé animale concrétisé par la mise en place et l'opérationnalisation des Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité pour assurer l'approvisionnement des ménages vulnérables et des populations locales en produits vétérinaires. La mise en place des cabinets est l'œuvre de prestataires privés (Docteurs vétérinaires) qui recrutent des assistants qui contribuent dans la gestion quotidienne des points de vente. Le Projet PISAREL a aussi appuyé le choix et le renforcement de capacité de deux vaccinateurs villageois de volaille (VVV) installés dans les villages. Malgré la mise en place de ce système privé de santé animale, les femmes se sont tout de même inquiétées de la persistance des mortalités notamment des poussins ainsi que de quelques têtes de caprins. Les raisons de ces mortalités restent à élucider car elles n'ont pas fait l'objet de diagnostic spécifique.

2.5.5. Un autre impact du PISAREL - Mali est l'amélioration de l'accès des bénéficiaires au marché sous diverses aspects : i) Le premier aspect de l'intégration des bénéficiaires au marché est l'accès aux intrants : les Banques d'intrants agricoles et d'Elevage (BIAE) ont été installées et promues ; ii) Des agrodealers ont appuyé la mise en marché de leurs produits grâce à l'appui de la Société Mali Mark (volaille et autres) ; iii) l'appui financier apporté aux

Intermédiaires commerciaux de volaille (dépôt de garantie à l'IMF CAECE pour l'accès au crédit d'augmentation du fonds de roulement pour 07 IC de volaille) ; iv). L'établissement de convention de partenariat entre Groupements féminins et IC de volaille a permis la facilitation de l'accès des productrices de volaille à un marché sécurisé et juste

2.5.6. En conclusion : En termes d'impacts du Projet PISAREL : Plusieurs activités ont été orientées sur les ménages vulnerables notamment l'octroi de noyau de caprins, l'octroi de noyau de volailles et l'octroi de crédit soilidaire Tout l'appui necessaire a été aussi apporté par le projet en terme d'alimentation et de soins sanitaires aux animaux, de renforcement de capacité des bénéficiaires. Toutes ces activités ont donné plusieurs produits et amelioré la disponibilité en termes de production et de génération de revenus monétaires. Ces revenus monétaires ont ont apporté des grands changements sur les personnes (membres des ménages vulnérables) en appuyant l'économie familiale des ménages à travers :

- L'améliolation de leur niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle (condiments, achat d'aliments, frais travaux agricoles et intrants agricoles) ;
- L'appui à la situation sanitaire des membres des Ménages Vulnérables ;
- L'appui à l'éducation des enfants au sein des Ménages Vulnérables ;
- L'Appui aux diverses
- La stimulation d'autres activités génératrices de revenus tels que le petit commerce, l'achat d'autres animaux,
- La contribution à diverses dépénses socio-économiques des ménages : habillement, achat de trousseau de mariages pour les filles etc.

Tout ce processus est illustré sur la figure 6 ci-dessous.

Figure 6 : Impacts du Projet PISAREL sur l'Economie Familiale des Ménages Vulnérables

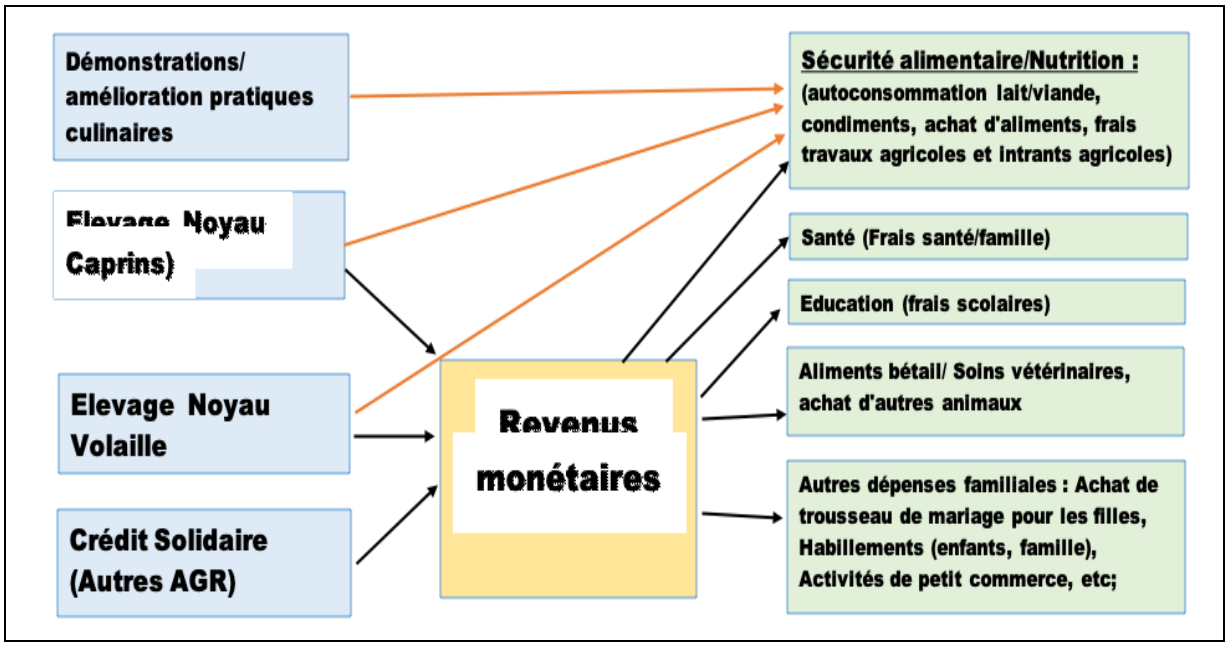

Source :K.sissoko, Mars 2020

Les valeurs des principaux indicateurs fournis au chapitre 2.3 pour les différents résultats du PISAREL, renforcent les principaux constats établis quand aux changements durables réalisés, notamment la restauration durable des moyens d'existence des ménages vulnérables et de leurs capacités de production agro-pastorale (R2).

A travers tous ces constats, on peut bien affirmer que l'appui du projet PISAREL aux ménages vulnérables durant ces quelques années les a bien aider à sortir de leur niveau de vulnérabilité initiale assistée et à rentrer dans un cycle d'auto-developpement leur permettant d'acquerir une plus grande autonomie dans la prise en charge de leur propre survie tout en dégageant un surplus économique (revenus monétaires). L'insidacetur portant sur les niveaux de revenus moyens tirés des activités d'élevage par homme et par femme (figure 1) confirment ce constat.

2.6. Durabilité

Les multiples sessions de renforcement de capacités des Ménages Vulnérables (MV) ainsi que les membres des groupements de femmes ont permis de renforcer leurs connaissances et pratiques en matière d'élevage (soins, alimentation, entretien habitat, etc.).

Cependant pour renforcer encore la durabilité des activités d'élevage, les efforts de suivi rapproché et de coaching des agents de terrain doivent être encore renforcés car la plupart des Ménages Vulnérables ne possédaient pas d'animaux avant l'acquisition des noyaux et n'ont donc pas l'habitude de l'élevage caprins.

Cependant, l'élevage de caprins était bien pratiqué dans les villages avant l'arrivée des noyaux ; les expériences des uns pourront aussi profiter aux autres moins expérimentés, car les différents ménages sont connectés entre eux au sein du village, pour la mise en œuvre des différentes activités.

De manière générale ; en matière de durabilité :

i) **Les changements sociaux souhaités au niveau des différents acteurs sont bien amorcés et les bases de leur durabilité** sont bien posées grâce à des actions de formation, d'appuis techniques, financiers, managériaux et marketings. Globalement, ces changements visent à amener les différents acteurs à prendre conscience de l'importance de l'élevage familial pour le bien-être des populations, surtout vulnérables, et de l'importance de leur contribution au développement de cette activité.

ii) **Il s'agit pour les groupements féminins et les ménages vulnérables bénéficiaires des activités du projet** de mieux percevoir les bénéfices qu'ils peuvent tirer de l'élevage familial, afin de susciter leur forte adhésion à l'adoption des innovations vulgarisées par le projet autour du petit élevage. C'est ainsi que 461 ménages vulnérables et 25 groupements féminins se sont mobilisés pour élever des noyaux caprins et un cheptel aviaires reçus dans le cadre de la restauration de leur capital productif.

iii) **Du fait de la mise en place des groupes solidaires, la viabilité sociale est encore peu élevée.** La mise en place d'activités structurantes de premier niveau telles que les tontines et de niveau plus complexe (aviculture) permet d'améliorer la vie associative. Cette solidarité facilite l'intégration des ménages vulnérables au sein des communautés ce qui améliore leur confiance en eux.

iv) **S'agissant des 3 cabinets vétérinaires, leur prise de conscience est plus visible grâce aux appuis multiformes de renforcement des capacités techniques, financières, managériales et marketing**. Cette prise de conscience explique la volonté des CVPP de rendre le service de santé animale le plus proche possible des ménages pauvres, en mettant en place 3 extensions dans les villages éloignés. De même, les CVPP comprennent la nécessité de sortir d'un modèle trop mercantile pour adhérer à un modèle plus solidaire des ménages ruraux, ce qui explique la forte adhésion des bénéficiaires aux services offerts par les CVPP.

v) **Pour les comités de gestion des BIAE et du marché à bétail, la prise de conscience du poids de l'élevage familial n'est pas encore visible**.

vi) **Au niveau des Mairies/collectivités** : On note l'engagement des élus dans la prise en compte de l'élevage à cycle court dans les activités des collectivités chargées du développement local. Cet engagement a été traduit souvent par l'inscription d'un Budget consacré à l'élevage familial dans le PDESC de leur commune.

2.7. Genre

Le genre est pris en compte à tous les niveaux de l'action, à commencer par la composition de l'équipe de mise en œuvre du projet par VSF/B et son partenaire local ICD. En effet, l'équipe technique d'exécution du projet compte 8 personnes, dont 4 femmes et 4 hommes.

Le ciblage des villages d'intervention a privilégié les bonnes dynamiques associatives des femmes (OPF). Le ciblage des ménages bénéficiaires a ainsi mis l'accent certes sur la vulnérabilité, mais avec comme condition parallèle la présence de femmes en âge de procréer et des enfants dans le ménage (en tant que bénéficiaires prioritaires). L'équipe du PISAREL a bien précisé que la dotation en animaux (caprins ou volailles) concerne le ménage en entier (Hommes, Femmes et enfants). Le projet a également veillé à ce que les femmes, de même d'ailleurs que les jeunes et les personnes en situation d'handicap, soient représentés dans les comités villageois ayant conduit le processus de ciblage des ménages vulnérables. De plus, les fonds AGR des ménages vulnérables ont été remis à la femme au sein du ménage. Certains ménages très vulnérables gérés par des personnes âgées n'ayant pas de soutien en main-d'œuvre ont été sélectionnés mais ont désisté.

Toutes les activités de sensibilisation et de renforcement de capacité ciblent les femmes et les hommes de façon similaire, cependant les actions AGR sont destinées uniquement aux femmes productrices à travers les groupements de femmes (25 au total comptant environ 1000 femmes). En effet, les groupements féminins ont été accompagnés pour leur reconnaissance officielle par l'Etat, afin de faciliter leur accès aux services de production et aux centres de décisions. Les femmes ont ainsi été formées au leadership pour le plaidoyer. En parallèle, et afin de s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés, des indicateurs sexo-specifiques sont renseignés annuellement afin de mieux appréhender la progression du genre en matières du changement apporté (évolution des revenus tirés des AGR (47.363 en 2018 contre 34.500 en 2017), suivi du pouvoir de décision sur les revenus, suivi des capacités d'investissement des femmes). Les données pour ces indicateurs seront disponibles à la fin de l'année trois.

Bien que les activités s'adressent aux ménages vulnérables dans l'ensemble ; les femmes sont très bien impliquées dans les activités d'élevage (noyaux caprins et volaille) et semblent avoir pris le lead au sein des ménages. Certains hommes nous ont interpellé que l'élevage de petits

ruminants est surtout pratiqué par les femmes, et faut donc essayer essayer de les soutenir aussi en initiant une autre activité propre aux hommes telle que l'embouche bovine. La gestion des ventes et de l'argent issu des ventes semble être consensuelle. Dans certains cas la femme peut gérer directement les ventes (caprins et/ou volaille) mais la decision de vendre est prise de manière consensuelle au sein du ménage

Les Hommes supportent tout de même les activités à travers leur implication dans des travaux et fonctions diverses (transport, construction d'habitat, recherche d'aliments, etc.).

2.8. Environnement

Au cours de la formulation du PISAREL, quelques problèmes environnementaux ont été identifiés notamment le lessivage des sols, la déforestation due aux coupes abusives d'arbres en vue de la vente du bois ou du charbon, la réduction des aires de pâtures qui induit une surcharge pastorale, etc. Pour chacune de ces contraintes environnementales, le projet a apporté une réponse adaptée. Ainsi pour réduire la déforestation, le projet a initiée avec les groupements féminins des AGR dont le revenu est plus important que celui procuré par la coupe et la vente du bois. De plus, l'intérêt des arbres pour la protection des sols est un thème de travail dans les champs école paysan. Pour éviter la surcharge des pâturages sur le peu d'aires pastorales présentes dans les villages, le projet a privilégié des achats d'animaux disponibles localement. Cette redistribution de la biomasse animale permet de garder un équilibre entre les ressources fourragères et la charge animale dans la zone. En plus, le projet forme les bénéficiaires à la valorisation des résidus de récoltes. En réponse au lessivage du sol, le projet a introduit la valorisation de la fumure organique et envisage pour les autres années la formation des bénéficiaires sur les cordons pierreux afin de réduire l'érosion hydrique des sols. La conduite d'une étude d'impact environnemental avant la construction du marché à bétail de Sirakorola a permis de s'assurer que le marché n'aura pas un impact négatif sur l'environnement.

2.9. Collaboration et partenariats

Des conventions de collaborations ont été élaborés, signés entre le programme PISAREL et beaucoup de partenaires nationaux et privés :

i) **Au niveau des structures techniques nationales d'élevage** : la Direction régionale des productions et industries animales (DRPIA) et la Direction Régionale des Services Vétérinaires (DRSV) ont toutes signé des conventions de collaboration avec le programme PISAREL;

ii) **Des protocoles de partenariat sont aussi établis avec les mairies/collectivités territoriales des Communes Sirakorola, Tougouni, NTjiba et Bossofala.** Ces protocoles prennent en compte les différents domaines d'activités en précisant les rôles et responsabilités des différentes parties ;

iii) Un partenariat a été établi avec la **Croix Rouge Belge** (ACNGB) sur la base d'un protocole d'accord de collaboration pour mettre en œuvre des activités conjointes dans les zones d'action CRB aussi bien que VSF-B/ICD/PISAREL ;

iv) Des protocoles d'accord ont été établis avec tous les autres types d'acteurs dont : la **Société MaliMark,** pour la mise en œuvre des activités agricoles **; les Cabinets Vétérinaires Privés de Proximité (CVPP)** dans les différentes communes (Sirakorola,

NTjiba, Bossofala) pour l'approvisionnement des ménages vulnérables en produits vétérinaires et assurer leur suivi vétérinaire.

Toutes ces conventions de partenariat sont régulièrement évaluées et révisées à un rythme annuel. L'ensemble de ces acteurs (Etatiques, ONG, Privés, Mairies) ont affirmé lors de nos rencontres, la très bonne collaboration avec le Projet PISAREL qui n'a ménagé aucun effort pour maintenir et développer un partenariat fécond et efficace avec les différents acteurs.

2.10 Analyse SWOT :

Sur la base des résultats questions évaluatives, une analyse SWOT du a été menée afin de mieux cerné les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces dans l'exécution du Projet PISAREL (Figure 7) :

Figure 7 : Analyse SWOT/Projet PISAREL-Mali

III. SUCCES ET INSUFFISANCES DU PROGRAMME

En complément à l'analyse SWOT, quelques succès et insuffisances dans la mise en œuvre du Projet PISAREL au Mali ont été relevés ci-dessous comme suit :

Tableau : Succès – Insuffisances du Projet PISAREL-Mali

SUCCES	**INSUFFISANCES/**
1. Appui aux ménages vulnérables et aux Organisations de femmes (OPF) avec des résultats et impacts très probants	1. Capacité limitée des acteurs à aller vers l'entreprenariat sans assistance à moyen et long terme
2. Mise en place de Cabinets vétérinaires Privés de Proximité (CPVV) avec un réseau d'extension permettant un Approvionnement en produits veterinaires et un suivi sanitaire des animaux	2. Mise en œuvre limitée de l'approche chaine de valeur
3. Un partenariat dynamique établi tant avec les structures de l'Etat qu'avec les acteurs privés (Communication, implication, participation et évaluation régulière des conventions de collaboration)	3. Liens limités avec les Institutions de micro-finance pour le développement du micro-crédit au bénéfice des acteurs
4. Un très bon dispositif d'encadrement, efficace avec des agents (ADC) très dévoués et dynamiques	

IV. RECOMMANDATIONS: Que faire face aux insuffisances, faiblesses et menaces ?

Faiblesses/Insuffisances/Menaces	**Argumentations/Recommandations**

Capacité limitée des acteurs bénéficiaires à aller vers l'entreprenariat sans assistance à moyen et long terme	Dans un premier temps, à court terme la première étape visée par le Projet PISAREL est d'appuyer les Ménages Vulnérables (MV) pour les permettre d'assurer les conditions minimales de survie de leur familles en termes de revenus monétaires, et de sécurité alimentaire à travers la promotion du petit élevage comme moteur de l'économie familiale et locale . Cette forte assistance du projet fournie au cours de ces premières années doit leur permettre en même temps de renforcer leurs capacités intrinsèques de gestion en vue d'une plus grande performance à moyen et long terme même sans assistance du projet, en renforçant d'avantage les questions d'accès au marché à travers un renforcement des liens entre bénéficiaires et Intermédiaires locaux (IC) basés sur la bonne qualité des produits en nombre suffisant et sur la négociation de prix consensuels non défavorables aux bénéficiaires. **Recommandation** : Renforcer les capacités intrinsèques, relèvement du niveau d'instruction à travers la néo-alphabétisation et autres techniques d'éducation des adultes; formation sur notions de gestion d'exploitation (initiation au compte d'exploitation, etc.)
Mise en œuvre limitée de l'approche chaine de valeur	Pour le projet PISAREL-Mali, on note que des efforts tangibles ont été fournis dans l'application de l'approche chaine de valeur avec des initiatives salutaires pour l'accès au marché des ménages vulnérables et autres types de bénéficiaires. En effet les résultats du projet PISAREL-Mali (R1 à R3) ont été définis et agencés en tenant compte de la logique de l'approche chaine de valeur à savoir : Le Résultat R1 concerne les services de la production, le Résultat R2 concernent la mise en place des moyens de production et R3 accès au marché. Avec les ménages vulnérables l'objectif est de les amener à produire plus pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs ménages et dégager un surplus commercialisable et avoir accès au marché et avoir des revenus monétaires substantiels. Par contre avec les OPF, l'approche chaine de valeur est observée et adaptée au niveau, à la capacité et aux objectifs des bénéficiaires. L'approche ne peut être vue sous l'angle de PME car l'objectif visé est d'amener les bénéficiaires souvent démunis vers cette destination et cela demande du temps. En effet, pour le cycle d'intervention d'un projet de 5 ans, il faut être réaliste lorsqu'il s'agit d'aider les bénéficiaires à se relever et commencer à sortir de la vulnérabilité chronique imposée par le changement climatique et les facteurs endogènes. Cependant ; dans un souci d'une plus grande promotion et plus grande autonomisation des bénéficiaires, il faudra encore aller plus loin à moyen et long terme dans la maitrise et la mise en œuvre pratique de l'approche chaine de valeur en renforçant dès la première phase des activités les liens entre commerçants et Bénéficiaires (MV, Aviculteurs) à travers un protocole d'entente pour la fourniture de produits de qualité en quantité suffisante et établir d'avance des fourchettes de prix consensuels non défavorables aux bénéficiaires livreurs. Ces Commerçants peuvent être des acheteurs directs (grossistes) ou des Intermédiaires commerciaux revendant à des grossistes dans les marchés terminaux **Recommandation** : Renforcer les capacités du staff du projet PISAREL ainsi que les bénéficiaires et l'ensemble des partenaires-clé du projet, dans la connaissance et la maitrise de l'approche chaine de valeur à moyen et long terme.

Liens peu développés avec les Institutions de micro-finance (IMF) pour un meilleur accès des bénéficiaires au micro-crédit	Le projet PISAREL-Mali a choisi comme approche d'éviter l'endettement des bénéficiaires auprès des Institutions de Micro-Finance (IMF) dès leurs premières années d'activités au Sahel pour les raisons suivantes : i) le choix de cette approche découle de l'analyse de l'environnement des IMF au Mali (IMF en pleine restructuration après de nombreuses faillites dans lesquelles le Programme DGD antérieur (2008 -2016) et les bénéficiaires ont perdu plusieurs millions de F CFA dont environ plus de 20 millions FCFA) ; ii) En plus les IMF ont des zones d'interventions et des produits qui ne répondent pas toujours aux besoins des types de bénéficiaires accompagnés par le Projet ; iii) L'éloignement des IMF des villages est aussi un handicap pour la fidélisation des bénéficiaires (coût de déplacement élevé en argent mais aussi en temps pour effectuer les démarches de mise en place des crédits). Le projet a lui-même assurer le financement du crédit solidaire accordé aux bénéficiaires. Pour que les bénéficiaires ne soient pas toujours dépendants de l'assistance du projet à moyen et long terme, les actions suivantes sont recommandées : **Recommandations** : • **Initier et renforcer à moyen terme des liens de proximité** entre les bénéficiaires et les Institutions de micro-finance (IMF) viables pour favoriser un meilleur accès des bénéficiaires et acteurs (Ménages Vulnérables/Organisations Professionnelles Féminines/Aviculteurs) au micro-crédit ; • **Développer de manière durable** les capacités d'investissements des bénéficiaires dans d'autres Activités Génératrices de Revenus (AGR) à travers leur autonomisation financière par le biais du micro-crédit
Mortalité persistante dans les effectifs (caprins/volaille)	**Recommandations :** • Renforcer le diagnostic des épizooties et ; • Renforcer le suivi sanitaire des animaux au niveau des noyaux distribués et à l'échelle village et commune
Changement climatique	**Recommandations :** • Poursuivre le renforcement de capacités des Ménages Vulnérables dans la connaissance et la maitrise des techniques culturales de Conservation des Eaux et des Sols (CES) et de Défense et Restauration des Sols (DRS) ; • Approvisionner à temps les bénéficiaires en semences améliorées de qualité adaptées au changement climatique (cycle court)

Insécurité	**Recommandations :** • Prendre des mesures pour renforcer la sécurité dans les zones d'actions en collaboration avec les services compétents ; • Coordonner les interventions dans les zones à risques d'insécurité avec l'Etat et d'autres intervenants
Autres recommandations	**Recommandations :** • Etendre les activités aux autres ménages vulnérables des villages déjà couverts par le projet • Etendre les activités du projet à de nouveaux villages dans les communes déjà couvertes • Etendre les activités du projet à de nouveaux villages dans de nouvelles communes • Consolider les acquis et les expériences sur les thématiques déjà aborder par le projet et inserer de novelles thématiques d'activités selon les besoins exprimés par les bénéficiaires et autres acteurs

V. SUGGESTIONS//NOUVELLES ORIENTATIONS POUR UNE 2ème PHASE DU PROJET

ACTEURS	SUGGESTIONS/ASPIRATIONS/NOUVELLES ORIENTATIONS POUR UNE 2ème PHASE DU PROGRAMME PISAREL - MALI
Bénéficiaires :	
Ménages vulnérables (MV) et Organisations Professionnelles Féminines (0PF)	**Poursuite et extension des activités actuelles** : Selon les témoignages des bénéficiaires : «le projet PISAREL a eut un impact important sur leurs conditions de vie. Voir un ménage qui n'avait pas d'animaux et qui se retrouve en quelques années ; propriétaire de troupeaux caprins; est quelque chose de formidable. Mais les ménages vulnérables identifiés dans un village donné n'ont malheureusement pas pu tous être intégrés dans cette première phase du programme PISAREL. Implication de plus de bénéficiaires (Ménages Vulnérables et membres d'OPF) dans les villages actuels et dans de nouveaux villages (Elevage caprins, volaille, crédit solidaire, etc.) et poursuivre le renforcement de capacité des bénéficiaires en élevage de caprins et aviculture.
	Dotation en équipements et intrants: Selon les témoignages des bénéficiaires (Ménages Vulnérables aussi bien que Organisations Professionnelles Féminines (0PF)) : le manque d'équipements agricoles (notamment équipements de labour) est source de retard dans les travaux champêtres, car tant que les propriétaires d'équipements ne finissent pas leurs propres travaux, ils ne se consacreront pas aux travaux des autres ménages même si ces derniers sont prêts pour la location. Concernant le matériel de transport (Charrettes) leur manque ou insuffisance entrave les travaux de compostage et bien d'autres besoins de transport. Il faut aussi faciliter l'acquisition d'engrais subventionnés et de semences améliorées. La dotation en équipements et intrants est pertinent dans une approche d'intégration agriculture élevage. Cependant, pour ne pas réduire l'intervention à une simple livraison de matériels, et pour mieux soutenir et améliorer la productivité agricole il serait pertinent que le projet noue un partenariat avec d'autres acteurs-clés du développement agricole au Mali, tels que : l'Institut d'Economie Rurale qui est la structure chargée de la recherche agricole, et la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) qui est chargée de l'encadrement du monde paysan et de la vulgarisation agricole. Les structures déconcentrées sont la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) au niveau régional et le Secteur Agriculture au niveau Commune. Ces différentes structures peuvent jouer un rôle dans le renforcement de capacité des bénéficiaires et dans la facilitation de l'acquisition des équipements et intrants agricoles. Il faudra adopter une approche multi-acteurs pour une mise en œuvre de l'approche One Health (OH) : En effet, adopter l'approche One Health oblige à adopter une approche holistique et, c'est-à-dire que chaque acteur pris individuellement n'a pas les compétences et capacités suffisantes ; ce qui exige à ce que les acteurs et partenaires dont les compétences sont complémentaires à s'associer. Le but étant d'assurer une durabilité des impacts et de ceux des systèmes de production promus, et également de garantir l'absence d'impact négatif des actions menées. D'oû l'importance de l'approche multi-acteurs pour une bonne mise en œuvre de l'Approche OH. Cependant dans cette approche de collaboration multi-acteurs, au-delà de la simple prestation de services conjoints, pour une bonne mise en œuvre de l'approche One Health, il faudra faire un vrai travail conjoint sur plusieurs niveaux: diagnostic, formation à la prévention, mobilisation des services de santé respectifs, etc...Volonté, au sein des actions/projets, de se faire le maillon de communication entre des acteurs des secteurs santé humaine, santé animale et environnement à l'échelle locale.

	Promotion du crédit solidaire : Pour les Organisations Professionnelles Féminines (0PF) aussi bien que les Ménages Vulnérables (MV), il faudra poursuivre le système de crédit solidaire et accroitre le montant de la caution solidaire. Le montant alloué pour le crédit solidaire est appréciable (10 000 Fcfa/ménage) vue les conditions spécifique des Ménages vulnérables. Cependant les bénéficiaires ont suggéré d'accroitre ce montant (de 10 000 à 50 000 F) car c'est insuffisant pour eux pour effectuer des investissements plus importants vers d'autres activités génératrices de revenus (AGR) telles que l'embouche, l'aviculture et le petit commerce. L'octroi de montant plus élevé pourra se faire sur la base du volontariat et de la capacité de remboursement.
	Création de Sources d'eau : Les ménages vulnérables aussi bien que les Organisations Professionnelles Féminines (0PF) ont fait cas dans certains villages, de difficultés d'approvisionnement en eau potable, d'où la nécessité de créer des points d'eau (pompes solaires, forages, barrages de retenues d'eau, puits à grand diamètre etc.), pour l'approvisionnement en eau potable et pour entreprendre d'autres activités génératrices de revenus (AGR) : notamment l'aménagement et l'exploitation de jardins maraichers et autres cultures de contre-saison. Cette activité pourrait être réalisée en relation avec d'autres acteurs plus compétents dans ce domaine tels les structures nationales en charge du secteur de l'Energie et de l'Eau.
	Initiation de l'élevage de bovins : Au cours des rencontres en focus-group, cette proposition d'initier l'élevage de bovins a été faite par certains hommes qui suggèrent notamment la pratique embouche bovine
Partenaires Techniques :	
• **Services techniques de l'Etat (DRPIA, DRSV)**	**Extension du programme à d'autres éleveurs vulnérables :** Ce projet doit être renforcée et poursuivie, car l'attente est très grande (or seulement 2 communes et quelques villages dans le Cercle de Koulikoro). Le projet doit être étendu à beaucoup de ménages vulnérables dans de nouvelles communes Créer une base de données à renseigner par les agents avec dotation en équipements informatiques pour mieux gérer la base de données. Dotation en véhicules/moyens de déplacement et amélioration des taux de prise en charge ; Créer des infrastructures en nombre suffisant (parcs de vaccination notamment)

• **Croix Rouge Belge**	**Renforcement et extension du partenariat :** Il existe une convention de collaboration entre VSF-B/Mali et la Croix Rouge Belge au titre du développement du partenariat entre ACNG comme recommander par la DGD. Le Bilan de la collaboration entre les deux ACNG s'établit ainsi dans le cadre du Projet PISAREL : i) Co-organisation du lancement du projet PISAREL ; ii) Examen conjoint et harmonisé du choix des zones et des communautés/groupes cibles entre ICD/PISAREL/VSF-B et CRB ; ii) Rencontres régulières pour élaboration de programme d'actions commun ; iii) Organisation conjointe d'un atelier de formation sur les pratiques familiales (eau & assainissement et hygiène du lait avec la participation des animateurs ICD/PISAREL et CRB ; iv) Dans le cadre de l'activité de sensibilisation sur l'Approche « One Health », il y'a eu une mission conjointe CRB et ICD/PISAREL avec la participation de l'Animatrice ICD/PISAREL basée à Sirakorola pour la diffusion d'informations avec visite à domicile/sensibilisation sur l'Approche «One Health » dans six (6) villages de la Commune de Sirakorola (Sirado, Sikouna, Katiola, Chola, et Koyo) ; v) Organisation de missions conjointes ICD/PISAREL et CRB pour des séances de démonstrations culinaires nutritionnels avec dépistage d'enfants malnutris dans la Commune de Sirakorola (les données ont revelé que le nombre d'enfants malnutris a baissé de ; vi)Organisation de sessions conjointes de formation sur « la prise en compte des animaux dans l'urgence : « Normes et Directives » ; vii) Développement de la cultures fourragères avec des semences (de dolique, Niébé, Sorgho fourrager, maïs fourrager, etc.) fournies par le Service Local de Productions et des Industries Animales (SLPIA) dans les six villages-échantillons PISAREL de Sirakorola ; viii) Activités conjointes de mesures de scores de diversification alimentaires par période de disponibilité des aliments. **C'est sur la base d'un tel bilan de collaboration assez riche, qu'il a été proposé dans la perspective d'une 2ème phase du projet PISAREL de renforcer la collaboration entre ICD/PISAREL/VSF-B et la Croix Rouge Belge au Mali à travers : i) le renforcement de la coordination conjointe des activités par une harmonisation des types d'activités mises en oeuvre; notamment les aspects nutrition à l'échelle des deux zones d'action CRB et VSF/ICD, la poursuite de la distribution de noyaux d'animaux dans les zones VSF et CRB et toutes autres activités à grand impact sur les groupes de bénéficiaires dans les zones d'action respectives.**
• **MaliMark**	Augmenter le nombre d'agent de suivi pour plus de synergie avec les agents PISAREL Inventaire des sites appropriés au maraichage et extension aux activités de maraichage en assurant la source d'eau
Mairies/ Collecti-vités territoriales (Sirakorola, Ntjiba, Bossofala)	**Extension des activités de PISAREL dans les autres villages des communes :** Mise en place de nouvelles coopératives, Developpement de sites maraichers, Mise en place et opérationnalisation de Banques de céréales au niveau communal pour renforcer la sécurité alimentaire dans les Communes, Renforcement de capacités des agents des mairies et autres acteurs dans la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; Réalisation de micro-barrages de retenues d'eau sur les sites appropriés dans les Communes ; Activités d'alphabétisation/instruction des adultes ; Mise en place d'une unité laitière (production, transformation).
Acteurs Privés	
• **CVPP**	Accroitre le nombre d'agents pour assurer en même temps les ventes dans les cabinets et les prestations de services dans les villages, Réaliser des parcs de vaccination et Poursuivre le renforcement de capacité
• **Coopératives d'éleveurs/BIAE**	Accroitre le fonds de roulement pour prendre en compte de nouveaux intrants ; Accroitre la capacité du BIAE de 10 à 40 Tonnes ; Construction d'une laiterie, Développer l'activité d'embouche bovine pour mettre à profit les expériences des hommes ayant pratiqué déjà cette activité pour la plupart dans la zone de Sirakorola notamment.
• **Agro-dealers/IC**	Développer les relations avec d'autres fournisseurs de grande capacité Accroitre le fonds de roulement à travers la mise en relation avec les IMF

NB : Il est important de souligner que l'ensemble des acteurs ont exprimé quasi-unanimement un engouement pour la poursuite des activités dans les zones d'action actuelles et certains ont même suggéré leur extension vers de nouveaux villages et de nouvelles communes. Cependant VSF-B peut toujours envisager de changer de zones d'action pour aller vers de nouvelles zones telles que : de nouveaux cercles (Banamba par exemple) ou tenter d'évoluer vers une nouvelle région (Ségou et/ou Sikasso), sur la base de critères et d'objectifs bien définis.

ANNEXES

Annexe 1 : Taux de réalisation des indicateurs-clés du Projet PISAREL-Mali à mi-parcours (2017 – 2019)

Ind	Indicateurs de performance (IOV)		Q. Réalisées					Bilan		
	Libellés	Unités	Base line	End line	An1	An 2	An 3	Q. réalisée	Tx de réalis.	Ecart (%)
	OG: La contribution du secteur élevage à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages sont renforcée									
	OS 2 : La sécurité alimentaire, nutritionnelle et économique des ménages dépendant de l'élevage des cercles de Kati et Koulikoro est améliorée grâce à des actions intégrées et concertées autour de l'élevage familial									
Ind 1	Score de diversité alimentaire individuel (SDAI) chez les femmes en âge de procréer et les enfants de 6 à 23 mois en saison sèche	Nbre de Grpe alim./9 Grpe alim.	**3,5**	**5,0**			5,23	**5,2**	**105%**	**5%**
		Nbre de Grpe alim./7 Grpe alim.	**1,9**	**3,5**			3,32	**3,3**	**95%**	**-5%**
Ind 2	Proportion des femmes bénéficiaires qui contrôlent les divers bénéfices issus des activités agropastorales ou de diversification	Pourcentage	**33%**	**65%**			46%	**46%**	**71%**	***-29%***
Ind 3	Proportion d'acteurs qui épargnent et investissent	Pourcentage hommes	**15%**	**30%**			33%	**33%**	**110%**	**10%**
		Pourcentage femmes	**40%**	**80%**			41%	**41%**	**51%**	***-49%***

	Résultat 1 : L'accès et le recours aux services de productions agro-pastorales sont améliorés chez les producteurs favorisant un accroissement des disponibilités alimentaires		**Base line**	**End line**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Q. réalisée**	**Tx de réalis.**	**Ecart (%)**
Ind 4	Proportion des ménages qui ont récours aux services d'élevage (santé, aliment bétail)	Pourcentage	**10%**	**60%**	**10%**	20%	47%	**47%**	**78%**	***-22%***
Ind 5	Effectifs des petits ruminants et volailles vaccinés	Nombre PR (cumul)	**44528**	**80000**	**44 528,0**	62101	63309	**169 938**	**212%**	**112%**
		Nombre Volaille (cumul)	**54136**	**100000**	**54 136**	58877	77991	**191 004**	**191%**	**91%**
Ind 6	Taux de techniciens installés et fonctionnels sous le contrôle des CVPP	Pourcentage	**N/A**	**100%**	**N/A**	50%	50	**50%**	**50%**	**50%**
	Résultat 2 : Les moyens d'existence des menages vulnérables et leurs capacités de production agro-pastorale sont restaurés durablement		**Base line**	**End line**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Q. réalisée**	**Tx de réalis.**	**Ecart (%)**
Ind 7	Rendement agricole (mil et sorgho) des champs des ménages vulnérables appuyés (Kg/ ha)	Mil récoltés en Kg	**386**	**480**	**386**	644	1268	**2 298**	**479%**	**164%**
		Sorgho récoltés en Kg	**294**	**370**	**294 %**	695	1364	**2 062**	**557%**	**269%**
Ind 8	Productivité numérique des caprins des ménages vulnérables	RAS	**0,63**	**0,81**	**0,63**	0,45	1,5	**0,45**	**56%**	**85%**
Ind 9	Taux de productrices et producteurs qui appliquent les bonnes	Pourcentage productrices	**23%**	**75%**	**23%**	77,8	72%	**72%**	**96%**	**-4%**

	techniques d'élevage respectueuses de l'environnement	Pourcentage producteurs	**19%**	**70%**	**19%**	96,36	81%	**81%**	**116%**	**16%**
	Résultat 3 : Les revenus des ménages sont ameliorés grâce à l'accès aux marchés des productions agro-pastorales		**Base line**	**End line**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Q. réalisée**	**Tx de réalis.**	**Ecart (%)**
Ind 10	Recettes tirées des activités d'élevage des bénéficiaires (hommes et femmes)	F CFA	**34 500**	**75 000**	**34 500**	47363	294305	**294 305**	**392%**	**292%**
		F CFA femmes	**49 500**	**100 000**	**49 500**	199060	108393	**108 393**	**108%**	**8%**
Ind 11	Nombre d'engagement de vente établis et respectés par les acteurs de la filière élevage (volaille)	Nbre de contrat GF et IC	**N/A**	**10**	**N/A**	0	35	**35**	**350%**	**2500%**
Ind 12	Taux de satisfaction des acteurs clés du marché à bétail	Pourcentage	**19%**	**80%**	**19%**	N/A	N/A	**19%**	**24%**	**ND**
	Résultat 4 : Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une meilleure prise en compte de l'élevage familial dans les actions de développement local									
Ind 13	Nbre d'actions réalisées par les acteurs locaux en faveur de l'élevage familial	Nbre d'actions réalisées	**3**	**8**	**3**	7	8	**7**	**100%**	**0%**

Ind 14	Taux d'exécution du budget annuel alloué à l'élevage familial par les communes dans le PDSEC	Pourcentage	**4%**	**25%**	**4%**	22%	21	**22%**	**88%**	**-18%**

Annexe 2 : Programme réalisé au cours de la mission au Mali

Dates	Activités	Participants	Observations
Jour 1 : Lundi 03/02/2020	Première prise de contact avec le Directeur Régional de VSF-Belgique (Mr Gilles Vias)	Mr Gilles Vias	Phase préparatoire de la mission terrain
Jour 2 : Mercredi 05/02/2020	Séance de travail : - Présentation ICD sur le projet PISAREL, - Présentation du consultant sur l'approche méthodologique de l'évaluation mi-parcours ; - Discussions sur le programme de la mission terrain au Mali	Equipe ICD (ADC – Coordonateur, etc.) VSF-B/Coordonnateur Pays ; Consultant	Phase préparatoire de la mission terrain
Jour 3 : Jeudi 06/02/2020	Rencontre avec l'Equipe ICD : Discussions/ revue et validation du programme de la mission terrain	Directrice ICD Coordonnateur Projet PISAREL ; Et autres membres équipe ICD	Phase préparatoire de la mission terrain
Jour 5 : Mardi 11/02/2020	Focus-group avec l'ensemble des ménages vulnérables du village de Sikouna/Commune de Sirakorola	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
	Entretien individuel avec cinq (5) ménages vulnérables-echantillons du village de Sikouna	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
	Focus-group avec l'ensemble des ménages vulnérables du village de Sirakorola-Est/ Commune de Sirakorola	idem	
	Entretien individuels avec cinq (5) ménages vulnérables-echantillons du village de Sirakorola-Est	idem	Les entretiens individuels ont concerné au total un échantillon de 10 Ménages-vulnérables
Jour 6 : Mercredi 12/02/2020	Focus-group avec les membres de l'OPF du village de Sirado	idem	
	Rencontre avec l'Equipe de la Direction Régionale des Services Veterinaires (DRSV) à Koulikoro	idem	
	Rencontre avec la Croix Rouge Belge à Koulikoro	idem	
	Départ sur Bamako	idem	
Jour 7 : Jeudi 13/02/2020	Départ sur Faladié/Axe Kati (Commune de NTjiba)	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	

	Visite du CVPP-Extension de Torodo/Entretien avec le gestionnaire	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	Mr Yacouba Sangaré, Coordonnateur PISAREL/ICD et Mme Diarra, né Mariam Kalossi/ICD ont accompagné, guidé et facilité la mission à toutes les étapes sans prendre part aux entretiens proprement dite
	Rencontre avec le gestionnaire principal du CVPP de Faladié	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
	Rencontre avec la Mairie de NTjiba/Faladié	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
Jour 8 : Vendredi 14/02/2020	Focus-group avec l'ensemble des ménages vulnérables du village de Bancouma-2/Commune de NTjiba/Faladié	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
	Entretien individuel avec cinq (5) ménages vulnérables-echantillons du village de Bancouma-2	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
	Entretien avec la Cooperative des éleveurs de Faladié	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	
Jour 9 : Samedi 15/02/2020	Focus-group avec les membres de l'OPF du village de Djibroula/Commune de NTjila/ Faladié	Consultant/Dr Sissoko Keffing Dr Malick Diallo/ICD	Remarques
	Rencontre avec les deux agro-dealers de la Commune de NTjiba	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	Mr Yacouba Sangaré, Coordonnateur PISAREL/ICD et Mme Diarra, né Mariam Kalossi/ICD ont accompagné, guidé et facilité la mission à toutes les étapes sans prendre part aux entretiens proprement dite
	Rencontre avec l'agent MaliMark	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
	Rencontre avec le Coordonateur du PISAREL	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
Jour 10 : Dimanche 16/02/2020	Départ sur Neguela	Equipe mission	

	Entretien avec le Maire de la Commune de Bossofala et son équipe	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
	Focus-group avec l'ensemble des ménages vulnérables du village de Djinina/Commune de Bossofala/Neguela	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
	Entretien individuel avec cinq (5) ménages vulnérables-echantillons du village de Djinina/Commune de Bossofala/Neguela	Consultant/Dr Sissoko Keffing; Dr Malick Diallo/ICD	
	Voyage retour sur Bamako	Equipe Mission	
Jour 11 : Lundi 17/02/2020	Départ sur Ouagadougou/Burkina Faso	Consultant/Dr Sissoko Keffing;	

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Structure/Organisation/Société	**Nom/prénom**	**Titre/Fonction**
VSF-Belqique Mali	Gilles Vias	Directeur Régional de VSF-Belgique
	Bréhima Goïta	Directeur Pays de VSF-Belgique Mali
ICD-Mali	Dr Traoré Fatoumata Samaké	Directrice Exécutive ICD
	Dr Malick Dialllo	Chargé de prestations de services et de partenariat à ICD
	Yacouba Sangaré	Coordonnateur Projet PISAREL
Société Malimark	Boubacar Niaré 76 46 17 91	Expert/Agronome
Cabinets vétérinaires privés de Proximité CVPP) de Sirakorola	Aguibou Sylla	Promoteur -Mandataire/ CVPP/Sirakorola
Cabinet veterinaire privé de proximité (CVPP – Faladié/ Commune de N'Tjiba)/ Extension Torodo	Siaka Coulibaly	Gestionnaire délégué CVPP Extension de Torodo
Cabinet veterinaire privé de proximité (CVPP – Faladié/ Commune de N'Tjiba)	Konaté Bandiougou	Promoteur -Mandataire/ CVPP/NTjiba-Faladié
	Sangaré Oumar	Agent d'appui, CVPP/NTjiba-Faladié
	Nanakassé Ousmane	Agent d'appui, CVPP/NTjiba-Faladié
Banque d'Intrants Agricoles et d'Elevage (BIAE)	Demba Sall	Président
	Sekou Diallo	Secretaire administratif

	Blogho Coulibaly	Tresorier
	Djiby Diallo	Charger à la commercialisation
	Mamoutou Diallo	Secrétaire à la production
	Amadou Samba Diallo	Membre
	Haby Diallo	Secrétaire adjoint à la commercialisation
Agro-dealers	Amadou Samba Diallo	Agro-dealers 1
	Madou Diallo	Agro-dealers 2
Intermediaire Commercial (IC)	Moussa Ketié Traoré	IC/Bancouma II
Direction Régionale des Productions et Industries Animales (DRPIA) Koulikoro	Bouroulaye Diakité	Directeur Régional des Productions et des industries Animales
	Agaichatou Maiga	Chef DPIA
	Arouna Ongoiba	Chef BSSE
	Mady Keita	Chef SLPIA
Direction Régionale des Services Vétérinaires(DRSV)-Koulikoro	Daman Doumbia	Chef de Division Santé Publique veterinaire
	Abdoulaye Coulibaly	Chef Secteur Veterinaire
ONG- Croix Rouge Belge/Croix Rouge Malienne	Koh Coulibaly	76209819/63073556 Kohcoulibaly@croixrouge-mali.org
Mairie /Collectivités de la Commune de Sirakorola	Tesson Diarra	SEGAL
	Diedi Camara	1ER Adjoint au Maire
Mairie /Collectivité de la Commune de N'Tjiba/ Faladié	Diallo Sékou	Maire de la commune
	Diarra Etienne	Conseiller municipal
	Chaka Coulibaly	Conseiller municipal
	Coulibaly Régina	Conseiller municipal
Mairie /Collectivité de la Commune de Bossofala/Neguela	Gaoussou Nana Kassé	Maire 73462900
	Cheick Oumar Coulibaly	3er Adjoint 79272265
	Mamadou Samaké	2er Adjoint 79536498
	Aly Touré/representant sous prefet	Sous-préfet 79286460
	Kané Daouda	Elu/Commission foncière

Aide-mémoire / Rwanda

Pertinence

Les activités mises en place dans le cadre du projet EVE sont pertinentes car elles permettent de lutter contre les principales causes de la pauvreté en rapport avec l'agriculture et l'élevage, à savoir principalement, la pauvreté des terres cultivables suite à l'érosion et au manque de fumure organique, l'absence de formation et la difficulté d'accéder aux crédits pour une majorité d'agriculteurs, et l'absence de cheptel pour les ménages les plus vulnérables.

Le programme répond ainsi aux attentes des acteurs locaux et des bénéficiaires directs accompagnés à travers l'accès à de la formation, l'accès aux soins vétérinaires, l'accès au micro-crédit, ou la distribution de petits ruminants.

Le programme travaille avec les groupes cibles les plus pertinents. La sélection des groupements Imbaraga mais aussi des techniciens vétérinaires sur des critères de fonctionnalité est pertinente. Les groupements intéressés par le projet ont ainsi été suivis avec des grilles de cotation et l'équipe du projet a travaillé avec les groupements les mieux « cotés ». Les ménages les plus vulnérables ont été choisis en assemblée villageoise, par l'ensemble de la communauté, les plus vulnérables étant bénéficiaires directs des distributions de caprins (1ère génération), les autres ménages désignés comme vulnérables recevant les caprins des bénéficiaires de 1ère génération. L'absence de cheptel est un critère de sélection pertinent pour le choix des ménages les plus vulnérables. En effet, l'élevage a une grande importance dans la zone et le fait que des ménages n'aient pas la possibilité de posséder même des petits ruminants est un bon indicateur de leur vulnérabilité. Le principe de la chaîne de solidarité est aussi pertinent : les bénéficiaires (1ère génération) qui reçoivent des animaux du projet, doivent ensuite rembourser des animaux pris sur les naissances de leur cheptel pour les bénéficiaires suivants (2ème génération). Cela permet d'augmenter le nombre de bénéficiaires touchés par le projet et d'instaurer une dynamique au sein des villages. Cela assure une solidarité locale qui améliore la mobilisation sociale et assure une certaine redevabilité des bénéficiaires. Pour le projet EVE 2, les ménages bénéficiaires de 1ère génération et 2ème génération sont réunis dans un même groupe, ce qui est pertinent car cela renforce encore plus les liens entre les bénéficiaires. Cela permet aux ménages vulnérables d'échanger ensemble et de s'entraider. La pression sociale du groupe est aussi importante pour assurer un bon taux de remboursement des animaux distribués. La structuration en groupe permet aussi de faciliter le suivi par l'équipe du projet et les activités de renforcement de capacité.

De même, les apiculteurs appuyés dans le cadre du projet EVE 1 sont majoritairement des femmes (cas d'un groupement rencontré composé de femmes ayant subi des violences conjugales) ou des jeunes n'ayant pas fortement accès à la terre et faisant le choix de développer l'apiculture car cette activité ne nécessite pas d'avoir une parcelle agricole et peut être réalisée (au moins avec des ruches traditionnelles) avec un investissement limité.

Cohérence

Les activités sont en cohérence avec le CSC et également en cohérence entre elles : les activités liées aux soins des animaux, à la distribution de cheptels caprins, au AGR d'élevage sont connectées. Les bénéficiaires développant l'élevage témoignent être en relation avec les techniciens vétérinaires mis en place par le projet. Cette mise en relation entre les bénéficiaires pourrait encore être augmentée à travers l'établissement d'autres échanges commerciaux (notamment dans le cadre de l'élevage porcin, voir les recommandations).

Les Activité Génératrices de Revenus (AGR) mises en place par les bénéficiaires sont cohérentes avec une optique de développement de l'agriculture et de l'élevage : ces AGR sont principalement l'élevage porcin, l'apiculture ou la culture de maïs et de légumes.

Les approches et stratégies de mises en œuvre sont conformes aux capacités du partenaire local de mise en œuvre. Les équipes d'Imbaraga sont formées et mettent en œuvre de manière effective les activités.

Les autorités locales ont aussi été impliquées et ont collaboré depuis le début du projet, pour le choix des zones d'intervention, d'abord au niveau des districts puis au niveau des secteurs. Les communautés villageoises participent à la sélection des bénéficiaires, à partir de critères de sélection définis par l'équipe du projet.

Efficacité

Les objectifs et résultats du programme sont en passe d'être atteintes, avec un bon suivi des indicateurs par VSF-B.

Objectif spécifique : La sécurité alimentaire et socio-économique des agro-éleveurs de 3 districts de la province du Sud est renforcée à travers l'élevage selon une approche holistique

R1 : La santé animale est améliorée dans la zone d'intervention grâce aux services de santé animale de proximité

Dans le but d'améliorer le service vétérinaire privé de proximité auquel les agroéleveurs ruraux ont accès, le projet a soutenu des techniciens vétérinaires par une subvention et la facilitation de l'accès au crédit. Les techniciens sélectionnés ont aussi bénéficié de formations visant à renforcer leurs capacités techniques (pour les césariennes et l'insémination artificielle notamment) et managériales et sont accompagnés pour des appuis-conseils réguliers. Les formations sont jugées très utiles par les techniciens vétérinaires : si les césariennes ne sont pas très nombreuses (quelques-unes en moyenne par an), les inséminations artificielles son régulières, d'autant plus que les techniciens vétérinaires sont équipés pour ces deux types d'intervention.

15 nouveaux techniciens vétérinaires ont été appuyés dans le cadre du projet EVE 2. Ils sont opérationnels et ont augmenté leur activité grâce au projet. Chaque technicien appuyé par le projet a eu accès à 3 millions de francs rwandais parmi lesquels 2,2 millions sous forme de crédit et 800 000 FRW sous forme de subvention directe du projet. Les crédits ont été accordés par les SACCO, le projet ayant déposé un fonds de garantie pour cela. Ces moyens financiers ont permis aux techniciens d'acquérir un moyen de transport (une moto) et d'augmenter leur stock de médicaments et de matériel, et ainsi d'augmenter leur activité de soins. Les techniciens vétérinaires remboursent tous le crédit au SACCO avec un taux d'intérêt préférentiel de 18% annuel.

R2 Les ménages développent des AGR grâce à un meilleur accès au micro-crédit

Les groupements Imbaraga et les groupements apicoles ont été renforcés par l'accès au crédit pour le développement d'activités génératrices de revenu (AGR) liées à l'élevage (principalement porc en raison de sa prolificité), mais aussi à l'agriculture et l'apiculture.

Sur le même modèle que le projet EVE 1, chaque groupement sélectionné devait proposer un projet d'AGR auprès d'un SACCO pour un montant maximum de 1,4 millions de francs rwandais. Le projet déposait 50% en fonds de garantie auprès du SACCO et une subvention directe au groupement d'un montant de 700 000 FRW. Les activités mises en place semblent financièrement efficaces et les groupes remboursent le crédit au SACCO avec un taux d'intérêt négocié de 16 % annuel.

Le nombre de groupements d'apiculteurs ayant accès au crédit est de 3/an (donc 9 au moment de la mission d'évaluation). Ce chiffre est jugé trop faible par ARDI. Un groupement d'apiculteur a subi des vols en interne (le président a volé le montant du crédit).

Bien que financièrement efficaces, les AGR sont majoritairement menées de façon individuelle et les groupements apportent peu de services à ses membres en-dehors de l'accès au mirco-crédit. Par exemple, pour l'élevage porcin, les membres d'un groupement Imbaraga ayant accès au crédit vont bénéficier du crédit pour l'achat d'une truie et le développement d'un système d'élevage naisseur avec vente de porcelet. Néanmoins ces bénéficiaires bénéficient de peu d'appui du groupement pour l'élevage porcin (pas d'achat ou de vente de porcelets en commun, pas d'achat ou de fabrication en commun d'intrants tels que l'alimentation, pas de mise en place d'un suivi sanitaire régulier des élevages porcins) ce qui limite le développement de l'élevage (les bénéficiaires ont notamment des problèmes de santé animale importants avec des taux de mortalité pour les porcelets pouvant dépasser les 50%).

R3 La résilience des ménages vulnérables est renforcée à travers une approche holistique

Les groupements solidaires rencontrés lors de la mission d'évaluation sont dynamiques : ils regroupent les bénéficiaires de 1ère génération (19 par groupe) et de 2ème génération (9 par groupe) ensemble. La dynamique de groupe a constitué une force permettant un bon taux de remboursement des animaux suivant le principe de la chaine de solidarité. Les ménages vulnérables font appel aux techniciens vétérinaires quand cela est nécessaire.

R4 L'accès à l'énergie renouvelable est facilité pour les agro-éleveurs

Les activités du projet EVE qui concernent les bio-digesteurs s'inscrivent dans le cadre d'une campagne nationale de promotion du biogaz. Pour pouvoir installer un bio-digesteur, il est nécessaire de posséder deux vaches et d'avoir accès à l'eau. Les bovins sont en stabulation permanente pour recueillir suffisamment de déjections. Les biodigesteurs mis en place par le projet sont fonctionnels. Le seul facteur limitant, qui avait été déjà souligné lors de l'évaluation du projet EVE 1 est l'accès à l'eau durant la saison sèche. Des améliorations ont été apportées pour résoudre ce problème : des stabulations sont bétonnées permettant une meilleure récupération des bouses et urines des animaux, les toilettes sont connectées aux bio-digesteurs (il peut néanmoins y avoir encore une certaine réticence des ménages à cela). Les ménages rencontrés mentionnent un besoin en équipement de récupération d'eau de pluie (citerne) pour améliorer l'accès à l'eau pendant la saison sèche.

R5 Les capacités des partenaires locaux sont renforcées pour la durabilité des changements sociétaux et pour leur autonomisation

Imbaraga est le PLP dans la mise en œuvre du programme (voire partie sur les collaborations).

Des supports de capitalisation sont prévus, mais ils ne sont pas encore finalisés au moment de la mission d'évaluation.

Efficience

Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) nous paraissent adéquates et gérées convenablement. L'accent est notamment mis sur la mise en œuvre des activités avec une majorité de ressources humaines au sein du PLP consacrée à l'animation et au suivi des activités sur le terrain. Les ressources humaines de VSF-B sont limitées au strict minimum.

Impact

Le 1er effet du projet est l'amélioration de la couverture de santé animale grâce à un meilleur accès aux soins. Les techniciens vétérinaires témoignent du développement de leur activité. Des techniciens vétérinaires appuyés dans le cadre du projet EVE 1 et interrogés lors de la présente mission témoignent continuer de développer leur activité avec la mise en place d'un nouveau dépôt-vente d'intrants vétérinaires ou la mise en place d'une aire d'abattage pour le bétail.

Le projet a aussi permis la diminution des dépenses d'achat de bois pour les bénéficiaires de l'installation de biogaz et fours améliorés. Les bénéficiaires de biodigesteurs interrogés témoignent ainsi dorénavant utiliser le bois seulement pour la cuisson du haricot. Les bénéficiaires interrogés témoignent aussi d'une diminution de la pénibilité du travail pour chercher du bois et préparer les repas avec un gain de temps pour la cuisson. Les bénéficiaires mentionnent aussi la diminution des fumées liées au feu de bois et l'amélioration de la qualité du fumier (du digestat issu du bio-digesteur) qui est directement utilisable.

Dans le cas des activités de distribution de chèvres, un développement du cheptel a été observé et des ventes (également pour les bénéficiaires du projet EVE 1 interrogés au cours de la présente mission). Le développement de l'élevage auprès des ménages vulnérables a également permis l'augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation du fumier, selon le témoignage des bénéficiaires. Les revenus liés à l'élevage servent à payer les mutuelles de santé mais également d'autres frais comme l'entretien des maisons ou les frais de scolarité des enfants. Les bénéficiaires du projet EVE 1 témoignent également avoir pu acheter ou louer un lopin de terre pour le développement de l'agriculture grâce à la vente de chèvres.

Il y a eu un changement de stratégie pour l'appui aux plus vulnérables par rapport au projet EVE 1 : lors du projet EVE 1, seulement 2 chèvres étaient distribuées aux vulnérables et ceux-ci devaient rembourser également 2 chèvres. Pour le projet EVE 2, 4 chèvres sont distribuées aux plus vulnérables pour 2 chèvres rendues et distribuées aux bénéficiaires de 2ème génération (qui reçoivent à leur tour 4 chèvres). Ce changement d'approche nous semble préférable, permettant un impact plus important sur l'amélioration du niveau de vie des ménages vulnérables appuyés par le projet. Les ménages vulnérables restent néanmoins encore confrontés à certaines difficultés (notamment l'accès à des moyens financiers pour régler les soins vétérinaires). Certains ménages ont développé leur élevage caprin de manière plus

importante que d'autres. Les boucs sont distribués au niveau du groupe (2 par groupe) et utilisés par l'ensemble des membres du groupe pour les saillies : cela ne semble pas poser de problèmes aux groupes rencontrés.

L'accès au micro crédit a un impact positif sur les capacités financières des bénéficiaires. Le projet EVE a ainsi permis l'accès au crédit à des acteurs qui n'y avaient pas accès auparavant. L'ensemble des groupes interrogés ont ainsi témoigné ne pas avoir accès au crédit des Sacco auparavant, faute de garanties suffisamment importantes. Les Sacco rechignaient également à faire des crédits pour des activités d'agriculture et d'élevage, jugées à risque. La gestionnaire du SACCO de Gahama interrogée témoigne ne pas pouvoir, avant le projet, accorder de crédit aux groupes Imbaraga. Aujourd'hui, elle souhaiterait accorder des crédits à plus de groupes et précise qu'elle vient d'accorder un 2nd crédit de 2 ans au groupement Imbaraga qu'ils appuient (d'un montant de 2 millions de francs rwandais contre 1M 400 000 lors du 1er crédit et ce pour un même fonds de garantie de 700 000 F de VSF-B).

L'accès au crédit a permis aux groupements d'apiculteurs de développer le nombre de ruches modernes, qui permettent des récoltes plus importantes. Les groupements d'apiculteurs restent néanmoins confrontés à différentes difficultés : problème de rentabilité pour les plus petits groupes, prix du miel jugé parfois insuffisant, problèmes de vol, difficultés d'accès aux équipements et nombre de ruches insuffisant, problème lié au Varoa, aux pesticides ou au changement climatique.

L'accès au crédit a également permis aux groupements Imbaraga de développer la culture de maïs ou de légumes ou l'élevage porcin même s'ils restent confrontés à certaines difficultés dans ce domaine, comme nous l'avons vu précédemment.

Durabilité

Pour juger de la durabilité des changements impulsés par l'intervention de VSF-B et d'Imbaraga depuis plusieurs années, nous avons également rencontré des bénéficiaires du projet EVE1 : des techniciens vétérinaires et des bénéficiaires de l'appui aux plus vulnérables.

Les techniciens vétérinaires appuyés lors du projet EVE 1 continuent tous leur activité. Parmi ceux rencontrés, ils ont même développé leur activité comme nous l'avons vu précédemment. Cela est un indicateur important de la pérennisation des impacts du projet. De plus, les techniciens vétérinaires assurent les soins auprès des bénéficiaires du projet qui développement l'élevage caprin ou porcin.

Les différents groupes rencontrées (qui développent des AGR) sont fonctionnels. Ce bon fonctionnement des groupements et des chaines de solidarité constitue un gage de durabilité. Une majorité des ménages vulnérables rencontrés (des projets EVE 1 et 2) a aussi conservé jusqu'à présent les animaux distribués et ont parfois augmenté leur cheptel, ce qui permet d'être optimiste sur la durabilité de ces élevages.

Le partenaire local principal Imbaraga est un acteur indispensable de la durabilité. Imbaraga est une structure ancrée localement, bien structurée et très impliquée dans la réalisation des activités du projet, avec un bon suivi des activités des groupements de base. Elle a été renforcée par le projet.

Genre

La notion de genre est prise en compte à différents niveaux du projet EVE. Les ménages vulnérables bénéficiaires des distributions des caprins sont ainsi majoritairement des femmes.

Les bio-digesteurs et fours améliorés construits pour les familles ont un rôle important dans la vie de la femme car c'est majoritairement la femme qui est responsable de la préparation des repas et de la recherche du bois de chauffage. Le projet EVE a ainsi permis de réduire la pénibilité des tâches pour les femmes.

Environnement

Les aspects environnementaux sont bien pris en compte, à travers notamment la promotion du biogaz. En effet, le développement des installations de biogaz contribue à la réduction du bois de chauffage et ainsi à la protection des ressources forestières.

Le projet permet aussi une meilleure intégration entre les activités d'agriculture et d'élevage. De plus, les ménages ont été formés au compostage et accompagnés pour la production et l'utilisation du fumier organique. Cela permet notamment d'améliorer la fertilité des sols.

Collaborations

Imbaraga est le PLP dans la mise en œuvre du programme. VSF-B collabore également avec les services étatiques. Imbaraga est une structure ancienne (fondé en 1992) et bien implanté sur le terrain, à travers les sections de base et les antennes au niveau des districts et des provinces. Imbaraga annonce 51 000 membres mais considèrent que ces moyens sont limités. Sur les 104 agents salariés de la structure, 80% sont financés sur des projets particuliers. Imbaraga est donc dépendant des bailleurs et souhaite développer ses fonds propres qui représentent aujourd'hui seulement 10% du budget total. Le secrétaire général d'Imbaraga apprécie la coopération avec VSF-B qui les implique dans la gestion du programme, à la différence d'autres partenaires.

ARDI est le partenaire pour le développement des AGR apicoles. ARDI travaillait déjà dans les 3 districts du projet au développement de la chaîne de valeur miel, en renforçant les capacités des apiculteurs et en les appuyant pour l'accès aux ruches modernes. Au cours d'un atelier ayant eu lieu en amont du projet, les groupements apicoles ont évoqué leur difficulté d'accès au crédit. ARDI est partenaire de l'ONG Miel Maya. ARDI a reçu un financement d'un partenaire flamand grâce à la visibilité offerte par VSF-B.

Imbaraga échange également avec l'ONG locale Agrojumap, partenaire de l'ONG belge ADA (Auto Développement Afrique). Les deux structures seraient partantes pour formaliser plus leurs échanges, sous forme d'une convention entre VSF-B et ADA.

VSF-B échange également avec la Croix-Rouge Belgique qui développe un projet similaire dans la région de l'Ouest. Les membres d'Imbaraga ont formé les volontaires de la Croix-Rouge du Rwanda qui mettent en place des activités d'élevage du petit bétail.

Nous n'avons pas identifié de collaboration sur laquelle VSF-B devrait se désengager.

Plaidoyer

Développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B. C'est le cas avec Imbaraga qui met en place depuis sa création des activités de plaidoyer auprès de l'Etat rwandais pour défendre les agriculteurs et leur accorder plus de droit.

Néanmoins le secrétaire général d'Imbaraga précise qu'il n'y a pas d'activités spécifiques pour le plaidoyer dans le projet EVE. Ils n'ont pas assez de fonds et de soutien sur les activités de plaidoyer (actuellement plaidoyer sur la question du statut des agriculteurs).

Recommandations

- **Renforcer les bénéficiaires vulnérables ayant le mieux réussi** tout en continuant les activités auprès des plus vulnérables : les bénéficiaires les plus vulnérables (des projets EVE 1 et 2) ayant développé l'élevage caprin avec succès peuvent être appuyés dans le développement de l'élevage bovin (avec distribution d'une vache). L'objectif serait de sortir durablement ces ménages d'une situation de vulnérabilité et de renforcer encore plus le lien agriculture – élevage. Il reste néanmoins pertinent de continuer en parallèle les mêmes activités d'appui à de nouveaux ménages vulnérables.
- **Renforcer l'appui aux groupements développant l'élevage porcin.** Il parait pertinent de privilégier l'élevage porcin par rapport à l'agriculture qui, bien que pertinente, fait l'objet d'une plus-value moins forte pour VSF-B comparée à l'élevage. L'appui aux groupements développant l'élevage porcin peut prendre la forme de renforcement de capacités des membres du groupement dans l'élevage porcin mais également d'accompagnement du groupement pour développer des activités d'appui à leurs membres : achat / vente collectifs d'intrants / de porcelets, fabrication d'aliments, etc. Il peut également être pertinent pour éviter le développement de maladies porcines telles que la peste porcine de renforcer les capacités des techniciens vétérinaires dans ce domaine et de prévoir des visites régulières des élevages, en amont de potentiels problèmes. Ce renforcement de capacité pourrait être fait avec l'appui de vétérinaires belges.

- **Renforcer l'appui des groupements apicoles** (voir propositions lors de l'atelier) avec ARDI
- **Appuyer les bénéficiaires des biodigesteurs mis en place sur la question de l'accès à l'eau** pendant la saison sèche. Les bénéficiaires témoignent de la difficulté de l'accès à l'eau pendant la saison sèche et souhaitent un appui pour la mise en place d'équipements de récupération d'eau de pluie (cuve). D'autres appuis sont mis en place et peuvent être poursuivis : amélioration des stabulations pour une meilleure récupération des ruines et bouses des animaux, sensibilisation pour la connexion des toilettes au biodigesteur. La question de la poursuite des activités dans le domaine du biogaz se posera si l'Etat rwandais décide d'arrêter son programme de subvention.

L'atelier de fin de mission s'est articulé autour de 3 questions :

- Comment plus appuyer les groupes d'apiculteurs encore confrontés à des difficultés et contraintes ?
- Comment renforcer les ménages les plus vulnérables en plus de l'appui déjà existant ?
- Comment développer des AGR liées à l'élevage plus importantes, notamment pour l'élevage porcin ?

Les résultats des échanges lors de l'atelier (qui se sont faits en groupe avec une méthodologie de world café) sont présentés ci-dessous.

- <u>Comment développer des AGR liées à l'élevage plus importantes, notamment pour l'élevage porcin ?</u>
- Système d'élevage collectif / Gikumba / étables : système qui a échoué avec le programme Girinka et autres tentatives qui ont été expérimentées. Système d'élevage collectif pas possible mais d'autres approches collectives sont possibles.
- Pour faire un élevage plus professionnel, 1 porc ne suffit pas. Il faut au moins 3 porcs/bénéficiaires : augmenter la taille du crédit – appuis
- Accès aux aliments difficiles : appuyer les groupements à accéder aux aliments : stocks ; vente et/ou fabrication par le groupement (petite boutique de vente)
- Connecter les groupements avec les marchés du bétail et d'aliments (vente /achats groupés). Vente groupée permet de se connecter à une meilleure offre à la longue mais ne doit pas se faire sur le marché local mais plutôt d'autres types de vente
- Mettre en place un système de suivi technique et enregistrement des données de la ferme (naissances, mortalité, ventes, dépenses, etc.)
- Formation technique pour plus professionnaliser et séparer naisseur - engraisseur.
- Introduction de races améliorées (verrats collectifs, insémination artificielle).

- <u>Comment plus appuyer les groupes d'apiculteurs encore confrontés à des difficultés et contraintes ?</u>
- Renforcement des capacités techniques (élevage des reines, contrôle des maladies et moyens de prévention, remplacement des cires, alimentation des abeilles, voyage d'étude chez les apiculteurs expérimentés)
- Plantation des arbres mellifères qui permettent l'augmentation de la production car le marché est garanti
- Appui à l'augmentations des ruches modernes et des autres équipements
- Organiser la collecte de la production et connexion de coopératives avec les marchés (peu d'acheteurs et compétition avec d'autres productions qui viennent de Tanzanie ou d'ailleurs)
- Apporter des informations sur le marché (SIM) et avoir une meilleure connaissance de la filière
- Renforcer la valorisation des autres sous-produits des ruches : cire, propolis, gelée royale, venin
- Plaider pour l'utilisation des pesticides non toxiques aux abeilles / appuyer à la production de ces pesticides
- Appuyer les apiculteurs avec une subvention des emballages
- Appuyer les apiculteurs à l'accès de certificats de qualité (pour l'exportation)
- Plaider pour que les apiculteurs aient accès aux forêts et jardins publics pour l'implantation de leurs ruches (dont les forêts protégées)
- Renforcer la gestion des coopératives

- Comment renforcer les ménages les plus vulnérables en plus de l'appui déjà existant ?
- Augmenter la taille du paquet : étable combinée avec la cuisine, toilettes, douche pour améliorer l'hygiène du ménage (contrainte du ménage qui transforme étable en cuisine la journée, les chèvres étant rentrées la nuit)
- Accompagner les bénéficiaires par l'appui de services vétérinaires pendant au moins une année
- Intrants agricoles pour lui permettre d'augmenter la production et rentabiliser l'augmentation du fumier
- Renforcer la tontine du groupe en augmentant l'appui (développement de micro-projets – AGR)
- Introduction de race améliorée / bouc (avec les éleveurs expérimentés)
- Organiser et appuyer les soins préventifs groupés
- Organiser des ventes groupées de chèvres (connecter les éleveurs aux acheteurs – projet par exemple).
- Pour les ménages qui ont plus réussi l'élevage des chèvres, les accompagner sur l'élevage de vache. Les chèvres restant pour la mutuelle, les besoins de la famille. Ça peut servir d'encouragement pour les trainards.
- Certains ont bien adopté les conseils, d'autres n'ont pas suivi à 100% les conseils du projet : organiser un concours annuel pour les éleveurs qui fonctionnent le mieux avec critères et comités d'évaluation. Aussi échanges d'expériences pendant la remise du prix : une vache par exemple. Cela permet de renforcer la réussite et de promouvoir la compétition positive.

PROGRAMME DE LA MISSION D'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET EVE II(RWANDA) DU 13 AU 20 FEVRIER 2020

Octobre	Heure	Activités	Personnes Responsables
Jeudi 13/02		Trajet Entebbe - Kigali	Nuit à Kigali (Martin pour logistique et réservation d'une nuit du 13/02 au Saint Paul)
Vendredi 14/02	09h00 à 18h00	Briefing avec le Directeur VSF-B pays	Martin Steel
		Entretien avec le secrétaire général d'IMBARAGA (Partenaire Local Principal de VSF-B au Rwanda) et le secrétaire exécutif d'ARDI	- Patrice MUSABIMANA, Secrétaire Exécutif d'ARDI - Joseph GAFARANGA, Secrétaire Général d'IMBARAGA
		Trajet de Kigali à Huye	Désiré pour logistique véhicule (Réservation Hotel Boni Concilli à Butare)
		Briefing et Planning des missions de terrain avec l'équipe EVE	
Samedi 15/02	08h00 à 17h30	Nyamagabe - Entretien avec le VPP de Kitabi (Ildephonse) sur la route vers Nyamagabe ▪ Entretien avec les ménages vulnérables de Tare : 3 Ménages de EVE1 (2014-2016) appuis directs du projet, 2 ménages de EVE1 (2014-2016) par crédit rotatif ; 4 ménages vulnérables de EVE II de Kibilizi ▪ Focus groupe avec un groupement développant l'élevage porcin – 10 personnes	Jean Claude NGIZWENAYO pour la coordination, Jean Claude Kalisa pour les ménages vulnérables, Mme Ancille et Modeste d'ARDI + Chauffeur Chauffeur (Phocas)

		▪ Focus groupe avec un groupement apicole (Cyanika) – 10 personnes	
Dimanche 16/02	08h00-17h30'	Nyanza ▪ Focus groupe avec un groupement apicole à Nyanza (Busasamana), et un groupement agricole Busasamana – 10 personnes ▪ Entretiens avec 2 VPP dont 1 de EVE 1 (Félicien) et 1 de EVE 2 (Mukingo ou Rwabicuma selon la disponibilité) ▪ Entretiens individuels avec6 bénéficiaires de biogas de Mukingo	Léonard GASHONGA pour la prise de contact et coordination + visites biogas, Mme Ancille pour les AGR) Chauffeur (Ernest)
Lundi 17/02	9 h 00 à 17h30'	Huye : - Focus groupe avec un groupement apicole dans la zone touristique du Mont Huye (entretien de groupe avec 10 membres, puis visite des ruchers sous l'accompagnement 1-2 membres du groupe) - Entretiens individuels avec 5 ménages vulnérables de EVE 1 (Nyakagezi) - Entretien avec le VPP Serama Védaste, - Ménages vulnérables de Rwaniro, focus groupe de10 personnes à Rwaniro suivi de 5 entretiens individuels chez les familles	Jean HEMELINTWARI pour la coordination, Mme Ancille et Kalisa Jean Claude (pour l'ancienne zone de RUBAYIZA Jean Bosco) et Maurice chacun selon son domaine d'intervention Jean Claude NGIZWENAYO pour le rendez-vous avec le VPP Vedaste Chauffeur (Etienne)
Mardi 18/02	7h30-17h30	Huye : - Entretiens individuels chez 6 les familles avec biodigesteurs à Rwaniro - Focus groupe avec un groupe développant l'élevage de porcs à Rwaniro – 10 personnes - Entretiens avec les ménages vulnérables de Kigoma, focus groupe avec 10 personnes à Kigoma suivi d'entretiens individuels chez 6 familles	Jean HEMELINTWARI, Mme Ancille et Kalisa Jean Claude chacun selon son domaine d'intervention Martin a prévu de descendre sur terrain
Mercredi 19/02	08h00 à 17h00	- Entretien avec le JADF Huye, - Entretien avec le responsable de ADA-APROJUMAP - Entretien avec la responsable du SACCO de Mbazi - Atelier de restituion dans l'après-midi - Entretien avec le secrétaire exécutif du RCVD	Coordination Désiré BIMENYIMANA et prise de contact avec le JADF Huye, ADA-APROJUMAP et SACCO

Jeudi 20/02		Retour à Kigali Entretien avec le responsable de la Croix Rouge de Belgique Debriefing avec Denis Retour à Bruxelles	Alexandre Vigot

Aide-mémoire / Ouganda

CAHW : Community Animal Health Worker

VICOBA or VSLA : Village Saving Loan Association

LHG : Livestock husbandry group

LMA : Livestock marketing association

NRM : Natural Resource Management

WMC : Water Management Committee

Pertinence

Le programme répond aux attentes des acteurs locaux et des bénéficiaires directs des différents groupes mis en place et accompagnés (CAHW, VSLA, LHG, LMA) à travers l'accès à de la formation (pour le soin des animaux, l'élevage amélioré de chèvres, la mise en place de business ou l'organisation des VSLA), l'accès aux soins vétérinaires avec la mise en place des CAHW, l'accès au micro-crédit à travers la mise en relation des VSLA avec MSC, ou la distribution de petits ruminants.

Néanmoins les VSLA sont à la base de tous les groupes appuyés par VSF-B et ses partenaires : les groupes s'organisent déjà sous forme de VSLA avant de recevoir différentes formes d'appui. Or, les VSLA sont montés au départ par les ménages volontaires, il n'y a pas de critères de vulnérabilité dans la sélection des membres : au contraire, pour s'assurer un bon fonctionnement à venir du groupe et un meilleur remboursement des crédits potentiels, sont plutôt sélectionnés des ménages ayant déjà au moins un peu de capital (terre et animaux), et qui sont jugés capable par les autres membres de gérer un crédit.

Si ce système permet un très bon fonctionnement du groupe et une meilleure efficacité dans les activités à venir, cela a également pour conséquence que les ménages vulnérables sont de fait pas ou peu intégrés dans ces groupes, incluant les groupes recevant des distributions de chèvres (LHG). De fait, ce ne sont pas les plus vulnérables qui reçoivent les caprins. Cela se retrouve dans les enquêtes faites auprès des ménages ayant reçu des chèvres, la plupart ayant déjà des chèvres avant la distribution ou auprès des ménages allant recevoir des chèvres (certains ayant déjà jusqu'à 15-20 chèvres ou le cas de cette femme témoignant ne pas avoir de chèvres mais son mari oui).

De plus, les activités de distribution de chèvres mixent deux approches avec deux objectifs différents : l'appui aux plus vulnérables (dont nous venons de voir la limite) et l'amélioration génétique (avec distribution d'un bouc de race améliorée par ménage, en plus des quatre chèvres). Il sera nécessaire de faire un choix entre ces deux approches aux objectifs différents.

Cohérence

Les activités sont en cohérence avec le CSC et également en cohérence entre elles : les activités liées aux soins des animaux, à la distribution de cheptels caprins, au commerce des animaux sont complémentaires et les groupes qui mettent en place ces activités sont en relation entre eux.

Mais les Activité Génératrices de Revenus (AGR) mises en place par les bénéficiaires dans le cadre des VSLA ne sont pas forcément cohérentes avec une optique de développement de l'agriculture, de l'élevage et de filière agroalimentaire (voir le critère efficacité).

Les approches et stratégies de mise en œuvre paraissent conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre. Les équipes des PLP sont formées et mettent en œuvre de manière effective les activités. DADO et Madefo développent leur capacité. Ces structures ont, ont eu ou prévoit des programmes avec d'autres partenaires. Elles reposent néanmoins essentiellement sur la volonté de la personne dirigeante ; elles restent tributaires de financements de programmes extérieurs et il y a un turn-over important dans les équipes.

Efficacité

Les objectifs et résultats du programme sont en passe d'être atteintes, avec un bon suivi des indicateurs par VSF-B (même si les enquêtes concernant l'année 2019 ont pris du retard.

Pour rappel, l'objectif spécifique : Food and economic security of agro-pastoralist communities has improved through optimization of livestock production and livelihoods diversification in Karamoja

Résultat 1 : Animal health in the intervention area is improved through local animal health services

Les CAHWs sont opérationnels et avec l'appui de matériel permettant de maintenir la chaîne du froid, ils participent aux campagnes de vaccination. Ils permettent un meilleur maillage du SVPP car les vétérinaires sont peu nombreux et pas toujours proches du terrain.

Ces groupes sont basés sur un système de VSLA qui permet de renforcer la cohésion du groupe.

Le problème de sécurité, de concurrence avec des fournisseurs de produits vétérinaires de moins bonne qualité mais moins cher, les difficultés parfois d'approvisionnement en intrants impacte néanmoins l'efficacité des associations. De plus, il n'y a pas de vétérinaires privés installés par le projet en liens avec les CAHWs. Si installer des vétérinaires privés dans cette zone n'est pas possible, il est nécessaire de renforcer le lien entre CAHWs et vétérinaires publics pour le suivi et l'appui aux activités des CAHWs.

R2 Households have developed IGA due to better access to micro-credit

Le retard pris en raison de négociation longues avec MSC (1 an environ) a impacté les activités d'accès au micro-crédit. De plus entre le moment où le fonds VSF est versé sur le compte de MSC et l'accès au crédit par les bénéficiaires, il faut compter un délai de quasiment 5 mois environ. De plus, le fonds de VSF n'est pas un fond de garantie mais une ligne de crédit (MSC ne complète pas ou quasiment pas le montant).

Les groupes reçoivent le crédit sur des critères purement financiers : MSC, VSF et ses partenaires (DADO et MADEFO) s'accordent sur des critères de sélection financiers, tous les groupes sont mobilisés et deux questionnaires sont utilisés : le formulaire de collecte de données de groupe et le formulaire de collecte de données individuelles. MSC encourage les crédits courts (de 2 à 3 mois) pour des profits à court terme et pour des AGR individuelles. Dans cet optique, les bénéficiaires privilégient des activités faciles pour eux/elles et générant rapidement du bénéfice, mais pas toujours pertinentes vis-à-vis de la sécurité alimentaire globale (fabrication de bières locales, commerce d'essence ou petit commerce).

De plus, il n'y pas à proprement parlé de business plan mis en œuvre par les VSLA qui reçoivent le crédit, ce qui limite l'efficacité et l'impact de ce crédit. MSC est censé réaliser un business model développement mais cela s'apparente plus à une analyse de la solvabilité des groupes, de la capacité de leur membre à développer de petites activités et rembourser le crédit. Un business plan doit être réalisé par les groupes eux-mêmes, qui doivent le conserver. On n'en trouve pas trace sur le terrain.

Les activités mises en place sont financièrement efficaces et les VSLA remboursent pour la totalité le crédit de MSC avec un taux d'intérêt de 13% annuel.

R3 Production and market access for producer groups has improved

Livestock Marketing Association sont fonctionnelles, elles permettent à des éleveurs de réaliser des activités d'achat/vente d'animaux qu'ils ne faisaient pas avant. Mais il n'y pas ou peu à proprement parler d'activités collectives. A ce sujet, l'indicateur 1 est : Number of groups/associations organised to market their produce collectively. Or chacun gére ses propres animaux, son crédit et son capital. Mais, s'ils achètent et vendent ensemble (ce qui n'est pas toujours le cas), on peut considérer que c'est une activité collective même s'il n'y a pas de partage de capitaux.

De plus, lorsque ces groupes ont accès au microcrédit avec MSC, ils n'utilisent pas le crédit pour développer une activité collective de commerce d'animaux mais pour des AGR individuelles qui ne sont pas toujours dans le domaine du commerce des animaux (voir partie impact).

Ces groupes sont basés sur un système de VSLA qui permet de renforcer la cohésion du groupe.

Le problème d'insécurité impacte le commerce des animaux.

R4 Enhanced sustainable natural resources management, and reinforced advocacy on issues affecting pastoralists

Des comités de gestion de l'eau et des ressources naturelles sont mis en place et des points d'eau ont été réhabilités, avec le partenariat du district water departement, avec leurs techniciens de l'eau.

Ce résultat a fait l'objet d'une analyse moins poussée.

Les changements pertinents obtenus par le programme (voir la partie impact) ont bien été prévus et sont pris en compte.

Efficience

Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) nous paraissent adéquates et gérées convenablement.

Le fait que le partenariat avec MSC implique que le montant mis à disposition par VSF-B soit considéré comme une ligne de crédit et non pas un fond de garantie (et donc que MSC n'allouent pas de crédit au-delà du montant mis à disposition par VSF-B) limite le montant total de crédit possible pour les bénéficiaires.

De la même manière, les distributions de chèvres ne sont pas basées sur un système de crédit rotatif, ce qui limite la portée de l'activité aux seules bénéficiaires directs.

Impact

Le premier impact est l'amélioration de la santé animale grâce à un meilleur accès aux soins, en raison notamment d'un meilleur maillage du SVPP avec les CAHW.

Un éleveur témoigne : « Nous aurions perdu des animaux si nous n'avions pas cette association et ce magasin d'intrants vétérinaires ».

Le bon fonctionnement des CAHW peut également avoir un impact positif sur d'autres programmes : un des CAHW interrogés a été sollicité par CARITAS pour le soins des caprins qu'ils ont distribués.

Dans le cas des activités de distribution de chèvres, un développement du cheptel a été observé (nous avons rencontré le cas d'un éleveur qui a pu acheter des bovins, alors qu'il n'en n'avait pas avant grâce également au VSLA et l'accès au micro-crédit).

Un autre impact est l'amélioration de l'accès des bénéficiaires au marché des animaux. Des membres d'un groupe rencontré développent des activités d'achat de céréales dans la zone et de vente au Sud Soudan (ou les céréales manquent) en échange d'animaux.

Mais cet impact est limité car nous avons vu qu'il n'y avait pas d'activités collectives et que les ressources de ces groupes étaient limitées. De plus, l'accès au crédit est également utilisé pour le développement d'AGR individuelles qui ne sont pas toutes dans le domaine du commerce des animaux, notamment la fabrication de la bière locale.

De manière globale, les filières animales ne sont pas prises en compte dans leur globalité dans le cadre du programme. Nous n'avons pas une bonne connaissance de ces différentes filières. Les LMA ont un rôle d'intermédiaires et sont en cela concurrents des intermédiaires existants. Ils vendent au marché à bestiaux à d'autres intermédiaires venant d'en-dehors de la région.

L'accès au micro crédit a un impact positif sur les capacités financières des bénéficiaires. Les VSLA group n'avaient jusqu'à maintenant pas accès au crédit. Mais l'impact des AGR est limité car il n'y a pas d'activités collectives importantes mises en place mais des petites activités ayant peu ou pas du tout d'impact sur la sécurité alimentaire à l'échelle de la communauté. Les LMA qui reçoivent le crédit ne l'utilisent pas forcément pour le développement de leur activité collective mais pour des petites activités qui n'ont pas forcément de liens entre elles.

Néanmoins les bénéficiaires mentionnent un meilleur accès à l'alimentation en période de pénurie notamment et une meilleure scolarisation des enfants grâces aux AGR et VSLA.

Nous n'avons pas non plus une bonne connaissance des différentes filières au sein desquelles seraient mises en œuvre les AGR, ni des opportunités de marché. Ainsi, pour le développement des AGR, nous n'avons pas une vision globale d'une filière en particulier.

De plus, 10 % de taux d'intérêt mensuel (pour les crédits en interne aux VSLA) impactent la rentabilité des AGR même si les membres s'y retrouvent ensuite en fin de cycle lors du partage du capital. Mais ce

partage se fait en fonction des parts mis chaque semaine dans le VSLA (d'une valeur de 1 à 5) donc les moins vulnérables reçoivent le plus. Mais c'est le choix des groupes VSLA eux-mêmes.

Cette activité permet à MSC d'être présents dans des zones où ils n'étaient pas présents jusqu'à maintenant. Aux dires des membres de MSC, cela leur donne également de la visibilité : ils ont depuis un autre partenariat en cours avec ZOA, dans un autre district du pays.

Le fait que les plus vulnérables ne soient en majorité pas membres des VSLA implique que cette activité de développement du crédit n'a pas ou peu d'impact sur les conditions financières des plus vulnérables.

Un meilleur accès à l'eau et des ressources naturelles mieux gérées sont prévisibles.

Durabilité

Les groupes sont fonctionnels : les CAHW prévoient de continuer (même si confrontés à des problèmes d'analphabétisme et de concurrence avec d'autres vendeurs de produits de moins bonnes qualités mais possiblement moins chers), les LMA et VSLA aussi.

On peut également être optimistes sur la durabilité des élevages de caprins car les bénéficiaires ayant reçu les caprins ont l'habitude de cet élevage.

De plus, les différents groupes sont connectés entre eux, ce qui est pertinent également pour la durabilité de ces groupes.

Genre

Il y a eu une faible analyse de la vulnérabilité des bénéficiaires potentiels et de faibles activités de ciblage. Il n'y a pas ou peu de prise en compte des plus vulnérables qui sont souvent des femmes seules pour les activités de « recapitalisation » du cheptel caprin. Les femmes seules ne sont pas les principales bénéficiaires de ces distributions.

Les femmes sont peu nombreuses dans les groupes liés au commerce des animaux et à la santé animale. Le commerce des animaux et dans une moindre mesure le soin aux animaux nécessite de se déplacer sur de grandes distances, ce qui n'est pas possible / permis pour les femmes qui ont notamment la responsabilité des enfants. De plus l'insécurité régne dans la campagne.

Mais les femmes sont bien impliquées dans VSLA et petites AGR, ce qui permet une meilleure autonomie financière de ces femmes.

Environnement

Les aspects environnementaux sont bien pris en compte, à travers les Natural Resource Management and peace committee / Water management committee.

Collaboration et partenariats

DADO, MADEFO sont les PLP dans la mise en œuvre du programme. VSF-B collabore également avec les services étatiques. VSF-B collabore également ou a collaboré avec KDF pour les aspects plaidoyers.

Nous n'avons pas identifié de collaboration sur laquelle VSF-B devrait se désengager.

On pourrait imaginer de nouvelles collaborations avec des acteurs impliqués dans le micro-crédit et dans le cadre de l'approche One Health, des acteurs impliqués dans la santé humaine et dans la protection des ressources naturelles en soutien aux actions déjà mises en place dans ce domaine.

Plaidoyer

KDF est le partenaire pour le plaidoyer. Ils ont réalisé dans le cadre de précédents programmes des activités de plaidoyer (à travers des vidéos notamment) et d'appui aux communautés pour la défense de leur droit sur le foncier. Ils ne sont pas financés dans le cadre du KLEP.

Dado et madefo sont plus impliqués dans les activités de mise en œuvre et ont moins d'équipe disponible pour le plaidoyer. Développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B.

Recommandations

Les recommandations sont issues des constats précédents :

- Réaliser des études des filières animales mais également agroalimentaires pour le développement d'AGR collectives pertinentes et adaptées.
- Réaliser des études de marché pour le développement de ces AGR.
- Il est nécessaire, à partir de cette meilleure connaissance des filières animales et végétales et des opportunités de développement d'activité, de se recentrer sur une ou deux filières maximums (en tenant compte de l'implication possible des femmes), permettant d'avoir une réel approche filière en intervenant sur les différents maillons de la chaîne de valeur et en permettant aux bénéficiaires du projet de capter plus de valeur ajoutée. Ce recentrage doit permettre d'éviter une dispersion technique et géographique pour renforcer l'impact et la durabilité des résultats du projet. Cette nouvelle approche stratégique doit être préparée avec les équipes du projet.
- Accompagnement des groupes VSLA (incluant les LMA) dans la mise en œuvre d'un business plan / participation aux choix des activités et des groupes recevant le crédit (ne pas réfléchir que du point de vue du remboursement du crédit à court terme) et ensuite accompagner les groupes dans la mise en œuvre de ce business plan, en s'assurant de la place de la femme dans ces activités.
- Permettre à ces groupes d'avoir accès à un crédit plus important et permettre que les remboursements d'intérêts ne commencent pas dès le 1er mois (peut-être plutôt le 3ème par exemple) car des AGR collectives plus ambitieuses peuvent avoir une rentabilité moins immédiate
- Organiser de nouveaux échanges avec le Rwanda et les pays de la sous-région notamment pour ce qui concerne les distributions de caprins et l'organisation de ces groupes bénéficiaires.
- Pour un futur programme, intégrer à des critères de vulnérabilités et s'assurer que les femmes vulnérables soient intégrées dans les activités de distribution de caprins, si l'approche vulnérable devait être maintenue.
- Dans le cadre d'une approche One Health, privilégier de nouveaux partenariats avec des ONG de santé humaine et environnementaliste. Réfléchir également à des partenariats avec des ONG de micro-crédit (pour de nouvelles formes d'accès au crédit cf difficultés parfois de collecter le remboursement), d'alphabétisation.
- Retravailler les propositions faites lors de l'atelier d'échange en fin de mission, qui détaillent notamment des activités potentielles à mener dans le cadre des recommandations précédentes.

En effet, l'atelier s'est articulé autour de 3 questions : comment inclure les vulnérables dans les LHG tout en intégrant un système de crédit rotatif ; comment avoir des AGR plus conséquentes et plus liées à la sécurité alimentaire en prenant en compte la notion de genre ; comment avoir une vision plus globale des filières animales et comment développer des activités plus importantes au sein des LMA tout en intégrant les femmes dans ces activités ?

Les résultats des échanges lors de l'atelier (qui se sont fait en groupe avec une méthodologie de world café) sont présentés ci-dessous.

- <u>How can we include the most vulnerable people in the livestock husbandry groups?</u>

- Background : corruption also for political who select, vulnerable sale goats (cheaply), lack of experience, difficulties to construct shelter, not part of VSLA group, at least people have 1 or 2 animals, all members of the group benefit.
- Using VSIA group for all activities
- We have to be sure to form groups vulnerability assessment can lead to identification of individuals who are no from the same village thus leading to difficulties in forming groups
- Profiling of group members (wealth ranking)
- Definition of the vulnerability (how many animals?)
- Maybe not the most vulnerables, they have to have animals already for the experience
- Pairing of beneficiaries (vulnerable and able)

- Signing of MoU : witnessed by the local authorities and other household members.
- Encourage vulnerable people to envol in the group saving
- Involvement of other family members to support vulnerable
- Affirmative action of the most vulnerable outside groups
- Maybe others kind of livestock (poultry, chicken, etc.) for the most vulnerable?

- How can we develop the "hand-on the gift" under goat distribution to be more efficient?
- I am the one who has taken of the kid (health,feeding, treatment)
- I am getting a kid when others have adult (could be conflicts in the group)
- Joint participation in the treating, feeding, housing when necessary
- Strengthening the mou system (sed the conditions) : be clear with the conditions (sex of the kid)
- Regular follow up and monitoring of the participants by local authorities / staffs
- Awareness creation at the inception project
- Setting group by laws (constitution)
- Participation of local authorities at all levels
- Proper record keeping (updated regurlarly)
- Enforcement of the mou by local authorites and communites (just pick up from Rwnda)

- How do we develop more important IGA with microcredit access with more connection to livestock and food security, while taking into account the women?
  Women cannot move because they take care of family. They can have cash quickly to take care of family. Brewing : you are sure to have quickly money.
  Before, need to train women.

- To build diversified income generating activities 'IGA) that generate income either daily, weekly, monthly or seasonly eg bee keeping, milk production, poultry keeping (egg products) and vegetable growing (kitchen garden)
- Exchange visits within and out of the district to share / adopt / replicate the good pratices that have worked well on others areas
- Upgrading VSLA / linking VSLA to SACCO at subcounty level
- Linking women to govt programs such as UWEP, OWC, YLP, CDD,..
- Improve an production of livestock as cross breeding to increase on milk production, growth rate, twinning, egg production, etc.
- Strengthening market linkages and market information
- Strengthening monitoring and evaluation
- Encouraging cereals as an IGA
- Encouraging women to join LMA
- Acquire microcredits as a group and also do business as group within LMA
- Liking groups to bigger buyers
- Encouraging to grow commercial crops besides food crops (cotton)
- Capacity buildings and strenghthening of record keeping and management
- Creation and improvement of market infrastructures
- Adoption and use of the current technologies (social media, workshop).

- How do we develop more important activities in livestock marketing group?
  Is it possible to take into account women in theses groups? How?
  In general : how can we have a more global vision about livestock? " livestock value chain"

- **Raising :** Build the capacity of farmers to livestock husbandry as a business
- Housing
- supplementary feeding
- watering
- consciustization of farmers on animal health
- developpe business plans, record keeping)
- Improve genetics
- Improve business skill

- **Selling**
- Link LMA to bigger buyers along the livestock value chain (reduce costs, increase returns)
- Enhance group records
- Strengthen group dynamics
- Incentivise collective marketing through conditional grants only for livestock marketing (now, there is no conditional for grants)

- **Consumption**
- Build the capacity of women to add value to livestock products (beef, milk, restaurant, etc.)
- Conscutisation of community members on dietary diversity

- **Women**
- Creat sub-groups in the LMA for women (poultry, restaurant, etc.)
- Identify women champions to motivate others
- Provide inputs that improve women involvement in LMA
- General :
- Empower women to own livestock (men should be involved) (GAL) approach
- Promote more livestock species more suitable for women (poultry, shoats, rabbits, piggery)

- Women can have traditionally livestock but men take care and sell in concertation with women and keep a percentage (20%) in case of food insecurity for example.
- You sell the biggest bull.
- Before, also women had right to sell their own cows.

Ci-dessous le chronogramme réalisé :

Date	Activity
6-févr.	Arrivée à Entebbe
7-févr.	Voyage Entebbe - Kampala
	Entretien avec Déthié Faye, responsable programme pays
	Entretien avec MSC : 3 personnes dont le responsable du partenariat avec VSF-B
	Voyage Kampala - Mbale
8-févr.	Voyage Mbale - Moroto
	Focus groupe avec l'association Rupa - Community Animal Health Workers (CAHWs) : 8 personnes dont deux femmes
	Entretien avec le responsable programme du partenaire local principal Madefo.
	Entretien avec le DVO
	Entretien avec le directeur et 2 chargés de plaidoyer de KDF
9-févr.	Voyage à Nakiloro
	Focus group avec la Lokolimith Livestock Marketing Association (LMA) : 19 personnes dont 2 femmes
	Focus group avec le Eteteunos VICOBA group Kakingol : 7 personnes dont 2 femmes
	Voyage à Kaabong
	Entretien avec le directeur de Dynamic Agro-pastoral Development Organization (DADO)
10-févr.	Voyage à Kawalakol

	Focus group avec Emukeunos Village Community Banking Association (VICOBA) Womens group : 9 personnes dont 3 femmes
	Entretiens individuels avec 4 bénéficiaires de la distribution de chèvres, membres du Lemukial Livestock Husbandry group
	Focus group avec Kawalakol CAHWs association : 10 personnes dont 2 femmes
	Retour à Kaabong
11-févr.	Voyage à Karenga
	Focus group avec la Lokori Livestock Marketing Assoication Karenga : 9 personnes dont 3 femmes
	Entretiens individuels avec 6 bénéficiaires ou futurs bénéficiaires de la distribution de chèvres
	Retour à Kaabong
	Debriefing avec DADO
	Voyage à Moroto
12-févr.	Organisation de l'atelier (voir feuille de présence)
	Voyage à Mbale
13-févr.	Voyage à Kampala
	Debriefing avec Déthié Faye, responsable programme pays
	Voyage Kampala - Entebbe

VSF-B

« Evaluation à mi-parcours du programme VSF-B / DGD »
2017-2021

Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial
Vers une approche One Health

Aide-mémoire
Evaluation Objectif Spécifique Nord

Consultant : Alexandre VIGOT

avril 2020

Le volet Nord du programme de VSF-B, consiste à informer, sensibiliser / conscientiser et mobiliser les actuels et futurs professionnels de l'élevage et de la santé animale, les décideurs politiques et le secteur privé aux enjeux et opportunités de l'élevage familial selon une approche One Health pour un monde plus juste et plus durable.

A travers ce volet, VSF-B veut contribuer à l'ODD (objectif du développement durable) 17 qui est de créer un partenariat global pour le développement durable, à travers des activités en éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), de plaidoyer, de conscientisation / mobilisation telles que des échanges, des actions d'informations, des ciné-débats, des conférences, des concours, etc.

Pertinence et cohérence

Le choix du public cible visé par le volet Nord est pertinent. Il s'agit des acteurs qui sont considérés comme ayant un impact significatif sur l'atteinte de l'objectifs spécifique :

- les étudiants qui ont un lien clair avec l'élevage / l'agriculture familiale ou la santé animale et qui travailleront plus tard dans les domaines de l'élevage et de la santé animale ainsi que leurs regroupements (groupes d'étudiants relais) ;
- les professionnels de la santé animale que sont les vétérinaires (base sociale de VSF-B) et indirectement leurs réseaux et leurs pairs ;

Il est initialement prévu que le programme touche également les professionnels de la production animale que sont les producteurs et travailleurs agricoles. Dans les faits, ce public ne fait pas partie du public cible directs mais ils peuvent indirectement faire partie du réseau des autres publics cibles que sont les vétérinaires et les étudiants.

- les politiciens belge et européens, notamment les députés européens.

Initialement, les acteurs du secteur privé belges et européens sont également des acteurs cibles mais les actions de plaidoyer touchent majoritairement les politiciens. L'approche reste néanmoins pertinente, les acteurs du secteur privé sont en effet un public cible indirect, en étant potentiellement directement touchés par les décisions qui pourraient être prises au niveau des politiques publiques suite au plaidoyer. Il y a en effet, comme le prévoit VSF-B, des liens réciproques entre secteur privé et décideurs politiques : les actions des politiques (règles et législation) vont influencer le secteur privé et vice-versa.

La pertinence de travailler avec le secteur privé dans les acticités Sud reste à interroger. La démarche n'est pas encore développée par VSF-B, les partenariats au Sud étant majoritairement avec d'autres ONG. Pour cela il sera nécessaire de réfléchir, en fonction du contexte de chaque pays, ce que peut apporter un tel partenariat avec des acteurs privés aux éleveurs et agriculteurs bénéficiaires et de quelle manière les acteurs du secteur privé pourraient être intéressés par un tel partenariat (dans une démarche gagnant-gagnant).

Les activités menées auprès du public cible sont également pertinentes, que ce soit l'approche avec les ambassadeurs, les outils pédagogiques et interventions dans les écoles, de l'organisation de concours avec les étudiants vétérinaires, des activités de plaidoyer en partenariat avec d'autres acteurs (voir détail des activités dans la partie efficacité).

Les activités menées concernent bien les 3 niveaux de l'ECMS :

- la tête (information) ;
- le cœur (conscientisation) ;
- les mains (les actions développées par le public cible).

La cohérence entre les activités pourrait néanmoins être améliorée : il serait pertinent de construire plus de ponts entre les différents public cible et cela passe par un objectif spécifique plus précis, précisant notamment l'approche politique poursuivie (par exemple le soutien aux filières locales telles que la filière lait) et commun à tous les publics (voir la partie concernant l'impact).

Plusieurs partenariats avec d'autres ONG sont mis en place et très pertinents dans une optique de synergie, pour la mise en œuvre des activités ou pour la vie de réseaux et plateformes (tels que la Coalition contre la Faim, be-troplive, CELEP). En effet, VSF-B n'agit pas seule dans son plaidoyer et se donne toujours comme objectif d'avoir un maximum d'organisations partenaires, ce qui est très pertinent. Ces partenariats et synergies ont contribué à l'atteinte des résultats et objectifs du volet Nord du

programme en permettant la mise en commun de moyens humains et financiers dans un même but et en se basant sur les complémentarités de chaque ONG.
Ainsi VSF travaille avec Eclosio et SOS Faim pour les activités avec les hautes écoles agronomiques en Wallonie (projet JAGROS). Cela s'inscrit dans une étroite collaboration qui existe depuis 2011. VSF-B développe également une synergie avec Broederlijk Delen (BD) pour les activités avec les hautes écoles en Flandres.
VSF-B est également un membre actif du réseau be-troplive, qui a pour but d'organiser des activités de sensibilisation pour les actuels et les futurs vétérinaires belges, faisant ainsi le pont entre les deux publics cibles.
Dans le cadre du CELEP (Coalition for Europeans Lobbies on Eastern African Pastoralism), VSF-B travaille conjointement avec des partenaires européens et ouest-africains, afin de créer un cadre politique mais aussi afin d'engager un dialogue avec des entreprises privées. VSF-B est le point focal de cette coalition depuis 2013.
Des activités de plaidoyer auprès de la commission européennes sont mises en œuvre en partenariat avec d'autres ONG telles qu'Oxfam.

Concernant les indicateurs, il existe des indicateurs de résultat qui sont globalement pertinents : ceux-ci reprennent le nombre d'actions ou d'initiatives mis en œuvre par les publics cibles. Il n'est pas fait de distinction en fonction de la portée ou de l'impact prévisible des actions mais la qualité des actions est évaluée. La qualité des actions peut être quelque-chose de subjectif, mais VSF-B met en place des questionnaires d'évaluation utilisés à la fin des actions entreprises.
Les indicateurs de résultat concernent également le nombre d'étudiants ou de professeurs impliqués dans les activités de VSF-B.
Il n'existe par contre pas d'indicateur d'impact : au niveau de l'objectif spécifique, c'est uniquement l'agrégation des indicateurs de résultat avec un 1er indicateur qui concerne la somme de toutes les actions développées par le public cible et un 2ème indicateur relatif au pourcentage de ces actions jugées positivement.

Efficacité

L'objectif spécifique du volet Nord est intitulé : « Contribuer à un environnement favorable pour l'élevage familial selon une approche One Health pour un monde juste et durable ». Trois résultats doivent permettre d'atteindre cet objectif, chacun des résultats étant propre à un public cible.

Résultat 1 : Les professionnels de l'élevage et de la santé animale (et leurs organisations) en Belgique sont informés et conscients de l'importance de l'élevage familiale à travers une approche One Health et informent, sensibilisent et mobilisent leurs pairs et les citoyens belges en faveur d'un monde plus juste et durable

Comme nous l'avons vu précédemment, ce sont les professionnels de la santé animale (vétérinaires) qui sont directement ciblés par le programme et non majoritairement les professionnels de l'élevage (professionnels, ouvriers agricoles) qui ne le seraient qu'indirectement.

Les 2 indicateurs de ce résultat sont en passe d'être atteints en termes de nombre d'actions réalisées par les ambassadeurs vétérinaires (pour un objectif de 35 actions en fin de programme) et en termes de pourcentage des actions jugées qualitatives (pourcentage de 70 % qui reste stable tout au long du programme). Le suivi-évaluation assuré par VSF-B précise qu'en 2018, 18 activités ont été organisées par les vétérinaires. Mais les actions, dont on évalue uniquement le nombre, peuvent être très différentes et le deuxième critère qualitatif est très suggestif et difficile à évaluer : les activités des vétérinaires ambassadeurs sont évaluées à travers un questionnaire google que les ambassadeurs ne remplissent pas facilement.

L'hypothèse rattachée à ce résultat (et mentionnée dans le cadre logique) est que les organisations des professionnels de l'élevage et de la santé animale influencent les décideurs politiques en faveur d'un environnement favorable aux thématiques pour un monde plus juste et plus solidaire. Mais les ambassadeurs et ambassadrices vétérinaires communiquent auprès de leur réseau principalement constitué par leurs pairs et des clubs de type Rotary auxquels ils participent, voire leurs clients, et non majoritairement les décideurs politiques.

L'engagement actif des vétérinaires ambassadeurs et ambassadrices de VSFB, permet en effet de toucher un public vétérinaire grâce à leur réseau professionnel. Ils peuvent ainsi sensibiliser leur réseau sur ce qui se passe sur le terrain, l'objectif étant de sensibiliser plus de monde à travers eux. Selon les ambassadeurs et ambassadrices, leurs pairs peuvent facilement s'identifier à eux qui sont partis en mission avec VSF-B, ce qui facilite la diffusion du message auprès de public.

Les vétérinaires témoignent de la bonne organisation de leurs voyages et de l'appui qu'ils reçoivent de la part de l'équipe de VSF-B pour l'organisation d'activités lors de leur année en tant qu'ambassadeur et ambassadrice. Ils témoignent que grâce à leur mission de terrain, ils ont une vision plus claire de ce que fait VSF-B, et que c'est plus facile ensuite pour eux de le faire comprendre à d'autres. Ils organisent ensuite pendant leur année en tant qu'ambassadeur et ambassadrice des conférences et parfois après, des récoltes de fonds et autres échanges avec leurs pairs. Pour la récolte de fonds, les vétérinaires témoignent que le projet de faire acheter au Nord des chèvres pour les bénéficiaires du Sud a eu beaucoup de succès car très concret. Ils pensent néanmoins qu'il est nécessaire de changer de thématique pour la récolte de fonds car le public cible risque de se démotiver si chaque année il est toujours question de chèvres à acheter.

Néanmoins, le fait que les vétérinaires organisent des actions durant leur année en tant qu'ambassadrice et ambassadeur n'est pas garant de leur conscientisation à l'élevage familial et à l'approche One Health. A ce sujet les vétérinaires ont des profils très différents : un vétérinaire travaillant pour un groupement de défense sanitaire et étant déjà impliqué sur les questions de l'élevage familial aura une approche très différente d'un vétérinaire travaillant uniquement en santé des animaux domestiques. Ainsi, au cours des entretiens menés pour la mission d'évaluation, si certains vétérinaires avaient une vision assez précise du développement dans les pays du Sud et du travail de VSF-B, d'autres avaient une vision moins réaliste des questions de développement et un peu « passéiste » des relations Nord/Sud, sans vision globale de l'élevage familiale et des enjeux profonds dans les pays du Sud.

Résultat 2 : Les étudiants dans l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture ou de la santé animale (et leurs professeurs et leurs établissements d'enseignement) sont informés et conscients de l'importance de l'élevage familial à travers une approche One Health et informent et sensibilisent leurs pairs.

Les étudiants en agronomie et vétérinaires sont ciblés car ce sont les futurs professionnels du monde rural. Ce résultat concerne donc 2 volets importants : avec les écoles d'agronomie et d'agriculture (sur demande des écoles) et avec les facultés vétérinaires.

Le 1er indicateur de ce résultat est en passe d'être atteint : il concerne le nombre d'étudiants qui sont conscients de l'importance de l'élevage familial selon une approche One Health. Ce nombre d'étudiants est exprimé en pourcentage : après chaque intervention, des questions sont posées pour mesurer ce que les étudiants ont retenu.

Le 2ème indicateur de ce résultat est aussi en passe d'être atteint en termes de nombre d'étudiants qui développent des actions d'information et de sensibilisation avec leurs pairs sur l'importance de l'élevage familial selon une approche One Health. Cet indicateur repose essentiellement sur les clubs d'étudiants mis en place dans les écoles (groupes relais) et sur les ambassadeurs et ambassadrices étudiant.e.s.

Le suivi-évaluation assuré par VSF-B précise qu'en 2018, 14 activités ont été organisées par les étudiants agronomes et vétérinaires et que grâce aux concours organisés (pour devenir ambassadeur et ambassadrice de VSSF-B) en 2018 en Flandre et en Wallonie, 22 étudiants ont participé au concours et 4749 personnes ont voté pour les posters et les vidéos et qu'à la fin mars 2019, 5800 personnes ont vu les vidéos sur youtube. Comme les vidéos sont postées sur youtube, les personnes intéressées peuvent continuer à les regarder ultérieurement. Mais VSF-B n'a pas de regard sur le contenu de ces posters et vidéos réalisés par des étudiants et ensuite diffusés sur internet, qui peuvent être par simplification considérés comme « validés » par VSF-B. Un professeur du collège universitaire de Gand témoigne que dans le cadre d'un concours passé sur le thème de la consommation de viande, des étudiants ayant participé au concours n'avaient pas eu un discours suffisamment nuancé en prenant partie contre la consommation de viande, un message qui avait choqué d'autres professeurs (notamment ceux impliqués dans la production animale) et était attribué à VSF-B.

Le concours pour devenir ambassadeur et ambassadrice de VSF-B s'adresse aux étudiants vétérinaires (avec une thématique particulière à chaque fois) mais pas aux étudiants agronomes. Les étudiants interrogés lors la mission d'évaluation témoignent avoir approfondi certains concepts en participant au

concours, tels que l'approche One Health. Ils précisent également que le concours était bien organisé, prenant en compte les périodes d'examens pour que les étudiants aient du temps pour préparer le concours. Le concours est pour eux un moment de travail assez intense qui nécessite beaucoup d'implication.

Les étudiants vétérinaires qui ont rejoint les équipes de VSF-B dans les pays du Sud témoignent d'une très bonne organisation de leur mission, avec une phase de préparation pertinent puis une bonne logistique et un bon encadrement. Ils en gardent de très bons souvenirs, notamment des échanges avec les agriculteurs-trices et les éleveurs. En tant qu'ambassadeur et ambassadrice, ils ont organisé des conférences et petites activités de récolte de fonds auprès des autres étudiants principalement. Les étudiants témoignent néanmoins souhaiter être plus sollicités par VSF-B durant leur année d'ambassadeur.

Le 3ème indicateur concerne le nombre de nouveaux professeurs qui intègrent durablement l'élevage selon une approche One Health dans leur cours.

Le projet JAGROS se met en effet en place dans les écoles d'agronomie et d'agriculture avec l'appui des professeurs relais. Mais, tous les enseignants ne sont pas fortement impliqués dans les activités avec VSF-B, il y a une grande disparité.
Les activités du projet JAGROS sont obligatoires pour les étudiants (il y a donc un fort taux de participation) : ce sont des activités de ciné-débat avec des intervenants du monde rural et une journée de sensibilisation en février ou mars regroupant des conférences et ateliers en sous-groupe. Les membres de VSF-B, les étudiants et professeurs témoignent qu'il est plus difficile d'organiser un évènement qui ne soit pas obligatoire en-dehors des horaires de cours de type débat en soirée : les étudiants se déplacent alors en plus faible nombre. Néanmoins, quand l'activité est obligatoire pour les étudiants, l'ensemble du public n'est pas forcément très intéressé et des professeurs s'interrogent sur la pertinence d'avoir un public plus limité lors de ce type d'activités mais intéressé. Les professeurs témoignent que si certains étudiants ne voient pas l'intérêt de thématiques qui ne concernent pas leur quotidien, d'autres sont « boostés » par leur participation à ces journées.
Des clubs d'étudiants ou groupes relais (regroupant un nombre limité d'étudiants – entre 5 et 10 étudiants) peuvent exister dans les écoles d'agronomie ou vétérinaire, ils sont appuyés par VSF-B et organisent des activités de sensibilisation auprès des étudiants de leur école.
Les professeurs interrogés témoignent d'une coopération très positive avec VSF-B dans l'organisation des différentes activités avec les étudiants, et d'un travail d'animation de VSF en classe très intéressant. VSF-B et ses partenaires témoignent que la mobilisation des professeurs est parfois compliquée, que cela dépend des écoles, et ce malgré une enquête et des échanges organisés à ce sujet en 2018. Pourtant, précise Eclosio, il y a des conventions de collaboration et les professeurs ont du temps de travail pour cela. Mais malgré tout, certains professeurs ne sont pas toujours très réactifs.

L'hypothèse 2 attachée à ce résultat est que les étudiants qui font des études dans le domaine de l'élevage et de la santé animale sont plus intéressés par les thématiques de VSF-B. Ceci est en partie vrai mais il ressort que les étudiants agronomes sont globalement plus intéressés par les questions de développement que les étudiants vétérinaires qui s'intéressent plus, pour les pays du Sud, à la faune sauvage. Ainsi le nombre d'étudiants vétérinaires susceptibles de participer aux actions de VSF-B est plus restreint.

Une ambassadrice, élève ingénieure, témoigne ainsi avoir organiser un cycle de 3 conférences sur l'élevage et la migration : un partenaire du Sud était venu parler des camps de réfugiés au Nord du Mali mais il n'y a eu qu'entre 3 et 10 étudiants à chaque conférence, ce qui était très décourageant pour elle. Elle précise que le club d'étudiants dont elle fait partie (groupe relai) ne compte que 5 étudiants réellement actifs dont la majorité en dernière année d'étude et elle ne pense pas que le groupe poursuivra l'année prochaine.

Résultat 3 : des décideurs politiques et des acteurs du secteur privé belge et européen actifs dans les domaines de l'agriculture, de la santé animale et de la coopération internationale prennent des décisions en faveur de l'élevage familial selon une approche One Health

L'hypothèse 1 attachée à ce résultat est qu'il y a des liens réciproques entre secteur privé et décideurs politique. Cette hypothèse nous semble pertinente, comme nous l'avons détaillé précédemment, dans la partie relative à la pertinence.

L'hypothèse 2 est que les partenaires du Sud reconnaissent VSF en tant qu'acteur capable et légitime pour les appuyer dans leurs actions de plaidoyer. C'est ce que nous avons constaté sur le terrain : les partenaires locaux principaux (PLP) de VSF-B dans les pays du Sud ont été appuyés à travers des séances de formation et de renforcement de capacités et cet appui est jugé utile par les PLP qui témoignent que cela leur a permis de renforcer leurs activités de plaidoyer.

L'indicateur 1 est relatif à la proportion des politiques publiques belges et européennes ciblées qui prennent explicitement en considération l'élevage familial à travers une approche One Health. Cet indicateur est exprimé en pourcentage constant de 70% tout le long du programme. Cet indicateur concerne plus spécifiquement le pourcentage de texte à influencer qui intègrent les thématiques de VSF-B. Le suivi-évaluation assuré par VSF-B précise qu'en 2018, 2 documents « politiques » sur 2 intègrent les exigences de VSF-B.

L'indicateur 2 est relatif au nombre d'initiatives développées par des acteurs privés belges ciblés pour promouvoir l'élevage familial selon une approche One Health. Plutôt que les acteurs privés, cet indicateur concerne les initiatives portées par les députés européens.

Les partenaires de VSF-B témoignent d'une très bonne collaboration entre eux.

Le professeur de l'Université de Liège interrogé témoigne ainsi du rôle très important joué par VSF-B pour la plateforme be-troplive, en assurant la présidence à une période charnière avec la fin des financements direct pour le fonctionnement de cette plateforme.

Même son de cloche du côté du CELEP dont le rôle est notamment d'influencer les institutions européennes sur le contexte du pastoralisme et de s'assurer qu'elles le prennent en compte. Différentes activités sont organisées dans cet optique : rencontres, séminaires, visites sur le terrain et VSF-B est très active dans l'organisation de ces activités, selon ses partenaires.

Eclosio confirme aussi l'intérêt (et leur complémentarité) de travailler en coopération avec VSF-B sur le projet JAGROS et Oxfam également pour les activités de plaidoyer.

Impacts

L'objectif spécifique du volet Nord est intitulé : « Contribuer à un environnement favorable pour l'élevage familial selon une approche One Health pour un monde juste et durable ».

Il est toujours difficile d'évaluer l'impact des actions d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, et de plaidoyer. Ce sont des petites graines qui germent avec le temps… et qui peuvent aussi être très éphémères (engagement ponctuel).

Il est certain que les actions d'ECMS et de plaidoyer, menées par VSF-B, contribuent à un environnement plus favorable, et en cela l'objectif spécifique sera atteint. Mais cette contribution peut prendre différentes formes et elle est même différente selon le public cible. En effet, les activités de plaidoyer auprès des politiques européennes vont pouvoir apporter des impacts plus importants, que les activités auprès des étudiants et des vétérinaires, à la portée plus limitée.

Comme nous l'avons vu, il n'existe à proprement parler pas d'indicateurs d'impact mentionnés dans le cadre logique : au niveau de l'objectif spécifique, c'est uniquement l'agrégation des indicateurs de résultat avec un 1er indicateur qui concerne la somme de toutes les actions développées par le public cible et un 2ème indicateur relatif au pourcentage de ces actions jugées positivement.

Au niveau des ambassadeurs étudiants et vétérinaires, les changements attendus sont tant au niveau individuel (avec la participation au concours, la participation aux missions) qu'au niveau collectif (activités des groupes d'étudiants, conférences et autres activités organisées par les ambassadeurs).

Le travail auprès des ambassadeurs leur permet de prendre conscience de leur futur rôle à jouer en tant que vétérinaire, de leur ouvrir l'esprit. Les étudiants ambassadeurs et ambassadrices témoignent de l'impact de leur mission avec VSF-B sur leur perception du développement. Laurine témoigne ainsi que

son voyage avec VSF-B l'a motivé pour partir ensuite en stage à Madagascar avec le CIRAD. Une autre étudiante ambassadrices interrogée est partie l'année suivante en stage au Sénégal, dans le cadre d'un programme appuyé par SOS Faim.

L'hypothèse 1 du résultat 2 est qu'en travaillant avec les étudiants des hautes écoles et des universités agronomes et vétérinaires, il y aura aussi un impact sur le secteur privé, les professionnels de l'élevage, les décideurs politiques et les consommateurs. En-dehors du fait que les étudiants sont également consommateurs, l'impact sur les autres secteurs est à moyen terme, lorsque les étudiants seront entrés dans la vie active et impliqués dans les différents secteurs. Cet impact à moyen terme n'est pas mesurable aujourd'hui.

Les vétérinaires sont très différents en fonction de leur activité propre comme vu précédemment. Il est difficile d'évaluer l'impact que peuvent avoir les ambassadeurs et ambassadrices vétérinaires sur leurs réseaux en termes de prise de conscience, ni l'impact de leur discours sur les questions d'élevage familial et d'approche One Health. Nous pouvons néanmoins mentionner comme premier impact de l'activité des ambassadeurs et ambassadrices, une meilleure connaissance de VSF-B et de ses activités dans les pays du Sud par leurs pairs. Un vétérinaire interrogé témoigne ainsi que beaucoup de ses pairs imagine que VSF-B intervient seulement en soutien aux vétérinaires dans les pays du Sud et que les échanges organisés pendant son année d'ambassadeur leur font prendre conscience du contexte plus large d'intervention de VSF-B. En permettant ainsi de toucher plus de monde, les ambassadeurs et ambassadrices peuvent être vus comme une économie en termes financier (si VSF-B devait réaliser directement ces activités auprès des réseaux vétérinaires, cela aurait un coût financier).

Au niveau des politiques publiques, les changements souhaités pour les décideurs politiques et bailleurs se trouvent au niveau des règles et paradigmes : la création d'un cadre favorable à l'élevage familial – pour les agricultrices et les agriculteurs – selon une approche One Health fait partie du changement voulu par VSF-B. VSF-B précise également que les décideurs politiques ont un impact important sur les paradigmes tels que la cohérence des politiques pour le développement et l'approche des droits humains. Ces deux axes sont au cœur des interventions de VSF-B dans les domaines du plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Au niveau du secteur laitier par exemple, il est très important d'influencer les politiques pour faire en sorte que les politiques domestiques agricoles et commerciales ne nuisent pas à la production locale dans les pays du Sud.

Les activités « politique » ont ainsi un impact plus fort. La campagne « N'exportons pas nos problèmes » par exemple, en coopération avec d'autres ONG, concerne la défense de la filière lait au Sud, axée vers un plaidoyer auprès des instances européennes. C'est une campagne menée avec peu de moyens aux dires des partenaires mais qui a permis déjà d'avoir plus de transparence sur les données d'exportation pour le lait en poudre. Des dialogues ont aussi été initié avec 3 DG de l'Union Européenne (Agriculture, développement et commerce) et il y a une reconnaissance au niveau de la commission européenne.

Ce dialogue et cette reconnaissance, premiers impacts observables des activités de plaidoyer, permettra de poursuivre ce travail de plaidoyer pour imaginer de nouvelles alternatives telles qu'un cadre contraignant pour protéger les filières lait du Sud ou une prise en compte et une analyse de l'impact environnemental des filières d'exportation par rapport aux filières locales. Cela nécessite de poursuivre le travail au niveau européen, et également de s'associer avec d'autres ONG au niveau européen.

Il est aujourd'hui encore trop tôt pour voir des impacts des activités de plaidoyer au Nord sur les pays du Sud.

Interconnexion

En référence au contenu et objectifs à la fois du Sud (les 7 pays d'Afrique) et du Nord (Belgique) du programme, il existe des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord :

- Il existe déjà des collaborations avec les hautes écoles en Belgique qui impliquent les projets du Sud, principalement sous forme de stage. Ces collaborations pourraient être approfondies avec des propositions de stage de la part de VSF-B et également en participant à des partenariats et programmes de recherche existants déjà entre écoles d'agronomie et vétérinaires du Nord Belgique) et du Sud.

Le professeur à l'UGent interrogé lors de cette mission témoigne ainsi d'un stage en Ouganda avec VSF-B qui s'est très bien déroulé, avec notamment un réel soutien de VSF-B à l'étudiant. Il témoigne de la possibilité pour VSF-B d'établir une liste de sujets de recherche potentiels pour lesquels les étudiants seraient utiles. VSF-B pourrait ainsi faire des propositions concrètes pour les étudiants.

Les professeurs interrogés témoignent aussi de relations bilatérales entre universités et équipes de recherche du Nord et du Sud, des partenariats de long terme, tout le long de carrières de chercheurs.

Les professeurs témoignent que les étudiants sont très libres dans les choix de thèmes et attendent que VSF-B proposent des sujets possibles de stage.

Le professeur de l'Université vétérinaire interrogé lors de la cette mission évoque par exemple un doctorat que se termine sur la mise en place de vaccination animale pérenne en République Démocratique du Congo pour l'élevage de volaille, un sujet de recherche qui pourrait être en lien avec les Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) promus par VSF-B.

- Comme nous l'avons vu lors des missions de terrain en Afrique, les interconnexions Nord / Sud existent également à travers le renforcement de capacité des PLP au Sud dans le domaine du plaidoyer, réalisé par VSF-B. Les PLP ont fait des retours très positifs auprès des consultants sur la qualité et l'utilité de ce renforcement de capacité.

Comme présenté dans le rapport sur le volet Sud, développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B. C'est le cas au Rwanda, avec Imbaraga qui met en place depuis sa création des activités de plaidoyer auprès de l'Etat rwandais pour défendre les agriculteurs et leur accorder plus de droit. En Ouganda, KDF est le partenaire pour le plaidoyer. Ils ont réalisé dans le cadre de précédents programmes des activités de plaidoyer (à travers des vidéos notamment) et d'appui aux communautés pour la défense de leur droit sur le foncier. Ils ne sont pas financés dans le cadre du présent programme.

- Les interconnexions Nord / Sud existent aussi à travers les partenariats avec les ONG belges ayant également des activités au Sud, dans les mêmes pays que VSF-B. Ces partenariats pourraient être renforcés.

La Croix Rouge Belgique est la principale ONG belge avec qui VSF-B collabore. Au Rwanda, VSF-B échange avec la Croix-Rouge Belgique qui développe un projet similaire dans la région de l'Ouest. Au Mali, un partenariat a été établi avec la Croix Rouge Belge sur la base d'un protocole d'accord de collaboration pour mettre en œuvre des activités conjointes dans les zones d'action respectives. Au Burkina Faso, une convention de collaboration a été signée entre VSF-B et la CRB pour la mise en œuvre des activités d'éducation nutritionnelle et de formation sur l'approche One Health.

Au Burkina Faso, pour la mise en œuvre des activités d'intégration agriculture/Elevage, la synergie entre le projet PARPEL et l'ONG Belge TRIAS existe.

Au Rwanda, le PLP Imbaraga échange également avec l'ONG locale Agrojumap, partenaire de l'ONG belge ADA (Auto Développement Afrique).

Principales conclusions

Les activités menées dans le cadre du volet Nord du programme sont pertinentes : elles concernent les 3 niveaux de l'ECMS. Le public cible est également pertinent : les élèves des écoles d'agronomie sont néanmoins plus intéressés par les questions de développement que les élèves des facultés vétérianires.

La cohérence entre les activités et le public cible pourrait néanmoins être renforcée à travers un objectif spécifique plus précis.

Le partenariat avec des ONG partenaires est pertinent, il doit être poursuivi et consolidé à l'échelle européenne. Les partenariats avec les écoles pourraient également être renforcés.

Les activités sont menées de manière efficace et les indicateurs de résultat sont en passe d'être atteints.

L'impact des activités d'ECMS n'est pas facile à évaluer : ce sont les activités de plaidoyer auprès des politiciens qui ont le plus d'impact.

Il existe des interconnexions et interdépendance des actions menées au Sud et en Belgique, notamment autour des activités de plaidoyer : les aspects de plaidoyer pourraient ainsi être intégrés et valorisés dans les objectifs Sud.

Recommandations

Pour le programme actuel :

- Apporter plus d'informations techniques sur les thématiques de VSF-B et sa façon de travailler auprès des ambassadeurs et ambassadrices (élèves et vétérinaires) et de manière plus large, la question du développement dans les pays du Sud, dans le but de renforcer la base d'ambassadeurs et ambassadrices qui permet de sensibiliser un large public.

- Renforcer les partenariats avec les écoles d'agronomie et vétérinaires pour l'organisation de stage, de doctorat ou autres travaux de recherche. Renforcer le lien entre VSF-B et des travaux de recherche menés par les hautes écoles belges dans les pays du Sud.

- Poursuivre les partenariats avec les ONG avec lesquelles VSF travaille déjà et s'associer avec d'autres ONG à l'échelle européenne (France, Allemagne, …) pour le plaidoyer au niveau des institutions européennes.

- Les échanges « peer-to-peer » entre professionnels de la santé animale (vétérinaires) du Nord et du Sud doivent se faire à la demande des professionnels du Sud sur des thématiques bien précises en lien avec les activités de VSF-B dans le pays en question. Il est important que ces échanges entre professionnels soient bien perçus comme faisant partie d'un programme plus large pas uniquement ciblé sur le transfert de compétences entre professionnels de la santé animale.

Pour le prochain programme :

- Définir un objectif spécifique pour le volet Nord plus précis, avec une revendication politique forte dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage (par exemple le soutien aux filières locales telles que la filière lait) et commun à tous les publics.

  Cela serait possible en gardant ensuite le même découpage des résultats par public cible, pour tenir compte des spécificités de chaque public cible.

  Cela permettrait de construire plus de ponts entre les différents publics cibles. Cela pourrait également permettre de mieux préparer les étudiants et vétérinaires à leur rôle d'ambassadeurs.

- Réfléchir à intégrer les étudiants des écoles d'agronomie et d'agriculture dans le concours pour devenir ambassadeur et ambassadrice de VSF-B, car il ressort que les étudiants agronomes sont globalement plus intéressés par les questions de développement que les étudiants vétérinaires.

  Cette possibilité d'intégration plus large des étudiants des écoles d'agronomie doit être réfléchie au sein de VSF-B pour tenir compte de la spécificité de VSF-B de sa base sociale constituée par les vétérinaires. Cette possible intégration ne se fera, dans tous les cas, pas au détriment des activités auprès des élèves vétérinaires.

- Intégrer et valoriser les aspects plaidoyer dans les objectifs Sud en gardant en tête que développer des activités de plaidoyer avec un partenaire nécessite que ce partenaire soit déjà impliqué dans des actions de plaidoyer, en-dehors du programme VSF-B. Les PLP ont fait des retours très positifs auprès des consultants sur la qualité et l'utilité de ce renforcement de capacité et mentionner clairement cet aspect dans les objectifs Sud permet de valoriser ce travail.

De plus, cela correspond à une attente des PLP. Par exemple, au Rwanda, le secrétaire général d'Imbaraga précise qu'il n'y a pas d'activités spécifiques pour le plaidoyer dans le projet EVE et qu'ils n'ont pas assez de fonds et de soutien financier sur les activités de plaidoyer (actuellement plaidoyer sur la question du statut des agriculteurs).

Calendrier de la mission

Le calendrier ci-dessous présente le calendrier de la mission en Belgique.

La mission était initialement prévue avec une présence du consultant en Belgique. En raison de l'épidémie de coranovirus, les entretiens se sont finalement déroulés par skype. Le calendrier initalment prévu a néanmoins était respecté.

Calendrier Mission Belgique

	Monday 30/03	Tuesday 31/03	Wednesday 1/04	Thursday 2/04
10h-11h	Koen: intro générale	Héloïse Blondeel	Nicolas-Antoine Moussiaux	
11h-12h		Victoria Tüllmann	Koen De Bleecker	
12h-13h		Benoit De Waegeneer et Thierry Kesteloot	Jean-Luc Arendt	
13h-14h			Laura (30 min) & Dylan (30 min)	Lefèvre Barbara Condorcet ATH
14h-15h	Marie Lefèvre	Bruno Levecke	Josette Ghysen	Restitution with Eddy, Koen and Jan, repoussée au mardi de 12h à 13h.
15h-16h	Anthony Denayer		Joos Latré	
16h-17h	Aude Delcoigne/Jan Brigou		Ann Waters Bayer and Ken Otieno	
17h-18h	Laurine Pégorier (laurine pégorier)	Delphine Boursin (skype : delphbo1)		

	Nom	Rôle/fonction	Personne de contact chez VSFB	Langue
1	Koen Van Troos	Education and Policy Manager VSFB	N/A	ANG/FR
1	Marie Lefèvre	Education Officer VSFB	N/A	FR
2	Anthony Denayer	Education Officer VSFB	N/A	ANG/FR
3	Aude Delcoigne	Communication Officer VSFB	N/A	FR
4	Jan Brigou	Communication Director VSFB	N/A	ANG/FR
5	Héloïse Blondeel	Eclosio, parternaire Education	Marie	FR
6	Benoit De Waegeneer	Oxfam, partenaire plaidoyer lait	Koen	FR
7	Thierry Kesteloot	Oxfam, partenaire plaidoyer lait	Koen	FR
8	Nicolas-Antoine Moussiaux	Université de Liège, Prof	Marie	FR
9	Koen De Bleecker	Ambassadeur vétérinaire	Aude	ANG/FR
10	Jean-Luc Arendt	Ambassadeur vétérinaire	Aude	FR
11	Josette Ghysen	Ambassadeur vétérinaire	Aude	FR
12	Ann-Waters Bayer	CELEP, partenaire plaidoyer pastoralisme	Koen	ANG
13	Ken Otieno	CELEP, partenaire plaidoyer pastoralisme	Koen	ANG
14	Barbara Lefèvre	Haute Ecole Condorcet, Prof	Marie	FR
15	Laura Mottola	Ex-winner of student competition / Rwanda / ont p	Anthony	ANG
16	Dylan Rodriguez Milis	Ex-winner of student competition / Rwanda	Anthony	ANG
17	Joos Latré	Professor at HoGent / le plus important / projet d	Anthony	ANG/FR
18	Victoria Tüllmann	Ambassadeur vétérinaire / ex étudiante / partie a	Anthony	ANG
19	Bruno Levecke	Professor at UGent / a géré un master d'une étuc	Anthony	ANG/FR
20	Laurine Pégorier	Ex-winner of student competition	Marie	FR
21	Delphine Boursin	Ex-winner of student competition	Marie	FR

8.5 Termes de référence de la mission

TERMES DE REFERENCE

POUR L'EVALUATION A MI PARCOURS

du programme VSF-B / DGD 2017-2021

Pour un changement durable en faveur des communautés dépendantes de l'élevage familial

Vers une approche One Health

Zones : Afrique de l'ouest, Grands lacs et Belgique

- **Date : septembre 2019**

Table des matières

1. Cadre de l'evaluation 4
1.1 Généralités sur VSF-B 4
1.1.1 Vision et mission 4
1.1.2 Ethique et valeurs 5
1.1.3 Mandat et rôles de VSF-B par rapport au projet / programme / thème 5
1.2 Contexte et justifications de l'évaluation 5
1.2.1 Généralités sur le contexte de l'objet de l'évaluation 5
1.2.2 Présentation de l'objet et du champ de l'évaluation 6
1.3 Objectifs, Résultats, type et destinée de l'évaluation 8
1.3.1 Type et destinée de l'évaluation 8
1.3.2 Objectifs et résultats attendus 9
1.3.3 Questions spécifiques aux critères d'évaluation 10
1.3.4 Questions spécifiques à la nature de l'objet / du champ à évaluer et répondant aux besoins et préoccupations de VSF-B 11
1.4 Livrables 12
1.4.1 Contenu et structure du rapport 12
1.4.2 Les autres livrables 13
2. Rôles des parties prenantes dans l'évaluation 13
2.1 VSF-B 13
2.2 Partenaires Locaux Principaux 13
2.3 DGD 13
2.4 Les bénéficiaires 14
2.5 Comité de pilotage 14
3. Méthodologie 14
3.1 Orientations méthodologiques 14
3.2 Déroulement de l'évaluation 15
3.3 Règles de neutralité impartialité, fiabilité 15
3.4 Durée et période de l'évaluation 15
3.5 Calendrier et phases d'exécution 15
3.6 Données disponibles 16
4. Profil et choix du/des évaluateurs 16
5. Conditions logistiques et sécuritaire 17
6. Budget et modalités de paiement 18
7. Modalités de soumission et de Communication 18
8. Annexes 19

Liste des abréviations

ACC	Analyse Contextuelle Commune
ACNG	Acteur de la Coopération Non Gouvernementale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
CAD	Comité d'Aide au Développement (de l'OCDE)
CSC	Cadre Stratégique Commun
MoU	Memorandum of Understanding
OP	Organisation de Producteurs/Paysans
OS	Objectif Spécifique
PLP	Partenaire Local Principal

1. CADRE DE L'EVALUATION

1.1 GENERALITES SUR VSF-B

1.1.1 Vision et mission

L'association VSF -B a été créée en 1985, avec pour vision globale ***« des animaux en bonne santé, des humains en bonne santé ».***

- Sa mission est de : ***« renforcer les capacités des communautés défavorisées dépendant de l'élevage (dans le sud) afin de favoriser leur bien-être»***.

VSF-B mène des activités dans huit pays en Afrique et en Belgique. En Afrique, VSF-B opère dans 2 régions : en Afrique de l'Ouest VSF-B est présente au Niger, au Burkina Faso et au Mali et en cours d'installation au Benin. Dans la région des Grands Lacs, elle travaille dans 5 pays : Burundi, RD Congo, Ouganda, Rwanda et Tanzanie.

Ses activités se concentrent dans les zones vulnérables au profit des populations les plus touchées par les sécheresses et/ou les conflits, pour qui le bétail représente le principal moyen d'existence. Il s'agit plus spécifiquement de : (i) des populations pastorales dont les stratégies de survie sont liées au bétail, (ii) des agro-éleveurs vivant dans la précarité et (iii) des éleveurs urbains ou péri-urbains qui ont opté pour la possession d'animaux. Et d'une manière plus générale, VSF-B vise les communautés dépendantes de l'élevage familial tant pour leurs moyens de subsistance que pour leur développement socio-économique et leur intégration dans les chaines de valeur.

Dans sa stratégie « Horizon 2025 », VSF-B couvre quatre axes thématiques (i) la productivité et la consommation durable en lien avec l'élevage et ses produits, (ii) l'accès au marché et l'approche filière (chaîne de valeurs en lien avec l'élevage et ses produits), (iii) l'acquisition de moyens d'existence diversifiés et durables, et l'accès amélioré à la nourriture, (iv) le renforcement des capacités des communautés et autres parties prenantes.

Sur le terrain, ces axes thématiques sont déclinés en plusieurs domaines d'intervention qui sont : (1) La santé animale de proximité, (2) La gestion des ressources naturelles et pastoralisme, (3) La gestion des risques de catastrophes, (4) La reconstitution sociale du cheptel, (5) Les chaines de valeur du secteur de l'élevage, (6) Les activités génératrices de revenus et, (7) La conduite du bétail, dont notamment l'alimentation.

En 2016, VSF-B s'est doté d'une théorie de changement articulée autour de 4 chemins de changements :

(1) Promouvoir et soutenir des modes d'élevage paysans performants durables et conscientiser sur les systèmes alimentaires durables, (2) Intégrer les acteurs de l'élevage paysan dans les économies de marchés et soutenir ces chaines de valeur, (3) Renforcer les capacités des communautés d'éleveurs et de leurs parties prenantes leur permettant à tous d'assumer pleinement leur mission et d'atteindre durablement leurs propres objectifs de soutien aux systèmes alimentaires durables, (4) Diversifier les moyens de subsistance des communautés défavorisées dépendant de l'élevage et améliorer leur accès à la nourriture. Cette théorie est déclinée au niveau régional et par pays pour servir de cadre de référence pour les activités.

1.1.2 Ethique et valeurs

L'action de VSF-B est fondée sur trois valeurs fondamentales : Respect, Transparence, Durabilité

- VSF-B respecte son code éthique en permanence.
- La gestion de VSF-B est transparente et VSF-B assume ses responsabilités par rapport aux partenaires.
- Les activités initiées par VSF-B et ses partenaires sont durables.
- VSF-B offre des possibilités d'emploi équitables et un développement des capacités de son équipe.

Dans le cadre de sa politique de ressources humaines, VSF-B accorde l'égalité des chances et la non-discrimination et ce quelle que soit le genre, la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, le clan, la tribu, l'appartenance linguistique, l'âge, etc. en accord avec les Lois et Normes Internationales de Travail.

1.1.3 Mandat et rôles de VSF-B par rapport au projet / programme / thème

VSF-B met en œuvre le programme DGD dans les 2 régions d'Afrique avec des partenaires locaux et en Belgique. VSF-B est le commanditaire de cette évaluation. De ce fait VSF-B a élaboré et validé ces TdR, conduit conformément sa démarche interne et s'est assuré qu'ils répondent aux attentes de toutes les parties prenantes et du bailleur et des partenaires locaux en particulier.

Tenant compte du budget et du délai d'exécution de cette mission, VSF-B a également vérifié la faisabilité financière et temporelle de cette évaluation afin de garantir les standards de qualité.

Dans le processus d'évaluation, VSF-B revoit, valide et diffuse le rapport final de l'évaluateur. Elle facilitera les conditions de voyages et de séjour dans les pays et assurera le payement de la prestation conformément aux prescriptions contractuelles. Enfin, elle assurera un briefing sécuritaire aux consultants à qui elle fournira les informations sécuritaires utiles qui seront à sa disposition. En cas de besoin elle prendra les décisions nécessaires en fonction de l'évaluation du contexte sécuritaire dans un pays ou dans la zone d'étude.

1.2 CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS DE L'EVALUATION

1.2.1 Généralités sur le contexte de l'objet de l'évaluation

Cette évaluation concerne le programme quinquennal (2017-21) subsidié par la DGD. La DGD dépend du Service public fédéral (SPF) Affaires Etrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement. L'objectif prioritaire de la Coopération belge au Développement est le développement humain durable. Elle doit atteindre cet objectif en luttant contre la pauvreté, dans un contexte de partenariat et dans le respect des critères de pertinence pour le développement. En outre, elle doit stimuler et renforcer l'adhésion de l'opinion publique en Belgique à la solidarité Nord-Sud et à la politique de coopération.

Parmi les 6 missions de la DGD, retenons celle de « Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des pays en développement, à leur développement socio-économique et culturel, à la croissance économique durable et équitable dans le respect de la dignité humaine, de l'Etat de droit, des libertés fondamentales, de l'égalité entre femmes et hommes et des droits de l'Homme ». La Coopération belge se concentrera sur les pays les moins avancés et en état fragile. Elle est articulée autour de deux axes : une approche fondée sur les droits et une croissance économique durable.

Pour ce faire, d'une part, la DGD se charge de l'aide bilatérale (à travers des programmes gouvernementaux) et multilatérale de l'Etat fédéral. Et d'autre part, la DGD reconnaît et cofinance les activités proposées par les acteurs de la coopération indirecte, dont notamment les ONG (dont VSF-B). Pour avoir accès aux subsides de la coopération belge, ces acteurs doivent être agréés.

L'un des canaux de subside est le cofinancement d'ONG à travers la mise en œuvre de programmes. Cette approche programme s'appuie sur une vision à moyen terme du développement (programme pluriannuel). Parmi les 3 modalités de programme, VSF-B a soumis un « programme individuel ».

Le cadre juridique relatif à ce programme répond aux divers lois et arrêtés royaux dont principalement :

- AR du 11 septembre 2016 concernant la coopération non gouvernementale ;
- AR du 11 septembre 2016 concernant le nombre des cadres stratégiques communs de la coopération non gouvernementale et leur couverture géographique ou thématique
- Loi relative à la coopération belge au développement version coordonnée du 30 juin 2016
- Loi relative à la coopération belge au développement du 19/03/2013 (modifiée le 1/09/2014 et mise à jour le 16/06/2016)

Se référant à la couverture géographique, chaque pays ciblé par ce programme a fait l'objet d'une ACC (Analyse Contextuelle Commune) et d'un CSC (Cadre Stratégique Commun), tous deux élaborés par les acteurs non gouvernementaux belges et approuvés par la DGD. Les CSC, élaborés en 2016 sur base notamment des ACC couvrent une période de 10 ans et sont mis à jour tous les 5 ans.

Ce programme s'inscrit donc dans les différents CSC et ACC – pays respectifs visés et ces documents font partie des documents de référence bibliographique à cette évaluation. Le cycle de programmation est de 5 années ; le prochain cycle couvre la période 2022-26.

Outre l'approche programme ces ACC et CSC visent également la promotion et le soutien d'une approche multi-acteur afin de favoriser le développement des synergies et complémentarités entre acteurs de la coopération. Le cadre, le contenu et les modalités de cette collaboration interacteurs de la coopération constituent des éléments importants pour cette évaluation.

Concernant le thème central de ce programme, il concerne le secteur de l'agriculture, plus particulièrement celui de l'agriculture familiale dont essentiellement l'élevage, dans toutes ses finalités et toutes les parties prenantes associées.

Tant le bailleur que VSF-B ont élaboré leur vision stratégique sur ce secteur. Pour VSF-B, il s'agit de sa stratégie « Horizon 2025 » et pour la DGD, sa note stratégique « Agriculture et Sécurité alimentaire - 2017 »

1.2.2 Présentation de l'objet et du champ de l'évaluation

L'objet de l'évaluation est le programme quinquennal 2017-21 subsidié par la Coopération belge (DGD). Le programme a démarré ses activités le 1er janvier 2017 pour une période de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2021. Il couvre 3 pays en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali Niger), 4 pays dans la région des grands Lacs (RD Congo, Rwanda, Burundi et Ouganda) et la Belgique. Le budget global du programme est de 13.872.901,26 €. Les coûts directs du programme sont de 12.872.901,26€, subsidié par la DGD à raison de 80%. Le cofinancement de 20% est mobilisé par VSF-B.

Ce programme s'inscrit dans une succession de programmes subsidiés par la coopération belge, précédemment triennaux (2008-10, 11-13, 14-16) et actuellement quinquennaux. Intégrés dans les divers Cadres Stratégiques Communs (1 par pays) élaborés pour une période de 10 ans, ce programme sera suivi par un second programme quinquennal (2022-26).

Un objectif spécifique est attribué à chaque pays. Dans les pays Sud, les actions concernent la sécurité alimentaire & socio-économique des ménages et le renforcement de capacités des acteurs liés au secteur de l'élevage, et en Belgique (volet Nord) l'action consiste à informer, sensibiliser/ conscientiser et mobiliser les actuels et futurs professionnels de l'élevage et de la santé animale, les décideurs politiques et le secteur privé aux enjeux et opportunités de l'élevage familial selon une approche One Health pour un monde plus juste et plus durable. Les objectifs et les résultats par pays se déclinent ainsi (cf. cadre logique en annexe1 pour leur description détaillée) :

- Belgique (volet Nord) : Contribuer à un environnement favorable pour l'élevage familial selon une approche One Health pour un monde juste et durable.

Les 3 Résultats attendus sont : (1) Les professionnels de l'élevage et de la santé animale (et leurs organisations) en Belgique sont informés et conscients de l'importance de l'élevage familial à travers une approche One Health et informent, sensibilisent et mobilisent leurs pairs et les citoyens belges en faveur d'un monde plus juste et durable ; (2) Les étudiants dans l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture ou de la santé animale (et leurs professeurs et leurs établissements d'enseignement) sont informés et conscients de l'importance de l'élevage familial à travers une approche One Health et informent et sensibilisent leurs pairs ; (3) Des décideurs politiques et des acteurs du secteur privé belge et européen actifs dans les domaines de l'agriculture, de la santé animale et de la coopération internationale prennent des décisions en faveur de l'élevage familial selon une approche One Health

- Niger, OS1: La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des communautés rurales vivant de l'élevage est améliorée à travers le renforcement des capacités des acteurs de l'élevage

Les 5 Résultats attendus sont : (1) : la santé animale est améliorée dans la zone d'intervention grâce aux services de santé animale de proximité ; (2) : les moyens d'existences des petits producteurs sont durablement renforcés à travers une approche holistique ; (3) l'accès aux marchés et leur exploitation sont facilités grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation etc.) ; (4) la quantité des services rendus par les acteurs externes (OP, commune, ACNG) est améliorée ;
(5) :les capacités des partenaires et parties prenantes sont renforcées pour une autonomie complète.

- Mali, OS2 : La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des communautés des ménages vulnérables des cercles de Kati et Koulikoro est améliorée grâce à des actions intégrées et concertées autour de l'élevage familial.

Les 4 Résultats attendus sont : (1) L'accès et le recours aux services de productions agro- pastorales sont améliorés, (2) Les moyens d'existence des ménages vulnérables et leurs capacités de production agropastorale sont restaurés durablement , (3) Les revenus des ménages sont améliorés grâce à l'accès aux marchés des productions agro-pastorales (4) Les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour une meilleure prise en compte de l'élevage familial dans les actions de développement local.

- Burkina Faso, OS3 : La sécurité alimentaire, nutritionnelle et socio-économique des femmes et des hommes est améliorée grâce à des actions intégrées autour de l'élevage familial.

Les 4 Résultats attendus sont : (1) l'accès aux services de santé animale est facilité aussi bien pour les agropasteurs que les transhumants, (2) les moyens d'existence des petits producteurs sont améliorés à travers une approche holistique, (3) l'accès au marché est facilité grâce à des relations équitables entre les acteurs impliqués dans les différents segments (production, stockage, transformation, etc.) des chaines de valeurs, (4) les capacités des acteurs locaux sont renforcées pour assurer un contrôle citoyen de qualité et la pérennisation des actions (collaboration avec tous les ACNG belges).

- RD Congo, OS4 : La sécurité alimentaire et socio-économique des agro-éleveurs est améliorée dans le Sud Kivu à travers le renforcement des capacités des acteurs de l'élevage.

Les 3 Résultats attendus sont : (1) La santé animale est améliorée dans la zone d'intervention grâce aux services de santé animale de proximité ; (2) Les capacités techniques, organisationnelles et managériales des communautés d'agro éleveurs accompagnées sont renforcées ; (3) Les capacités des partenaires locaux sont renforcées pour la durabilité des changements sociétaux et pour leur autonomisation.

- Rwanda, OS5 : La sécurité alimentaire et socio-économique des agro-éleveurs des 3 districts de la province du Sud est renforcée à travers l'élevage, selon une approche holistique.

Les 5 Résultats attendus sont : (1) La santé animale est améliorée dans la zone d'intervention grâce aux services de santé animale de proximité ; (2) Les ménages développent des AGR grâce à un meilleur accès au micro-crédit ; (3) La résilience des ménages vulnérables est renforcée à travers une approche holistique ; (4) L'accès à l'énergie renouvelable est facilité pour les agro-éleveurs ; (5) Les capacités des partenaires locaux sont renforcées pour la durabilité des changements sociétaux et pour leur autonomisation.

- Burundi, OS6 : La sécurité alimentaire et socio-économique des agro-éleveurs de 4 communes de la province de Ngozi est renforcée à travers l'élevage, selon une approche holistique.

Les 4 Résultats attendus sont : (1) La santé animale est améliorée dans la zone d'intervention grâce aux services de santé animale de proximité ; (2) Les ménages développent des AGR grâce à un meilleur accès au micro-crédit ; (3) La résilience des ménages vulnérable est renforcée à travers une approche holistique ; (4) Les capacités des partenaires locaux sont renforcées pour la durabilité des changements sociétaux et pour leur autonomisation

- Ouganda OS7 : La sécurité alimentaire et socio-économique des agro-pasteurs dans le Karamoja est améliorée grâce à l'optimisation de l'élevage et de la diversification des moyens de subsistance dans la sous-région de Karamoja.

Les 4 Résultats attendus sont : 1) La santé animale dans la zone d'intervention est améliorée grâce aux services de santé animale locaux. (2) Les ménages ont développé des AGR grâce à un meilleur accès au microcrédit; (3) l'accès des groupes de producteurs à la production et aux marchés s'est amélioré; (4) la gestion durable des ressources naturelles s'est améliorée et le plaidoyer a été renforcé sur les problèmes affectant les pasteurs

Dans chaque pays du Sud, le programme est mis en œuvre en collaboration étroite avec des partenaires locaux entièrement ou partiellement responsabilisés pour la gestion opérationnelle des activités, formalisées par des conventions spécifiques. Le groupe cible final est constitué de population vivant de l'élevage, principalement les plus affectées par les vulnérabilités et la pauvreté, de ce fait les femmes sont les plus prioritaires dans tous les pays. Dans ces bénéficiaires finaux, sont aussi visés les éleveurs s'intégrant de manière plus structurée dans les chaines de valeur. Diverses autres parties prenantes du secteur de l'élevage, tels des acteurs de filière, des prestataires de services (p.ex vétérinaires) sont également ciblés dans ce programme.

Comme expliqué plus haut, la mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans les « Cadres Stratégiques Communs » spécifiques à chaque pays et dans lesquels s'inscrivent également tous les Acteurs Belges de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG) subsidiés par la DGD. Dans cette logique, VSF-B (à l'instar des autres ACNG) a instauré de multiples collaborations (synergies et complémentarités) avec d'autres ACNG, développant ainsi une approche multi-acteur. Ainsi le champ de l'évaluation tient compte non seulement de la cohérence interne du programme (entre les différents objectifs/pays) et la cohérence externe (avec les autres ACNG au sein du même pays)

1.3 OBJECTIFS, RESULTATS, TYPE ET DESTINEE DE L'EVALUATION

1.3.1 Type et destinée de l'évaluation

Le programme étant à sa troisième année d'exécution, il s'agit de conduire une évaluation à mi-parcours conformément à la planification. Elle couvre l'ensemble du programme c'est-à-dire les deux régions du Sud et la Belgique.

VSF-B en est le commanditaire et fait appel à une consultance externe pour la réaliser. Le rapport sera utilisé par VSF-B (bureaux pays et Direction des opérations (régionaux et siège), responsables volet Nord) et les partenaires de mise en œuvre. Le rapport final sera mis à disposition du tout public et de toutes les parties prenantes (y compris le bailleur) via sa mise « online » sur le site de VSF-B.

Depuis le début du programme en 2017, chaque pays en Afrique de l'Ouest et dans les Grands Lacs a réalisé au moins un monitoring portant sur la mise en œuvre du programme. Il a permis d'apprécier l'ensemble des activités réalisées et le niveau de progression vers l'atteinte des résultats et objectifs du programme. Ces monitorings ont été conduits de façon croisée en Afrique de l'Ouest. Des recommandations ont été formulées pour apporter les réajustements nécessaires.

1.3.2 Objectifs et résultats attendus

La finalité principale de cette évaluation à mi-parcours est d'aider VSF-B et ses partenaires à la prise de décisions d'une part en termes d'adaptations et ajustements concernant la mise en œuvre du présent programme et d'autre part en termes de lignes directrices et orientations à prendre pour le prochain programme. Ce second point résulte du fait que les conclusions et recommandations de l'évaluation finale ne seront pas disponibles pour la formulation du prochain programme prévu pour 2022-26.

En second lieu, cette évaluation vise à alimenter l'apprentissage au travers des succès et échecs enregistrés au niveau des résultats obtenus et des approches développées.

L'évaluation va décrire et apprécier l'état d'avancement des activités, les effets produits par les activités réalisées ainsi que les principaux changements induits au niveau des bénéficiaires notamment en se référant aux différents niveaux d'indicateurs. L'évaluation s'appuiera sur les données disponibles ainsi que sur celles qu'elle jugera nécessaire de collecter.

En référence à l'approche multi-acteurs (cf. ACC et CSC), l'évaluation a pour mission également d'examiner la qualité (pertinence, efficacité, efficience, cohérence) des diverses synergies et complémentarités mises en œuvre dans ce programme.

L'évaluation se référera aux critères du CAD (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) pour conduire ses analyses et déterminer les mesures correctives pour améliorer la logique d'intervention.

Outre l'attention sur les ajustements à opérer pour l'actuel programme, les analyses relatives notamment à l'approche multi-acteurs (synergies et complémentarités) devront permettre à l'évaluation de tirer des conclusions et formuler des recommandations quant à la préparation du prochain programme.

Les principaux résultats attendus de cette évaluation mi-parcours sont :

- L'analyse de la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'approche et des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs du programme et particulièrement ceux en lien avec le renforcement et la sécurisation des moyens d'existence ;
- L'appréciation objective de la progression vers la réalisation des objectifs du programme en général ainsi que des niveaux d'atteinte des résultats et les effets du programme sur la réduction des vulnérabilités des bénéficiaires ;
- Plus spécifiquement, la description et l'analyse des facteurs de succès et d'échecs ainsi que les leçons apprises ;
- Des conclusions et recommandations aux différents acteurs et parties prenantes pour la consolidation des acquis et dans la poursuite des activités, sous l'angle des critères d'impact et de durabilité ;
- Des conclusions et recommandations spécifiquement formulées en vue de la préparation du prochain programme.

Conformément aux valeurs fondamentales et aux critères de qualité de l'évaluation, le consultant est tenu à l'objectivité, l'indépendance et l'impartialité dans ses analyses et par rapport aux différentes opinions exprimées par les parties prenantes et les bénéficiaires pendant son mandat.

Le groupe cible direct de l'évaluation est constitué par une diversité de ménages bénéficiaires dépendant de l'élevage (éleveurs et agro-éleveurs) dont notamment les ménages pauvres et vulnérables constitués d'hommes, de femmes et de jeunes très pauvres, ainsi que ceux engagés dans une approche filière. A ce groupe cible, s'ajoutent les autres bénéficiaires et parties prenantes comme les services vétérinaires privés, services techniques déconcentrés, les municipalités ou districts, les institutions de micro-crédits, les organisations de femmes, de producteurs, d'éleveurs, les acteurs de filières…

1.3.3 Questions spécifiques aux critères d'évaluation

Des questions clés non exhaustives sont formulées ci-dessous pour permettre au consultant de mieux apprécier les critères classiques (pertinence, efficacité, efficience, impacts, et durabilité) de l'évaluation mais, aussi plus spécifiquement les questions de vulnérabilité et des moyens d'existence. Ces questions soulèvent des préoccupations majeures à investiguer et permettront de mieux focaliser et formuler les recommandations et solutions par rapport aux différents problèmes soulevés.

Compte tenu de la diversité des pays et donc aussi des réalités socioculturelles , la mission d'évaluation pourra adapter ou compléter ces questions, qui se rapportent aux cinq (5) critères standards auxquels est ajouté le critère de cohérence pour cette évaluations mi-parcours. Ce critère de cohérence est repris en raison (i) d'une part de l'approche « programme » (caractérisée par l'atteinte de plusieurs objectifs, chacun dans un pays différent, y compris un pays Nord) et (ii) d'autre part de l'approche multi-acteurs (chaque objectif étant souvent mis en œuvre en collaboration avec d'autres ACNG, qui peuvent être les mêmes pour plusieurs objectifs/pays) :

(1) Pertinence/ cohérence

- Dans quelle mesure le programme répond-il aux attentes et préoccupations des acteurs locaux et des bénéficiaires directs ? est-ce que le programme travaille avec les groupes cibles les plus pertinents ? y a-t-il encore des attentes non couvertes ?
- En tenant compte de la logique d'intervention, quels sont les points forts et les faiblesses du programme, en termes de cohérence, de pertinence des indicateurs dans la mise œuvre des activités ?
- Dans quelle mesure, eu égard à la multiplicité des objectifs dans une diversité des pays, le programme montre une cohérence dans ses interventions, approches et stratégies ?
- Les approches et stratégies de mise en œuvre sont-elles conformes aux capacités des partenaires locaux de mise en œuvre ? et comment VSF-B s'assure que les PLP respectent les approches du programme ?

(2) Efficacité

- Quels sont les facteurs majeurs qui influencent / ont influencé l'atteinte ou non atteinte des objectifs et résultats du programme ? Ces derniers sont-ils en bonne voie d'être atteints
- Y a-t-il des effets/changements pertinents non prévus obtenus ou que le programme devrait prendre en compte ?
- Quel est le niveau d'efficacité de la collaboration avec les PLP ?

(3) Efficience

- Les ressources du programme (humaines, budgétaires, matérielles…) sont-elles adéquates et sont-elles gérées convenablement et de manière optimale pour l'atteinte des objectifs du programme au moindre coût ?

(4) Impacts et (5) durabilité

- Quels sont les principaux changements en cours induits par le programme au niveau des différents acteurs (groupe cibles, acteurs intermédiaires, partenaires, etc.) et dans quelle mesure peuvent-ils prétendre à leur pérennisation à travers leur démultiplication et l'autonomisation des acteurs concernés ?
- Dans quelles mesures les innovations introduites et les approches socio-économiques utilisées ont été adoptées par les populations bénéficiaires ? quelles en sont les forces, les lacunes ? Quelles possibilités pour une mise à l'échelle ?

1.3.4 Questions spécifiques à la nature de l'objet / du champ à évaluer et répondant aux besoins et préoccupations de VSF-B

Au-delà des questions relatives aux critères classiques de l'évaluation, VSF-B ajoute des questions en lien avec ses propres thèmes transversaux (le genre et l'environnement) et en lien avec ses questionnements spécifiques. Les réponses à ces questions spécifiques doivent faire l'objet d'un chapitre distinct.

(1) Genre

- (1.1.) Les analyses de vulnérabilité et les activités de ciblage ont-elles permis une réelle prise en compte des femmes et des jeunes parmi les bénéficiaires des actions du projet particulièrement pour le renforcement de leurs moyens d'existences ?
- (1.2.) Dans sa conception et mise en œuvre, le programme prend-il suffisamment en compte les préoccupations de genre et de quelle manière les effets du programme affectent-ils les relations de genre et l'empowerment des femmes? Comment le programme peut-il améliorer son approche ?

(2) Environnement

- (2.1.) Quelles sont les forces et les faiblesses du programme et des groupes cibles en termes d'exploitation des ressources environnementales et de prise en compte des aspects environnementaux ?
- (2.2) Le programme réagit il correctement pour tenir compte des effets environnementaux qui surviennent en cours d'exécution ?

(3) En référence à la cohérence externe du programme et l'approche multi-acteurs (autres ACNG), quelles sont les collaborations qui ont été menées avec succès ? (pour quelles raisons ?. Sur quelles collaborations VSF-B doit-il continuer d'investir (p.ex. vers des partenariats stratégiques) et sur lesquelles elle doit se désengager (ou se limiter à des collaborations ponctuelles) ?

(4) En référence au contenu et objectifs à la fois du Sud (les 7 pays d'Afrique) et du Nord (Belgique) du programme, analyser les caractéristiques (forces, faiblesses,…) des interconnexions et interdépendances des actions menées au Sud et au Nord et formuler des recommandations en vue d'une performance optimale d'intégration des composantes Sud et Nord. Comment mieux intégrer/valoriser (i) le plaidoyer dans les objectifs Sud ? et (ii) les collaborations avec les universités et hautes écoles dans le renforcement des capacités des partenaires/acteurs Sud ?

(5) Sur la base des résultats des échanges, des besoins exprimés par les bénéficiaires et des constats du terrain, quelles autres et/ou nouvelles activités pourraient être pertinentes pour le prochain programme 2022 -2026

(6) La capitalisation des leçons apprises du programme DGD est elle intégrée à la politique de gestion des connaissances de VSF-B ? Est-elle suffisante au niveau des Objectifs Spécifiques mais aussi au niveau programme ? Que faudrait il faire pour éventuellement l'améliorer ?

(7) En référence au contexte sécuritaire (dans le sahel), dans quelles mesures les adaptations et adéquations des interventions ont-elles impacté les approches et stratégies initiales ?

1.4 LIVRABLES

La mission produira les documents suivants :

- Un aide-mémoire comprenant les principales conclusions et recommandations faites par la mission. Ce document, qui constituera la base du rapport provisoire, sera présenté et remis sous format informatique aux Partenaires Locaux Principaux (PLP) et à VSF-B à la fin de la mission.

- Le rapport provisoire qui sera basé sur les données collectées lors de l'évaluation. La mission portera une attention particulière à l'établissement des conclusions et recommandations de l'évaluation en veillant aux aspects opérationnels et stratégiques ainsi qu'aux questions évaluatives pour assurer une consolidation, un développement et une pérennisation des actions lors d'une nouvelle phase ou de l'après programme. Il prendra en considération les commentaires formulés lors des différents monitoring et missions d'appui.

Le rapport provisoire sera transmis, au plus tard 14 jours après la mission de terrain sur support informatique aux Directions Régionales ainsi qu'au siège de VSF-B. VSF-B disposera de 14 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant.

- Le rapport final sera rédigé par le consultant en veillant à intégrer les commentaires transmis par VSF-B. Ce rapport sera remis en 4 exemplaires papiers et sous support informatique à VSF-B dans un délai maximum de 8 jours après envoi des feedbacks relatifs au rapport provisoire.

- Les supports des séances de briefing et debriefing. Ces derniers, en tant qu'atelier de restitution comprendront également le support Powerpoint

1.4.1 Contenu et structure du rapport

Dans sa proposition d'offre de service, le soumissionnaire doit proposer un plan du rapport de l'évaluation. Toutefois, les aspects suivants doivent apparaitre : table des matières, liste des abréviations, un résumé exécutif de 2 pages, la méthodologie, les techniques d'enquêtes et d'échantillonnage, les sources d'informations, les résultats de l'évaluation les conclusions et recommandations. Ces dernières seront adressées aux différentes parties prenantes et seront hiérarchisées: elles se baseront sur des preuves concrètes, seront pertinentes, ciblées, clairement formulées et réalisables.

Concernant la structure du rapport, les réponses aux questions d'évaluation feront l'objet d'un chapitre spécifique à ce sujet

Compte tenu des principaux destinataires (VSF-B et ses partenaires locaux, la DGD) visés par cette évaluation, le nombre de pages hors annexe doit se situer autour de 30.

Les annexes du rapport d'évaluation comprendront notamment, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :

- Termes de référence de l'évaluation;
- Profil des membres de l'équipe;
- Liste de la documentation analysée;
- Liste des parties prenantes et institutions interviewés par l'équipe d'évaluation;

La page de garde du rapport définitif doit porter le logo de VSF-B et de la DGD, indiquer la date et les auteurs ainsi que les mentions suivantes :

- ***« Rapport d'évaluation mi-parcours, version finale ».***

« Les points de vue et opinions exprimés dans ce rapport sont ceux des experts chargés de l'évaluation et ne reflètent pas nécessairement ceux du commanditaire »

1.4.2 Les autres livrables

Les autres livrables que la mission fournira sont : les comptes-rendus des séances de briefing en début de mission, de debriefing en fin de mission et de toute autre séance tenue avec VSF-B ou ses partenaires locaux relatives à d'éventuelles modification dans l'exécution de la mission

2. ROLES DES PARTIES PRENANTES DANS L'EVALUATION

Une démarche participative est adoptée pour la réalisation de cette évaluation. Les divers acteurs qui ont un rôle à jouer dans cette évaluation sont : VSF-B (commanditaire), la DGD (bailleur), les partenaires locaux et les bénéficiaires (finaux et intermédiaires). VSF-B (en tant que commanditaire) s'assure que les diverses parties prenantes, et notamment les partenaires locaux ont été consultés et/ou impliqués dans ces TdR.

2.1 VSF-B

En tant que commanditaire de cette évaluation, VSF-B est responsable de l'organisation générale de cette évaluation, depuis sa programmation (lors de la formulation du programme, sa planification à mi-parcours, jusqu'à l'élaboration de sa réponse managériale et la diffusion des résultats. Pour la réalisation des missions de terrain proprement dite, VSF-B s'assure de la mise à disposition d'une logistique adéquate. VSF-B fera un briefing sécuritaire à chaque étape terrain.

VSF-B s'assure également de la neutralité de l'évaluateur ainsi que de la mise en œuvre effective de la méthodologie proposée

Des rôles plus spécifiques sont décrits via le comité de pilotage (cfr infra).

2.2 PARTENAIRES LOCAUX PRINCIPAUX

En tant que partenaires étroitement liés à VSF-B à la mise en œuvre du programme (cf accords-cadres et conventions), les partenaires locaux principaux sont associés et directement impliqués dans les différentes étapes de cette évaluation. Ainsi les principaux rôles des partenaires locaux sont de :

- Contribuer à l'élaboration de ces TdR en particulier au niveau des questions d'évaluation, en concertation avec VSF-B
- Participer à l'appréciation des offres techniques et financières et donner son avis argumenté sur le choix des évaluateurs
- S'exprimer sur le déroulement et les résultats de la mission lors des moments clés (briefing, restitution, débriefing,..)
- Prêter leur assistance à la collecte des données requises et apporter toutes les informations nécessaires
- Participer à la mobilisation sociale des bénéficiaires directs et intermédiaires et veiller à ce que les bénéficiaires et autres parties prenantes soient bien impliqués dans l'évaluation
- Contribuer à l'analyse des produits de l'évaluation et participer au processus de validation du rapport final
- Contribuer à l'élaboration de la réponse managériale et à sa mise en œuvre

2.3 DGD

La DGD, à travers l'application des lois, arrêtés royaux et ministériels, impose le cadre légal des évaluations, y compris pour celle à mi-parcours. A ce titre, elle oblige les ACNG d'organiser les évaluations à mi-parcours (pour les programmes de plus de 3 ans comme celui-ci) et finales. Informée du contenu de ces TdR, elle peut solliciter VSF-B d'y intégrer des questions d'évaluation. La DGD est

destinataire du rapport d'évaluation.

2.4 LES BENEFICIAIRES

En référence à l'approche participative, les bénéficiaires (dans toutes leurs diversités et toutes catégories confondues) ont essentiellement un rôle consultatif. A cet effet, ils fournissent, lors des diverses séances de collecte, les données et informations nécessaires à l'analyse et l'appréciation des réalisations. En outre, à ces mêmes occasions, ils expriment leurs avis et donnent leurs opinions tant de manière structurée que de manière ouverte relatives au contenu et approches du programme.

2.5 COMITE DE PILOTAGE

Un Comité de pilotage est le garant du bon déroulement de cette évaluation à mi-parcours et a été formé dans le but d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. Ce comité est composé de l'expert programme, des deux directeurs régionaux et de l'assistant technique chargé du suivi-évaluation du bureau pays du Niger. Les noms et coordonnées des membres seront communiqués au soumissionnaire sélectionné pour la mission dès la contractualisation.

Le comité de pilotage contribue à la réalisation de l'évaluation et à la dissémination des résultats.

Centrés sur la prise de décision, les rôles du Comité de Pilotage sont :

- L'élaboration / validation des Termes de Référence
- La sélection du/des consultants / évaluateurs (en ce inclus la méthodologie proposée)
- Le suivi et validation des travaux de la mission d'évaluation (plan de mission, compte-rendu de mission, rapport préliminaire)
- L'examen et l'approbation des produits d'évaluation dont le rapport final
- L'élaboration de la réponse managériale

3. METHODOLOGIE

3.1 ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES

La méthodologie doit être participative, itérative avec une forte interaction avec les parties prenantes, les bénéficiaires et les partenaires locaux. En tant que structure apprenante et au vu des objectifs de cette évaluation, VSF-B souligne l'importance accordée à la démarche d'apprentissage au profit de toutes les parties prenantes.

La méthodologie à utiliser doit être clairement définie dans la proposition technique de l'évaluateur. Dans sa proposition, l'évaluateur doit également clairement expliquer sa compréhension des TdR à travers une analyse commentée qui fera partie intégrante de sa proposition technique.

La note méthodologique comprendra aussi les méthodes de collectes et de traitement des données complémentaires afin de s'assurer d'une part de la fiabilité des informations et d'autre part de leur confidentialité. VSF-B veillera à mettre à disposition toutes les informations pertinentes nécessaire à la réalisation de l'évaluation. La méthodologie exposera et justifiera les choix des projets/pays qui seront visités, sachant qu'au moins la Belgique, deux pays d'Afrique de l'Ouest (Mali et Burkina Faso), l'Ouganda et un pays d'Afrique Centrale seront visités.

L'évaluateur organisera, avec l'appui des PLP des séances de travail et des entretiens avec le personnel des projets, les partenaires, les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des actions (organisations paysannes, ONG locales ou internationales, autorités, services techniques déconcentrés…) ainsi qu'avec les bénéficiaires. Il visitera les zones d'intervention des projets retenus et s'entretiendra avec les populations cibles (bénéficiaires directs) et bénéficiaires intermédiaires (Vétérinaires Privés de Proximité, Auxiliaires

d'Elevage ou Agro-Eleveur…). Un atelier d'évaluation participative sera organisé avec des représentants des bénéficiaires.

Tenant compte de la structure organisationnelle de VSF-B, l'évaluateur s'entretiendra avec les différents niveaux : Siège, Direction régionale et nationale.

L'évaluation pourra exploiter les documents de programme disponibles au niveau des deux bureaux régionaux (Afrique de l'Ouest et grands lacs) et dans les différents projets (documents techniques et financiers, rapports annuels, rapports de monitoring…).

3.2 DEROULEMENT DE L'EVALUATION

A son démarrage, la mission organisera une séance initiale de briefing avec le comité de pilotage de l'évaluation pour clarifier les TDR et de s'assurer de la bonne compréhension mutuelle des enjeux, du contenu et des modalités de la mission. La séance permettra de finaliser et valider le calendrier, ainsi que les dispositions organisationnelles, d'informer sur les conditions sécuritaires et d'expliciter la méthodologie

Compte tenu de l'envergure géographique du programme et des objectifs de l'évaluation, la mission de terrain comprendra autant de missions (Afrique de l'Ouest, Afrique des Grands Lacs, Belgique) que nécessaire et que possible pour répondre aux attentes et besoins du commanditaire et des parties prenantes. Si l'ensemble des projets/pays ne peuvent être visités, la méthodologie en explique les raisons et les modalités/mesures permettant l'analyse complète du programme. Chacun des pays/projets/équipes visités commencera par une séance de briefing. De même, à chaque fin de visite, la mission organisera des séances de restitution avec les diverses parties prenantes. Ces séances de restitution doivent permettre de :

(i) partager et comprendre les observations et perceptions des évaluateurs ; (ii) créer un processus d'apprentissage pour toutes les parties ; et (iii) permettre une vision future des engagements. Cette évaluation va en effet conduire à des engagements de la part de VSF-B et ses partenaires.

Durant chaque mission de terrain proprement dite, un atelier d'évaluation participative sera organisé avec des représentants des bénéficiaires.

Le commanditaire facilitera l'organisation de l'évaluation, en fournissant les informations disponibles et les contacts avec les personnes ressources.

Le travail de consultation sera réalisé dans la langue du pays visité par le consultant et le rapport final fourni en français. Il sera rédigé par le consultant en respectant les normes de qualité de VSF-B. Le résumé du rapport de consultation sera disponible en français et en anglais. Le consultant remettra deux copies hard et une version soft du rapport final de l'évaluation à VSF-B.

3.3 REGLES DE NEUTRALITE IMPARTIALITE, FIABILITE

Le soumissionnaire devra expliquer comment il compte assurer l'objectivité (indépendance, impartialité) et la rigueur de son jugement au cours du processus. Le soumissionnaire expliquera également comment il compte garantir les principes éthiques, en particulier ceux relatifs aux respects de la vie privée, ainsi que ceux de probité et d'intégrité professionnelle.

3.4 DUREE ET PERIODE DE L'EVALUATION

La consultation est prévue pour une durée d'environ 45 jours ; cela inclut la revue des documents, le briefing, la collecte et l'analyse des données, la restitution du rapport (débriefing) et la rédaction du rapport final. La consultation débutera dès que possible et devra se terminer idéalement en fin février 2020. Les détails du calendrier seront peaufinés par le consultant avec le comité de pilotage de l'évaluation à mi-parcours.

3.5 CALENDRIER ET PHASES D'EXECUTION

La durée de la mission d'évaluation à mi-parcours est estimée à environ 45 jours mais peut s'étaler sur une période allant jusqu'à maximum deux mois, couvrant la revue documentaire, le briefing et débriefing, la collecte et l'analyse des données et information sur le terrain et la phase de rédaction des rapports. La durée

et les lieux des missions de terrain seront proposés dans une démarche d'optimisation des déplacements tout en garantissant le temps nécessaire aux échanges avec les diverses parties prenantes (dont les bénéficiaires, les partenaires locaux et les autres partenaires belges) et en tenant compte des aspects sécuritaires. Outre les visites de terrain, le calendrier prévoira le timing des rapportages

Le consultant est tenu dans son offre technique de décrire clairement les différentes étapes de sa mission et de proposer un calendrier détaillé qui prend en compte le contexte et qui servira de base d'échange avec le comité de pilotage de l'évaluation.

3.6 DONNEES DISPONIBLES

Le bilan informationnel actuellement disponible est listé ci-dessous et est mis à disposition des évaluateurs. Ces documents et sources d'information sont les suivants

- Document Technique et Financier (DTF) du programme (en ce inclus les cadres logiques).
- Les Analyses Contextuelles Communes (ACC) et les Cadres Stratégiques Communs (CSC) par pays.

Les lois et Arrêtés Royaux réglementant le cadre de la coopération au développement.

- L'évaluation du programme triennal DGD précédent.

Les rapports annuels 2017 et 2018 de chaque objectif.

- Les rapports de monitoring 2017, 2018 de chaque objectif.

Rapport d'auto-évaluation du volet Nord

- Les MoU et conventions partenariales avec les partenaires Sud, avec les partenaires Nord et les MoU avec les autorités nationales : sur demande explicite.
- Documents thématiques et/ou sectoriels émanant des Autorités locales (selon disponibilité).

Les supports de formation / vulgarisation

En raison du contexte sécuritaire, certaines données émanant directement des bénéficiaires peuvent être difficilement accessibles

Les niveaux appréciations et intentions des diverses parties prenantes concernant ce programme et les suites à prévoir ne sont pas connues

La documentation relative à ce programme sera rassemblée et rendue disponible pour l'évaluateur dès le début de sa mission. Pour l'étape de la préparation des offres, elle peut être sollicitée, sur demande explicite.

4. PROFIL ET CHOIX DU/DES EVALUATEURS

En référence à l'envergure géographique du programme et aux finalités de cette évaluation, il est préconisé que la mission d'évaluation soit composée d'une équipe de consultants disposant d'une expérience confirmée en évaluation de projet/programme d'une part et rassemblant les compétences dans les domaines d'interventions du programme ainsi que les connaissances des contextes (Sahéliens et des Grands Lacs) d'autre part. Ainsi, le profil de l'équipe d'évaluation devra comprendre les champs de compétences suivants :

- Expériences et compétences en évaluation et bonne connaissance de la gestion axée résultat ;
- Expériences dans le domaine des approches multi-acteurs ainsi que dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Expériences et connaissances des enjeux, pratiques, et acteurs de la solidarité internationale non gouvernementale ;
- Expériences de travail et connaissance à la fois des pays sahéliens et des pays des grands lacs.

- Expériences et connaissance en matière de sensibilisation, d'éducation au développement et de plaidoyer
- Excellente capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ;

Maitrise des langues suivantes : Français, Anglais, Néerlandais

Le processus de sélection des évaluateurs s'effectue sur la base de soumissions comportant une offre technique et financière. L'offre technique devra présenter les éléments suivants : la compréhension du champ de l'évaluation ainsi que des questions clés et du mandat de la consultation. Elle donnera dans les détails la méthodologie (outils, approche/démarche,..) ainsi qu'une proposition de calendrier et le listing des documents souhaités, calendrier, niveau d'efforts et ressources humaines impliquées, etc.) préconisée par le consultant pour atteindre les résultats assignés à l'évaluation.

Dans sa proposition le soumissionnaire doit joindre les CV détaillés des ressources humaines proposées y compris pour celles pour des appuis éventuels à parti de son siège. Le consultant doit aussi fournir une synthèse des expériences et compétences de chaque expert selon le tableau ci-dessous :

Nom et prénom	Niveau d'études	Résumé du profil en lien avec la mission	Principaux rôles pendant l'évaluation	Nb homme jour total
1.				
2.				
3.				
n.				

La proposition financière reprendra notamment les honoraires étant donné que le taux des per diems est celui prévu par VSF-B dans sa politique ; et tout autre coût nécessaire à l'atteinte des résultats attendus de l'évaluation. Elle est présentée en euros.

La sélection des évaluateurs sera faite par le Comité de pilotage sur la base de l'expérience des experts proposés et de la qualité de la proposition. Les offres techniques et financières seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation et qualité de l'offre par rapport aux questions d'analyse: compréhension du contexte, du programme, des parties prenantes, du rôle des évaluateurs et du but de l'évaluation ;
- Rapport coûts/prestations ;
- Composition de l'équipe d'évaluation et adéquation par rapport profil recherché.

Le recrutement du consultant sera effectué par VSF-B sur la base du background et références, des CV, des propositions techniques et financières soumises à VSF-B.

5. CONDITIONS LOGISTIQUES ET SECURITAIRE

La logistique de la mission est assurée par les moyens du programme, spécifiques et selon chacun des projets. Elle sera mise en place conformément au calendrier retenu. Les gestionnaires de projet mettront à la disposition du prestataire le petit matériel nécessaire au bon déroulement de la mission. A cet effet, une liste du matériel souhaité devra être détaillée dans l'offre technique.

A chaque début de mission dans un pays, un briefing sécurité sera organisé sous la supervision du Directeur pays VSF-B. Chaque Direction pays ainsi que le niveau régional dispose et fait appliquer ses procédures

6. BUDGET ET MODALITES DE PAIEMENT

Indiquer les modalités de payement selon les procédures de VSF-B ou du bailleur, notamment le tranches de paiement (de honoraires, frais de mission) et leurs conditions. Préciser la monnaie ou la devise qui sera utilisée pour la budgétisation. Donner les informations relatives au prélèvement pour l'impôt.

Sans être restrictif, le budget proposé doit inclure les honoraires, les perdiem, les coûts d'hébergements des consultants et de la logistique sur le terrain tant relative au transport qu'à l'organisation des ateliers et les transports par avions.

Le paiement de la prestation se fera en euros sur base de factures émises selon la répartition suivante :

- ✓ 1ère tranche : avance au démarrage 30%
- ✓ 2ème tranche : à la remise du rapport provisoire 30%
- ✓ 3ème tranche : à l'acceptation finale du rapport 40%

Le demandeur est tenu de respecter la loi relative au prélèvement du précompte sur les honoraires selon les dispositions spécifiques à chaque pays visité.

7. MODALITES DE SOUMISSION ET DE COMMUNICATION

La date limite de soumission des offres techniques et financières est fixée au 15 novembre 2019 à 17h00 (heure de Belgique) telle que prouvé par la date d'envoi, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception. Toute offre soumise après la date et heure limites sera rejetée.

Les demandes doivent être soumises dans une enveloppe, envoyée en recommandé ou par messagerie express privée ou remise en main propre (un accusé de réception signé et daté sera délivré au porteur dans ce dernier cas), à l'adresse indiquée ci-dessous :

Adresses pour remise en main propre ou pour envoi par messagerie express privée

1. **Bureau régional Afrique de l'Ouest**

Vétérinaires Sans Frontières Belgium
54, Rue Issa Béri, BP: 12.632, Niamey –
NIGER T +227 20 72 52 01

2. **Bureau régional Afrique Centrale**

Vétérinaires Sans Frontières Belgium
Sainte Famille Hotels Building. Plot Number
1260, Nyarugenge District / Kigali City
Rwanda
T +250 787 773 374

3. **Siège VSF-B**

Vétérinaires Sans Frontières – Belgique
Avenue des Arts, 7 – 8
1210 Bruxelles
T +32 (0) 539 09 89

Les offres envoyées par d'autres moyens (par exemple par télécopie ou courrier électronique) ou remises à d'autres adresses seront rejetées. Les offres doivent être soumises en un original et 2 copies en format A4, reliées séparément. Les offres doivent également être fournis sous format électronique (Clé USB). Le fichier électronique doit contenir exactement les mêmes éléments que la version papier fournie.

Pour toute communication avec le commanditaire sur l'organisation et le déroulement de la mission, les évaluateurs s'adresseront au membre du comité de pilotage qui est en charge de la région concernée par le sujet.

8. ANNEXES*

1. Document Technique et Financier du programme (y compris cadres logiques
2. Listes exhaustives des documents clés

* sur demande